

MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

---

BULLETIN

de M. MAHER

de RECHERCHE DE

Cote 7

L'INSTITUT NATIONAL  
D'HYGIÈNE

---

TOME 9

N° 2. — AVRIL-JUIN 1954

*VIRTUTE DVCE CO-  
MITE FORTITVDINE*



COLLEGIUM CIVILE  
AD SANITATEM

MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS  
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
===== PARIS (VI<sup>e</sup>) =====

## SOMMAIRE

## MALADIES SOCIALES

TUBERCULOSE .....	231
Mortalité par tuberculose en France en 1952 .....	231
La mortalité par tuberculose en France pendant les trois premiers trimestres de l'année 1953.....	239
CANCER .....	242
Activité générale des Centres anticancéreux en 1951-1952....	242
MALADIES VÉNÉRIENNES.....	282
Statistiques épidémiologiques et activité des dispensaires antivénéériens au cours du troisième trimestre 1953.....	282
<b>NUTRITION</b>	
Etude de la consommation à Marseille .....	298
Enquête sur les budgets familiaux par carnets de comptes annuels à Marseille (octobre 1951 - septembre 1952).....	341
<b>STOMATOLOGIE</b>	
Etude de la carie dentaire dans un groupe d'enfants d'âge scolaire de la région parisienne.....	393
<b>PÉDIATRIE</b>	
La mortalité infantile dans certaines villes importantes.....	403
Mortalité des enfants entre 1 et 15 ans.....	407
<b>ÉPIDÉMIOLOGIE</b>	
Statistiques épidémiologiques. Statistiques annuelles départementales (quatrième trimestre 1953).....	416
Evolution générale des maladies épidémiques en France au cours de l'année 1953.....	441
Statistiques vaccinales pour l'année 1952 (vaccins D. T. et D. T. T. A. B.).....	466
<b>HYGIÈNE GÉNÉRALE</b>	
Le casier sanitaire communal. Quelques résultats parmi les meilleurs .....	471
<b>DOCUMENTATION GÉNÉRALE</b>	
Mortalité générale dans un certain nombre de villes de France (quatrième trimestre et année 1953).....	502

Les chiffres de base des articles portant sur la Mortalité, et provenant des déclarations de décès, sont fournis par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS - PARIS

## MALADIES SOCIALES

## TUBERCULOSE

## MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE EN 1952

Fréquence, suivant l'âge et le sexe,  
des décès dus aux diverses localisations tuberculeuses.

## I. — CHIFFRES DÉFINITIFS CONCERNANT L'ANNÉE 1952

Dans le *Bulletin de l'Institut National d'Hygiène*, t. 8, n° 3, de 1953, nous avons publié les chiffres provisoires concernant la mortalité par tuberculose. Le nombre total de 18 314 décès, précédemment publié, a été légèrement augmenté par l'adjonction d'un certain nombre de bulletins de décès retardataires. Les chiffres définitifs sont les suivants :

Décès de toutes causes .....	520 404 = 123 p. 100 000 hab.
Décès par tuberculose, toutes formes....	18 634 = 44 p. 100 000 hab.
Décès par tub. de l'appareil respirat....	15 512 = 37 p. 100 000 hab.
Décès dus à d'autres localis. tubercul....	3 122 = 7 p. 100 000 hab.
dont : tuberculose méningée.....	1 623 = 3,8 p. 100 000 hab.

Nous rappelons que ces nombres sont certainement entachés d'une erreur par défaut, puisque 95 706 bulletins de décès, soit 18 % de la mortalité générale, ont dû rester classés aux rubriques : causes inconnues

ou mal déclarées et sénilité. Toutefois, cette cause d'erreur présentant la même importance chaque année, les taux annuels restent comparables entre eux.

## II. — RÉPARTITION DES DÉCÈS SUIVANT LES DIVERSES LOCALISATIONS TUBERCULEUSES ET SUIVANT LE SEXE

La diminution importante de la mortalité par tuberculose, constatée en 1952 par rapport aux années précédentes (44 pour 100 000 en 1952 et 60,5 pour 100 000 en 1951) est très sensible pour les deux sexes. Nous relevons en effet :

59 pour 100 000 au lieu de 81 en 1951 et 78 en 1950, pour le sexe masculin, et 30 pour 100 000 au lieu de 42 en 1951 et 41 en 1950 pour le sexe féminin,

soit, par rapport aux taux respectifs de 1951, une diminution de 27 % pour le sexe masculin et de 40 % pour le sexe féminin.

Malgré la diminution très importante dont a bénéficié le sexe féminin, la surmortalité masculine par tuberculose est encore plus accusée que les années précédentes, puisque sont morts de tuberculose :

en 1949 : 177 sujets du sexe masculin pour 100 du sexe féminin ;  
en 1950 : 190 sujets du sexe masculin pour 100 du sexe féminin ;  
en 1951 : 192 sujets du sexe masculin pour 100 du sexe féminin ;  
en 1952 : 196 sujets du sexe masculin pour 100 du sexe féminin.

La diminution de la mortalité par tuberculose concerne aussi bien la tuberculose méningée que la tuberculose de l'appareil respiratoire. La mortalité due aux autres localisations est maintenant très peu élevée : 799 décès pour le sexe masculin et 700 pour le sexe féminin, en 1952.

Le tableau I et la figure 1 permettent de comparer les chiffres de 1952 à ceux de l'année précédente :

TABLEAU I

	Sujets du sexe masculin				Sujets du sexe féminin			
	Année 1952		Année 1951		Année 1952		Année 1951	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Tuberculose toutes formes.....	12 060	59	16 513	81	6 574	30	9 190	42
Tub. de l'appareil respiratoire.	10 369	51	14 213	69,5	5 143	23,5	7 203	33
Tuberculose des méninges et du système nerveux central....	892	4,4	1 301	6,5	731	3,4	1 229	5,5
Tuberculose ostéo-articulaire...	129	0,6	151	0,7	148	0,7	157	0,7
Autres localisations.....	670	3,3	858	4	552	2,5	601	3

## MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE

FREQUENCE DES DIVERSES LOCALISATIONS

Taux pour 100.000 habitants

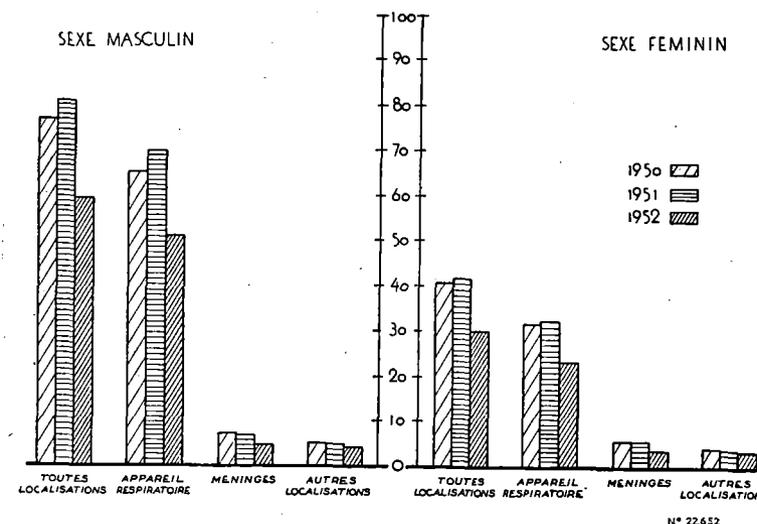


Fig. 1.

## III. — FRÉQUENCE DES DIVERSES LOCALISATIONS TUBERCULEUSES SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE (tableaux II, III et IV).

La diminution globale de la mortalité par tuberculose résulte d'une diminution à peu près semblable de cette mortalité à presque tous les âges. Seuls, les sujets âgés de 70 ans et plus n'en ont pas bénéficié. Le déplacement du sommet de la courbe de mortalité par tuberculose vers les groupes d'âges les plus élevés, pour chacun des deux sexes, constitue d'ailleurs un phénomène remarquable, bien mis en évidence par la figure 2.

La courbe selon l'âge, établie pour le *sexe masculin*, présente un maximum correspondant aux sujets de 50 à 70 ans; de plus, on relève en 1952 un taux de 98 décès par tuberculose pour 100 000 hommes de 80 ans et plus, taux qui n'avait pas été atteint antérieurement.

La courbe relative au *sexe féminin* présente un premier sommet correspondant aux sujets de 30 à 34 ans, puis elle se relève nettement à partir de 60 ans pour atteindre, chez les femmes de 80 ans et plus, le taux maximum de 69 pour 100 000.

Les courbes selon l'âge correspondant, pour chaque sexe, à la mortalité par tuberculose de l'appareil respiratoire, suivent à peu de chose près

MORTALITE PAR TUBERCULOSE TOUTES FORMES

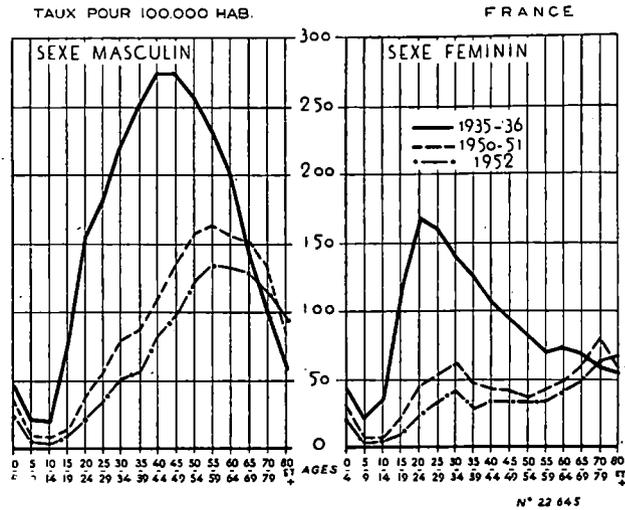


FIG. 2.

MORTALITE PAR TUBERCULOSE

TAUX POUR 100.000 HABITANTS  
Année 1952

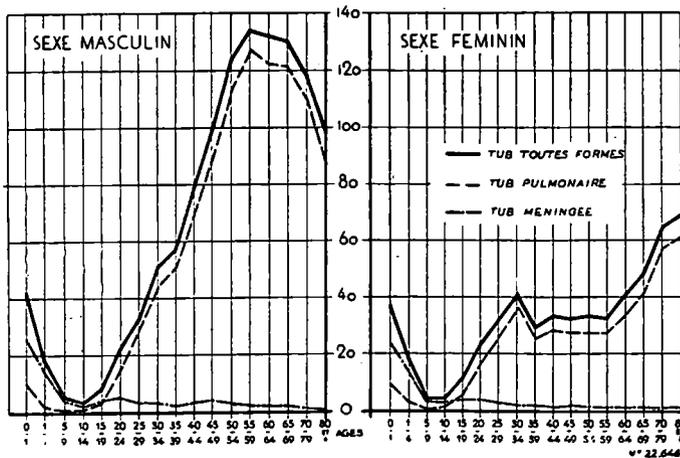


FIG. 3.

celles qui sont établies pour la mortalité totale par tuberculose, excepté pour les enfants de moins de 5 ans. La tuberculose méningée est en effet, à cet âge, responsable de 60 à 75 % de la totalité des décès par tuberculose. La diminution importante de la mortalité due à la méningite tuber-

TABLEAU II. — Total des décès par tuberculose en 1952.

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an.....	174	42	149	37	323	39
1 à 4 ans.....	296	18	278	18	574	18
5 à 9 ».....	76	5	64	4	140	5
10 à 14 ».....	42	3	59	4	101	4
15 à 19 ».....	123	8	163	11	286	9
20 à 24 ».....	368	22	367	23	735	22
25 à 29 ».....	563	33	515	32	1 078	33
30 à 34 ».....	653	51	514	41	1 167	46
35 à 39 ».....	712	57	372	29	1 084	43
40 à 44 ».....	1 195	79	495	33	1 690	56
45 à 49 ».....	1 501	99	484	32	1 985	65
50 à 54 ».....	1 669	123	479	33	2 148	77
55 à 59 ».....	1 309	134	421	32	1 730	75
60 à 64 ».....	1 111	132	465	40	1 576	78
65 à 69 ».....	934	130	506	48	1 440	82
70 à 79 ».....	1 115	118	932	65	2 047	86
80 et +.....	219	98	311	69	530	79
Age inconnu.....						
Tous âges.....	12 060	59	6 574	30	18 634	44

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU III. — Décès par tuberculose de l'appareil respiratoire en 1952.

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an.....	42	10	37	9	79	10
1 à 4 ans.....	34	2	41	3	75	2
5 à 9 ».....	5	0,3	4	0,3	9	0,3
10 à 14 ».....	7	0,5	16	1	23	1
15 à 19 ».....	52	3	76	5	128	4
20 à 24 ».....	248	15	279	17	527	16
25 à 29 ».....	480	29	421	26	901	27
30 à 34 ».....	564	44	449	36	1 013	40
35 à 39 ».....	641	51	316	25	957	38
40 à 44 ».....	1 072	71	431	28	1 503	49
45 à 49 ».....	1 343	89	411	27	1 754	58
50 à 54 ».....	1 542	114	386	27	1 928	69
55 à 59 ».....	1 234	127	355	27	1 589	69
60 à 64 ».....	1 029	122	393	33	1 422	70
65 à 69 ».....	865	121	431	42	1 296	74
70 à 79 ».....	1 016	109	825	57	1 841	77
80 et +.....	195	87	272	61	467	70
Age inconnu.....						
Tous âges.....	10 369	51	5 143	24	15 512	37

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU IV

Décès par tuberculose des méninges et du système nerveux en 1952.

Ages	Masculin		Féminin		Deux sexes	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.
0 à 1 an.....	107	25,6	94	23,5	201	24,6
1 à 4 ans.....	236	14,3	217	13,7	453	14
5 à 9 ».....	61	4	51	3,4	112	3,7
10 à 14 ».....	30	2,2	36	2,8	66	2,5
15 à 19 ».....	53	3,5	68	4,2	121	4
20 à 24 ».....	77	4,6	62	3,8	139	4,2
25 à 29 ».....	46	2,7	46	2,8	92	2,8
30 à 34 ».....	38	3	28	2,2	66	2,6
35 à 39 ».....	29	2,3	22	1,7	51	2
40 à 44 ».....	49	3,2	19	1,2	68	2,2
45 à 49 ».....	60	4	28	1,8	88	2,9
50 à 54 ».....	44	3,2	21	1,4	65	2,3
55 à 59 ».....	19	1,9	14	1	33	1,4
60 à 64 ».....	19	2,2	9	0,8	28	1,3
65 à 69 ».....	13	1,8	6	0,6	19	1,1
70 à 79 ».....	10	0,6	7	0,5	17	0,7
80 et +.....	1	0,4	3	0,7	4	0,6
Age inconnu.....						
Tous âges.....	892	4,4	731	3,4	1 623	3,8

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants.

TABLEAU V. — Incidence, selon l'âge, de la mortalité par tuberculose sur la mortalité générale en 1952.

Ages	Mortalité générale	Mortalité par tuberculose (toutes formes)	% de la mortalité par tuberculose par rapport à la mortalité générale
0 à 1 an.....	33 410	323	1
1 à 4 ans.....	7 590	574	7,6
5 à 9 ».....	1 668	140	8,4
10 à 14 ».....	1 226	101	8,2
15 à 19 ».....	2 557	286	11,2
20 à 24 ».....	4 185	735	17,6
25 à 29 ».....	5 128	1 078	21
30 à 34 ».....	5 541	1 167	21,1
35 à 39 ».....	6 099	1 084	17,8
40 à 44 ».....	11 886	1 690	14,2
45 à 49 ».....	18 271	1 985	10,8
50 à 54 ».....	26 443	2 148	8,1
55 à 59 ».....	30 802	1 730	5,6
60 à 64 ».....	38 598	1 576	4,1
65 à 69 ».....	53 064	1 440	2,7
70 à 79 ».....	150 859	2 047	1,4
80 et +.....	122 894	530	0,4
Age inconnu.....	183		
Tous âges.....	520 404	18 634	3,6

N. = Nombre de décès.  
T. = Taux pour 100 000 habitants.

MORTALITE PAR TUBERCULOSE MENINGEE

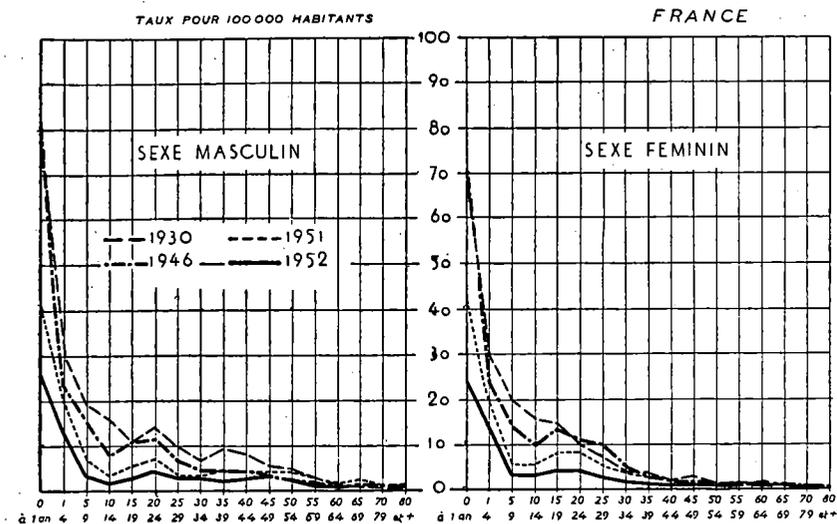


FIG. 4.

MORTALITE GENERALE ET MORTALITE PAR TUBERCULOSE EN FRANCE

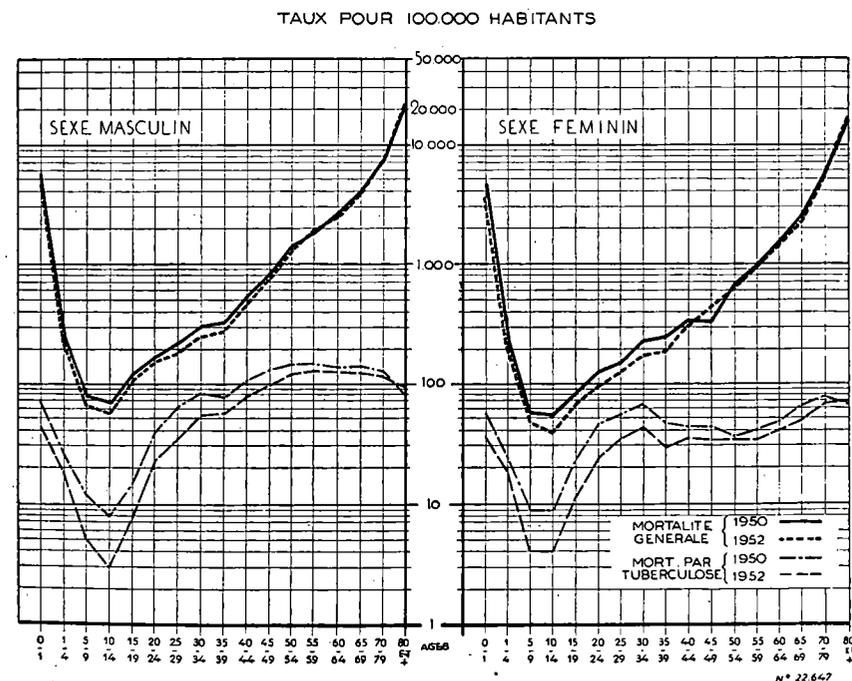


FIG. 5.

culeuse, principalement chez les jeunes sujets, fait que montre bien la figure 4, a entraîné une diminution notable de la mortalité par tuberculose chez les enfants de moins de 5 ans de l'un et l'autre sexe.

Malgré la diminution importante de la mortalité par tuberculose, cette maladie reste cependant une cause non négligeable de mortalité à certains âges, comme le montre la figure 5. Ainsi, 20 % des hommes de 30 à 39 ans et 25 % des femmes de 20 à 29 ans, décédés en 1952, sont morts de tuberculose. Le tableau V indique, suivant l'âge, l'incidence de la tuberculose sur la mortalité générale.

*Travail de la Section de la Tuberculose présenté par*

**A. LOTTE et J. POUSSIER.**

**LA MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE  
PENDANT LES TROIS PREMIERS TRIMESTRES  
DE L'ANNÉE 1953**

Pour l'ensemble des 90 départements, les statistiques des décès par tuberculose dénotent, en 1953, une diminution nette de la mortalité par rapport à l'année précédente. Tout au moins, cette diminution est-elle observée au cours des deux premiers trimestres de l'année puisque les taux pour 100 000 habitants sont de 45 au premier trimestre au lieu de 59 en 1952 et de 35 au deuxième trimestre 1953 au lieu de 49 l'année précédente. Par contre, au troisième trimestre, les taux sont équivalents : 31 pour 100 000.

Ces différences, d'une année à l'autre, en ce qui concerne l'ensemble des décès par tuberculose (toutes localisations), s'observent aussi bien dans le cas des décès par tuberculose de l'appareil respiratoire que dans le cas des décès par autres formes de tuberculose. Mais la diminution est particulièrement remarquable pour le groupe des tuberculoses méningées, et cette diminution s'observe, ici, aussi bien au troisième trimestre qu'aux deux premiers trimestres.

Les statistiques de mortalité tuberculeuse à Paris, au cours des trois premiers trimestres de l'année 1953, dénotent des modifications semblables à celles qui sont observées pour l'ensemble des 90 départements.

MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE EN FRANCE

	1952				1953		
	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.	4 <sup>e</sup> trim.	1 <sup>er</sup> trim.	2 <sup>e</sup> trim.	3 <sup>e</sup> trim.
<b>Pour l'ensemble des départements français.</b>							
<i>Tuberculose toutes formes :</i>							
Nombre de décès.....	6 311	5 225	3 287	3 491	4 823	3 704	3 272
Taux pour 100 000 h. (1).....	59	49	31	33	45	35	31
<i>Tuberculose de l'appareil respiratoire :</i>							
Nombre de décès.....	5 333	4 326	2 636	2 943	4 182	3 072	2 778
Taux pour 100 000 h. (1).....	50	41	25	28	39	29	26
<i>Tuberculose méningée :</i>							
Nombre de décès.....	537	491	340	245	272	305	210
Taux pour 100 000 h. (1).....	5	5	3	2	3	3	2
<i>Autres formes de tuberculose :</i>							
Nombre de décès.....	441	408	311	303	369	327	284
Taux pour 100 000 h. (1).....	4	3	3	3	4	3	2,5
<b>Pour Paris (2).</b>							
<i>Tuberculose toutes formes :</i>							
Nombre de décès.....	391	254	164	243	291	198	174
Taux pour 100 000 h. (1).....	57	37	24	36	43	29	26
<i>Tuberculose de l'appareil respiratoire :</i>							
Nombre de décès.....	331	214	132	170	262	167	146
Taux pour 100 000 h. (1).....	49	31	19	25	39	25	21
<i>Autres formes de tuberculose :</i>							
Nombre de décès.....	60	40	32	73	29	31	28
Taux pour 100 000 h. (1).....	8	6	5	11	4,5	4,5	4,5

(1) Les taux pour 100 000 habitants sont calculés sur la base annuelle.

(2) Pour Paris, il s'agit uniquement des sujets domiciliés à Paris et décédés dans la Seine.

## MORTALITÉ PAR TUBERCULOSE

Variations observées de 1952 à 1953 (% de diminution ou d'augmentation).

	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>e</sup> trimestre	3 <sup>e</sup> trimestre
<i>France :</i>			
Tuberculoses toutes formes.....	- 24	- 29	=
Tuberculose de l'appareil respi- ratoire .....	- 22	- 29	+ 4
Tuberculose méningée .....	- 51	- 41	- 38
Autres formes de tuberculose...	- 10	- 9	- 5
<i>Paris :</i>			
Tuberculoses toutes formes.....	- 25	- 22	+ 6
Tuberculose de l'appareil respi- ratoire .....	- 21	- 21	+ 10
Autres formes de tuberculose...	- 6	- 25	- 10

## CANCER

### ACTIVITÉ GÉNÉRALE DES CENTRES ANTICANCÉREUX EN 1951-1952

---

Nous avons déjà publié quelques résultats portant sur l'activité des Centres anticancéreux pour l'année 1951; les tableaux ci-dessous achèvent la documentation de l'année 1951 et donnent les renseignements administratifs pour l'année 1952.

Peu de changements ont été apportés à la présentation des chiffres concernant l'activité générale de chaque Centre; par contre, nous donnons pour la première fois le relevé ayant trait au nombre de cas de cancers de chaque localisation, observés parmi les malades qui ont été examinés pour la première fois dans les Centres anticancéreux pendant l'année 1951; ces différents renseignements sont groupés en deux grandes catégories :

1° Les malades atteints de lésion maligne et n'ayant reçu aucun traitement avant leur première visite au Centre.

2° Les malades atteints de lésion maligne, mais ayant déjà subi un traitement avant de venir se faire examiner au Centre.

Ces deux catégories sont subdivisées, d'une part, selon l'âge, en trois groupes principaux : moins de 15 ans, de 15 ans à 29 ans, et 30 ans et plus; d'autre part, selon que le traitement a ou non été effectué au Centre. Ces renseignements étant donnés par sexes séparés.

Nous donnons ces documents sans autre commentaire, car il est nécessaire d'attendre un certain temps pour pouvoir donner un sens aux différents phénomènes qui peuvent être observés ou calculés à partir de ces tableaux.

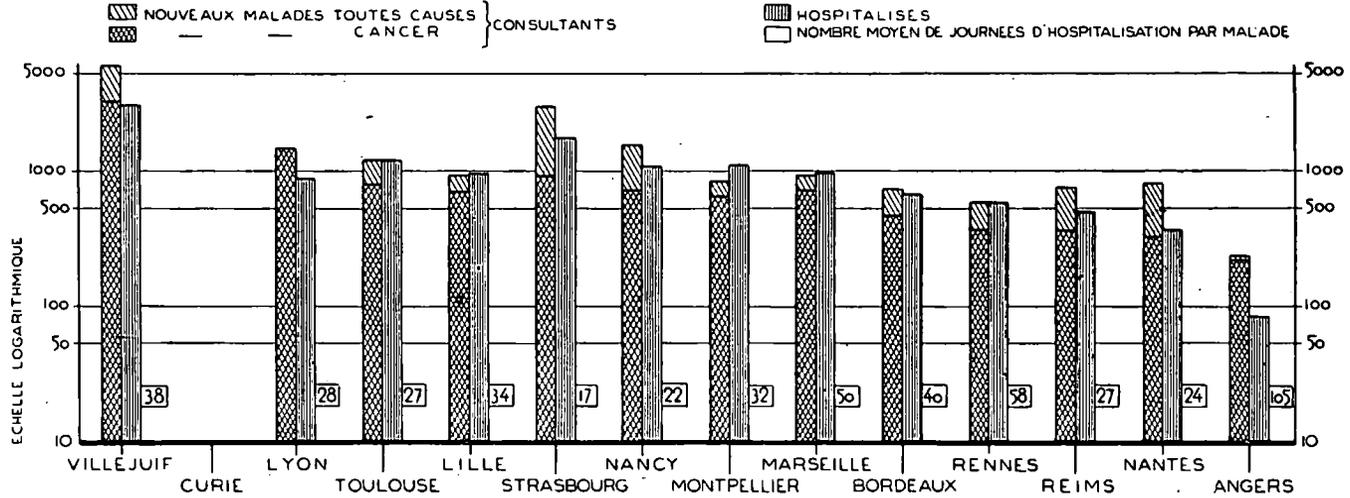
*Travail de la Section du Cancer présenté par*

**P. F. DENOIX.**

# CANCER

## ACTIVITE DES CENTRES ANTICANCEREUX

### ANNEE 1951



N° 23 308

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DU

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {	0 à 14 ans...		1															
	15 à 29 ans...		5	1	55	8	6		2	2	2		2	1	3			
	30 et + .....		1						1	2	1						6	
	Age inconnu...																	
<b>Total .....</b>		6	1	55	9	6		3	2	3		2	1	3			6	
Surveillance .....				1	1									1				
Trait. complémentaire.		5	1	11	2	2		1		1		2	1				6	
Traité(s) { récidives		1		2		1												
ou																		
Non traités métastases.				2				1	1	1				2				
Perdus de vue avt trait.				1														
Refus de traitement...				1														
Intraitables .....				33	5			1	1	1								
Traitement interrompu.				1		1												
Traité(s) ailleurs .....				3	1	2												
<b>Total général....</b>		7		64		6		5		3		3		3			6	

PHARYNX. 145-146-147-148

Malades traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
0 à 14 ans...																								
15 à 29 ans...																								
30 et + .....		3	1							2				4		1	1	1		1				
Age inconnu...																								
<b>Total .....</b>		3	1							2				4		1	1	1		1				96
Surveillance .....										1														3
Trait. complémentaire.		1	1											2		1	1	1		1				34
Traité(s) { récidives		1											1											6
ou																								2
Non traités métastases.										1														6
Perdus de vue avt trait.																								2
Refus de traitement...																								1
Intraitables .....		1																						36
Traitement interrompu.														1										3
Traité(s) ailleurs .....																								5
<b>Total général....</b>		4								2				4		2		1		1				111

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DES ORGANES

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy.		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
0 à 14 ans...				1															
15 à 29 ans...		4	5	33	20	2		5	4	5	5	1	1	17	6	7	4	4	1
30 et + .....									2										
Age inconnu...																			
<b>Total .....</b>		4	5	33	21	2		5	7	5	5	1	1	17	6	7	4	4	1
Surveillance .....				2				2	1	2				9	2	1		1	
Trait. complémentaire.		3		4	2	2		1	1	1	1	1	1			1		2	
Traité(s) { récidives		1	4	2	5				3	1	1			1				1	
ou																			
Non traités métastases.				1					1		1			4	3	3	2		1
Perdus de vue avt trait.				2															
Refus de traitement...				1	1														
Intraitables .....			1	20	9			2	2	1	2			3	1	3	1		
Traitement interrompu.																			
Traité(s) ailleurs .....				1	4														
<b>Total général....</b>		9		54		2		12		10		2		23		11		5	

DIGESTIFS ET DU PÉRITOINE. 150 à 159

Malades traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
0 à 14 ans...																									
15 à 29 ans...																									
30 et + .....		8	7					1		2	2	2	2	1	7		3	11	5				1		1
Age inconnu...																									
<b>Total .....</b>		8	7					1		2	2	3	2	1	7		3	11	5				1		104
Surveillance .....		1													1										20
Trait. complémentaire.		6						1						1	1										29
Traité(s) { récidives		1	2												3										11
ou																									22
Non traités métastases.												3	2				2								11
Perdus de vue avt trait.																									12
Refus de traitement...																									1
Intraitables .....															1										29
Traitement interrompu.															1										1
Traité(s) ailleurs .....																									1
<b>Total général....</b>		15						1		4		5		8		3		16				1			181

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DES CAVITÉS BUCCALES, DE

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {																			
0 à 14 ans...																			
15 à 29 ans...																			
30 et +.....	26	6	22	7	2		3	1	1	1				1	4	1	6	5	2
Age inconnu...	1								1										
<b>Total</b> .....	27	6	22	7	2		3	2	10	3		1	4	1	6		5	2	
Surveillance .....																			
Trait. complémentaire.	20	3	7	3	2		1	1	5			1	3	1			5	2	
Traités {																			
récidives	6	3	1				1	1	1										
ou																			
Non traités (métastases.																			
Perdus de vue avt trait.			1	2			1		2	1					5				
Refus de traitement...																			
Intraitables .....	1		9	1									1						
Traitement interrompu.																			
Traités ailleurs .....																			
<b>Total général</b> ....	33		29		2		5		13		1		5		6		7		

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																		
0 à 14 ans...																		
15 à 29 ans...		1		9						1					1			
30 et +.....	3	51		178		16	1	32	4	51		2	1	19	1	32		40
Age inconnu...							5	1	1									
<b>Total</b> .....	3	52		187		16	1	37	5	53		2	1	19	1	33		40
Surveillance .....																		
Trait. complémentaire.	1	27		48		5		10	2	23		2		1		5		29
Traités {																		
récidives	2	24		32		9	1	10	1	11					1	12		8
ou																		
Non traités (métastases.																		
Perdus de vue avt trait.			4				9		5			1	14		10			1
Refus de traitement...																		
Intraitables .....		1		37		1		1					1		1			
Traitement interrompu.																		
Traités ailleurs .....																		
<b>Total général</b> ....	55		187		16		38		58		2		20		34		40	

L'OREILLE MOYENNE, DES SINUS ET DU PHARYNX. 160-161 Malades traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {																									
0 à 14 ans...																									
15 à 29 ans...																									
30 et +.....	3	1									4		2				9	1					1	2	
Age inconnu...																								2	
<b>Total</b> .....	3	1									4		2				9	1					97	24	
Surveillance .....																									
Trait. complémentaire.	3	1									1		1				5	1					10	4	
Traités {																									
récidives											2						4						12	5	
ou																									
Non traités (métastases.																									
Perdus de vue avt trait.													1										10	1	
Refus de traitement...																									
Intraitables .....													1										12	1	
Traitement interrompu.																									
Traités ailleurs .....																									
<b>Total général</b> ....	4										4		2				10						121		

DU SEIN. 170

Malades traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																								
0 à 14 ans...																								
15 à 29 ans...											1						2							15
30 et +.....	22					1		5		5	1	13	3	29	8	1	38		5		6		15	553
Age inconnu...																							1	6
<b>Total</b> .....	22					1		5		5	1	14	3	29	8	1	40		5		6		16	574
Surveillance .....																								
Trait. complémentaire.	16					1		3		4		3					1	12		3			1	67
Traités {																								
récidives	6							2				1	13		2	1	12		1		6		5	206
ou																								
Non traités (métastases.																								
Perdus de vue avt trait.											1	10											2	52
Refus de traitement...																								
Intraitables .....													1				1						1	3
Traitement interrompu.																								
Traités ailleurs .....																								
<b>Total général</b> ....	22					1		5		5		15		32		8		41		5		6		590

Activité des Centres (Année 1951).

Malades traités antérieurement.

## TUMEURS MALIGNES DU COL DE L'UTÉRUS. 171

Centres →	Curie	Villejuif	Tenon	Lille	Lyon	Bordeaux	Toulouse	Marseille	Nancy	Montpellier	Rennes	Reims	Caen	Angers	Nantes	Necker	Salpêtrière	Strasbourg	Hôtel-Dieu	Broca	Total	
	Ages {	0 à 14 ans...	1	3	—	1	—	1	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	15 à 29 ans...	24	92	15	15	17	8	8	14	20	7	2	6	5	4	19	16	36	5	1	—	314
	30 et +.....	—	—	1	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5
	Age inconnu...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	<b>Total .....</b>	<b>25</b>	<b>95</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>36</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>329</b>
Surveillance .....	—	5	—	—	5	1	3	4	1	—	—	—	—	3	2	—	—	—	—	—	—	24
Traitement compl. fait..	12	21	7	1	5	6	—	1	16	5	—	—	5	1	1	7	10	29	4	—	—	131
Traités {	11	18	5	8	3	—	—	3	6	2	—	1	1	—	5	5	7	—	—	1	—	76
ou	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Non traités (métastases.	—	3	—	6	5	—	6	5	—	—	—	1	—	—	1	1	1	—	—	—	—	29
Perdus de vue avt trait.	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Refus de traitement...	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	2
Intraitables .....	—	30	2	4	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	43
Traitement interrompu.	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	3
Traités ailleurs .....	2	14	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19
	<b>Total général....</b>	<b>25</b>	<b>95</b>	<b>16</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>36</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>329</b>

Activité des Centres (Année 1951).

Malades traités antérieurement.

## AUTRES TUMEURS MALIGNES DE L'APPAREIL GÉNITAL FÉMININ. 172 à 176

Centres →	Curie	Villejuif	Tenon	Lille	Lyon	Bordeaux	Toulouse	Marseille	Nancy	Montpellier	Rennes	Reims	Caen	Angers	Nantes	Necker	Salpêtrière	Strasbourg	Hôtel-Dieu	Broca	Total	
	Ages {	0 à 14 ans...	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	15 à 29 ans...	1	2	—	—	1	2	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	2	—	—	—	9
	30 et +.....	13	47	5	8	17	4	7	9	10	4	1	—	2	5	10	5	11	—	—	2	160
	Age inconnu...	—	—	—	2	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
	<b>Total .....</b>	<b>14</b>	<b>52</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>175</b>
Surveillance .....	—	1	—	2	2	—	3	1	—	—	—	—	—	1	3	—	—	—	—	—	—	13
Traitement compl. fait..	4	13	2	2	9	4	—	2	8	4	—	—	1	—	3	7	2	9	—	—	—	69
Traités {	8	14	2	2	6	—	—	—	2	—	—	1	—	—	—	—	1	4	—	—	—	40
ou	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Non traités (métastases.	—	—	—	2	2	—	4	5	—	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	15
Perdus de vue avt trait.	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Intraitables .....	—	17	1	2	—	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	24
Traitement interrompu.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3
Traités ailleurs .....	2	6	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	—	—	—	—	9
	<b>Total général....</b>	<b>14</b>	<b>52</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>13</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>175</b>

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Ages	0 à 14 ans...		-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-
	15 à 29 ans...		1	2	2	1	1	1	1	1	3	10	5	5	7	6	9	12	7	3
	30 et + .....		13	21	55	33	1	1	11	11	3	10	5	5	7	6	9	12	7	3
	Age inconnu...		-	-	-	-	-	-	5	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total .....</b>		<b>13</b>	<b>22</b>	<b>57</b>	<b>33</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>17</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	
Surveillance .....		-	-	4	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	2	1	-	
Traitement complét. fait..		1	7	18	7	-	-	2	-	1	2	4	3	2	-	2	2	5	2	
Traité(s) { récidives		12	15	26	12	1	-	2	3	1	3	-	2	-	-	1	1	1	1	
ou		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Non traité(s) métastases.		-	-	1	-	-	-	10	10	3	5	-	-	8	4	8	7	-	-	
Perdus de vue avt trait.		-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Refus de traitement...		-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Intraitables .....		-	-	6	10	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Traitement interrompu.		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Traité(s) ailleurs .....		-	-	2	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	
Traité(s) .....		-	-	44	19	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total général....</b>		<b>35</b>	<b>90</b>	<b>2</b>	<b>30</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>21</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>35</b>	<b>304</b>							

DE LA PEAU. 190-191

Malades traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Ages	0 à 14 ans...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2
	15 à 29 ans...		1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	4	4
	30 et + .....		3	9	-	-	-	-	1	-	1	-	6	6	7	6	-	-	19	14	1	-	1	-	147	140
	Age inconnu...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	-
<b>Total .....</b>		<b>3</b>	<b>10</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>158</b>	<b>146</b>	
Surveillance .....		1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	2	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10	8	
Traitement complét. fait..		2	6	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	7	4	-	-	10	7	-	-	-	-	50	44	
Traité(s) { récidives		4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	8	9	1	-	-	-	52	52	
ou		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Non traité(s) métastases.		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	1	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	35	27	
Perdus de vue avt trait.		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
Refus de traitement...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	
Intraitables .....		-	-	6	10	-	-	2	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	11	
Traitement interrompu.		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Traité(s) ailleurs .....		-	-	2	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	2	
Traité(s) .....		-	-	44	19	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	44	19	
<b>Total .....</b>		<b>13</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>304</b>										

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DU SYSTÈME

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Ages	0 à 14 ans...		5	1	2	3	-	-	1	1	1	-	-	-	1	2	-	-	-	-
	15 à 29 ans...		1	2	3	3	-	-	4	1	1	-	-	-	3	1	11	3	1	1
	30 et + .....		9	2	3	3	-	-	7	2	1	-	-	-	3	1	11	3	1	1
	Age inconnu...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total .....</b>		<b>15</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>11</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
Surveillance .....		-	-	-	-	-	-	2	2	-	1	-	-	3	1	9	1	-	-	
Traitement complét. fait..		15	5	1	4	-	-	6	2	1	-	-	-	1	1	1	1	1	1	
Traité(s) { récidives		-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
ou		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Non traité(s) métastases.		-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	4	2	-	-	
Perdus de vue avt trait.		-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Refus de traitement...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Intraitables .....		-	-	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Traitement interrompu.		-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Traité(s) ailleurs .....		-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Traité(s) .....		-	-	1	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total général....</b>		<b>20</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>15</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>99</b>								

NERVEUX CENTRAL ET DE L'ŒIL. 192-193

Malades traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Ages	0 à 14 ans...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	10
	15 à 29 ans...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	1	-	-	-	1	2	-	-	-	-	8	4
	30 et + .....		5	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	3	1	-	-	-	1	2	-	-	-	-	46	18
	Age inconnu...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total .....</b>		<b>5</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>67</b>	<b>32</b>								
Surveillance .....		3	2	-	-	-	-	-	-	-	-	3	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17	9	
Traitement complét. fait..		2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	1	-	-	-	-	30	15	
Traité(s) { récidives		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	6	3	
ou		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Non traité(s) métastases.		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8	3	
Perdus de vue avt trait.		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	-	
Refus de traitement...		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Intraitables .....		-	-	1	2	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2	
Traitement interrompu.		-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	
Traité(s) ailleurs .....		-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	
Traité(s) .....		-	-	1	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	4	
<b>Total .....</b>		<b>7</b>	<b>-</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>99</b>										

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DU SYSTÈME LYMPHATIQUE

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Ages {	0 à 14 ans...	—	—	2	1	—	—	—	—	3	1	—	—	—	—	—	—	—	—	
	15 à 29 ans...	—	2	1	1	1	—	—	—	2	3	1	—	2	2	—	—	1	—	
	30 et +.....	3	2	14	4	1	1	1	1	12	3	1	—	3	1	4	1	1	2	
	Age inconnu...	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
<b>Total .....</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>		
Surveillance .....	—	—	—	—	—	—	—	1	5	1	—	—	1	1	—	—	—	—		
Traitement complet fait..	1	1	5	4	1	—	—	—	8	3	1	—	—	—	—	—	1	2		
Traités {	2	2	1	1	1	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	
ou																				
Non traités métastases.	—	1	—	—	—	—	—	1	2	2	—	—	3	1	3	1	—	—	—	—
Perdus de vue avant trait.	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intraitables .....	—	—	9	1	—	—	—	—	1	1	1	—	1	1	—	—	—	—	—	—
Traitement interrompu.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Traités ailleurs .....	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Traités .....	—	—	6	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total général....</b>	<b>7</b>	<b>—</b>	<b>23</b>	<b>—</b>	<b>3</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>25</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>8</b>	<b>—</b>	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>4</b>	<b>—</b>		

ET MALADIE DE HODGKIN. 198-200-201-202

Malades traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	4	1	—	—	2	—	—	—	—	—	12	3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	—	—	—	—	9	11
2	2	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	2	1	—	2	5	1	1	—	—	—	52	21
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
2	2	—	—	—	—	—	—	—	2	—	1	—	6	2	—	2	8	3	1	—	—	—	74	35
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	3
—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1	—	—	8	2	—	—	—	—	29	15
1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—	1	1	—	—	—	—	10	8
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	5
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	3
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	6	5
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>4</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>109</b>	<b>—</b>	

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																		
0 à 14 ans...	—																	
15 à 29 ans...	—																	
30 et +.....	20	4	35	1	2	1	17	3	24	2	4	—	17	3	19	1	13	2
Total .....	20	4	35	1	2	1	17	3	24	2	4	—	17	3	19	1	13	2
Perdus de vue.....	—																	
Refus de traitement...	—																	
Incurables .....	—																	
Malades traités.....	20	4	34	1	2	1	17	3	23	2	4	—	16	3	19	1	12	2
Total général....	24	8	69	2	4	2	34	6	47	4	8	—	33	6	38	2	25	4

DE LA LÈVRE. 140

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {																									
0 à 14 ans...	—																								
15 à 29 ans...	—																								
30 et +.....	27	3	1	6	6	8	1	—	—	1	—	7	3	—	—	1	—	12	3	—	—	—	—	1	—
Total .....	27	3	7	6	8	1	—	—	1	—	7	3	—	—	1	—	12	3	—	—	—	—	213	33	
Perdus de vue.....	—																								
Refus de traitement...	—																								
Incurables .....	—																								
Malades traités.....	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	—	
Total général....	26	3	7	6	8	1	—	—	1	—	6	3	—	—	1	—	12	3	—	—	—	—	208	33	
Total .....	30	13	14	12	16	2	—	—	2	—	13	6	—	—	2	—	24	6	—	—	—	—	247	33	

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																		
0 à 14 ans...	—																	
15 à 29 ans...	2	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30 et +.....	39	8	54	7	5	2	12	1	44	3	13	5	21	2	16	—	11	—
Total .....	41	8	55	8	5	2	12	1	44	3	13	5	21	2	16	—	11	—
Perdus de vue.....	—																	
Refus de traitement...	—																	
Incurables .....	—																	
Malades traités.....	41	8	43	46	5	2	12	1	37	3	12	5	20	1	16	—	11	—
Total général....	49	16	98	54	10	4	24	2	81	6	25	10	41	3	32	—	22	—

DE LA LANGUE. 141

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																								
0 à 14 ans...	—																							
15 à 29 ans...	—																							
30 et +.....	13	—	6	2	5	1	1	—	3	2	9	1	1	—	2	—	7	1	1	—	—	—	4	1
Total .....	13	—	6	2	5	1	1	—	3	2	9	1	1	—	2	—	8	1	1	—	—	—	263	35
Perdus de vue.....	—																							
Refus de traitement...	—																							
Incurables .....	—																							
Malades traités.....	13	—	6	2	5	1	1	—	2	2	8	1	1	—	2	—	8	1	1	—	—	—	244	33
Total général....	13	—	8	4	6	2	2	—	5	4	17	2	2	—	4	—	16	2	2	—	—	—	303	38



Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DES ORGANES

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																		
0 à 14 ans...	1	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 à 29 ans...	27	16	63	27	39	6	18	2	87	18	13	12	68	21	8	9	25	9
30 et +.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Total .....</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>63</b>	<b>28</b>	<b>40</b>	<b>6</b>	<b>18</b>	<b>2</b>	<b>87</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>13</b>	<b>68</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>25</b>	<b>9</b>
Perdus de vue.....	1	—	12	12	5	1	1	—	6	1	2	3	7	6	2	1	6	1
Refus de traitement...	—	—	2	1	2	—	—	—	2	—	—	2	—	—	—	2	—	—
Incurables .....	—	—	1	—	—	—	—	—	1	1	—	—	2	—	—	—	—	—
Malades traités.....	27	16	48	15	33	5	17	2	78	16	11	8	61	14	6	6	19	8
<b>Total général....</b>	<b>44</b>	<b>91</b>	<b>46</b>	<b>20</b>	<b>105</b>	<b>26</b>	<b>90</b>	<b>17</b>	<b>34</b>									

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DES CAVITÉS NASALES DE L'OREILLE

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																		
0 à 14 ans...	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
15 à 29 ans...	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
30 et +.....	45	5	87	6	21	2	17	1	24	5	19	1	29	1	30	2	27	6
<b>Total .....</b>	<b>45</b>	<b>7</b>	<b>87</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>30</b>	<b>2</b>	<b>27</b>	<b>6</b>
Perdus de vue.....	—	—	19	2	—	—	—	—	2	1	1	1	1	—	3	—	1	—
Refus de traitement...	—	—	4	—	2	—	—	—	—	—	1	—	1	—	1	—	—	—
Incurables .....	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Malades traités.....	45	7	64	4	19	1	17	2	22	4	17	—	27	1	26	2	26	6
<b>Total général....</b>	<b>52</b>	<b>93</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>32</b>	<b>33</b>									

DIGESTIFS ET DU PÉRITOINE. 150 à 159

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
51	6	1	2	15	8	1	—	10	9	5	2	15	21	—	1	—	28	10	1	—	1	5	476	184
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
53	7	1	2	15	8	1	—	10	9	5	2	15	22	1	1	—	29	10	1	—	1	5	482	189
1	1	—	—	2	1	—	—	—	1	1	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
2	—	—	—	—	—	—	—	—	1	2	—	2	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
50	6	1	2	13	7	1	—	8	6	3	2	13	20	1	1	—	29	10	1	—	1	5	421	149
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
60	3	23	1	19	7	37	2	39	1	6	671													

MOYENNE, DES SINUS ET DU LARYNX. 160-161

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39	6	9	1	9	2	3	—	5	1	2	—	6	2	—	—	31	4	2	2	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
39	6	10	1	9	2	3	—	5	1	2	—	6	2	—	—	33	4	2	2	—	—	—	—	
1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
38	5	10	1	9	2	3	—	5	—	2	—	3	2	—	—	33	4	2	2	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
45	11	11	3	6	2	8	—	37	4	—	—	458												



Centres →	Curie	Villejuif	Tenon	Lille	Lyon	Bordeaux	Toulouse	Marseille	Nancy	Montpellier	Rennes	Reims	Caen	Angers	Nantes	Necker	Salpêtrière	Strasbourg	Hôtel-Dieu	Broca	Total	
Ages {																						
0 à 14 ans...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	31
15 à 29 ans...	4	7	1	4	2	—	2	—	2	1	—	—	1	—	—	—	5	1	1	—	—	1317
30 et +.....	179	202	69	86	91	57	67	50	91	67	23	46	15	14	28	42	51	69	32	38	—	
<b>Total .....</b>	<b>183</b>	<b>209</b>	<b>70</b>	<b>90</b>	<b>93</b>	<b>57</b>	<b>69</b>	<b>50</b>	<b>93</b>	<b>68</b>	<b>23</b>	<b>46</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>28</b>	<b>42</b>	<b>56</b>	<b>70</b>	<b>33</b>	<b>38</b>	<b>1348</b>	
Perdus de vue.....	—	26	3	2	13	1	2	1	—	4	—	1	—	—	2	1	3	—	1	1	61	
Refus de traitement...	—	2	1	—	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	4	4	1	—	3	1	19	
Incurables.....	—	—	—	—	1	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	
Malades traités.....	183	181	66	88	79	55	65	49	93	63	23	45	16	10	22	40	52	70	29	36	1265	
<b>Total général....</b>	<b>183</b>	<b>209</b>	<b>70</b>	<b>90</b>	<b>93</b>	<b>57</b>	<b>69</b>	<b>50</b>	<b>93</b>	<b>68</b>	<b>23</b>	<b>46</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>28</b>	<b>42</b>	<b>56</b>	<b>70</b>	<b>33</b>	<b>38</b>	<b>1348</b>	

Centres →	Curie	Villejuif	Tenon	Lille	Lyon	Bordeaux	Toulouse	Marseille	Nancy	Montpellier	Rennes	Reims	Caen	Angers	Nantes	Necker	Salpêtrière	Strasbourg	Hôtel-Dieu	Broca	Total	
Ages {																						
0 à 14 ans...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
15 à 29 ans...	43	35	16	10	25	9	13	15	30	19	4	5	4	4	7	10	26	31	4	13	323	
30 et +.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6
<b>Total .....</b>	<b>43</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>28</b>	<b>31</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>330</b>	
Perdus de vue.....	1	9	1	—	6	—	4	—	1	1	—	—	—	—	—	1	—	1	—	—	25	
Refus de traitement...	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	5	—	5	—	—	—	13	
Incurables.....	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	
Malades traités.....	41	25	15	10	19	8	11	15	29	19	4	5	4	4	2	9	23	30	4	13	290	
<b>Total général....</b>	<b>43</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>25</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>28</b>	<b>31</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>330</b>	

Centres →	Curie	Villejuif	Tenon	Lille	Lyon	Bordeaux	Toulouse	Marseille	Nancy	Montpellier	Rennes	Reims	Caen	Angers	Nantes	Necker	Salpêtrière	Strasbourg	Hôtel-Dieu	Broca	Total	
Ages {																						
0 à 14 ans...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1
15 à 29 ans...	1	1	—	—	1	1	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	7
30 et +.....	8	9	4	2	5	2	3	4	5	7	2	5	—	1	1	19	2	7	1	—	87	
<b>Total .....</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>95</b>	
Perdus de vue.....	—	4	—	1	3	—	—	—	—	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	11	
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Incurables.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Malades traités.....	9	6	4	1	3	3	3	4	7	6	2	3	—	1	3	19	2	7	1	—	84	
<b>Total général....</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>95</b>	



Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DU SYSTÈME NERVEUX

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {	0 à 14 ans...	2	2	4	1	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1
	15 à 29 ans...	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	30 et +.....	—	—	1	—	—	—	2	1	—	—	—	—	2	1	—	—	3	1
<b>Total .....</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	
Perdus de vue.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Incurables .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Malades traités.....	2	2	5	1	—	—	4	2	—	—	—	—	2	—	1	—	5	2	
<b>Total général....</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DES

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {	0 à 14 ans...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	15 à 29 ans...	1	1	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	30 et +.....	2	—	3	8	—	—	1	1	3	6	—	—	1	1	—	—	—	2
<b>Total .....</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>9</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	
Perdus de vue.....	—	—	—	1	—	—	—	—	1	4	—	—	—	—	1	—	—	—	
Refus de traitement...	—	—	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	
Incurables .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Malades traités.....	3	1	3	6	—	—	1	1	2	2	—	—	1	—	—	—	—	2	
<b>Total général....</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	

CENTRAL ET DE L'ŒIL. 192-193

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {	0 à 14 ans...	—	1	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	4	4	1	1	2	—	—	—	—	—	17	11
	15 à 29 ans...	1	1	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	1	—	—	—	—	—	3	5
	30 et +.....	3	1	7	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	6	6	8	5	—	—	—	—	32	17
<b>Total .....</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>52</b>	<b>33</b>								
Perdus de vue.....	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	3	—	—	—	—	—	—	1	3	
Incurables .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Malades traités.....	4	2	7	5	—	—	—	—	—	—	—	—	4	3	6	5	11	5	—	—	—	—	51	27	
<b>Total général....</b>	<b>7</b>	<b>12</b>	<b>—</b>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>75</b>	<b>33</b>										

GLANDES ENDOCRINES. 194-195

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {	0 à 14 ans...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	15 à 29 ans...	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	3	6
	30 et +.....	—	6	2	1	—	—	—	—	—	1	—	1	2	1	—	—	1	5	—	—	—	—	16	35
<b>Total .....</b>	<b>—</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>19</b>	<b>41</b>	
Perdus de vue.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	6	
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	3	
Incurables .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Malades traités.....	8	1	1	—	—	—	—	—	—	1	—	—	2	2	—	—	2	6	—	—	—	—	15	32	
<b>Total général....</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>—</b>	<b>8</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>60</b>	<b>33</b>	

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DES OS ET DU

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																		
0 à 14 ans...	1	—	2	4	1	—	—	—	2	—	1	1	—	—	—	—	—	—
15 à 29 ans...	—	—	3	1	—	—	2	1	2	2	3	—	1	—	—	1	—	—
30 et +.....	2	1	4	11	3	1	1	1	9	5	2	1	7	2	4	2	1	4
<b>Total .....</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
Perdus de vue.....	—	—	2	3	1	—	1	—	2	2	3	—	—	—	—	1	—	—
Refus de traitement...	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—
Incurables .....	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	—
Malades traités.....	3	1	7	13	2	1	2	2	10	4	3	2	8	2	1	2	1	4
<b>Total général....</b>	<b>4</b>		<b>25</b>		<b>5</b>		<b>5</b>		<b>20</b>		<b>8</b>		<b>10</b>		<b>7</b>		<b>5</b>	

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS MALIGNES DU SYSTÈME LYMPHATIQUE

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																		
0 à 14 ans...	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—
15 à 29 ans...	—	—	2	2	4	—	—	—	4	3	2	—	2	1	1	1	3	4
30 et +.....	12	2	14	8	6	4	5	1	14	6	10	2	6	4	8	3	26	6
<b>Total .....</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>10</b>
Perdus de vue.....	—	—	2	2	—	—	1	—	3	1	1	—	2	1	2	2	1	—
Refus de traitement...	—	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Incurables .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Malades traités.....	12	2	13	9	10	4	3	2	15	8	12	2	6	4	7	3	29	10
<b>Total général....</b>	<b>14</b>		<b>27</b>		<b>14</b>		<b>7</b>		<b>27</b>		<b>15</b>		<b>13</b>		<b>14</b>		<b>40</b>	

TISSU CONJONCTIF. 196-197-203

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total		
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
Ages {																									
0 à 14 ans...	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	1	2	—	—	—	—	—	—	11	7
15 à 29 ans...	2	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	1	1	—	1	—	—	—	—	15	9	
30 et +.....	6	6	1	2	1	—	—	1	2	—	—	1	1	1	1	5	3	—	—	—	—	1	51	44	
<b>Total .....</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>			<b>1</b>	<b>2</b>			<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>4</b>			<b>1</b>	<b>77</b>	<b>60</b>		
Perdus de vue.....	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	7	
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	4	1	
Incurables .....	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	1	
Malades traités.....	7	8	1	2	1	—	—	1	2	—	—	2	1	2	1	3	2	7	4	—	—	1	62	51	
<b>Total général....</b>	<b>17</b>		<b>3</b>		<b>1</b>		<b>3</b>				<b>3</b>		<b>3</b>		<b>6</b>		<b>11</b>				<b>1</b>	<b>137</b>			

ET MALADIE DE HODGKIN. 198-200-201-202

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Ages {																								
0 à 14 ans...	2	1	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—	2	—	—	—	2	—	—	—	—	—	10	7
15 à 29 ans...	3	1	1	—	1	—	—	—	1	—	—	1	1	2	—	8	2	—	—	—	—	—	33	15
30 et +.....	20	6	6	1	1	2	1	—	4	3	3	1	5	5	2	3	15	7	—	—	—	—	158	64
<b>Total .....</b>	<b>25</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>		<b>5</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>25</b>	<b>9</b>				<b>201</b>	<b>86</b>	
Perdus de vue.....	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	15	6
Refus de traitement...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—	4	3
Incurables .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Malades traités.....	23	8	8	1	3	2	1	—	5	3	2	2	7	6	2	2	24	9	—	—	—	—	182	77
<b>Total général....</b>	<b>33</b>		<b>9</b>		<b>5</b>		<b>1</b>		<b>8</b>		<b>6</b>		<b>15</b>		<b>5</b>		<b>34</b>					<b>287</b>		

Activité des Centres (Année 1951).

LEUCÉMIES ET

Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy				
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
Ages {	0 à 14 ans...		1		1		1		1		1		1		1		1		1		
	15 à 29 ans...		2		3		4		4		4		2		2		2		2		
	30 et +.....		1		2		3		1		1		2		3		1		3		
Total .....		1		2		3		2		4		2		3		2		8		3	
Perdus de vue.....		-		-		-		-		-		-		2		-		-		-	
Refus de traitement...		-		-		1		-		-		1		-		-		-		-	
Incurables .....		1		3		3		2		4		1		3		2		8		3	
Malades traités.....		1		2		3		2		4		1		3		2		8		3	
Total général....		2		5		7		2		5		2		6		3		11		3	

ALÉUCÉMIES. 204

Malades non traités antérieurement.

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Ages {	0 à 14 ans...		1		1		1		1		1		27		14		-		-		-		-		27	
	15 à 29 ans...		3		1		3		1		3		1		2		-		1		-		-		5	
	30 et +.....		4		1		3		2		-		3		3		-		7		5		-		40	
Total .....		4		1		3		2		-		3		28		19		8		5		-		72		
Perdus de vue.....		-		-		-		-		-		4		2		-		1		-		-		5		
Refus de traitement...		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		-		1		
Incurables .....		4		1		3		1		-		3		24		17		7		5		-		66		
Malades traités.....		4		1		3		2		-		3		24		17		7		5		-		66		
Total général....		8		2		3		3		-		5		47		-		13		-		-		124		

Activité des Centres (Année 1951).

TUMEURS NON SPÉCIFIÉES ET

MYCOSIS FUNGIFORMES. 199-205-239

Malades non traités antérieurement.

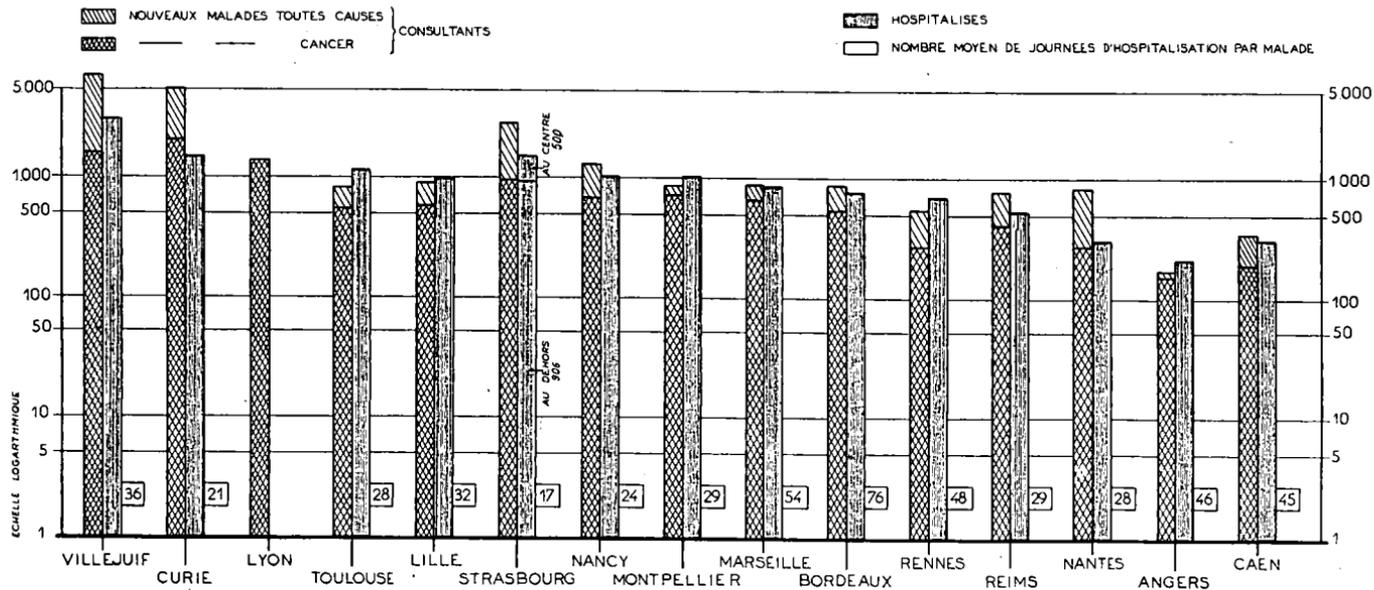
Centres →	Curie		Villejuif		Tenon		Lille		Lyon		Bordeaux		Toulouse		Marseille		Nancy				
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F			
Ages {	0 à 14 ans...		3		-		-		1		-		-		1		-		-		
	15 à 29 ans...		5		4		1		-		2		1		-		4		2		
	30 et +.....		5		9		1		-		2		1		-		4		2		
Total .....		5		9		1		-		1		2		1		1		4		2	
Perdus de vue.....		-		3		2		-		-		-		-		-		-		-	
Refus de traitement...		-		1		-		-		-		-		-		-		-		-	
Incurables .....		5		4		1		-		1		2		1		1		4		2	
Malades traités.....		5		5		1		-		1		2		1		1		4		2	
Total général....		9		16		1		-		3		3		1		1		6		2	

Centres →	Montpellier		Rennes		Reims		Caen		Angers		Nantes		Necker		Salpêtrière		Strasbourg		Hôtel-Dieu		Broca		Total			
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F		
Ages {	0 à 14 ans...		-		-		-		-		-		-		1		1		-		-		-		3	
	15 à 29 ans...		1		-		1		-		4		4		3		3		8		7		-		1	
	30 et +.....		1		-		1		-		-		-		3		4		10		7		-		38	
Total .....		1		-		1		-		-		4		4		3		10		7		-		42		
Perdus de vue.....		-		-		-		-		-		1		2		-		-		-		-		4		
Refus de traitement...		-		-		-		-		-		-		-		3		1		-		-		1		
Incurables .....		1		-		1		-		-		3		2		3		10		6		-		37		
Malades traités.....		1		-		1		-		-		3		2		3		10		6		-		37		
Total général....		3		-		1		-		-		8		-		7		17		-		-		76		

## CANCER

### ACTIVITE DES CENTRES ANTICANCEREUX

#### ANNEE 1952



**TABEAU I**  
**ACTIVITÉ PROPREMENT DITE DES CENTRES ANTICANCÉREUX**  
 (Année 1952.)

Centres	Nombre de nouveaux malades (1) reconnus atteints de lésion maligne	Nombre de nouveaux malades (1) ne présentant pas de lésion maligne	Total des colonnes 1 + 2	Nombre de malades hospitalisés	Nombre de journées d'hospitalisation	Moyenne colonnes 5 : 4 en jours
	1	2	3	4	5	6
Angers .....	156	15	171	215	9 890	46
Bordeaux .....	539	314	853	735	27 751	76
Caen .....	200	156	356	311	14 237	45
Lille .....	595	293	898	995	32 703	32
Lyon .....	—	—	1 321	—	—	—
Marseille .....	654	229	883	839	45 935	54
Montpellier .....	711	152	863	1 015	30 190	29
Nancy .....	683	589	1 272	1 017	25 171	24
Nantes .....	288	521	809	307	8 596	28
Reims .....	407	357	764	528	15 298	29
Rennes .....	276	278	554	690	33 762	48
Strasbourg ..	984	1 891	2 875	Au centre 500	Au centre 9 255	17
				En dehors 906	En dehors 15 988	
Toulouse .....	551	254	805	1 125	31 633	28
Villejuif .....	1 580	5 291	6 871	2 957	107 762	36
Curie .....	2 035	3 003	5 038	1 442	30 135	20 à 21

(1) On a compris sous le titre « nouveau malade » tout malade vu pour la première fois au cours de l'année, qu'il ait été hospitalisé ou non.

**TABEAU II**  
**VARIATION DE LA CAPACITÉ EN LITS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX**  
 (Année 1952.)

Centres	Nombre de lits au 1 <sup>er</sup> janvier	Nombre de lits au 31 décembre	Variation en pourcentage
Angers .....	36	36	0
Bordeaux .....	85	85	0
Caen .....	40	50	+ 25 %
Lille .....	116	116	0
Lyon .....	57	57	0
Marseille .....	137	137	0
Montpellier .....	78	103	+ 32 %
Nancy .....	76	76	0
Nantes .....	80	80	0
Reims .....	62	62	0
Rennes .....	94	81	- 14 %
Strasbourg .....	40	40	0
Toulouse .....	100	100	0
Villejuif .....	345	346	+ 0,3 %
Curie .....	90	90	0

TABLEAU III

CATÉGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX

Malades hospitalisés (Année 1952).

Centres	A. M. G.		Sécurité sociale et régimes analogues		A. M. G. + Sécurité sociale		Payants		Total						
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%							
<i>Angers :</i>															
Avec lésion maligne.	115	41	100	36	35	12	30	11	280						
Toutes causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—						
<i>Bordeaux :</i>															
Avec lésion maligne.	245	35	283	41	100	14	64	9	692						
Toutes causes .....	255	—	303	—	105	—	72	—	735						
<i>Caen :</i>															
Avec lésion maligne.	103	35	161	55	3	1	25	9	292						
Toutes causes .....	111	—	181	—	3	—	25	—	320						
<i>Lille :</i>															
Avec lésion maligne.	110	21	309	60	81	16	15	3	515						
Toutes causes .....	121	—	359	—	90	—	17	—	587						
<i>Lyon :</i>															
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—						
Toutes causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—						
<i>Marseille :</i>															
Avec lésion maligne.	435	54	283	35	64	8	24	3	806						
Toutes causes .....	454	—	291	—	68	—	26	—	839						
<i>Montpellier :</i>															
Avec lésion maligne.	321	38	259	31	218	26	46	5	844						
Toutes causes .....	385	38	314	31	261	26	55	5	1 015						
<i>Nancy :</i>															
Avec lésion maligne.	109	11	757	79	65	7	32	3	963						
Toutes causes .....	118	—	798	—	65	—	36	—	1 017						
<i>Nantes :</i>															
Avec lésion maligne.	150	49	135	44	6	2	16	5	307						
Toutes causes .....	284	—	180	—	186	—	19	—	669						
<i>Reims :</i>															
Avec lésion maligne.	161	17	291	32	452	49	19	2	923						
Toutes causes .....	179	—	326	—	505	—	23	—	1 033						
<i>Rennes :</i>															
Avec lésion maligne.	284	41	286	42	51	7	69	10	690						
Toutes causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—						
<i>Strasbourg :</i>															
Avec lésion maligne.	Au centre 35	Hors du centre 26	Au centre 3,3	Hors du centre 2,5	Au centre 362	Hors du centre 506	Au centre 34,3	Hors du centre 48	—	—	Au centre 61	Hors du centre 64	Au centre 5,8	Hors du centre 6	1 054
Autres causes .....	5	3	1,4	0,9	30	286	8,6	81,6	—	—	6	21	1,7	6	351
<i>Toulouse :</i>															
Avec lésion maligne.	254	51	155	31	54	10	40	8	503						
Toutes causes .....	284	—	184	—	65	—	47	—	580						
<i>Villejuif :</i>															
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—						
Toutes causes .....	20 595 (1)	10	78 780 (1)	38	99 375 (1)	48	8 387 (1)	4	207 137						
<i>Curie :</i>															
Avec lésion maligne.	121	8	1 081	75	8	0,5	236	16	1 446						
Toutes causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—						

(1) Il ne s'agit pas du nombre de malades, mais du nombre de journées correspondant à cette catégorie de malades.

TABLEAU IV

CATÉGORIES AUXQUELLES APPARTIENNENT LES MALADES  
TRAITÉS DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX

Malades externes (Année 1952).

Centres	A. M. G.		Sécurité sociale et régimes analogues		A. M. G. + Sécur. sociale		Payants		Total
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	
<i>Angers :</i>									
Avec lésion maligne.	82	31	114	43	7	3	60	23	263
Autres causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Bordeaux :</i>									
Avec lésion maligne.	487	28	883	51	38	2	307	18	1 715
Autres causes .....	78	15	370	69	14	3	73	13	535
<i>Caen :</i>									
Avec lésion maligne.	22	30	30	41	6	8	15	21	73
Autres causes .....	3	10	27	90	0	—	0	—	30
<i>Lille :</i>									
Avec lésion maligne.	33	25	88	67	2	2	8	6	131
Autres causes .....	11	6	164	85	8	4	10	5	193
<i>Lyon :</i>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—
<i>Marseille :</i>									
Avec lésion maligne.	397	15	1 604	61	41	2	561	22	2 603
Autres causes .....	13	5	173	61	2	1	95	33	283
<i>Montpellier :</i>									
Avec lésion maligne.	645	45	425	30	279	20	73	5	1 421
Toutes causes .....	774	45	516	30	343	20	86	5	1 719
<i>Nancy :</i>									
Avec lésion maligne.	23	7	218	67	11	3	73	23	325
Autres causes .....	19	4	414	81	0	—	80	16	513
<i>Nantes :</i>									
Avec lésion maligne.	56	27	110	52	40	19	5	2	211
Toutes causes .....	80	31	109	43	62	24	4	2	255
<i>Reims :</i>									
Avec lésion maligne.	42	18	62	27	104	45	25	11	233
Toutes causes .....	74	16	138	30	212	46	36	8	460
<i>Rennes :</i>									
Avec lésion maligne.	Tous hospitalisés, sauf pour examens d'électro-								
Toutes causes .....	encéphalographie (327 examens).								
<i>Strasbourg :</i>									
Avec lésion maligne.	43	7	423	71	—	—	136	22	602
Autres causes .....	12	5	1 938	86	—	—	320	14	2 270
<i>Toulouse :</i>									
Avec lésion maligne.	29	43	—	—	—	—	39	57	68
Toutes causes .....	59	33	—	—	—	—	118	67	177
<i>Villejuif :</i>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes .....	1 905 (1)	6	19 403 (1)	59	—	—	11 834 (1)	35	33 142
<i>Curie :</i>									
Avec lésion maligne.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Toutes causes .....	71	5	901	68	1	—	360	27	1 333

(1) Il ne s'agit pas du nombre de malades, mais du nombre d'actes thérapeutiques.

TABLEAU V

TARIFS EN VIGUEUR DANS LES CENTRES ANTICANCÉREUX PENDANT L'ANNÉE 1952

Centres	A.M.G.	Prix de journée			Honoraires médicaux Hospitalisés Valeur de K	Actes thérapeutiques Valeur de K	Consultation
		Séc. sociale	Payants				
			Salle	Chambre			
<i>Angers :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	98	98	98	—	80 (Ra) et 50 (Rx)	180	270
Au 31 déc. ....	125	125	125	—	80 (Ra) et 50 (Rx)	180	270
<i>Bordeaux :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	2 200	2 200	2 200	2 700	73	100	350
Au 31 déc. ....	2 150	2 150	2 150	2 600	73	100	350
<i>Caen :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	1 730	1 730	1 730	—	43,75	157	270
Au 31 déc. ....	1 730	1 730	1 730	—	50	180	270
<i>Lille :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	1 783	1 783	1 783	—	72	162	202
Au 31 déc. ....	—	—	—	—	—	—	—
<i>Lyon :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	2 110	2 110	2 110	—	—	—	—
Au 31 déc. ....	—	—	—	—	—	—	—
<i>Marseille :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	2 737	2 737	2 737	—	72	180	300
Au 31 déc. ....	2 990	2 990	2 990	—	72	180	300
<i>Montpellier :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	2 300	2 300	2 300	2 513	Ass. : 70 Pay. : 87,5	Ass. : 70 Pay. : 87,5	Ass. : 270 Pay. : 300
Au 31 déc. ....	2 300	2 300	2 300	2 513	—	—	—
<i>Nancy :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	1 800	1 800	1 800	—	80,5	180	252
Au 31 déc. ....	1 800	1 800	1 800	—	80,5	207	315
<i>Nantes :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	1 950	1 950	1 950	—	140	162	250
Au 31 déc. ....	—	—	—	—	—	—	—
<i>Reims :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	1 155	1 275	1 275	1 275	45	162	250
Au 31 déc. ....	1 885	1 885	1 885	1 885	45	162	250
<i>Rennes :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	1 390	—	—	—	—	—	—
Au 31 déc. ....	1 560	—	—	—	—	—	—
<i>Strasbourg :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	1 905	1 905	1 905	2 286	200	200	300
Au 31 déc. ....	1 905	1 905	1 905	2 286	210	210	330
<i>Toulouse :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	2 130	2 130	—	—	36 pour chirur.	162	270
Au 31 déc. ....	2 130	2 130	—	—	72 pour Rx.	—	—
<i>Villejuif :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	3 525	3 525	3 525	4 000	63	162	315
Au 31 déc. ....	3 525	3 525	3 525	4 000	63	162	315
<i>Curie :</i>							
Au 1 <sup>er</sup> janv. ...	2 700	2 830	2 850	3 850	160 p. radioth. 90 p. chirur.	160 p. radioth. 90 p. chirur.	280
Au 31 déc. ....	—	—	—	—	—	—	—

TABLEAU VI — DÉPARTEMENT D'ORIGINE

N. = Nombre brut.  
C. = Chiffre rapporté à la population pour 100 000 habitants.

Centres	Départements	Angers		Bordeaux		Caen		Lille		Lyon		Marseille		Montpellier		Nancy		Nantes		Reims		Rennes		Strasbourg		Toulouse		Villejuif		Curie		
		N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.	N.	C.			
Angers	Maine-et-Loire	150	28,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33	6,3	—	—	—	—	—	—	—	—	11	2,1	4	0,8	
	Sarthe	8	1,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,7	—	—	—	—	—	—	—	24	5,5	11	2,5		
	Indre-et-Loire	60	16,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,5	—	—	—	—	—	—	—	35	9,5	8	2,2		
Bordeaux	Pyrénées (Bses-)	—	—	50	11,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9	2,8	—	—	—	—	—	—	—	3	0,7	6	1,4	7	1,6
	Charente	—	—	66	20,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1,2	1	0,3		
	Charente-Maritime	—	—	98	22,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	3	15	3,4		
	Dordogne	—	—	57	14,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,3	—	—	—	—	—	—	8	0,9	—	—		
	Gironde	—	—	440	49,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,3	—	—	—	—	—	—	30	8,8	7	2,1		
	Vienne (Hte-)	—	—	14	4,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,3	—	—	—	—	—	—	12	3,7	8	2,5		
	Vienne	—	—	19	5,8	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4	—	—	—	—	—	—	3	1,2	—	—		
	Landes	—	—	33	13,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4	1	0,4		
	Lot-et-Garonne	—	—	37	13,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Marseille	Bouches-du-Rhône	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	529	52,4	25	2,5	—	—	2	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	5	0,5	2	0,2	
	Corse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	99	36,4	5	1,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1,1	1	0,4		
	Var	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	82	21,4	1	1,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4	1,1	1	0,3		
	Alpes (Basses-)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	60	70,6	9	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	2,4		
	Alpes-Maritimes	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	3,1	63	24,1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	13	2,9	6	1,3		
	Vaucluse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	20	7,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5	1,9	1	0,4		
	Alpes (Hautes-)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—		
Montpellier	Hérault	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	381	80	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,2	—	0,2
	Gard	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	115	28,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,2	—	0,2	
	Aude	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	84	30,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	54	19,6	—	—	—	
	Lozère	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	53,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	1	—	1	
	Aveyron	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	47	14,9	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	0,6	2	0,6
Nancy	Meurthe-et-Moselle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	765	13,6	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	1,2	1	0,2
	Vosges	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	215	58,6	1	0,3	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,8	—	—	
	Meuse	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	112	55,5	1	0,5	—	—	—	—	—	—	—	—	3	1,5	2	1	
	Marne (Hte-)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24	12,4	1	0,5	—	—	—	—	—	—	—	9	4,7	4	2,1		
	Saône (Haute-)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	27	12,7	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7	3,3	5	2,3		
Nantes	Loire-Inférieure	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	458	64,6	—	—	—	—	—	—	—	—	12	16,9	2	0,3	
	Vendée	—	—	1	0,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	73	17,5	—	—	—	—	—	—	—	7	1,7	3	0,7		
	Sèvres (Deux-)	—	—	11	3,3	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12	3,6	—	—	—	—	—	—	—	6	1,8	2	0,6		
Reims	Marne	—	—	—	—	8	1,9	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,7	3	0,7	538	12,9	—	—	—	—	—	—	—	20	4,8	5	1,2
	Aisne	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	0,6	102	21	—	—	—	—	—	—	53	10,9	27	5,6	
	Ardennes	—	—	—	—	1	0,4	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	0,4	106	40,4	—	—	—	—	—	21	8	5	1,9		
Rennes	Ille-et-Vilaine	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	2,3	—	—	265	43,3	—	—	—	—	10	1,6	3	0,5	
	Morbihan	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	58	10,8	—	—	59	11	—	—	—	7	1,3	—	—		
	Côtes-du-Nord	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	109	19,9	—	—	—	—	8	1,5	5	0,9	
	Finistère	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
	Mayenne	4	1,5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	10	1,3	5	0,7	
																		3	1,1	—	—	63	23,2	—	—	—	9	3,3	1	0,4		

DES MALADES NOUVEAUX (Année 1952).



MALADIES VÉNÉRIENNES

## STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

et

## ACTIVITÉ DES DISPENSAIRES ANTIVÉNÉRIENS

au cours du troisième trimestre 1953.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES  
DES MALADIES VÉNÉRIENNES DÉCLARÉES

au cours du troisième trimestre 1953.

Les renseignements statistiques publiés ici concernent :

1° Les cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1953, en application de la loi du 31 décembre 1942 (France métropolitaine et parmi les départements d'outre-mer : La Martinique et La Réunion).

2° Le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours de ce même trimestre (France métropolitaine et parmi les départements d'outre-mer : La Martinique et La Réunion).

Le nombre des cas de maladies vénériennes déclarés au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1953 a été, en France métropolitaine, de 4 459. Il se décompose ainsi :

Blennorragie .....	4 167
Syphilis primo-secondaire .....	263
Chancre mou .....	27
Maladie de Nicolas Favre.....	2
	<hr/>
	4 459

Ces chiffres ne montrent pas de différence notable avec ceux du trimestre précédent.

Les renseignements statistiques concernant le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours du 3<sup>e</sup> trimestre 1953 sont limités à 89 départements (la Seine-et-Marne n'ayant pas fourni les renseignements qui lui ont été demandés). Ils montrent que 19 869 séances de consultations ont été tenues et que 388 010 consultations ou actes thérapeutiques ont été effectués.

Le nombre des examens de laboratoire effectués a été de : 130 879, comprenant :

99 237 examens sérologiques, dont 11 911 positifs.

31 642 examens bactériologiques, dont 4 597 positifs.

173 065 injections ont été faites, dont la répartition est donnée au tableau.

2 699 malades ont été traités pour syphilis par 12 549,5 millions d'unités de pénicilline, ce qui représente en moyenne 4 640 000 unités par malade.

2 928 malades ont été traités pour blennorragie par 1 664,5 millions unités de pénicilline, ce qui représente en moyenne 568 400 unités par malade.

1 868 malades ont reçu en moyenne 10,5 g de sulfamides.

Nous réservons, pour la récapitulation annuelle du trimestre prochain, la suite de l'étude comparée de l'évolution de l'activité des dispensaires et du nombre de cas déclarés.

*Travail de la Section de Vénérologie présenté par*

Dr G. PEQUIGNOT et M<sup>lle</sup> D. LAFAGE.

I. — Maladies vénériennes déclarées, en application de la loi du 31 Décembre 1942.  
au cours du troisième trimestre 1953.

1° BLENNORRAGIE

Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.	Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.	Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.
Ain	0	0	1	1	Garonne (Hte-)	18	11	18	47	Pas-de-Calais	5	4	7	16
Aisne	2	0	9	11	Gers	0	0	0	0	Puy-de-Dôme	4	8	6	18
Allier	4	7	2	13	Gironde	45	57	66	168	Pyrénées (Bses-)	4	3	6	13
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Hérault	9	10	14	33	Pyrénées (Htes-)	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine	3	6	4	13	Pyrénées-Or.	0	6	9	15
Alpes-Marit.	36	13	24	73	Indre	16	13	11	40	Rhin (Bas-)	4	18	17	39
Ardèche	0	0	0	0	Indre-et-Loire	11	3	4	18	Rhin (Haut-)	5	7	6	18
Ardennes	0	8	3	11	Isère	5	7	13	25	Rhône	38	28	74	140
Ariège	0	0	0	0	Jura	0	0	0	0	Saône (Haute-)	0	5	2	7
Aube	11	6	17	34	Landes	0	0	1	1	Saône-et-Loire	1	1	3	5
Aude	0	0	3	3	Loir-et-Cher	0	0	0	0	Sarthe	0	1	1	2
Aveyron	0	0	0	0	Loire	16	24	13	53	Savoie	1	0	1	2
Belfort (Ter. de)	3	8	8	19	Loire (Haute-)	0	0	1	1	Savoie (Haute-)	1	2	0	3
Bouches-d.-Rh.	85	88	99	272	Loire-Inférieure	8	10	13	31	Seine	790	697	855	2 342
Calvados	8	6	3	17	Loiret	2	1	2	5	Seine-Inférieure	29	22	22	73
Cantal	0	0	0	0	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	1	1	1	3
Charente	0	0	0	0	Lot-et-Garonne	0	0	0	0	Seine-et-Oise	11	12	7	30
Charente-Mar.	11	7	4	22	Lozère	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0	0	0
Cher	2	2	1	5	Maine-et-Loire	5	5	2	12	Somme	15	9	3	27
Corrèze	0	0	0	0	Manche	5	12	3	20	Tarn	0	0	1	1
Corse	0	0	0	0	Marne	0	1	0	1	Tarn-et-Garonne	1	0	2	3
Côte-d'Or	4	7	12	23	Marne (Hte-)	1	0	1	2	Var	37	36	28	101
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	Mayenne	2	4	0	6	Vaucluse	4	10	10	24
Creuse	0	0	0	0	Meurthe-et-Mos.	25	23	19	67	Vendée	0	0	0	0
Dordogne	2	2	1	5	Meuse	0	2	1	3	Vienne	2	0	9	11
Doubs	3	5	4	12	Morbihan	1	0	0	1	Vienne (Hte-)	0	1	2	3
Drôme	0	0	0	0	Moselle	16	23	19	58	Vosges	0	2	1	3
Eure	1	0	2	3	Nièvre	0	0	0	0	Yonne	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	2	0	2	Nord	33	32	46	111					
Finistère	0	1	2	3	Oise	0	0	2	2					
Gard	7	6	7	20	Orne	0	1	1	2					
										France entière.	1 353	1 286	1 528	4 167

2° SYPHILIS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.	Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.	Départements	Juil.	Août	Sep.	Tot.
Ain	0	0	0	0	Garonne (Hte-)	0	1	0	1	Pas-de-Calais	1	0	1	2
Aisne	0	0	0	0	Gers	0	0	0	0	Puy-de-Dôme	0	0	1	1
Allier	0	0	1	1	Gironde	0	4	2	6	Pyrénées (Bses-)	0	0	1	1
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	Hérault	2	1	1	4	Pyrénées (Htes-)	1	0	1	2
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	Ille-et-Vilaine	0	0	0	0	Pyrénées-Or.	0	0	0	0
Alpes-Marit.	2	3	1	6	Indre	0	0	1	1	Rhin (Bas-)	2	0	3	5
Ardèche	0	0	0	0	Indre-et-Loire	0	0	0	0	Rhin (Haut-)	0	0	0	0
Ardennes	0	0	0	0	Isère	1	1	0	2	Rhône	4	0	4	8
Ariège	0	0	0	0	Jura	0	0	0	0	Saône (Haute-)	0	1	0	1
Aube	1	0	1	2	Landes	0	0	0	0	Saône-et-Loire	0	1	0	1
Aude	0	0	0	0	Loir-et-Cher	0	0	0	0	Sarthe	1	1	0	2
Aveyron	0	0	0	0	Loire	1	1	1	3	Savoie	0	0	0	0
Belfort (Ter. de)	0	0	1	1	Loire (Haute-)	0	0	4	4	Savoie (Haute-)	0	0	0	0
Bouches-d.-Rh.	3	5	3	11	Loire-Inférieure	1	0	0	1	Seine	59	51	44	154
Calvados	0	1	0	1	Loiret	1	0	0	1	Seine-Inférieure	1	0	0	1
Cantal	0	0	0	0	Lot	0	0	0	0	Seine-et-Marne	2	0	0	2
Charente	0	0	0	0	Lot-et-Garonne	0	0	0	0	Seine-et-Oise	0	1	4	5
Charente-Mar.	1	0	2	3	Lozère	0	0	0	0	Sèvres (Deux-)	0	0	0	0
Cher	0	0	0	0	Maine-et-Loire	0	0	0	0	Somme	0	1	1	2
Corrèze	0	0	0	0	Manche	0	0	0	0	Tarn	0	0	0	0
Corse	0	0	0	0	Marne	0	0	1	1	Tarn-et-Garonne	1	0	0	1
Côte-d'Or	0	0	0	0	Marne (Hte-)	0	0	0	0	Var	2	0	2	4
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	Mayenne	0	0	0	0	Vaucluse	0	0	0	0
Creuse	1	0	0	1	Meurthe-et-Mos.	1	0	1	2	Vendée	0	0	0	0
Dordogne	1	0	2	3	Meuse	0	0	0	0	Vienne	1	0	1	2
Doubs	0	0	0	0	Morbihan	0	0	0	0	Vienne (Hte-)	0	0	0	0
Drôme	0	1	0	1	Moselle	1	3	0	4	Vosges	0	0	0	0
Eure	1	0	1	2	Nièvre	0	0	0	0	Yonne	0	0	2	2
Eure-et-Loir	0	0	0	0	Nord	0	0	1	1					
Finistère	0	1	0	1	Oise	0	0	2	2					
Gard	1	0	0	1	Orne	0	0	0	0					
										France entière.	94	78	91	263

## 3° CHANCRE MOU

Départements	Juillet	Août	Septembre	Total
Alpes-Maritimes .....	2	0	0	2
Bouches-du-Rhône .....	6	4	5	15
Gard .....	0	1	0	1
Gironde .....	1	0	0	1
Manche .....	0	1	1	2
Rhône .....	0	0	1	1
Seine .....	1	1	0	2
Seine-et-Oise .....	0	0	1	1
Yonne .....	0	0	2	2
<i>Total</i> .....	<i>10</i>	<i>7</i>	<i>10</i>	<i>27</i>

## 4° MALADIE DE NICOLAS-FAVRE

	Juillet	Août	Septembre	Total
Seine .....	0	1	1	2

## 5° INDICES DE MORBIDITÉ DE LA BLENNORRAGIE ET DE LA SYPHILIS

(AU COURS DU TROISIÈME TRIMESTRE 1953)

Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants.

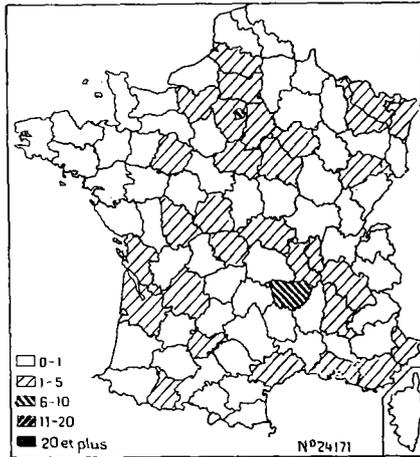
Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis	Départements	Blennorragie	Syphilis
Ain .....	1,2	0	Garonne (Haute-)....	36,3	0,8	Pas-de-Calais .....	5	0,6
Aisne .....	9	0	Gers .....	0	0	Puy-de-Dôme .....	14,9	0,9
Allier .....	13,9	1	Gironde .....	74,9	2,7	Pyrénées (Basses-)...	12,1	0,9
Alpes (Basses-).....	0	0	Hérault .....	27,3	3,3	Pyrénées (Hautes-)...	0	3,8
Alpes (Hautes-).....	0	0	Ille-et-Vilaine .....	8,6	0	Pyrénées-Orient. ....	25,3	0
Alpes-Maritimes .....	59,5	4,9	Indre .....	62,9	1,5	Rhin (Bas-).....	21,9	2,8
Ardèche .....	0	0	Indre-et-Loire .....	19,7	0	Rhin (Haut-).....	14,2	0
Ardennes .....	15,9	0	Isère .....	16,4	1,3	Rhône .....	57,9	3,3
Ariège .....	0	0	Jura .....	0	0	Saône (Haute-).....	13,4	1,9
Aube .....	54,4	3,2	Landes .....	1,5	0	Saône-et-Loire .....	3,8	0,8
Aude .....	4,4	0	Loir-et-Cher .....	0	0	Sarthe .....	1,8	1,8
Aveyron .....	0	0	Loire .....	31	1,8	Savoie .....	3,1	0
Belfort (Terr. de)...	79,1	4,1	Loire (Haute-).....	1,8	7,2	Savoie (Haute-).....	4	0
Bouches-du-Rhône ...	101,2	4,1	Loire-Inférieure .....	17,2	0,5	Seine .....	184,5	12,1
Calvados .....	15,3	0,9	Loiret .....	5,6	1,1	Seine-Inférieure .....	31,4	0,4
Cantal .....	0	0	Lot .....	0	0	Seine-et-Marne .....	1,9	1,9
Charente .....	0	0	Lot-et-Garonne .....	0	0	Seine-et-Oise .....	7,8	1,3
Charente-Maritime ..	19,8	2,7	Lozère .....	0	0	Sèvres (Deux-).....	0	0
Cher .....	6,9	0	Maine-et-Loire .....	9,1	0	Somme .....	23,2	1,7
Corrèze .....	0	0	Manche .....	17,2	0	Tarn .....	1,2	0
Corse .....	0	0	Marne .....	0,9	0,9	Tarn-et-Garonne .....	6,9	2,3
Côte-d'Or .....	25,9	0	Marne (Haute-).....	4,1	0	Var .....	102	4
Côtes-du-Nord .....	0	0	Mayenne .....	9	0	Vaucluse .....	36	0
Creuse .....	0	2,2	Meurthe-et-Moselle ..	45,6	1,4	Vendée .....	0	0
Dordogne .....	5	3	Meuse .....	5,9	0	Vienne .....	13,5	2,4
Doubs .....	14,8	0	Morbihan .....	0,8	0	Vienne (Haute-).....	3,5	0
Drôme .....	0	1,4	Moselle .....	31,1	2,1	Vosges .....	3,2	0
Eure .....	3,6	2,4	Nièvre .....	—	—	Yonne .....	0	2,9
Eure-et-Loir .....	2,9	0	Nord .....	21,2	0,2			
Finistère .....	1,6	0,5	Oise .....	1,9	1,9			
Gard .....	19,6	0,9	Orne .....	2,8	0	<i>France entière.</i>	<i>38,9</i>	<i>2,4</i>

## 6° VARIATIONS DÉPARTEMENTALES DES INDICES DE MORBIDITÉ DES MALADIES VÉNÉRIENNES

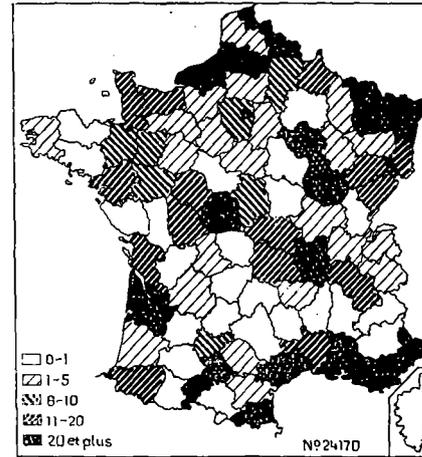
(AU COURS DU TROISIÈME TRIMESTRE 1953)

(Indices calculés sur la base annuelle et rapportés à 100 000 habitants)

SYPHILIS



BLENNORRAGIE



## II. — Renseignements statistiques concernant le fonctionnement des Dispensaires antivénériens au cours du troisième trimestre 1953.

### 1° FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Ain .....	97	43	—	140	49	Creuse .....	51	97	2	150	11
Aisne .....	525	581	56	1 162	173	Dordogne .....	220	302	—	522	42
Allier .....	395	824	49	1 268	68	Doubs .....	1 090	1 040	120	2 250	218
Alpes (Basses-) .....	14	4	2	20	24	Drôme .....	497	396	113	1 006	40
Alpes (Hautes-) .....	69	18	—	87	19	Eure .....	223	358	26	607	158
Alpes-Maritimes .....	3 105	5 466	120	8 691	364	Eure-et-Loir .....	304	204	10	518	107
Ardèche .....	78	315	167	560	92	Finistère .....	216	155	—	371	60
Ardennes .....	242	234	—	476	97	Gard .....	1 356	2 496	87	3 939	152
Ariège .....	7	3	—	10	11	Garonne (Haute-) .....	1 795	5 672	356	7 823	490
Aube .....	623	596	14	1 233	90	Gers .....	130	169	—	299	49
Aude .....	277	191	11	479	57	Gironde .....	2 486	3 284	233	6 003	568
Aveyron .....	244	300	7	551	50	Hérault .....	1 587	1 472	256	3 315	189
Belfort (Terr. de) .....	423	608	31	1 062	35	Ille-et-Vilaine .....	739	604	673	2 016	237
Bouches-du-Rhône .....	9 666	19 875	2 027	31 568	674	Indre .....	291	392	30	713	34
Calvados .....	1 635	1 154	88	2 877	204	Indre-et-Loire .....	754	744	248	1 746	155
Cantal .....	216	233	1	450	33	Isère .....	2 110	1 936	187	4 233	299
Charente .....	714	639	133	1 486	85	Jura .....	369	435	28	832	122
Charente-Maritime .....	931	1 508	437	2 876	161	Landes .....	276	458	16	750	71
Cher .....	348	125	17	490	169	Loir-et-Cher .....	175	175	35	385	85
Corrèze .....	60	69	—	129	18	Loire .....	2 314	1 170	268	3 752	362
Corse .....	267	303	310	880	130	Loire (Haute-) .....	195	142	22	359	36
Côte-d'Or .....	—	—	—	3 399	133	Loire-Inférieure .....	1 389	2 797	139	4 325	244
Côtes-du-Nord .....	321	650	361	1 332	165	Loiret .....	301	371	16	688	62

**FONCTIONNEMENT DES CONSULTATIONS ANTIVÉNÉRIENNES (suite).**

Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.	Départements	Nombre de consultations données				Nb. de séances de consul.
	H.	F.	E.	T.			H.	F.	E.	T.	
Lot .....	180	390	—	570	55	Rhône .....	9 315	7 303	807	17 425	356
Lot-et-Garonne .....	748	753	29	1 530	349	Saône (Haute-).....	165	127	67	359	48
Lozère .....	46	23	3	72	23	Saône-et-Loire .....	1 515	1 354	291	3 160	122
Maine-et-Loire .....	854	834	739	2 427	182	Sarthe .....	163	336	—	499	77
Manche .....	337	734	67	1 138	170	Savoie .....	439	855	14	1 308	207
Marne .....	850	1 082	1 101	3 033	222	Savoie (Haute-).....	849	815	86	1 750	72
Marne (Haute-).....	202	185	21	408	64	Seine .....	92 107	62 659	2 099	156 865	5 591
Mayenne .....	96	76	5	177	72	Seine-Inférieure .....	5 578	4 321	214	10 113	321
Meurthe-et-Moselle .....	3 044	3 434	220	6 698	592	Seine-et-Marne .....	—	—	—	11 395	559
Meuse .....	31	423	3	457	70	Seine-et-Oise .....	—	—	—	11 395	559
Morbihan .....	317	191	12	520	77	Sèvres (Deux-).....	223	66	—	289	82
Moselle .....	1 792	1 728	157	3 677	190	Somme .....	2 186	2 055	372	4 613	252
Nièvre .....	44	112	9	165	48	Tarn .....	785	825	19	1 629	109
Nord .....	5 150	4 512	1 026	10 688	617	Tarn-et-Garonne .....	763	839	80	1 682	73
Oise .....	709	723	283	1 715	117	Var .....	2 330	5 460	291	8 081	426
Orne .....	178	297	37	512	40	Vaucluse .....	692	1 860	368	2 920	232
Pas-de-Calais .....	1 896	1 879	151	3 926	329	Vendée .....	49	5	—	54	41
Puy-de-Dôme .....	929	1 673	41	2 643	246	Vienne .....	174	338	10	522	50
Pyrénées (Basses-).....	1 223	1 797	164	3 184	160	Vienne (Haute-).....	121	145	33	299	99
Pyrénées (Hautes-).....	371	216	4	591	78	Vosges .....	997	1 069	302	2 368	119
Pyrénées-Orient. ....	778	1 784	20	2 582	121	Yonne .....	179	421	14	614	44
Rhin (Bas-).....	1 267	1 783	121	3 171	394	<i>France entière ....</i>	<i>180 386</i>	<i>175 731</i>	<i>17 099</i>	<i>388 010</i>	<i>19 869</i>
Rhin (Haut-).....	1 589	1 641	1 123	4 353	121						

*Remarque.* — Les renseignements concernant le fonctionnement des dispensaires antivénériens au cours du troisième trimestre 1953 dans le département de la Seine-et-Marne n'ont pas été communiqués à l'Institut National d'Hygiène. A titre indicatif, nous rappelons qu'au cours du deuxième trimestre 1953 le nombre des consultations données a été de 2 727 et le nombre de séances de consultations faites, de 337.

**2° FONCTIONNEMENT DU SERVICE SOCIAL ANTIVÉNÉRIEN**

	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Nombre de personnes visitées à domicile.....	4 410	7 111	3 707	15 228
Nombre de personnes ramenées au traitement par le Service social.....	2 725	3 198	592	6 515
Nombre de personnes amenées aux consultations pour la première fois pour examen ou traitement (enquêtes épidémiologiques, etc.).....	1 183	1 701	591	3 475

**3° FONCTIONNEMENT DU FICHER SANITAIRE ET SOCIAL DE LA PROSTITUTION**

	Mineures	Majeures	Total
Nombre de femmes inscrites au fichier, visitées pendant le trimestre.....	30	8 781	8 811
Nombre de femmes inscrites au fichier, qui ont dû être hospitalisées pour maladies vénériennes contagieuses.....	—	464	464

**4° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS VENUS CONSULTER  
POUR LA PREMIÈRE FOIS**

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes .....	7 683	4 354	2 094	14 131
Syphilis :				
congénitale .....	29	27	88	144
primaire .....	87	22	10	119
secondaire .....	78	41	5	124
ancienne avec manifestations cliniques .....	232	136	1	369
sérologique cliniquement latente .....	540	366	4	910
Blenorrhagie .....	2 430	604	11	3 045
Chancre mou .....	19	—	—	19
Maladie de Nicolas-Favre .....	3	—	—	3
Dermatoses non syphilitiques .....	8 712	7 155	1 715	17 582
<b>Totaux .....</b>	<b>19 813</b>	<b>12 705</b>	<b>3 928</b>	<b>36 446</b>

MALADIES SOCIALES

**5° RÉSULTATS DES EXAMENS PRATIQUÉS SUR DES SUJETS SOUMIS A UN EXAMEN SYSTÉMATIQUE**

**A. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Examens pré-nuptiaux			Examens pré- et post-nataux				
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Nourrissons	Enfants de + de 2 ans
Personnes reconnues indemnes .....	10 058	10 652	20 710	1 422	15 947	17 369	4 208	769
Syphilis :								
congénitale .....	4	6	10	1	11	12	50	31
primaire .....	—	1	1	—	—	—	—	—
secondaire .....	2	—	2	—	1	1	—	—
ancienne avec manifestations cliniques .....	3	5	8	—	25	25	—	—
sérologique cliniquement latente .....	44	42	86	23	94	117	29	11
Blenorrhagie .....	—	—	—	—	7	7	—	—
Chancre mou .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre .....	—	—	—	—	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques .....	2	5	7	—	14	14	12	8
<b>Totaux .....</b>	<b>10 113</b>	<b>10 711</b>	<b>20 824</b>	<b>1 446</b>	<b>16 099</b>	<b>17 545</b>	<b>4 299</b>	<b>819</b>

**B. — EXAMENS DE SANTÉ PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Enfants	Total
Personnes reconnues indemnes .....	446	635	59	1 140
Syphilis :				
congénitale .....	—	—	—	—
primaire .....	1	—	—	1
secondaire .....	—	—	—	—
ancienne avec manifestations cliniques .....	1	1	—	2
sérologique cliniquement latente .....	14	3	—	17
Blenorrhagie .....	—	2	—	2
Chancre mou .....	—	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre .....	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques .....	—	—	—	—
<b>Totaux .....</b>	<b>462</b>	<b>641</b>	<b>59</b>	<b>1 162</b>

MALADIES VÉNÉRIENNES

C. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE DE LA LÉGISLATION SUR L'IMMIGRATION

Résultats des examens cliniques et sérologiques	Hommes	Femmes	Total
Personnes reconnues indemnes.....	1 161	869	2 030
Syphilis :			
congénitale .....	—	—	—
primaire .....	—	—	—
secondaire .....	5	—	5
ancienne avec manifestations cliniques.....	17	11	28
sérologique cliniquement latente .....	14	—	14
Blennorrhagie .....	—	—	—
Chancre mou .....	—	—	—
Maladie de Nicolas-Favre .....	4	—	4
Dermatoses non syphilitiques .....	—	—	—
<b>Total</b> .....	<b>1 201</b>	<b>880</b>	<b>2 081</b>

D. — EXAMENS PRATIQUÉS AU TITRE D'AUTRES LÉGISLATIONS

Résultats des examens cliniques et sérologiques	La législation relative à la lutte antivénéérienne dans les prisons		La législation relative au contrôle sanitaire de la prostitution	
	Hommes	Femmes		Total
Personnes reconnues indemnes.....	8 122	1 212	9 334	4 559
Syphilis :				
congénitale .....	5	—	5	—
primaire .....	2	—	2	7
secondaire .....	16	—	16	10
ancienne avec manifestations cliniques.....	83	18	101	5
sérologique cliniquement latente .....	177	35	212	72
Blennorrhagie .....	60	15	75	798
Chancre mou .....	2	—	2	5
Maladie de Nicolas-Favre .....	—	—	—	—
Dermatoses non syphilitiques .....	336	34	370	128
<b>Total</b> .....	<b>8 803</b>	<b>1 314</b>	<b>10 117</b>	<b>5 584</b>

6° NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

Nature des examens pratiqués	Résultats		
	Positifs	Négatifs	
<i>Examens sérologiques.</i>	Sang .....	11 821	86 682
	Liquide C.-R. ....	90	644
	<b>Total</b> .....	<b>11 911</b>	<b>87 326</b>
<i>Examens microbiologiques.</i>	Tréponèmes .....	1 016	1 881
	Gonocoques .....	3 581	25 164
	<b>Total</b> .....	<b>4 597</b>	<b>27 045</b>

7° PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. — PRÉPARATIONS ARSENALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
Préparat. arsenicales.	Injections intraveineuses.	2 765
	Injections intramusculaires.	9 035
Préparations bismuthiques.	Injections intramusculaires.	144 731
Préparations mercurielles.	Injections.	16 534
	Autres voies.	1 601

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
Pénicilline :		
pour le traitement de la syphilis.	2 699	12 549,5 millions d'unités.
pour le traitement de la blennorrhagie .....	2 928	1 664,5 millions d'unités.
Sulfamides .....	1 868	19 645 grammes.

## Statistiques concernant les départements d'outre-mer.

TROISIÈME TRIMESTRE 1953

## 1° STATISTIQUES MENSUELLES

	La Martinique				La Réunion			
	Juil.	Août	Sept.	Total	Juil.	Août	Sept.	Total
Blennorrhagie .....	5	15	17	37	9	16	12	37
Syphilis primo-secondaire ..	1	5	1	7	10	5	3	18
Chancre mou .....	2	5	1	8	1	0	0	1
Maladie de Nicolas-Favre ..	0	0	0	0	0	0	0	0

## 2° STATISTIQUES TRIMESTRIELLES, TROISIÈME TRIMESTRE 1953

(FONCTIONNEMENT DES DISPENSAIRES)

	Nombre de consultations données (traitements compris)				Nombre de séances de consultations
	Hommes	Femmes	Enfants	Total	Total
La Martinique .....	1 193	1 088	10	2 291	12
La Réunion .....	696	1 905	284	2 885	64

Consultants bénévoles	Protection maternelle et infantile												Examens de santé pour la Séc. Soc.	Prostituées	Total			
	Examens prénuptiaux				Examens pré- et post-nataux													
	H.	F.	E.	Total	H.	F.	T.	H.	F.	N.	E. + 2 ans	H.				F.	E.	T.
La Martinique ..	18	18	4	40	2	—	2	—	13	—	—	—	—	—	—	—	1	56
La Réunion ...	103	118	59	280	7	8	15	4	23	23	1	23	24	54	91	21	458	

## NATURE ET RÉSULTATS DES EXAMENS DE LABORATOIRE PRATIQUÉS

Nature des examens pratiqués		Résultats			
		Positifs		Négatifs	
		La Martinique	La Réunion	La Martinique	La Réunion
Examens sérologiques.	Sang .....	241	120	158	317
	Liquide C. R.	—	—	—	—
	<b>Total...</b>	<b>241</b>	<b>120</b>	<b>158</b>	<b>317</b>
Examens microbiologiques.....	Tréponèmes.	—	1	—	2
	Gonocoques .	—	20	—	80
	<b>Total...</b>	<b>—</b>	<b>21</b>	<b>—</b>	<b>82</b>

## PRINCIPAUX MÉDICAMENTS ANTIVÉNÉRIENS UTILISÉS

A. — PRÉPARATIONS ARSENAICALES, BISMUTHIQUES ET MERCURIELLES

	Nature du produit	Mode d'emploi	Nombre d'injections faites
La Martinique ..	Préparat. arsenicales.	Inject. intravein. Inject. intramuscul.	206 51
La Martinique ..	Préparat. bismuth.	Inject. intramuscul.	806
La Réunion ....	Préparat. bismuth.	Inject. intramuscul.	1 189
La Martinique ..	Préparat. mercur.	Injections.	734
La Réunion ....	Préparat. mercur.	Injections.	13

B. — PÉNICILLINE ET SULFAMIDES

	Nature du produit	Nombre de malades traités	Doses employées (médicaments fournis par les Dispensaires)
La Martinique .	Pénicilline : (pour le traitement de la syphilis) .....	14	42,8 millions d'unités.
	(pour le traitement de la blennorrhagie) .....	1	0,6 million d'unités.
La Réunion ...	Pénicilline : (pour le traitement de la syphilis) .....	19	118 millions d'unités.
	(pour le traitement de la blennorrhagie) .....	20	68 grammes.

# NUTRITION

## ÉTUDE DE LA CONSOMMATION A MARSEILLE

(MARS - AVRIL - MAI 1953)

La présente enquête poursuit, en l'étendant, le but général des précédentes études.

L'état de nutrition d'une population est lié directement à ses conditions de vie, c'est-à-dire à la manière dont l'homme moyen, qui la constitue, choisit de satisfaire ce qu'il considère comme ses besoins, la consommation alimentaire correspondant au besoin le plus fondamental de l'homme. Cette consommation alimentaire est conditionnée par une série de facteurs qu'il est nécessaire de connaître, conjointement aux taux qui la constituent. Ces facteurs de variations peuvent être distingués en divers groupes :

1° Type de logement, habillement, loisirs, c'est-à-dire autres besoins de l'homme; l'ensemble de ces besoins apparaissant dans la structure des dépenses familiales et constituant un « niveau de vie ». A un certain niveau de vie correspond un certain type d'alimentation et donc d'état de nutrition.

2° Appétence, aspect subjectif des besoins, conditions pratiques de la consommation, créant des « conditions de vie » influant sur le niveau de vie.

Nos précédentes enquêtes étudiaient la consommation alimentaire suivant le niveau de vie. C'était surtout des enquêtes alimentation-budget. La présente enquête aborde l'étude des liaisons entre la consommation alimentaire et les conditions de vie, plus particulièrement périodicité, lieu des achats, désir réglant la quantité de denrées achetées.

\*  
\*\*

Cette étude a été effectuée à Marseille, durant les mois de mars, avril et mai 1953.

### CHOIX DES FAMILLES INTERROGÉES

L'enquête étant destinée à être représentative de l'ensemble de la population marseillaise, les adresses ont été tirées au sort par l'I. N. S. E. E., selon ses méthodes habituelles.

Le nombre total des adresses tirées au sort, d'après le recensement de 1946, s'élève à 1 404, réparties dans 41 quartiers de la ville et de la banlieue de Marseille.

25 adresses, non fournies par l'I. N. S. E. E. et concernant des villas ou des immeubles neufs (construits après 1946), ont été également prospectées afin de tenir compte des logements créés après cette date.

Le nombre d'enquêtes faites s'élève à 1 014, soit 71 % des adresses fournies.

Sur les 29 % restants, 8 % seulement correspondent à des refus. Le reliquat (21 %) correspond à des adresses incomplètes, inexistantes ou à des hôtels meublés, etc.

Les enquêteuses ont généralement reçu un bon accueil, malgré la longueur du questionnaire, celui-ci nécessitant un interrogatoire de plus d'une demi-heure, occasionnant ainsi un réel dérangement pour la ménagère.

### QUESTIONNAIRE

Le questionnaire différait largement de celui utilisé pour les études faites précédemment à Marseille (enquête « Dockers », enquête « Familles nombreuses », enquête « artisans »).

Il comprenait 5 parties :

PREMIÈRE PARTIE. — *Questions d'ordre général sur :*

- la composition de la famille;
- la profession du chef de famille;
- le logement;
- la situation du quartier.

DEUXIÈME PARTIE. — *Questions alimentaires.*

Pour les principaux aliments, il était demandé :

- la périodicité des achats;
- la quantité achetée la veille, sinon au dernier achat;

- le lieu habituel d'achat;
- la satisfaction dans la consommation de ces aliments;
- le choix d'une marque, pour les denrées en comportant.

Quelques questions d'intérêt nutritionnel complétaient cette deuxième partie.

#### TROISIÈME PARTIE. — *Partie habillement.*

Pour les divers membres de la famille, et sur les principaux articles utilisés : vêtements de dessus, vêtements de dessous, vêtements de travail, chaussures, il était demandé :

- le lieu habituel d'achat;
- la satisfaction dans l'emploi de ces divers articles;
- le choix d'une marque dans les achats;
- la qualité achetée;
- les intentions d'achat dans l'année;
- l'intérêt des ventes à crédit.

Ces mêmes questions étaient aussi posées pour la laine à tricoter, le linge de maison, les tissus.

#### QUATRIÈME PARTIE. — *Équipement ménager.*

Il était demandé :

- le chauffage existant;
- les appareils ménagers possédés, et les intentions d'achats relatives à quelques appareils.

#### CINQUIÈME PARTIE. — *Logement.*

Il était demandé :

- le nombre de pièces;
- l'estimation du nombre de pièces supplémentaires désirées;
- l'acceptation d'un loyer mensuel correspondant au prix d'un appartement nouvellement construit, afin d'habiter un logement plus grand.

Le questionnaire a été rempli par interview auprès des familles.

Le dépouillement des enquêtes a été fait mécanographiquement par P. M. S. A. C.

Notre étude portera essentiellement sur la partie alimentaire, en nous plaçant du point de vue du consommateur.

La revue de la Chambre de Commerce de Marseille a publié, de son côté, toute une partie des résultats intéressant plus spécialement les commerçants et les producteurs.

Nous étudierons successivement :

- 1° La composition de l'échantillon enquêté.
- 2° L'alimentation au sein des divers milieux enquêtés.
- 3° Le rythme des achats.
- 4° La satisfaction et les intentions d'achats.
- 5° La liaison entre le lieu d'achat et le lieu d'habitat.

## I

## COMPOSITION DES FAMILLES

L'échantillon, formé de 1 014 ménages, comprend au total 3 331 personnes, soit en moyenne 3,3 personnes par ménage.

Les enquêtes ont été classées en 4 groupes, d'après la profession du chef de famille :

1<sup>er</sup> groupe. — Direction, grand commerce, cadres, professions libérales.

2<sup>e</sup> groupe. — Employés, maîtrise, ouvriers qualifiés, artisans, petit commerce.

3<sup>e</sup> groupe. — Ouvriers, manœuvres.

4<sup>e</sup> groupe. — Chômeurs, sans profession, retraités.

Le tableau I donne par groupe la répartition de l'échantillon.

TABLEAU I

Composition de l'échantillon.

	Ensemble	Gr. I	Gr. II	Gr. III	Gr. IV
Nombre de ménages .....	1 014	124	595	235	60
Pourcentage des ménages .....		12 %	59 %	23 %	6 %
Nombre de personnes .....	3 331	444	1 992	744	151
Nombre moyen de personnes par ménage .....	3,3	3,5	3,3	3,1	2,5
Nombre de personnes de plus de 14 ans .....	2 648	357	1 587	584	120
Nombre d'enfants de 2 à 14 ans ..	613	80	363	141	29
Nombre d'enfants de moins de 2 ans .....	70	7	42	19	2

Le groupe II est, de beaucoup, le plus nombreux : 1 992 personnes, soit 60 % de l'ensemble.

Le groupe IV représente seulement 6 % de l'ensemble, et est certainement d'une composition très hétérogène.

Le nombre moyen de personnes par ménage est à peu près identique à travers chaque groupe, quoiqu'un peu plus faible dans le groupe IV : seulement 2,5 personnes contre 3,5, 3,3, 3,1 personnes pour les groupes I, II et III.

## II

## ALIMENTATION

## A. — VALEUR DE L'ALIMENTATION

Chaque famille ayant donné pour chaque aliment demandé les quantités achetées la veille de l'enquête, nous avons calculé, pour l'ensemble des ménages et pour chaque groupe d'après l'achat moyen, représentant la consommation moyenne par personne, les éléments nutritionnels apportés par ces divers aliments.

Cette méthode, dite de l'interview, pour l'établissement de la consommation, peut prêter à certaines critiques. Elle ne tient, en effet, aucun compte des variations de stocks des ménages, en admettant : achat égale consommation. Ce point de vue n'est valable que sous deux conditions :

1° Il faut que l'espérance mathématique de la variation des stocks de l'échantillon soit zéro. Ceci est vérifié lorsqu'il n'y a pas de tendance importante dans la variation des stocks, c'est-à-dire probablement en période de prix et de revenus à peu près stables.

Il est évident, par exemple, qu'une enquête par interview, dont la période chevaucherait le début de la guerre de Corée, aboutirait par cette méthode à une surestimation de la consommation. De ce fait également, les résultats peuvent être douteux pour les denrées donnant lieu à des provisions saisonnières : pommes de terre par exemple.

2° Il faut que les achats observés soient assez nombreux pour que la variation moyenne des stocks dans l'échantillon soit assez voisine de son espérance mathématique. Cette condition n'est probablement pas remplie pour les denrées pour lesquelles les consommateurs ont l'habitude de faire des provisions. Il en est ainsi, d'après l'enquête, pour l'huile et le savon notamment.

Le questionnaire ne donnant aucun renseignement sur la consommation des œufs, du pain, des farines diverses, de la confiture et du chocolat, nous avons pris, pour ces denrées, la moyenne de consommation obtenue par les enquêtes alimentaires faites durant les mêmes mois de mars, avril et mai 1953, au moyen des carnets de comptes annuels.

Pour les quelques données qui manquaient sur la précision de certains aliments : proportion de fromage dur et de fromage mou dans la quantité totale de fromage, proportion de poisson gras et de poisson maigre dans la quantité totale de poisson, proportion de légumes verts et de légumes racines dans la consommation des légumes frais, une estimation a été faite d'après les proportions obtenues dans des enquêtes faites à la même époque de l'année (enquête artisans).

Pour faciliter l'analyse des résultats, il a été établi pour l'ensemble, et pour chacun des 4 groupes professionnels, la moyenne théorique du groupe suivant le nombre d'adultes, d'enfants de plus de 14 ans, d'enfants de 2 à 14 ans, et d'enfants de moins de 2 ans, d'après les standards de l'I. N. H.

Le *tableau II* présente l'établissement de la moyenne théorique calculée dans les différents groupes.

Le *tableau III* donne, pour l'ensemble et pour les divers groupes, la moyenne théorique calculée, la moyenne observée pour les éléments nutritionnels et la consommation moyenne, par personne et par jour, de chaque aliment.

Le *graphique I* traduit le résultat des taux nutritionnels dans les divers groupes; il montre que les éléments de *qualité* : protides animaux, calcium et vitamine A, qui ont leur source principale dans les viandes, les poissons et les laitages, décroissent au fur et à mesure, du groupe I au groupe IV, c'est-à-dire probablement avec le revenu moyen par personne.

Par contre, les éléments de *quantité*, glucides et protides végétaux, décroissent en sens inverse, du groupe IV au groupe I, avec la seule exception des glucides qui sont plus élevés dans le groupe III que dans le groupe IV. Cette exception est sans doute la conséquence d'un besoin calorique plus élevé dans le groupe III que dans le groupe IV.

Les consommations de pâtes, riz, pommes de terre, légumes secs, sont à peu près croissantes du groupe I au groupe IV, avec, cependant, une consommation totale un peu inférieure dans le groupe III par rapport au groupe II.

Le total de ces divers aliments donne : pour le groupe I, 181 g; le groupe II, 294 g; le groupe III, 288 g, et le groupe IV, 371 g.

Les groupes II et III ont à peu près les mêmes taux, et le groupe I a une consommation inférieure de près de 50 % de celle du groupe IV pour les aliments essentiellement glucidiques.

Le taux particulièrement élevé de *lipides* dans le groupe III est dû à une forte consommation de tous les types de corps gras : 113 g, sans compter le beurre.

Le milieu ouvrier, d'après les enquêtes faites précédemment (enquête « Docker », « groupe ouvrier », enquête « Familles nombreuses »), est celui qui atteint toujours le taux le plus élevé en lipides.

Le *calcium* se trouve être partout au-dessus de la moyenne théorique. Les consommations de lait, inférieures aux quantités recommandées, sont très identiques aux moyennes déjà obtenues. Par contre, les consommations de fromages et de légumes frais sont assez importantes.

Le *total calorique* est partout suffisant. C'est dans le groupe III qu'il est le plus élevé.

Les moyennes nutritionnelles montrent que, pratiquement, l'alimentation est suffisante au sein des divers milieux sociaux — excepté dans

TABLEAU II

Etablissement de la moyenne théorique calculée dans les différents groupes.

	Calories	Protides		Calcium	Vit. B2
		Anim.	Totaux		
<b>GROUPE I.</b>					
248 hommes + femmes.					
109 enfants de plus de 14 ans.					
80 enfants de 2 à 14 ans.					
7 enfants de moins de 2 ans.					
<u>444</u> <i>moyenne.</i>	2 510	45	86	955	1 437
<b>GROUPE II.</b>					
1 190 hommes + femmes.					
397 enfants de plus de 14 ans.					
363 enfants de 2 à 14 ans.					
42 enfants de moins de 2 ans.					
<u>1 992</u> <i>moyenne.</i>	2 479	44	84	938	1 426
<b>GROUPE III.</b>					
470 hommes + femmes.					
114 enfants de plus de 14 ans.					
141 enfants de 2 à 14 ans.					
19 enfants de moins de 2 ans.					
<u>744</u> <i>moyenne.</i>	2 446	43	83	923	1 414
<b>GROUPE IV.</b>					
120 hommes + femmes.					
29 enfants de 2 à 14 ans.					
2 enfants de moins de 2 ans.					
<u>151</u> <i>moyenne.</i>	2 385	41	80	860	1 410
<b>ENSEMBLE.</b>					
2 028 hommes + femmes.					
620 enfants de plus de 14 ans.					
613 enfants de 2 à 14 ans.					
70 enfants de moins de 2 ans.					
<u>3 331</u> <i>moyenne.</i>	2 472	44	84	934	1 424

TABLEAU III. — *Consommation théorique et consommation réelle.*

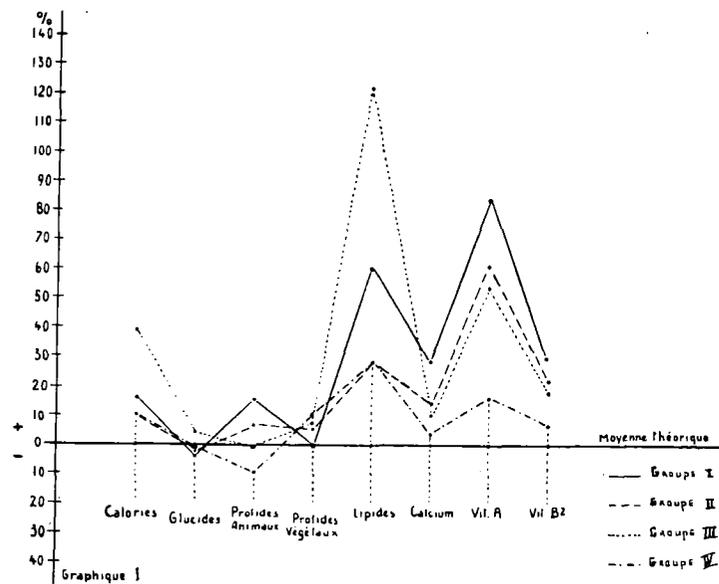
Eléments	Ensemble		Groupe I		Groupe II		Groupe III		Groupe IV	
	Moyenne théorique calculée	Moyenne réelle								
Calories totales		3 048		3 032		2 887		3 646		2 767
Calories (boissons n. c.)	2 470	2 883	2 510	2 913	2 480	2 735	2 445	3 415	2 385	2 631
Glucides (g)	353	343	361	345	355	345	348	364	336	326
Protides animaux (g)	44	46	45	53	44	47	43	43	41	37
Protides végétaux (g)	40	42	41	41	40	42	40	43	39	43
Lipides (g)	80	127	80	128	80	111	80	178	80	111
Calcium (mg)	935	1 116	955	1 229	940	1 093	925	1 021	860	895
Fer (mg)	—	20	—	20	—	18	—	18	—	17
Vitamine A (γ)	400	645	400	737	400	647	400	619	400	465
Vitamine B1 (γ)	—	1 668	—	1 692	—	1 648	—	1 637	—	1 606
Vitamine B2 (γ)	1 425	1 774	1 437	1 871	1 425	1 748	1 415	1 680	1 410	1 511
Vitamine C (mg)	—	176	—	181	—	167	—	182	—	143
Viande		102		116		103		98		75
Charcuterie, porc		22		23		21		22		19
Poisson		34		41		32		36		26
Laits plus yaourts		252		283		258		227		233
Fromages		45		52		46		41		31
Beurre		26		29		26		26		16
Graisses		61		51		44		113		60
Pâtes plus riz		64		46		65		76		85
Pommes de terre		210		129		226		206		283
Légumes secs		4		6		3		6		3
Légumes frais		307		387		300		293		234
Fruits frais		298		329		300		280		262
Fruits secs		2		1		3		2		0
Sucre		51		59		48		64		18
Boisson		250		181		231		350		206
Oufs (1)		16								
Pain (1)		240								
Farines diverses (1)		13								
Confiture, chocolat (1)		13								

(1) Moyennes obtenues par les enquêtes « budgets annuels » durant les mois de mars, avril et mai 1953.

le groupe IV — mais que les besoins alimentaires sont satisfaits de manière un peu différente à travers chaque groupe professionnel.

Les aliments les plus coûteux, tels que la viande, le fromage, les légumes frais et les fruits frais, sont consommés en plus grande quantité par les milieux les plus aisés, et les aliments les moins chers tels que les pâtes, le riz, les pommes de terre, donnant une sensation de satiété, sont consommés en plus forte proportion, lorsque les revenus sont plus faibles.

Le groupe IV, qui a une alimentation insuffisante, est de beaucoup le



Graphique 1  
Comparaison des taux nutritionnels dans les divers groupes.

moins nombreux. Il représente seulement 6 % de l'échantillon, et comprend certainement un pourcentage élevé de ménages à très faibles revenus.

#### B. — COMPARAISON AVEC LES MOYENNES DE L'ANNÉE 1952

On peut comparer les moyennes alimentaires obtenues dans cette enquête avec celles obtenues par les enquêtes faites à Marseille durant l'année 1952, en tenant compte des observations suivantes :

1° L'enquête « Consommation » porte seulement sur 3 mois (mars, avril et mai 1953).

2° Les enquêtes familiales faites en 1952 ont porté sur les familles nombreuses, les artisans (cordonniers et plombiers) et sur les familles

ayant tenu un carnet de compte annuel (tous milieux avec majorité milieu employé).

3° La méthode d'enquête n'a pas été la même en 1952 et en 1953 :

En 1952, compte rendu par la ménagère de son alimentation durant une semaine.

En 1953, achats de la veille demandés par l'enquêtrice.

Le tableau ci-dessous donne, pour les denrées dont on a les chiffres pour les 2 années, les moyennes de consommation, par personne et par jour, de ces aliments.

Aliments	Année 1952	Année 1953
	g	g (enquête consommation)
Viandes .....	109	124
Poisson .....	36	34
Laits .....	245	252
Fromage .....	23	45
Beurre .....	13	26
Graisses .....	39	61
Pommes de terre .....	210	210
Légumes secs .....	10	4
Légumes frais .....	246	307
Fruits frais .....	226	298
Vin .....	250	250

Sauf pour le poisson et les légumes secs, les moyennes de 1952, sont inférieures à celles de 1953.

Les consommations de pommes de terre et de vin sont identiques, et celles du lait très voisines.

Les consommations de viande en 1953 dépassent celles de 1952 de 13 %, celles des légumes frais de 24 % et celles des fruits frais de 30 %.

Les consommations de fromage, de beurre et de graisses sont, par contre, beaucoup plus élevées dans l'enquête 1953. Un problème méthodologique est posé ici. Dans l'état actuel des choses, il n'est pas soluble, les taux correspondant à la méthode du carnet d'achat sur 8 jours étant à priori les plus probables.

#### C. — QUELQUES OPINIONS DE LA MAITRESSE DE MAISON

1° Estimez-vous que le poisson est plus économique que la viande ?

32 % des ménagères ont estimé que le poisson était plus économique que la viande.

Ce sont les ménagères du groupe III qui ont le plus fort pourcentage avec 38 %.

2° Estimez-vous que le lait et le fromage remplacent dans une certaine mesure la viande ?

34 % de l'ensemble ont estimé que oui, dont 45 % du groupe I, milieu plus instruit.

Par contre, seulement 30 % du groupe III ont estimé que le lait et

le fromage pouvaient, dans une certaine mesure, remplacer la viande. Ceci dénote l'importance attachée à la consommation de la viande dans le milieu ouvrier.

Le tableau IV donne les pourcentages obtenus pour chaque groupe.

TABLEAU IV

Quelques opinions de la maîtresse de maison.

Profession	Nombre d'enquêtes	Estiment le poisson plus économique que la viande	Pensent que le lait et le fromage remplacent la viande
		%	%
Groupe I .....	124	34	45
Groupe II .....	595	30	33
Groupe III .....	235	38	30
Groupe IV .....	60	28	33
Ensemble .....	1 014	32	34

3° Consommez-vous de la viande bouillie ou en ragoût ? en été ? en hiver ? Jamais, rarement, souvent.

Le tableau V et le graphique II montrent que la viande bouillie ou en ragoût est consommée principalement l'hiver, et peu souvent l'été.

TABLEAU V

Consommation de viande bouillie ou en ragoût.

Professions	Été			Hiver			Année		
	Jamais	Rarement	Souvent	Jamais	Rarement	Souvent	Jamais	Rarement	Souvent
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Groupe I .....	38	51	11	22	60	18	30	56	14
Groupe II .....	55	38	7	15	49	36	36	43	21
Groupe III .....	46	47	7	13	46	41	30	46	24
Groupe IV .....	48	32	20	22	35	43	35	33	32
Ensemble..	51	41	8	16	49	35	34	45	21

Les groupes II et III ont une consommation très différente l'été et l'hiver : 7 % des ménages du groupe II et du groupe III consomment souvent de la viande bouillie l'été, tandis que 36 % et 41 % en consomment souvent l'hiver.

Par contre, le groupe I a une consommation plus régulière, variant peu d'une saison à l'autre : en été, 11 % des ménages consomment souvent de la viande bouillie, contre 18 % en hiver.

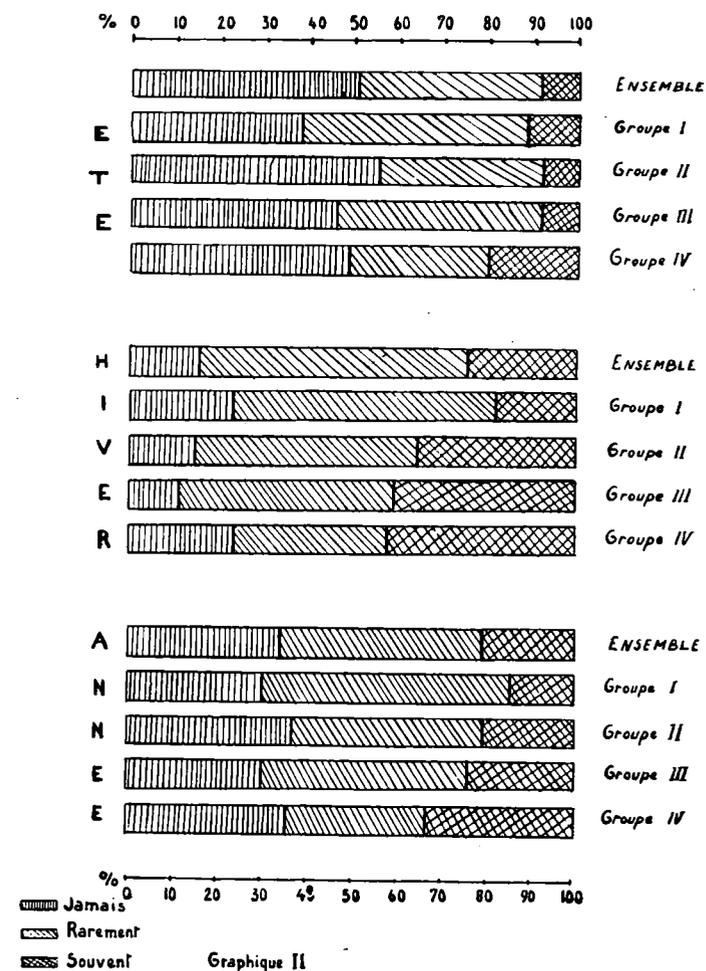


TABLEAU VI. — Répartition des principaux achats alimentaires dans la semaine.  
Pourcentage de la moyenne hebdomadaire.

	Viandes	Poissons	Fromages + yaourt	Lait	Sucre	Pâtes + riz	Beurre	Huiles + gr. div.	Pommes de terre Leg. frais	Fruits
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>ENSEMBLE.</b>										
Lundi .....	68	100	72	92	93	83	89	96	89	87
Mardi .....	117	68	100	100	83	103	89	88	92	97
Mercredi .....	95	65	106	98	98	79	96	104	111	114
Jeudi .....	113	129	123	120	111	121	93	76	102	103
Vendredi .....	57	286	92	86	68	76	104	56	113	90
Samedi .....	135	36	114	101	121	121	123	132	104	113
Dimanche .....	189	0	62	107	60	60	77	60	90	92
Achat moyen (g) .....	122	34	70	226	52	65	26	65	517	297
<b>GROUPE I.</b>										
Lundi .....	63	86	86	106	75	81	45	20	99	92
Mardi .....	137	62	82	55	82	85	117	60	87	73
Mercredi .....	90	88	77	100	135	191	148	210	144	163
Jeudi .....	73	150	125	149	80	104	83	204	90	97
Vendredi .....	74	173	105	64	138	22	117	40	128	107
Samedi .....	152	77	119	110	125	156	137	102	88	111
Dimanche .....	108	0	87	138	118	39	45	36	89	87
Achat moyen (g) .....	143	42	77	238	60	46	29	50	517	331
<b>GROUPE II.</b>										
Lundi .....	69	106	68	89	79	97	100	116	95	88
Mardi .....	101	46	93	104	69	83	81	116	90	95
Mercredi .....	98	71	132	103	137	49	108	111	115	127
Jeudi .....	110	154	116	113	137	145	92	91	94	102
Vendredi .....	56	248	91	89	44	96	92	75	119	80
Samedi .....	127	33	111	100	114	100	119	84	96	111
Dimanche .....	283	0	40	74	0	103	89	153	89	95
Achat moyen (g) .....	123	31	75	228	48	64	26	43	525	360
<b>GROUPE III.</b>										
Lundi .....	70	100	84	85	132	58	89	75	74	94
Mardi .....	86	133	133	101	100	130	89	68	88	107
Mercredi .....	90	58	76	96	52	74	74	78	110	89
<b>GROUPE IV.</b>										
Jeudi .....	135	62	124	122	71	92	96	36	123	107
Vendredi .....	46	366	93	96	85	64	131	27	84	94
Samedi .....	136	17	100	100	137	166	138	255	112	118
Dimanche (pas de résultat) .....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Achat moyen (g) .....	123	36	54	212	64	75	26	122	499	278
<b>GROUPE I.</b>										
Lundi .....	66	172	28	95	105	68	94	179	128	45
Mardi .....	243	68	130	200	361	25	125	110	132	162
Mercredi .....	93	32	65	83	0	111	131	0	39	96
Jeudi .....	144	48	232	78	84	128	57	63	218	85
Vendredi .....	13	188	47	51	0	0	112	59	101	169
Samedi .....	86	0	290	50	0	74	78	63	108	145
Dimanche .....	0	0	0	42	0	0	206	0	112	65
Achat moyen (g) .....	93	25	62	201	18	84	16	98	517	258

## III

## RYTHME D'ACHAT

A. — RÉPARTITION  
DES PRINCIPAUX ACHATS ALIMENTAIRES  
DANS LA SEMAINE

Les enquêtes ayant été faites chaque jour de la semaine, on a étudié comparativement, pour chaque groupe, les achats quotidiens des principales denrées.

Cependant, le nombre des enquêtes faites le dimanche est faible. Dans le groupe III, notamment, il n'y a pas eu de résultat pour ce jour là.

Le tableau VI donne, par jour et par groupe, les pourcentages de chaque aliment acheté, par rapport à la moyenne hebdomadaire.

Les graphiques III, IIIa, IIIb, IIIc et IIId traduisent une partie de ce tableau et mettent en évidence certaines caractéristiques générales de certaines denrées groupées ainsi :

- fromages et laits;
- sucre, pâtes et riz;
- beurre et corps gras;
- pommes de terre, légumes et fruits frais.

1° Les mercredis, vendredis et samedis semblent, pour la majorité, des jours de marché; les achats de légumes frais, de pommes de terre et de fruits étant effectués surtout ces jours là.

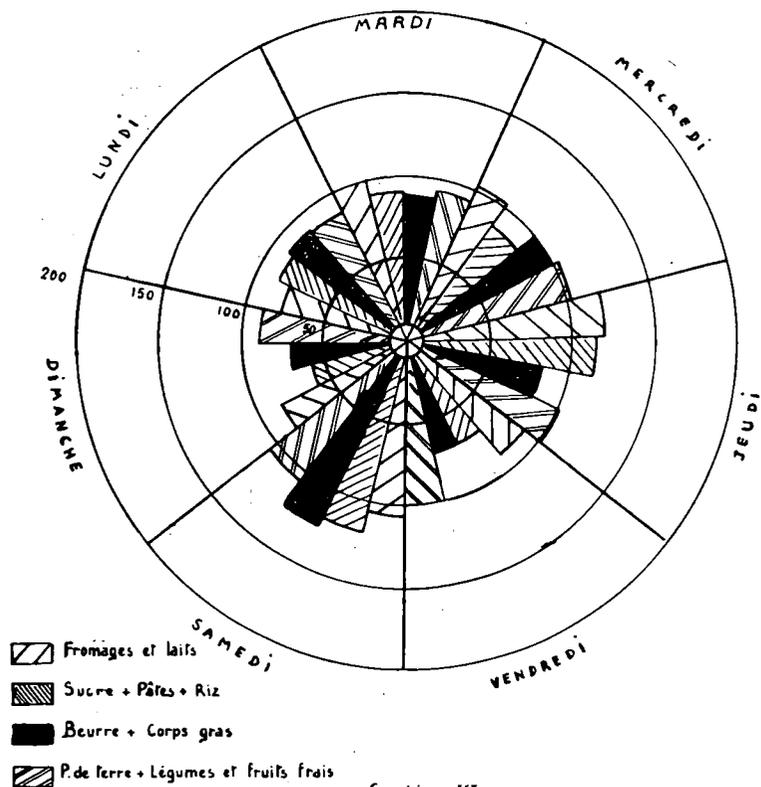
Le groupe III a pourtant des achats plus importants le jeudi que le vendredi, et le groupe IV fait principalement ses achats les mardis, jeudis et samedis.

2° Les achats sont importants le samedi pour chaque groupe.

Pour les autres denrées, il n'y a pas de corrélation très significative entre chaque groupe.

Le groupe II est le groupe qui fait ses achats le plus régulièrement et qui tend à se rapprocher de la moyenne de l'ensemble.

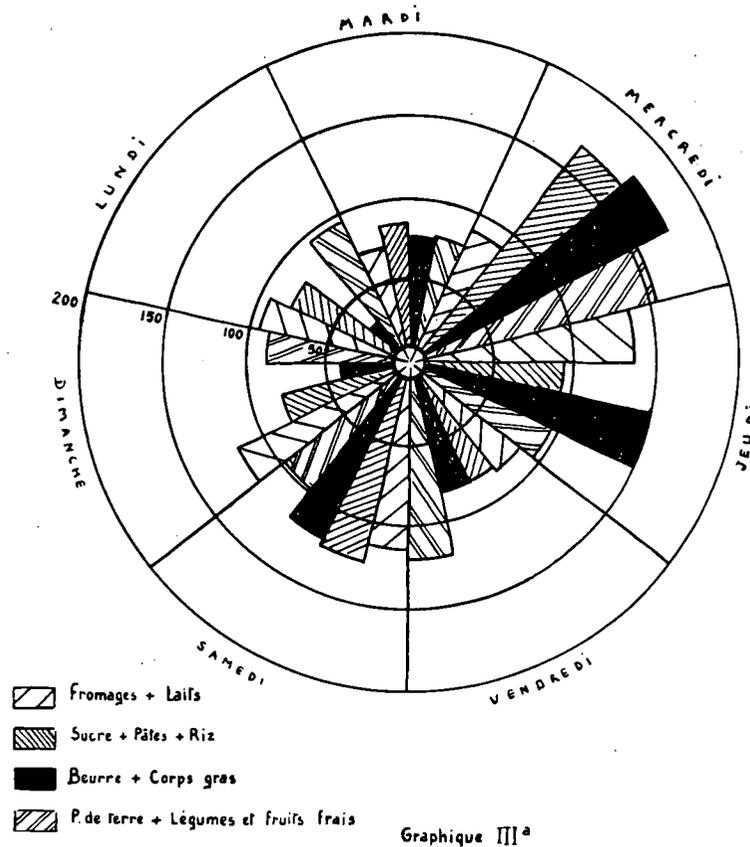
Le groupe III semble faire ses achats d'huile et de matières grasses le samedi.



Graphique III

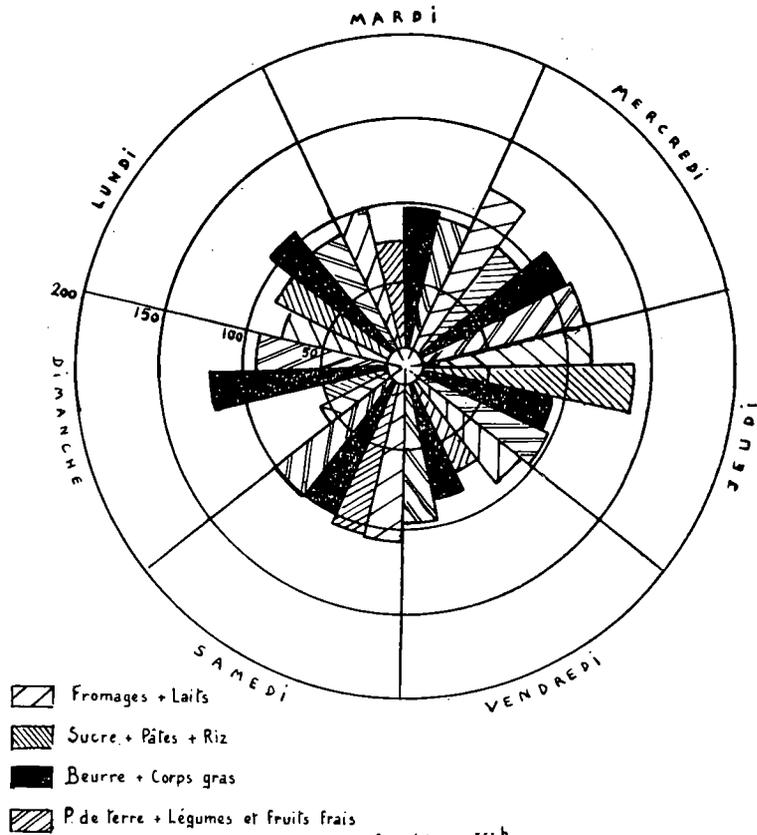
Répartition des principaux achats alimentaires dans la semaine  
(% de la moyenne hebdomadaire).

Ensemble des familles.

Graphique III<sup>a</sup>

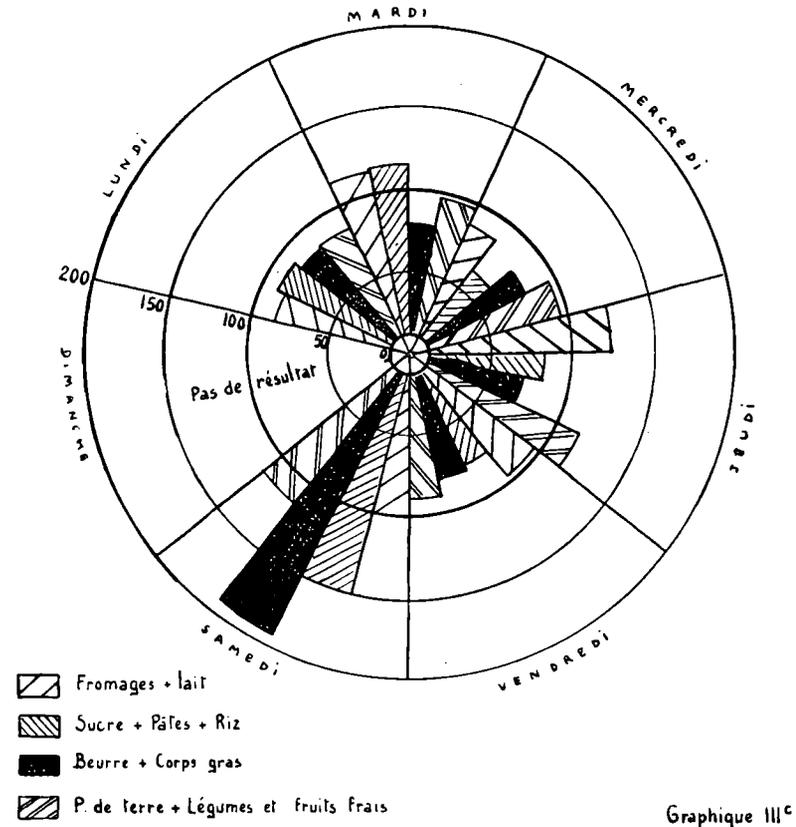
Répartition des principaux achats alimentaires dans la semaine  
(% de la moyenne hebdomadaire).

GRUPE I



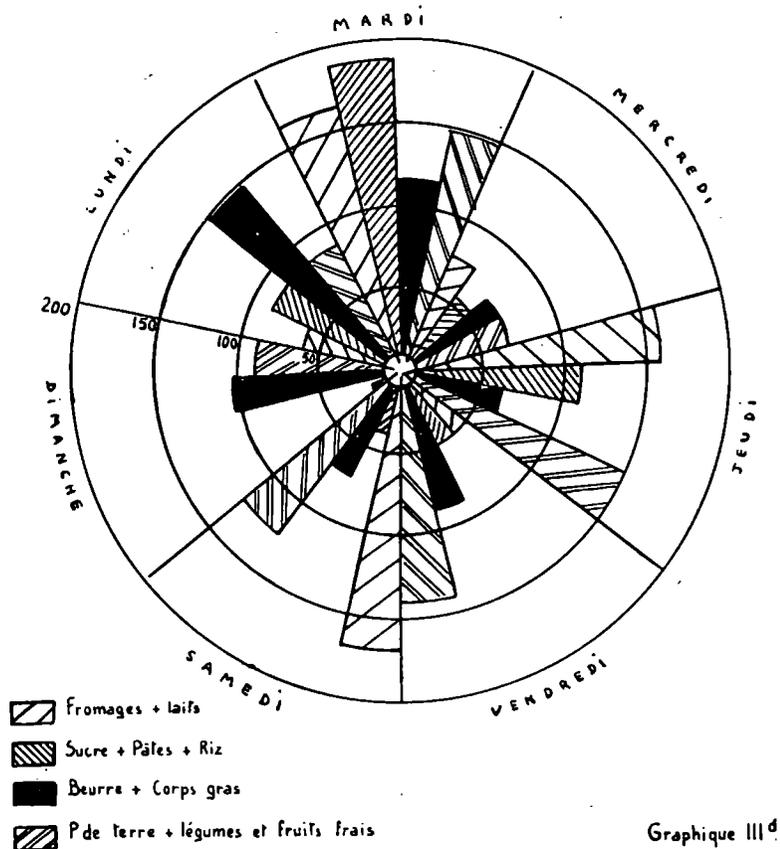
Répartition des principaux achats alimentaires dans la semaine (% de la moyenne hebdomadaire).

GROUPE II



Répartition des principaux achats alimentaires dans la semaine (% de la moyenne hebdomadaire).

GROUPE III



GROUPE IV

B. — RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES SORTES DE VIANDE ET DE POISSON DANS LA SEMAINE

Pareillement aux achats alimentaires quotidiens, on a étudié, d'une façon détaillée, la répartition des différentes sortes de viande décomposées ainsi :

- viande de bœuf, mouton, veau;
- porc et charcuterie;
- triperie;
- volaille;
- cheval.

Le tableau VII donne, par groupe, en pourcentage de la moyenne hebdomadaire, l'achat des différentes sortes de viandes.

Les graphiques IV, IVa, IVb, IVc et IVd montrent la répartition des achats des principales viandes : bœuf, mouton et veau, porc et charcuterie, volaille, et celle du poisson au cours de la semaine.

Pour l'ensemble des groupes (avec quelques exceptions pour le groupe IV) :

1° Les achats de viande de bœuf, mouton et veau sont particulièrement faibles le lundi (fermeture des boucheries) et le vendredi.

2° La viande de bœuf, mouton et veau, est consommée principalement le samedi et le dimanche.

3° Le porc et la charcuterie sont consommés, en grande partie, le lundi.

4° La volaille est achetée par tous, le lundi et le samedi.

5° Le vendredi est un jour où les achats de viande sont faibles, mais ils sont compensés par d'importants achats de poisson.

Le poisson est également consommé le lundi.

6° La triperie est surtout consommée le mardi.

7° Le cheval est consommé le mercredi, et également le mardi, par les groupes II et III.

Le tableau VIII et le graphique V montrent que le pourcentage des différentes sortes de viande, dans l'achat total, est à peu près identique pour chaque catégorie professionnelle.

Cependant, le pourcentage de consommation de triperie est plus élevé dans le groupe II : 7 %, contre 0 à 2 % pour les autres groupes.

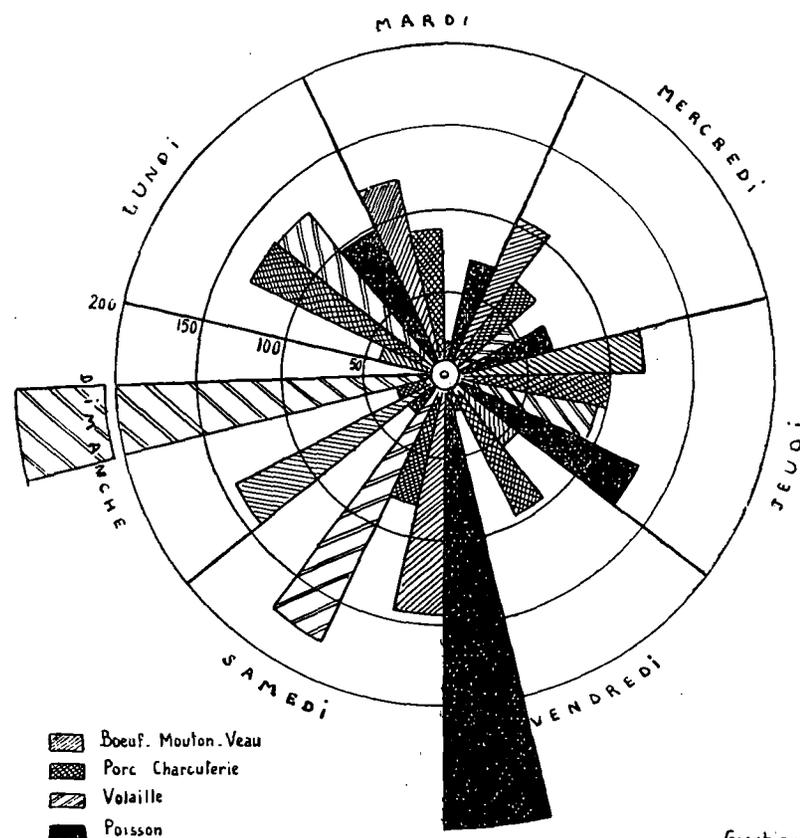
Le pourcentage de la consommation de la volaille est le plus élevé dans le groupe III : 14 %, contre 9 et 10 %.

Et le pourcentage le plus faible de la consommation de bœuf, mouton et veau se trouve dans le groupe III : 62 %, contre 69, 70, et 63 % dans les groupes I, IV et II.

TABLEAU VII

Répartition des différentes sortes de viandes dans la semaine.  
Pourcentage de l'achat moyen.

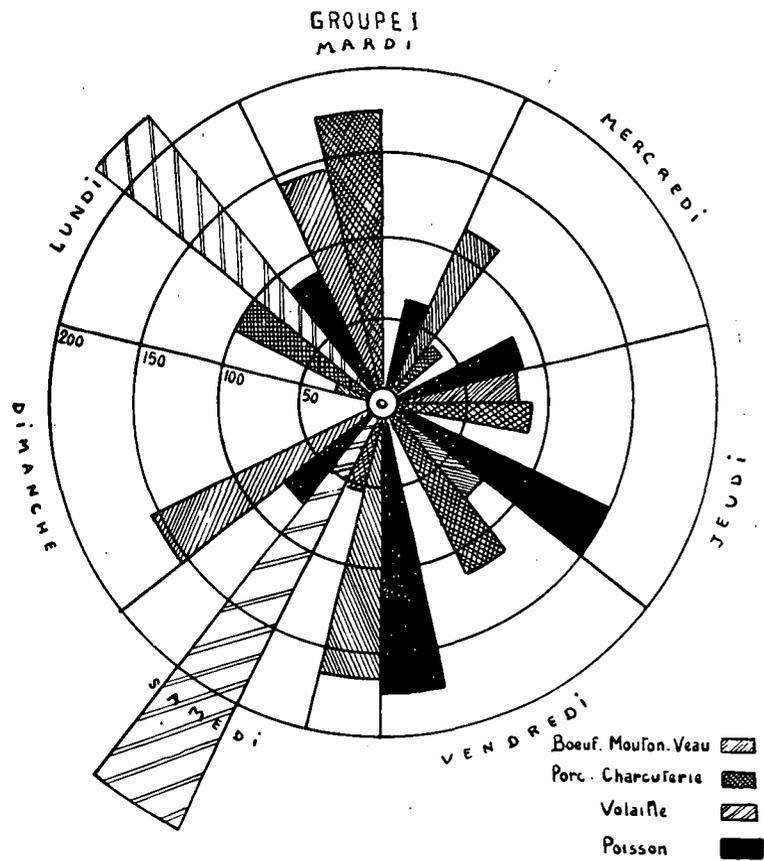
	Bœuf Veau Mouton	Porc Charcu- terie	Triperie	Volaille	Cheval
	%	%	%	%	%
<b>ENSEMBLE.</b>					
Lundi .....	38	138	40	121	86
Mardi .....	129	91	280	15	171
Mercredi .....	105	72	17	43	285
Jeudi .....	120	100	160	93	29
Vendredi .....	56	95	10	15	86
Samedi .....	143	81	120	178	86
Dimanche .....	144	29	0	785	0
Achat moyen..... (g)	79	21	5	14	3,5
<b>GROUPE I.</b>					
Lundi .....	30	100	0	214	150
Mardi .....	143	175	450	0	75
Mercredi .....	113	42	0	0	175
Jeudi .....	80	88	0	0	75
Vendredi .....	75	88	0	0	100
Samedi .....	165	55	0	285	0
Dimanche .....	155	0	0	0	0
Achat moyen..... (g)	99	24	2	14	4
<b>GROUPE II.</b>					
Lundi .....	38	185	50	115	100
Mardi .....	120	62	225	25	200
Mercredi .....	125	43	19	161	233
Jeudi .....	115	105	150	85	34
Vendredi .....	58	81	0	25	133
Samedi .....	132	86	112	161	100
Dimanche .....	128	62	0	1 811	0
Achat moyen..... (g)	78	21	8	13	3
<b>GROUPE III.</b>					
Lundi .....	47	136	0	95	80
Mardi .....	95	91	450	0	140
Mercredi .....	95	96	0	56	300
Jeudi .....	155	69	150	166	0
Vendredi .....	37	113	150	0	0
Samedi .....	148	73	0	183	120
Dimanche (pas de résultat.)	—	—	—	—	—
Achat moyen..... (g)	76	22	2	18	5
<b>GROUPE IV.</b>					
Lundi .....	42	61	0	287	0
Mardi .....	327	73	0	0	0
Mercredi .....	70	161	0	0	600
Jeudi .....	115	327	0	0	0
Vendredi .....	10	34	0	0	0
Samedi .....	109	50	0	0	0
Dimanche .....	0	0	0	0	0
Achat moyen..... (g)	65	18	0	8	2



Graphique IV

Répartition des achats de viande et de poisson dans la semaine.  
(% de la moyenne hebdomadaire).

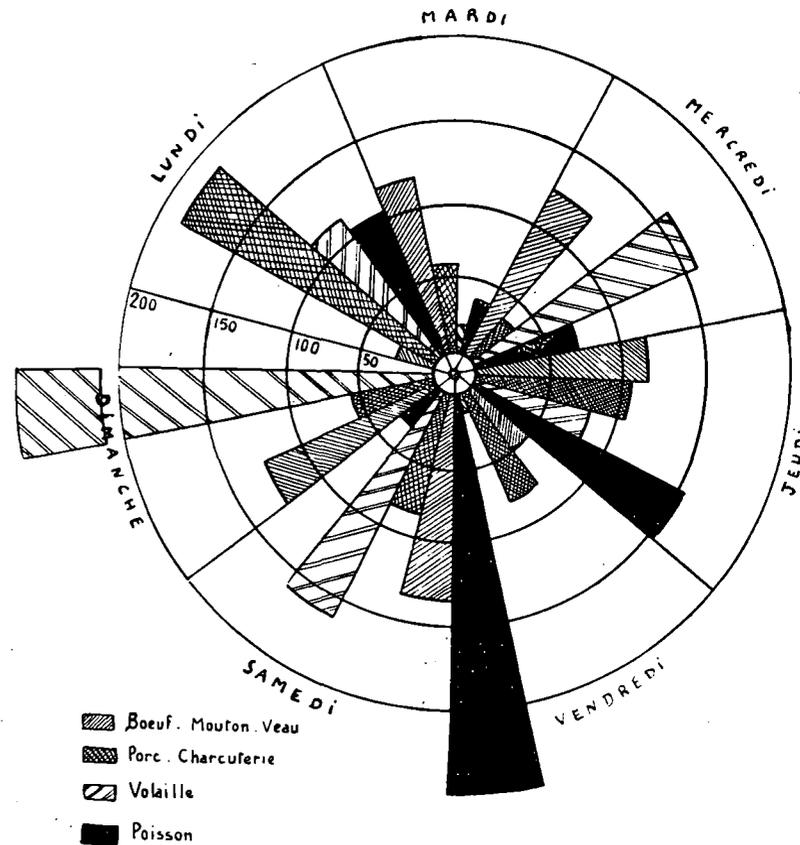
Ensemble des familles.



Graphique IV<sup>a</sup>

Répartition des achats de viande et de poisson dans la semaine.  
(% de la moyenne hebdomadaire).

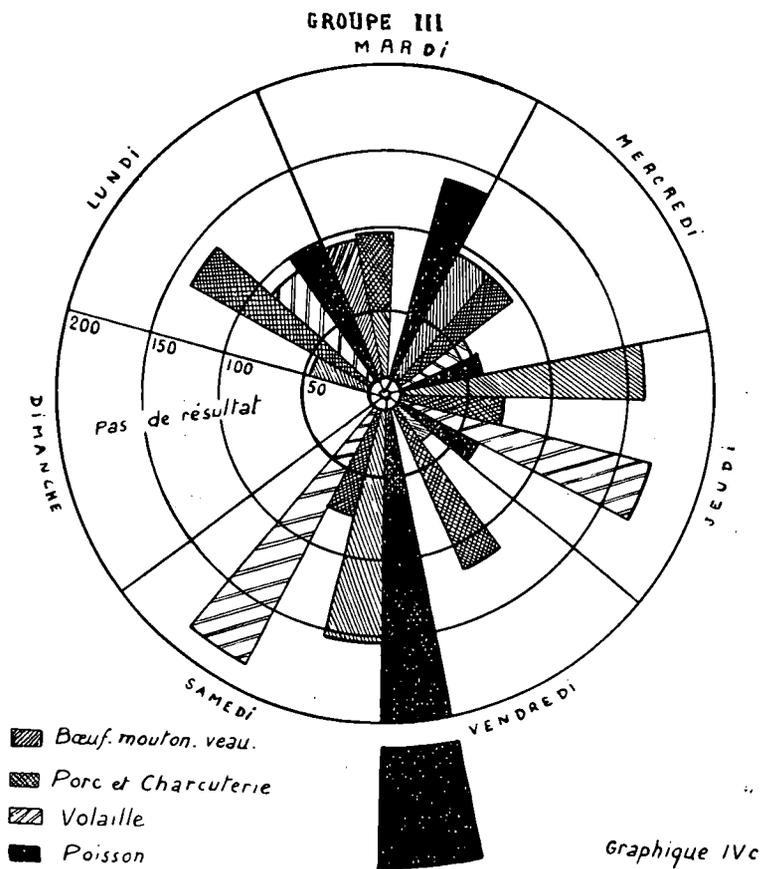
GROUPE I



Graphique IV<sup>b</sup>

Répartition des achats de viande et de poisson dans la semaine.  
(% de la moyenne hebdomadaire).

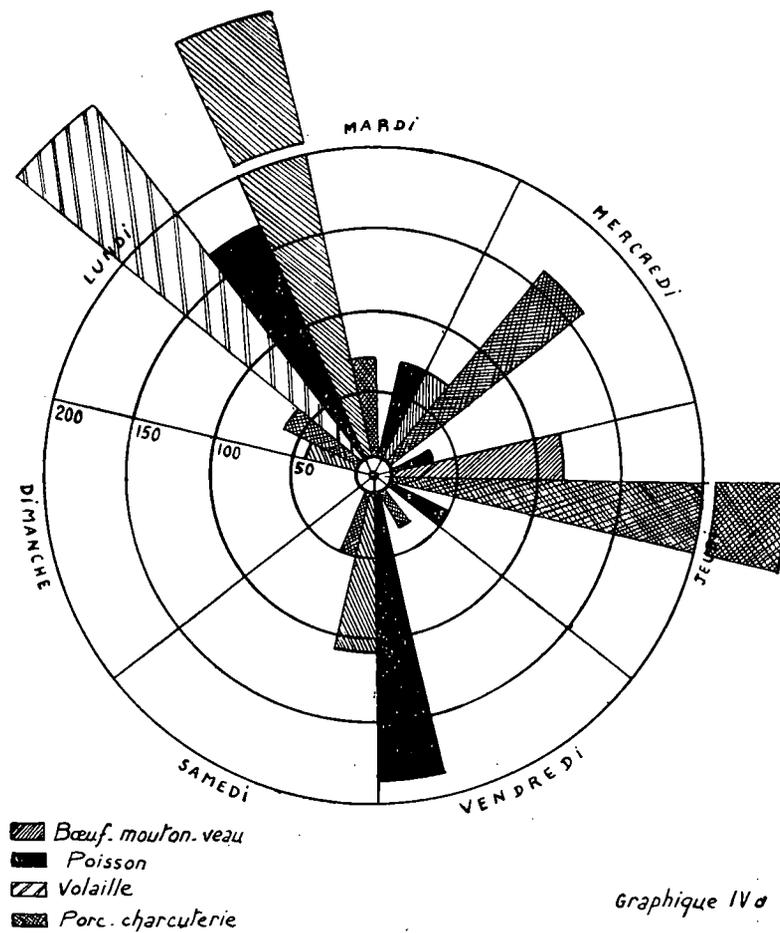
GROUPE II



Graphique IVc

Répartition des achats de viande et de poisson dans la semaine.  
(% de la moyenne hebdomadaire).

GROUPE III



Graphique IVd

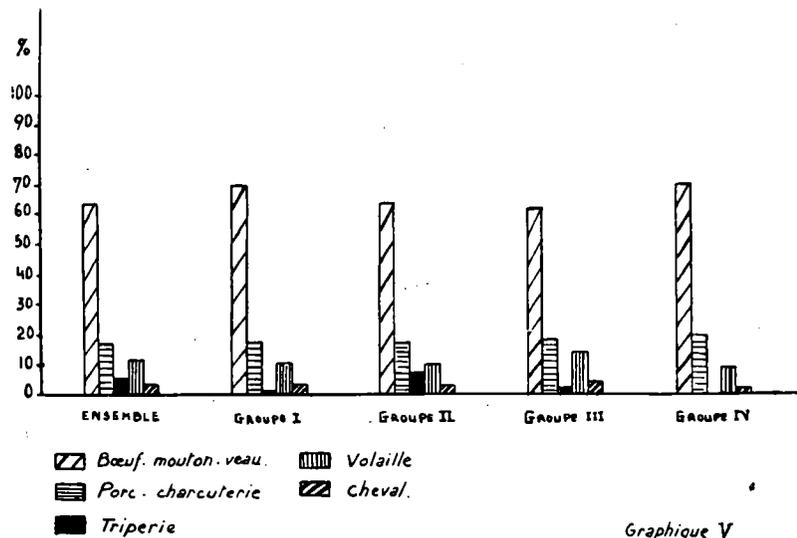
Répartition des achats de viande et de poisson dans la semaine.  
(% de la moyenne hebdomadaire).

GROUPE IV

TABLEAU VIII

Achat moyen des viandes.  
Pourcentage de l'achat total.

	Groupe I	Groupe II	Groupe III	Groupe IV	Ensemble
	%	%	%	%	%
Bœuf, mouton, veau .....	69	63	62	70	63
Porc, charcuterie .....	17	17	18	19	18
Triperie .....	1	7	2	—	5
Volaille .....	10	10	14	9	11
Cheval .....	3	3	4	2	3



Achat moyen des viandes (% de l'achat total).

### C. — PÉRIODICITÉ MOYENNE D'ACHAT

Il a été demandé, pour chaque denrée alimentaire, la quantité achetée la veille ou, sinon, celle du dernier achat.

La quantité totale achetée (quantité achetée la veille plus dernier achat) divisée par la quantité achetée la veille donne une approximation du nombre moyen de jours qui s'écoule entre 2 achats successifs.

Le tableau IX donne, pour les principales denrées et par ordre de fréquence, cette périodicité moyenne des différents achats.

C'est le lait qui s'achète le plus souvent. On peut dire presque quotidiennement, exactement tous les 1,1 jour.

TABLEAU IX

Périodicité moyenne d'achat pour l'ensemble.  
Quantité totale achetée (la veille plus au dernier achat).  
Quantité achetée la veille.

	Jours	Jours	
Lait frais .....	1,1	Cheval .....	9
Légumes frais .....	1,3	Café .....	9,2
Fromages plus yaourts .....	1,6	Pommes de terre .....	11,3
Viande .....	1,8	Riz .....	11,8
Beurre .....	2,15	Huiles .....	12,4
Fruits frais .....	2,4	Volaille .....	17,6
Charcuterie, porc .....	2,9	Triperie .....	23,1
Margarine plus végétaline .....	4	Légumes secs .....	26
Poisson .....	4,8	Fruits secs .....	31,3
Pâtes .....	5,6	Savon .....	45
Vin .....	6,3		
Sucre .....	8		

Les légumes frais, les fromages et la viande s'achètent plus souvent que tous les 2 jours : entre 1,3 et 1,8 jour.

Les pommes de terre et l'huile sont achetées, en moyenne, moins d'une fois par semaine, ce qui s'explique par les achats faits en provision.

Le savon est un produit qui se stocke : la périodicité moyenne des achats est de 45 jours.

IV

### SATISFACTION ET INTENTIONS D'ACHATS

Le tableau X donne, par groupes, l'achat moyen quotidien de quelques denrées et, pour ces mêmes denrées également en pourcentage de la moyenne de l'ensemble, l'opinion de la mère de famille sur la consommation de son foyer.

Le groupe I, qui a des achats supérieurs à la moyenne de l'ensemble, estime sa consommation partout satisfaisante.

Le groupe II, qui voisine de très près avec la moyenne de l'ensemble, juge également sa consommation satisfaisante.

Le groupe III estime sa consommation, dans l'ensemble, un peu insatisfaisante, même pour la volaille et le poisson qui sont au-dessus de la moyenne.

Le groupe IV, qui a des achats quotidiens très faibles, juge sa consommation insuffisante, mais relativement moins que le groupe III.

Le tableau XI représenté par le graphique VI donne, pour l'ensemble de l'échantillon, le pourcentage des ménages estimant leur consommation satisfaisante pour quelques denrées et quelques articles de la rubrique « habillement ».

TABLEAU X. — *Achat moyen et satisfaction de quelques denrées.*

Pourcentage de la moyenne de l'ensemble.

	Beuf Mouton Veau	Volaille	Poisson	Fromage	Lait frais	Café	Beurre	Légumes frais	Fruits frais
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<i>Achat moyen quotidien :</i>									
Groupe I .....	125	100	120	115	114	118	111	125	111
Groupe II .....	100	100	94	102	101	91	100	98	100
Groupe III .....	97	121	106	91	96	91	100	95	94
Groupe IV .....	83	57	76	69	92	91	61	76	88
<i>Consommation jugée satisfaisante :</i>									
Groupe I .....	122	107	112	111	102	108	110	106	110
Groupe II .....	101	100	100	101	100	101	101	100	100
Groupe III .....	88	94	96	92	100	94	93	97	93
Groupe IV .....	85	105	95	92	101	91	89	95	95

TABLEAU XI.

*Satisfaction. Intentions d'achats. Recherche d'une très bonne qualité.*

Ensemble (% des ménages).

	Consommation jugée satisfaisante	Intentions d'achats dans l'année	Recherchent très bonne qualité
	%	%	%
<i>Denrées alimentaires :</i>			
Bœuf, mouton, veau .....	76	—	—
Volaille .....	88	—	—
Poisson .....	86	—	—
Fromage .....	87	—	—
Lait .....	97	—	—
Café .....	90	—	—
Beurre .....	86	—	—
Légumes frais .....	89	—	—
Fruits .....	88	—	—
<i>Habillement :</i>			
Hommes .. { Vêtements de dessus ..	75	32	41
{ Chaussures .....	80	56	40
Femmes .. { Vêtements de dessus ..	76	33	37
{ Chaussures .....	76	67	36
Enfants de { Vêtements de dessus ..	93	24	29
2 à 14 ans. { Chaussures .....	92	31	33
Laine à tricoter .....	90	51	35
Linge de maison .....	76	29	41
Tissus .....	83	56	33

Ce tableau donne également le pourcentage des ménages ayant des intentions d'achats dans l'année, et le pourcentage d'achats effectués avec recherche d'une très bonne qualité.

La consommation jugée la moins satisfaisante est celle de la viande : 24 % des ménages ne sont pas satisfaits. Celle du lait est presque partout estimée suffisante. Seulement 3 % des ménages en consommeraient davantage.

Un effort important est généralement fait pour l'habillement des enfants, puisque seulement 7 % des mères jugent insuffisants les achats correspondants, tandis que ceux effectués pour les parents sont jugés insuffisants dans 20 à 26 % des cas.

Le linge de maison est insuffisant dans 24 % des ménages.

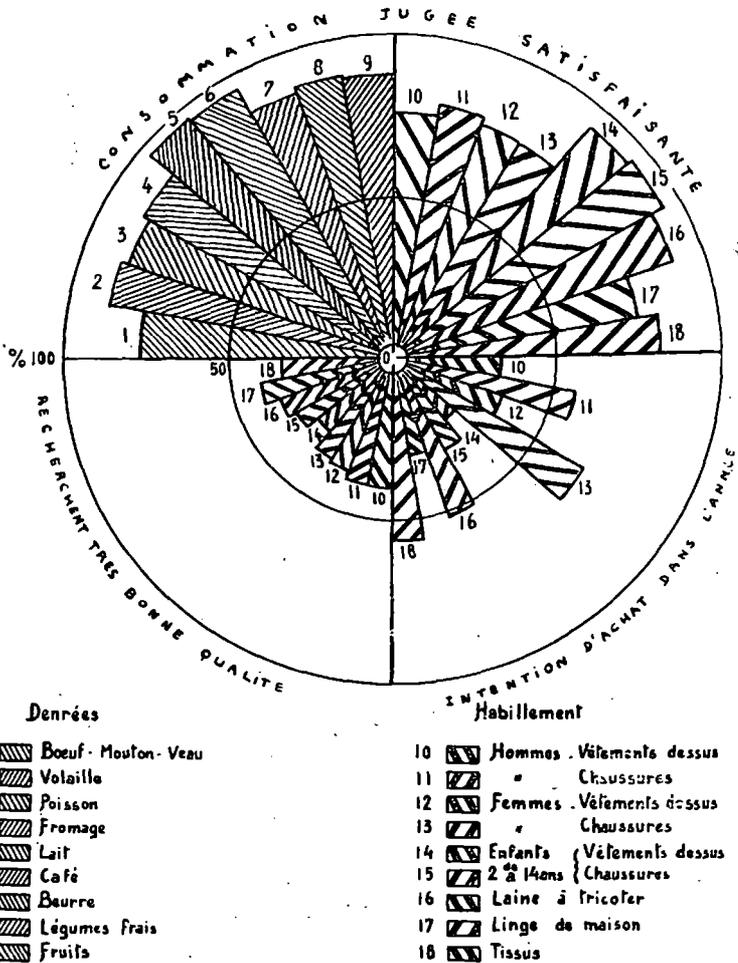
Les intentions d'achats, dans l'année, ne sont pas très élevées. Généralement, moins de 50 % des ménages comptent acheter.

Ce sont les achats de chaussures d'hommes (56 %) et de femmes (67 %) qui atteignent les taux les plus élevés, ainsi que les achats de tissus (56 %).

L'ensemble des ménages achète une qualité courante. Ce sont les hommes, tant pour les vêtements de dessus (41 %) que pour les chaussures (40 %), qui recherchent des articles de très bonne qualité.

Seulement 37 % des femmes achètent des vêtements de dessus de très bonne qualité, et 36 % pour les chaussures.

Pour les enfants, les qualités sont beaucoup plus courantes, sans doute



Graphique VI

Satisfaction et intentions d'achat.

Ensemble des familles.

du fait qu'ils grandissent. 29 % seulement ont des vêtements de dessus de très bonne qualité.

Le tableau XII a pour but de présenter une comparaison d'ensemble du comportement des quatre groupes étudiés.

TABLEAU XII. — Intentions d'achats dans l'année. Recherche d'une très bonne qualité.

Indice par rapport à l'ensemble.

	Hommes		Femmes		Enfants de 2 à 14 ans		Laine à tricoter	Linge de maison	Tissus
	Vêtements dessus	Chaus- sures	Vêtements dessus	Chaus- sures	Vêtements dessus	Chaus- sures			
<i>Intentions d'achats dans l'année :</i>									
Groupe I .....	134	96	145	89	87	87	98	93	112
Groupe II .....	112	107	137	103	100	106	106	110	103
Groupe III .....	66	95	6	100	104	100	88	86	87
Groupe IV .....	53	50	0	64	75	71	80	45	55
<i>Achètent très bonne qualité (parmi ceux qui en achètent) :</i>									
Groupe I .....	173	177	189	175	162	164	169	183	167
Groupe II .....	102	102	103	105	110	100	100	105	97
Groupe III .....	51	57	65	50	52	73	71	49	54
Groupe IV .....	68	62	40	69	ε	45	77	41	94

Il donne à cet effet, par catégories professionnelles, en pourcentage de la moyenne de l'ensemble, les intentions d'achats dans l'année pour les vêtements de dessus, les chaussures, la laine à tricoter, le linge de maison et les tissus.

Ce tableau donne également, parmi ceux qui achètent ces divers articles, le pourcentage de ceux qui recherchent une très bonne qualité.

Les intentions du *groupe I* se portent surtout sur les vêtements de dessus des hommes et des femmes et sur les tissus. Elles sont moins importantes pour les achats de chaussures des femmes et des enfants, ainsi que pour les vêtements de dessus des enfants.

Ceux qui achètent, parmi le groupe I, recherchent, dans l'ensemble, des articles de très bonne qualité, principalement les femmes en ce qui concerne leurs vêtements de dessus.

Le *groupe II* a des intentions d'achats plus régulières pour les différents articles, avec une intention plus marquée, comme dans le groupe I, pour les vêtements de dessus (hommes et femmes).

Les achats du groupe II sont, d'une manière générale, de très bonne qualité par rapport à l'ensemble, mais d'une qualité un peu plus courante pour les tissus.

Toutes les intentions d'achats, et la qualité des achats du groupe II, tendent, de très près, aux moyennes de l'ensemble.

Par contre, le *groupe III* a des intentions beaucoup plus modestes en ce qui concerne l'habillement des parents : les achats de vêtements de dessus seront peu importants, et presque inexistantes pour les femmes. Les achats de chaussures seront plus élevés.

C'est pour les enfants que les intentions d'achats sont plus importantes, tout en restant voisines de la moyenne.

La laine à tricoter, le linge de maison et les tissus n'apparaissent pas dans les intentions d'achats.

Tout ce qui a trait à l'habillement est acheté, d'une qualité « courante », par le groupe III.

— Le *groupe IV* a très peu d'intentions d'achats dans l'année. Le pourcentage le plus élevé est celui de la laine à tricoter.

La recherche de la qualité est particulièrement fréquente pour les tissus.

Il reste bien entendu que les intentions d'achats ne peuvent en rien prétendre être une mesure exacte des achats futurs.

En effet, ces achats futurs dépendent aussi, largement, des décisions non prévisibles du consommateur.

Des enquêtes en cours auront pour effet d'éclairer ces problèmes importants.

D'après les données et les graphiques ci-dessus, il semble qu'on peut conclure : d'une part, que la consommation alimentaire, suffisante dans son ensemble, est estimée par un grand nombre satisfaisante (excepté

pour la viande) et que, d'autre part, les achats relatifs à l'habillement sont, pour la plupart, jugés insuffisants.

Enfin, la recherche de la qualité apparaît comme le critère le plus sensible pour distinguer les catégories professionnelles.

## V

## LIAISON ENTRE LE LIEU D'ACHAT ET LE LIEU D'HABITAT

Pour les diverses denrées et articles vestimentaires, d'après la situation du quartier de l'enquêté, on a mesuré quelle était l'importance de chaque lieu d'achat.

Les enquêtés ont été classés selon trois situations de quartier, ceux habitant :

1° Le centre, soit 59 %.

2° La proche banlieue, soit 19 % (moins de 20 minutes environ du centre).

3° La banlieue éloignée, soit 22 % (plus de 20 minutes, environ, du centre).

Malgré tous les soins apportés à ce classement, il présente un certain arbitraire. Les résultats montrent cependant que les distinctions faites correspondent à une réalité.

Les lieux d'achats ont été répartis ainsi :

— détaillant de quartier;

— détaillant du centre;

— marché de quartier;

— marché du centre;

— grands magasins;

— grossistes, coopératives, producteurs.

Par grands magasins, il faut entendre les magasins à rayons multiples.

Le *tableau XIII* donne en pourcentage, par lieu d'habitat, les lieux d'achats des principales denrées.

## I. — DENRÉES ALIMENTAIRES

Les achats des denrées alimentaires sont effectués par la majorité des ménages dans les magasins de leur quartier, quel que soit leur lieu d'habitat.

Mais au fur et à mesure que l'habitation se trouve plus éloignée du centre, le pourcentage des familles faisant leurs achats dans les magasins de quartier est plus élevé.

TABLEAU XIII. — Importance de chaque magasin selon le lieu d'habitat.  
Pourcentage des ménages.

Denrées Situation du quartier	Détaill. quartier	Détaill. centre	Marché quartier	Marché centre	Grands magasins	Gross. Coop. Produc.
<b>Bœuf, mouton, veau.</b>						
Centre .....	78	13	2	3	3	1
Proche banlieue .....	83	15	0	1	1	0
Banlieue éloignée .....	85	11	1	1	1	1
<b>Volaille.</b>						
Centre .....	64	24	1	6	2	3
Proche banlieue .....	66	21	2	4	0	7
Banlieue éloignée .....	71	11	1	1	1	15
<b>Poisson.</b>						
Centre .....	63	12	10	13	1	1
Proche banlieue .....	78	10	1	8	0	3
Banlieue éloignée .....	80	12	0,5	6	0,5	1
<b>Fromage.</b>						
Centre .....	76	13	3	4	3	1
Proche banlieue .....	81	13	0,5	0,5	3	2
Banlieue éloignée .....	82	15	0	0	1	2
<b>Café.</b>						
Centre .....	63	16	1	1	14	5
Proche banlieue .....	69	19	0	0	4	8
Banlieue éloignée .....	72	19	0	0	6	3
<b>Sucre.</b>						
Centre .....	65	14	1	1	15	4
Proche banlieue .....	74	16	0	1	4	5
Banlieue éloignée .....	77	15	0	0	5	3
<b>Pâtes et riz.</b>						
Centre .....	72	11	0,5	0,5	10	6
Proche banlieue .....	82	10	0	1	4	3
Banlieue éloignée .....	82	10	0	0	6	2
<b>Beurre.</b>						
Centre .....	81	12	1	1	3	2
Proche banlieue .....	84	10	0	2	2	2
Banlieue éloignée .....	85	11	0	0	2	2
<b>Huiles arachide et olive.</b>						
Centre .....	73	11	0,5	0,5	7	8
Proche banlieue .....	73	9	0	0	2	16
Banlieue éloignée .....	79	5	0	0	3	13
<b>Pommes de terre.</b>						
Centre .....	46	2	30	14	0	8
Proche banlieue .....	72	1	12	7	0	8
Banlieue éloignée .....	81	3	1	2	0	13
<b>Légumes secs.</b>						
Centre .....	76	10	1	1	9	3
Proche banlieue .....	81	11	0	1	3,5	3,5
Banlieue éloignée .....	89	8	0	0	2	1
<b>Fruits frais.</b>						
Centre .....	45	2	35	17	0	1
Proche banlieue .....	69	0,5	12	18	0	0,5
Banlieue éloignée .....	92	1	2	4	0	1
<b>Légumes frais.</b>						
Centre .....	45	2	36	16	0	1
Proche banlieue .....	73	1	13	10	0	3
Banlieue éloignée .....	88	0,5	3	1,5	0	7
<b>Vin.</b>						
Centre .....	83	5	ε	ε	1	11
Proche banlieue .....	84	4	1	0,5	0,5	10
Banlieue éloignée .....	87	1,5	0	0	0,5	11

a) *Habitation banlieue éloignée.* — Parmi ceux qui habitent la banlieue éloignée : 71 à 92 % des ménages font leurs achats alimentaires dans leurs magasins de quartier.

Le fromage (dans 15 % des cas), le café (dans 19 % des cas), le sucre (dans 15 % des cas), sont parfois achetés chez un détaillant du centre.

La volaille (dans 15 % des cas), les huiles (dans 13 % des cas), les pommes de terre (dans 13 % des cas), le vin (dans 11 % des cas), les légumes frais (dans 7 % des cas), sont parfois achetés chez un grossiste ou directement chez le producteur.

Seulement 6 % des ménages, pour le café, les pâtes et le riz, et 5 % pour le sucre, utilisent les grands magasins.

6 % des ménages achètent leur poisson sur les marchés du centre.

b) *Habitation proche banlieue.* — 66 à 84 % des ménages de la proche banlieue font leurs achats alimentaires dans les magasins de leur quartier.

Les détaillants du centre sont utilisés principalement pour la viande de bœuf, mouton et veau (15 %), la volaille (21 %), le fromage (13 %), le café (19 %), le sucre (16 %).

Les pommes de terre, les légumes frais et les fruits frais sont achetés, par 12 et 13 % des ménages, aux marchés de quartier — et par 7 % (pour les pommes de terre), par 10 % (pour les légumes frais) et par 18 % (pour les fruits frais) aux marchés du centre.

Le poisson est acheté, par 8 % des ménages, sur les marchés du centre.

Les grands magasins sont utilisés par 4 % pour le sucre, le café, les pâtes et le riz.

16 % des ménages, pour les huiles, 8 % pour le café et les pommes de terre, 10 % pour le vin, se servent chez des grossistes ou des coopératives, ou directement chez le producteur.

c) *Habitation centre.* — Les achats dans les magasins de quartier sont faits par 45 à 83 % des ménages.

Les détaillants du centre sont très utilisés : 10 à 24 % des ménages s'y servent pour toutes les denrées, excepté pour les pommes de terre, les légumes frais, les fruits frais et le vin.

Les marchés de quartier et du centre connaissent alors un plus grand essor pour les achats de pommes de terre, de légumes frais et fruits frais : 30 à 36 % des habitants du centre se servent sur les marchés de quartier, et 14 à 17 % sur les marchés du centre.

Le poisson est également, dans 13 % des cas, acheté sur le marché du centre.

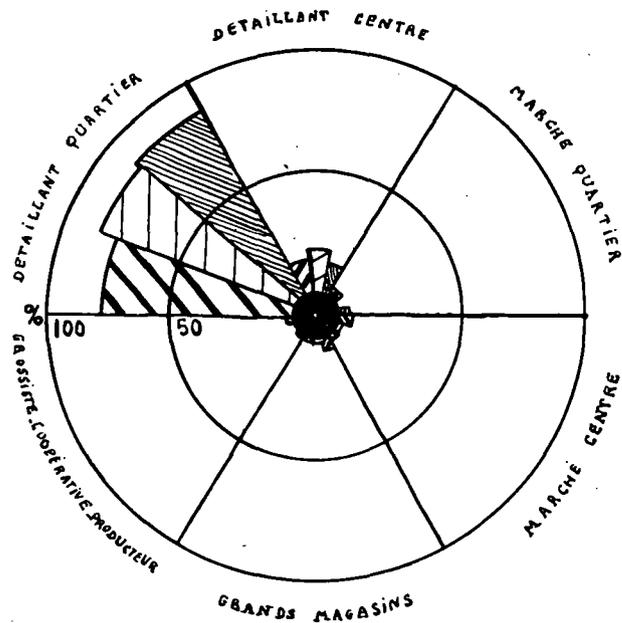
Les grands magasins ont également une clientèle plus importante parmi ceux qui habitent le centre : le café, le sucre, les pâtes et le riz, les huiles, les légumes secs, y sont achetés par 7 à 15 % des ménages.

11 % achètent leur vin chez un grossiste ou dans une coopérative, et 8 % utilisent ces mêmes lieux d'achats pour l'huile.

Ainsi, en résumé :

1° Les lieux d'achats, généralement les moins chers (détaillants du centre, marchés, grands magasins), sont surtout utilisés par ceux qui habitent la ville (76 % dans le groupe I).

2° Les habitants des banlieues (en majorité le groupe III : ouvriers et manœuvres), utilisent principalement les magasins de quartier, généralement plus chers, mais plus commodes : les achats en ville occasionnant



Lieu d'habitat  
 ▨ Centre  
 ▩ Proche banlieue  
 ▤ Banlieue éloignée

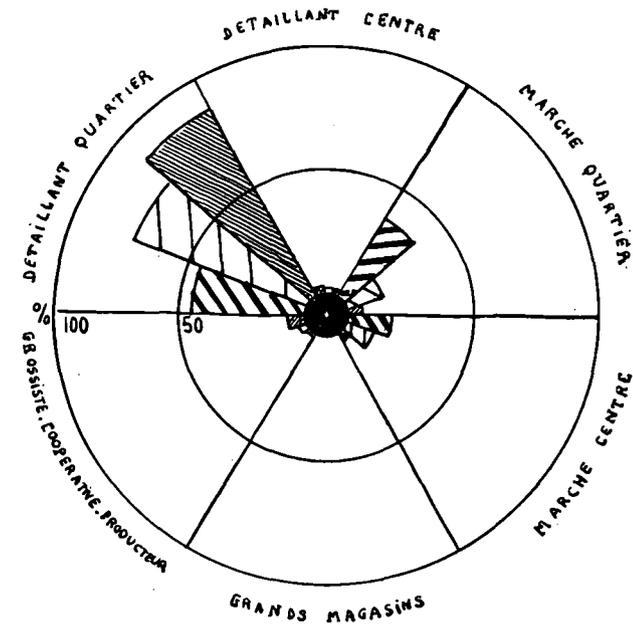
Graphique VII

Importance de chaque magasin selon le lieu d'habitat.

Bœuf, mouton, veau.

de la fatigue, une perte de temps, des frais de transports, qui s'ajoutent au prix d'achat.

Quelques graphiques donnés en exemple, et les plus significatifs, montrent, pour la viande (bœuf, mouton et veau) et les légumes frais, la répartition des achats dans chaque type de magasin, selon le lieu d'habitat.



Lieu d'habitat  
 ▨ Centre  
 ▩ Proche banlieue  
 ▤ Banlieue éloignée

Graphique VIII

Importance de chaque magasin selon le lieu d'habitat.

Légumes frais.

## II. — HABILLEMENT

Le tableau XIV donne en pourcentage la répartition des achats « habillement », selon le lieu d'habitat.

Les détaillants de quartier ont une clientèle beaucoup plus réduite dans la vente des effets vestimentaires, même parmi les ménages habitant la banlieue.

C'est pour les chaussures d'enfants que les habitants des banlieues, dans 38 % des cas, utilisent principalement les magasins de quartier.

La plupart des achats se font chez les détaillants du centre et dans les grands magasins.

a) Achats de vêtements de dessous et de travail, hommes et femmes. — Les habitants du centre (hommes et femmes) se servent moins chez les

TABLEAU XIV.

Importance de chaque magasin selon le lieu d'habitat.  
Pourcentage des ménages.

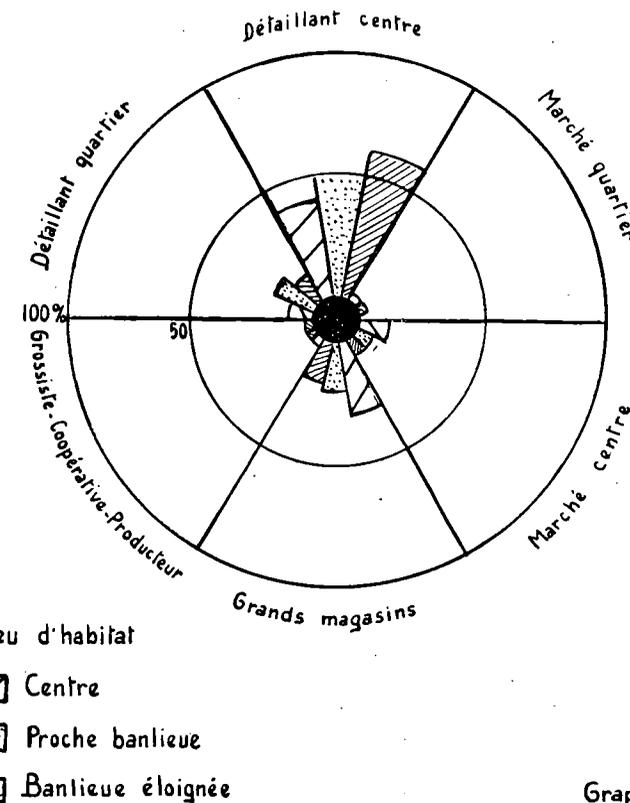
Habille- ment. Situation du quartier	Détaill. quartier	Détaill. centre	Marché quartier	Marché centre	Grands magas.	Gross. coop.
<b>HOMMES</b>						
<i>Vêtements de dessous :</i>						
Centre .....	15	37	5	8	33	2
Proche banlieue .....	15	65	3	5	12	0
Banlieue éloignée .....	18	48	2,5	4	25	2,5
<i>Vêtements de travail :</i>						
Centre .....	11	40	3	12	30	4
Proche banlieue .....	16	50	2,5	8	20	3,5
Banlieue éloignée .....	12	61	0	7	17	3
<b>FEMMES</b>						
<i>Vêtements de dessous :</i>						
Centre .....	16	35	7	6	35	1
Proche banlieue .....	18	65	2	2	13	0
Banlieue éloignée .....	23	43	4	2	26	2
<i>Vêtements de travail :</i>						
Centre .....	16	36	2	8	35	3
Proche banlieue .....	18	46	4	7	23	2
Banlieue éloignée .....	30	37	0	5	26	2
<b>ENFANTS DE 2 A 14 ANS</b>						
<i>Vêtements de dessus :</i>						
Centre .....	17	55	0,5	0,5	26	1
Proche banlieue .....	22	59	0	0	19	0
Banlieue éloignée .....	26	52	1	0	19	2
<i>Chaussures :</i>						
Centre .....	19	65	2	2	12	0
Proche banlieue .....	18	74	0	0	8	0
Banlieue éloignée .....	38	56	0	0	3	3
<i>Linge de maison :</i>						
Centre .....	6	39	3	3	41	8
Proche banlieue .....	7	34	4	3	50	2
Banlieue éloignée .....	15	32	0	3	44	6
<i>Tissus :</i>						
Centre .....	5	48	3	1	41	2
Proche banlieue .....	4	50	2	1	43	0
Banlieue éloignée .....	6	44	1	2	42	5
<i>Savon :</i>						
Centre .....	66	8	1	1	12	12
Proche banlieue .....	71	5	0	0	4	20
Banlieue éloignée .....	76	4	0	0	5	15

détaillants du centre, pour leurs vêtements de dessous et de travail, que ceux de la banlieue proche ou éloignée, mais ils utilisent dans une forte proportion les grands magasins (de 30 à 35 % des ménages).

Les ménages de banlieue se servent principalement chez les détaillants du centre, de 37 à 65 %, et, dans la proportion de 12 à 26 %, dans les grands magasins.

Les vêtements de travail sont parfois achetés sur les marchés du centre, dans 5 à 12 % des cas.

b) *Achats des vêtements de dessus et des chaussures, enfants de 2 à 14 ans.* — Les grands magasins connaissent aussi une plus grande clientèle parmi ceux qui habitent le centre, mais les détaillants du centre vendent davantage aux habitants des banlieues proches.



Graphique VIII

Importance de chaque magasin selon le lieu d'habitat.  
« Hommes ». Vêtements de travail.

Ceux habitant la banlieue éloignée se servent, en majorité, chez les détaillants du centre, mais achètent aussi, dans une proportion assez importante, dans leur quartier.

c) *Linge de maison.* — Il est très peu acheté dans le quartier. Le plus fort pourcentage est de 15 %, pour les habitants de la banlieue éloignée.

Il s'achète surtout dans les grands magasins (41 à 50 % des cas) ou chez un détaillant du centre (32 à 39 % des cas).

Quelques achats se font chez les grossistes (de 2 à 8 %).

d) Tissus. — Les tissus sont achetés principalement dans les magasins de centre (dans 44 à 50 % des cas) et dans les grands magasins (dans 41 à 43 % des cas).

Les quantités achetées ailleurs sont assez négligeables.

### III. — SAVON

Il est acheté le plus souvent dans le quartier, mais un pourcentage important de ménages se sert chez un grossiste ou dans une coopérative :

12 % parmi ceux qui habitent en ville.

20 % parmi ceux qui habitent la banlieue proche.

15 % parmi ceux qui habitent la banlieue éloignée.

Les grands magasins et les détaillants du centre ont une clientèle plus importante parmi ceux qui habitent le centre (12 et 8 % respectivement).

Le graphique VIII traduit, à titre d'exemple, la répartition des achats de vêtements de travail selon le lieu d'habitat.

En résumé :

Les détaillants du centre sont surtout utilisés pour la partie « habillement », et principalement par les habitants de la proche banlieue.

Les grands magasins sont surtout utilisés par les habitants du centre, mais le linge de maison et les tissus y sont achetés par tous dans une forte proportion.

### CONCLUSION

« Le coût de l'homme » (1) pourra ainsi, peut-être, être mesuré. La pensée économique, s'humanisant, cherche à intégrer dans ses théories un minimum de besoins à satisfaire. On choisira ceux que l'on considère comme incompressibles et, en particulier, ceux se rapportant à l'alimentation, à l'habillement, que nous étudions, dans la présente enquête, par la méthode déductive.

Notre examen est limité géographiquement, n'est valable que pour une période donnée et ne répond qu'à une certaine classification des groupes sociaux. Sur ce dernier point un choix a été nécessaire, nous avons conscience de son imperfection : le groupe II, représentant 60 % de la population, influe nécessairement sur la moyenne de l'ensemble et a tendance à s'identifier avec elle; or, sa composition n'est pas absolument homogène, puisqu'il comprend des employés, des ouvriers qualifiés, des artisans, des membres de la maîtrise et du petit commerce. Cette remarque est destinée à souligner la nécessité d'enquêtes plus détaillées bien que, si l'on pousse à l'extrême la diversification, on risque de se heurter à un difficile problème d'agrégation.

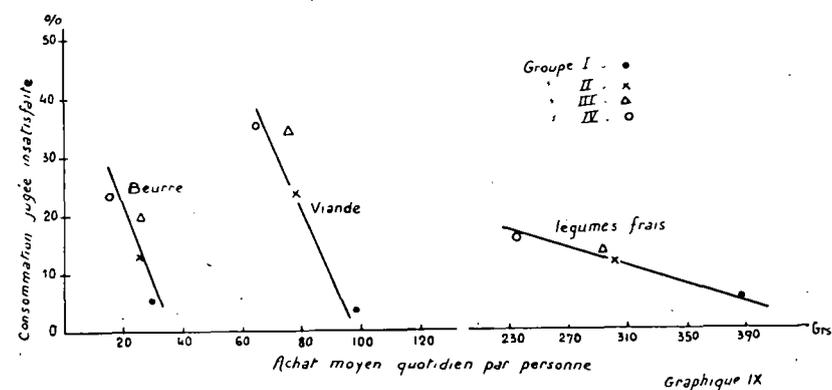
La notion de besoin a d'abord été saisie par la consommation; mais

(1) L'expression est de M. F. PENNOUX.

si l'on peut admettre que toute consommation répond à un besoin, le contraire est inexact; aussi a-t-il fallu poser la question de la satisfaction.

D'une manière générale, la consommation se situe au-dessus, parfois notablement, des standards alimentaires admis. Mais n'oublions pas que nous donnons des résultats moyens, qui masquent certains cas particulièrement dramatiques, révélés par des enquêtes moins exhaustives, et que la notion de standards alimentaires est, elle-même, assez fluide (1).

Pour l'habillement, il en est de même, car ce n'est pas seulement un besoin physiologique, mais aussi psycho-sensoriel. On lutte contre le froid ou le chaud, mais aussi on répond à une habitude, à une mode. C'est une notion essentiellement subjective, où l'appartenance à un groupe est particulièrement importante.



Achat moyen quotidien par personne.

Quel est, dans notre enquête, le comportement des groupes? Si la recherche de la qualité décroît du groupe I au groupe IV, l'inverse est généralement constaté pour la quantité.

Plus l'achat moyen quotidien par personne est grand, plus son degré de satisfaction augmente dans l'alimentation (2), ce qui indique qu'il dépend essentiellement du revenu, sans affirmer, bien au contraire, une proportionnalité rigoureuse entre les deux phénomènes.

Chaque groupe consomme une calorie d'autant plus chère que ses besoins sont plus limités, ses revenus plus élevés. Il serait d'ailleurs intéressant de préciser l'importance respective de ces deux facteurs.

Pour l'habillement, la recherche de la très bonne qualité est corollaire d'une consommation jugée satisfaisante, dans l'ordre des groupes suivant : I, II, IV, III (3), mais cependant avec une différence importante entre les articles pour adultes, d'une part, pour les enfants de 2 à 14 ans, d'autre part.

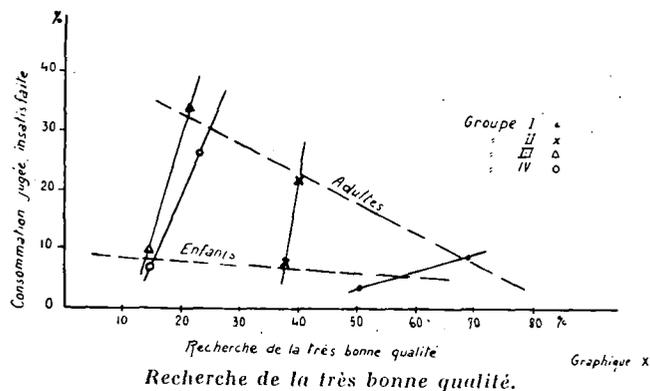
(1) Voir article du *Bulletin I. N. H.*, t. 8, avril-juin 1953, p. 282.

(2) Voir graphique IX.

(3) Voir graphique X.

Pour les premiers, si la recherche de la très bonne qualité est plus poussée, le degré de satisfaction est moindre que pour les seconds. Mais une même question, sur la qualité, sur la satisfaction par exemple, posée à des groupes différents, risque d'être interprétée différemment. Si l'on ajoute que les éléments qui concourent à la qualité, à la satisfaction, varient aussi suivant les produits, toute comparaison dans le comportement des groupes, pour un ou plusieurs produits, doit être menée avec prudence pour aboutir à des conclusions valables.

D'autre part, tout calcul d'insatisfaction moyenne pour un groupe de



produits doit être interprété en fonction de la substituabilité et de la complémentarité des biens entre eux.

Toutes les réserves que nous avons formulées, toutes les questions que nous avons posées, ne peuvent que nous inciter à la poursuite d'autres enquêtes et à comparer les résultats obtenus avec ceux dégagés par une autre méthode. Les biens les plus nécessaires au consommateur, par exemple, pourront être précisés par les études sur l'élasticité de la demande des biens de consommation (1), car il semble raisonnable de supposer que les biens les plus utiles au consommateur moyen se caractérisent par une demande inélastique.

#### Equipe de travail :

Directeur .....	D <sup>r</sup> J. TRÉMOLIÈRES (I. N. H.).
Conseillers techniques ...	P. CARRÈRE (I. N. S. E. E.). P. LUCAS (C. N. R. S.).
Rédaction .....	M <sup>lle</sup> CH. CHABERT.
Enquêteuses .....	M <sup>lle</sup> M. BERNET. M <sup>lle</sup> Y. POMEAU. M <sup>me</sup> DE GASQUET.

(1) *L'élasticité de la demande des biens de consommation*, par Robert Badouin, Librairie Armand Colin.

## ENQUÊTE SUR LES BUDGETS FAMILIAUX PAR CARNETS DE COMPTES ANNUELS

A MARSEILLE

(Octobre 1951 - Septembre 1952)

Des articles précédents ont mis en évidence l'influence des conditions économiques et sociales sur l'alimentation familiale. En général, les questionnaires utilisés pour les enquêtes, dont le dernier bulletin tentait une nomenclature, comportaient un carnet d'achat d'une semaine complété par un interrogatoire sur les dépenses à plus long terme, comme le logement, le chauffage et l'éclairage, l'habillement, etc. Il a paru utile d'assurer en quelque sorte les bases de ces interviews par un carnet d'achat annuel. Par voie de conséquence, il a semblé qu'un tel examen permettrait d'améliorer les questionnaires de nos enquêtes futures, portant par exemple sur une semaine par saison. En effet, il est de nature, croyons-nous, à révéler les modes de groupements des différentes dépenses et leurs variations dans le temps.

Une telle entreprise, fort lourde, tant pour les familles que pour les enquêteurs, et tant du point de vue de son exploitation que de son financement, ne pouvait avoir l'étendue des fameuses enquêtes étrangères que M. Halbwachs fit connaître en France. Elle se limita donc à un sondage à Marseille et à Saint-Etienne. Tenir ses comptes détaillés, jour par jour, pendant une année entière, exige de la part des ménagères un effort exceptionnel, qu'il est impossible d'obtenir du tout-venant, choisi au hasard, et par des moyens quasi automatiques. Seules des volontaires pouvaient se plier à pareille discipline, leur bonne volonté étant en outre soutenue, encouragée et éclairée par des enquêteuses particulièrement rompues à ce genre de travail et parfaitement acceptées par les familles.

Les conditions de nombre et de hasard dans l'échantillonnage qu'exigerait une méthode statistique rigoureuse n'étant pas possible, elles ont été compensées, à notre avis, par la vérité des documents ainsi patiemment rassemblés, grâce à la collaboration loyale et amicale des ménagères enquêtées et des enquêteurs ou enquêteuses.

La limite même de notre échantillon nous impose de n'en tirer aucune

conclusion prématurée de représentativité d'un milieu social, d'une ville ou d'une région. Il est beaucoup plus d'ordre monographique que d'ordre statistique, et c'est comme tel que nous l'étudions, bien que nous ayons été obligés de grouper un certain nombre de cas homogènes et de traiter leurs moyennes.

Enfin, cet article n'est encore qu'une exploration initiale des matériaux, et non pas leur interprétation.

A Marseille, 119 carnets d'un an furent placés dans les familles : 80 familles ont persévéré au-delà du premier mois. 66 carnets remplis entièrement pendant douze mois ont été retenus par nous. Les carnets incomplets, s'échelonnant entre un mois et onze mois, seront repris pour une étude comparative ultérieure des valeurs trimestrielles ou mensuelles. Sur le total de 119 enquêtés, 14 avaient commencé en mai 1951, à titre de sondage expérimental. Elles figurent parmi les 66 carnets retenus pour l'exploitation des résultats. L'échantillon étudié ici comprend donc 14 carnets de comptes remplis quotidiennement du 1<sup>er</sup> mai 1951 au 30 avril 1952, et 52 carnets du 1<sup>er</sup> octobre 1951 au 30 septembre 1952.

## I

## ÉTUDE GÉNÉRALE DES 66 BUDGETS

## A

## FACTEURS DE CLASSIFICATION

Sur les 66 budgets retenus, 47 seulement (71 %) déclarent les ressources en même temps que les dépenses. Pour ceux-là, il est donc possible d'étudier les corrélations entre les deux éléments du budget. Par contre, l'examen des dépenses s'étendra à l'ensemble de l'échantillon.

D'emblée, le lieu et la méthode utilisée éliminent dans une certaine mesure deux facteurs de variations.

1° *Le facteur géographique*, en effet, a été isolé de lui-même, puisque les résultats publiés ci-après sont fournis par les seules enquêtes de Marseille. Les enquêtes analogues faites à Saint-Etienne, d'ailleurs moins nombreuses, sont en cours de dépouillement.

2° *La durée*. — Une autre enquête d'un an, cette fois avec les quantités et les poids, s'achève à Marseille, portant sur les mêmes familles pour un certain nombre de cas. Une étude sur deux années consécutives sera donc possible dans quelque temps. En attendant, les 66 budgets ont été examinés sur une année entière. Les moyennes mensuelles ou hebdomadaires permettront ultérieurement d'intégrer les carnets de comptes incomplets, et surtout de faire d'utiles comparaisons avec d'autres

enquêtes déjà connues, et de durée plus limitée, faites à Marseille, ou avec les résultats obtenus en d'autres lieux.

Deux autres facteurs de différenciation ont été successivement isolés.

1. — *La catégorie professionnelle du chef de famille.*

Les 66 budgets ont été répartis en trois groupes :

A. — Ouvriers.

B. — Employés et petits fonctionnaires.

C. — Cadres, commerçants, instituteurs.

Les deux premiers groupes sont assez homogènes, et auraient pu, à la rigueur, être fondus en un seul. Mais leur distinction révèle certaines tendances qui la justifient.

Le troisième est plus hétérogène dans sa composition interne comme dans la structure de ses budgets. Le groupement en est par conséquent plus artificiel. Un revenu et une dépense plus élevés que dans les deux premiers lui donne une relative unité quant aux conditions de vie.

Voici la composition de ces trois groupes professionnels :

GRUPE A. — *Ouvriers* : 19 ménages comprenant 52 personnes (donc en moyenne 2,7 par ménage). On n'a pas cru devoir éliminer 3 ménages composés chacun d'une femme seule, veuve, dont deux vivent de leur retraite de « vieux travailleurs », et la troisième travaille comme couturière chez un patron. Un chef de famille est un ouvrier retraité. Les chefs de famille des autres ménages exercent les métiers suivants : conducteurs d'engins de travaux publics ou chauffeurs de poids lourds (4), électriciens (2), moniteur d'apprentissage, tourneur, mécanicien, modeleur, ouvrier boulanger, ouvrier tailleur, docker, manœuvre, femme de ménage. 5 ménages bénéficient d'un second salaire, dont 3 grâce au travail de la femme comme couturière, et 2 grâce à celui de la jeune fille comme employée.

GRUPE B. — *Employés et petits fonctionnaires* : 32 ménages comprenant 123 personnes (moyenne 3,8). Ce groupe comprend : employés aux chemins de fer, S. N. C. F. (5), à l'Electricité de France (2), aux P. T. T. (2), dans différents services d'Etat (5); inspecteur de police en congé de longue maladie, gendarme, gardien de la paix, secrétaires de direction (2), employé de banque, comptables (2), dessinateur, préparateur en pharmacie, employés de bureau (8). Sur ces 32 ménages, 6 jouissent d'un second salaire gagné par la femme ou par la jeune fille (professeur d'Education Physique féminine, secrétaire, comptable, employée de banque, sténo-dactylo, femme de ménage). Un autre ménage bénéficie de la retraite du grand-père, fonctionnaire retraité; deux

autres, enfin, ont un triple salaire : la femme d'un employé de la S. N. C. F. travaillant dans les postes et sa fille étant sténo-dactylo, le fils d'un employé de bureau travaillant comme aide-comptable et sa fille comme sténo-dactylo.

**GROUPE C. — Cadres, commerçants et autres :** 15 ménages comprenant 58 personnes (moyenne 3,8). Ce groupe, plus disparate, comporte les professions suivantes : petits industriels (2), instituteurs (2), ingénieur, administrateur d'immeubles (chez son père), expert-comptable à son compte, inspecteur d'une société, représentant de commerce, commerçant, chef de groupe en usine, conducteur de Travaux publics, chef d'essai dans les téléphones, agent technique à l'Electricité de France, artisan horloger. Sur ces 15 ménages, 4 jouissent d'un second salaire gagné par la femme (employée partiellement dans un service d'Etat, assistante sociale, contrôlease principale aux P. T. T., employée à l'Electricité de France). Un autre ménage bénéficie de la retraite d'un ancien contrôleur de gare. A part les deux industriels et l'ingénieur, encore que leur train de vie apparaisse modeste, la nomenclature des professions de ce groupe révèle une certaine homogénéité dans les conditions de vie et le comportement économique et social.

## 2. — La taille et la composition des ménages.

Dans les limites de l'échantillon, on a essayé de déceler les influences du nombre, de l'âge, du sexe des membres du ménage. Mais, « c'est une difficulté classique, dans ce genre d'enquêtes, que de choisir une unité de mesure adéquate pour le nombre des membres du ménage, en tenant compte du sexe et de l'âge » (1). L'unité moyenne arithmétique considère l'enfant en bas âge comme un consommateur au même titre que l'adulte. L'inconvénient majeur de toute autre unité choisie selon tel ou tel coefficient, essayant d'exprimer en quelque sorte la puissance de consommation, est qu'elle ne peut convenir de la même façon et en même temps, selon l'âge ou le sexe, aux dépenses alimentaires, à celles du vêtement, du logement ou des loisirs.

On sait que E. Engel, le premier, proposa une mesure conventionnelle, qu'il appela « quêt » en mémoire du statisticien Quetelet, et dont il avait étudié les corrélations avec la progression de la taille et du poids (2), de manière approchée, certes, puisque beaucoup de facteurs de variation jouent eux-mêmes dans cette progression. L'enfant, jusqu'à un an accompli, est considéré comme une unité. Pour chaque année, y compris

(1) HALBWACHS (M.) : L'évolution des besoins dans les classes ouvrières. Paris, Alcan, 1933, p. 17.

(2) ENGEL (E.) : Der Kostenwerth des Menschen. Berlin, 1883. — Voir résumé et réflexions de M. HALBWACHS : La classe ouvrière et les niveaux de vie. Paris, Alcan, 1913, pp. 179, sq.

la première, on ajoute à l'unité 0,1, jusqu'à 25 ans pour les hommes et jusqu'à 20 ans pour les femmes. L'américain Atwater (1895) fit, de son côté, des évaluations qui sont fort proches de celles d'Engel : les unes et les autres correspondent sensiblement au système d'échelles de coûts alimentaires proposés avec plus de détails par E. J. Bigwood, corrélativement à son système d'échelles en calories, protéines, calcium et phosphore (1).

Le tableau I compare ces trois échelles d'unités de consommation en ramenant l'homme adulte d'Engel, c'est-à-dire 3,5 quêts, à l'unité.

TABLEAU I

Comparaison entre les coefficients économiques proposés pour l'unité de consommation, selon l'âge et le sexe.

	Engel (2)	Atwater (2)	Oxford (3)	Bigwood
Homme adulte .....	1	1	1	1
Femme adulte .....	0,85	0,8	0,85	0,85
Femme enceinte ou allaitante .....	—	—	—	0,90
Enfant 14 à 16 ans (14 ans et plus, Bigwood) .....	0,7	0,7	—	0,9 à 1 et plus.
Enfants :				
de 12 à 14 ans .....	—	—	—	0,8
de 11 à 12 » .....	—	—	—	0,75
de 10 à 13 » .....	0,6	—	—	—
de 10 à 14 » .....	—	—	0,7	—
de 9 à 11 » .....	—	—	—	0,75
de 7 à 9 » .....	—	—	—	0,65
de 6 à 9 » .....	0,5	0,5	0,6	—
de 5 à 7 » .....	—	—	—	0,60
de 3 à 5 » .....	—	—	0,5	0,40
de 2 à 3 » .....	—	—	—	0,35
de 2 à 5 » .....	0,4	0,39	—	—
de 1 à 2 » .....	—	—	—	0,25
moins de 3 ans .....	—	—	0,33	—
moins de 2 ans .....	0,3	0,3	—	—
de 0 à 1 an .....	—	—	—	0,20

Il est clair que ces systèmes de mesures ne sont applicables qu'au poste alimentaire; mais comme ce dernier équivaut à environ la moitié du budget, nous avons retenu dans notre analyse des dépenses alimentaires l'échelle de Bigwood, de façon à tenir compte, autant que possible, des corrélations de l'âge et du sexe avec les dépenses du ménage.

(1) BIGWOOD (E. J.) : Directives pour les enquêtes sur la nutrition de population. S. D. N. III. Hygiène, 1939, III, 1, p. 120.

(2) HALBWACHS (M.) : La classe ouvrière. *Op. cit.*, p. 183.

(3) Echelle utilisée par l'Institut de statistique d'Oxford. (Cf. T. SCHULZ : *A sample Inquiry in the Income and Expenditure of Workingclass Households Changes from 1943 to 1944*. Oxford, Basil Blackwell, s. d., 35 p.; p. 28.)

Un autre problème de mesure se pose, qu'il n'est pas possible d'aborder ici, mais qui est au fond des débats sur le minimum vital. Les enquêtes nutritionnelles réfèrent habituellement la consommation d'une population à des *standards*. Or, écrit le Dr J. Trémolières, « les standards caloriques et azotés, généralement présentés, correspondent à la consommation de fait, d'un individu moyen de référence dans une population se considérant en bonne santé. Les coefficients de conversions caloriques utilisés ont été d'abord ceux de Rubner, et sont maintenant ceux établis par Atwater sur les Américains mangeant une alimentation du type américain » (1). Ces standards ne sont donc pas des normes qui exprimeraient la satisfaction idéale des besoins définis dans l'abstrait. Ils constituent des *mesures*, c'est-à-dire un système de référence, des types extraits d'une réalité à un moment donné, et conventionnellement adoptés ensuite pour comparer entre elles d'autres états ou d'autres étapes de cette réalité mouvante. Mais de tels standards ou « gabarits » n'existent pas ou du moins n'existent pas encore en économie de consommation. Ils sont d'ailleurs plus difficiles à établir. Les réalités économiques et sociales qu'il s'agit de mesurer, c'est-à-dire de comparer entre elles grâce à un de leurs éléments pris comme moyen terme, sont beaucoup plus hétérogènes, dans l'espace, que les réalités biologiques; elles sont aussi plus mouvantes dans le temps, surtout en période d'évolution industrielle rapide. La raison en est que les besoins physiologiques sont des besoins naturels immédiats, dont la satisfaction s'inscrit entre deux seuils qui peuvent être grossièrement déterminés : le seuil inférieur au-dessous duquel les troubles physiologiques apparaissent par carence, et le seuil supérieur en dessus duquel ils commencent à se manifester par excès. Mais les modalités selon lesquelles ces besoins physiologiques sont satisfaits sont fonction de conditions historiques extrêmement complexes. Plus la médiation du milieu social intervient dans la satisfaction physiologique des besoins vitaux élémentaires et relaye par ses techniques la spontanéité animale, plus les mécanismes de productions et de distributions se compliquent; plus aussi la simple satisfaction acquiert un contenu et une signification psychiques et culturels; et plus, enfin, de nouveaux besoins se créent sans cesse.

A titre préliminaire, avec toutes les restrictions indiquées sur les caractères conventionnels de cette mesure, et à défaut d'une autre plus précise, nous donnons ici, outre les indications classiques, la composition des ménages en unités de consommation alimentaire, d'après l'échelle de coefficients préconisés par Bigwood. L'intérêt de ces évaluations réside dans le fait que, dans notre échantillon, l'unité ménage n'est pas toujours constituée par le mari et la femme, mais parfois par une veuve avec ses enfants, etc.

(1) TRÉMOLIÈRES (Dr J.) : Etude sur la ration alimentaire type à préconiser pour le Français. *Bull. I. N. H.*, t. 7, n° 4, oct.-déc. 1952, p. 777.

TABLEAU II

Composition de l'échantillon : 66 ménages.

	Ensemble	A (1)	B (2)	C (3)
Nombre de ménages de :				
1 personne.....	3	3	—	—
2 personnes.....	13	6	7	—
3 personnes.....	15	5	5	5
4 personnes.....	20	3	9	8
5 personnes.....	11	2	8	1
6 personnes.....	4	—	3	1
<i>Total</i> .....	66	19	32	15
Nombre de personnes.....				
	233	52	123	58
Nombre d'hommes.....				
	59	14	30	15
Nombre de femmes.....				
	75	19	39	17
Age moyen du père.....				
	42,3	48,6	39,2	44,2
Age moyen de la mère.....				
	41,8	45,3	39	42
Nombre d'enfants de :				
moins de 1 an.....	6	1	3	2
1 an à 2 ans.....	9	—	7	2
3 ans à 6 ans.....	20	4	12	4
7 ans à 12 ans.....	24	9	11	4
13 ans à 20 et plus.....	38	6	21	11
<i>Total</i> .....	97	20	54	23 (4)
Age moyen des enfants.....				
	11	10,4	10	11,8
Nombre d'enfants à charge.....				
	82	17	43	22
Nombre d'enfants travaillant.....				
	15	3	11	1
Femmes au foyer.....				
	52	11	29	12
Femmes travaillant.....				
	16	8	5	3
Autres personnes vivant au foyer :				
Hommes.....	1	—	1	—
Femmes.....	7	—	5	2
Age moyen :				
Hommes.....	64	—	64	—
Femmes.....	69,5	—	69	71

(1) A. : ouvriers.  
(2) B. : employés ou petits fonctionnaires.  
(3) C. : cadres et commerçants.  
(4) Deux enfants et une bonne n'ont pas été comptés dans ce groupe, l'âge n'étant pas notifié.

Du point de vue de la grandeur et de la composition des ménages selon l'âge et le sexe de leurs membres, les trois groupes sont suffisamment homogènes et comparables entre eux. En quêt, la moyenne du groupe A est de 2,7, celle du groupe B de 2,6, celle du groupe C de 2,7. La compo-

TABLEAU III

	Total	1 pers.	2 pers.	3 pers.	4 pers.	5 pers.	6 pers.
<i>Nombre d'unités Bigwood par ménage (1) :</i>							
Groupe A. 19 ménages.....	42,7	2,55	10,95	11,8	9,6	7,8	—
Groupe B. 32 ménages.....	97,96	—	12,75	12,86	25,7	32,6	14,05
Groupe C. 14 ménages (2) ..	46,9	—	—	11,65	26,8 (2)	2,85	5,6
Ensemble: 65 ménages.....	187,56	2,55	23,7	36,31	62,1	43,25	19,65
<i>Nombre d'unités Bigwood par individu :</i>							
Groupe A. 19 ménages.....	2,24	0,85	1,82	2,36	3,2	3,9	—
Groupe B. 32 ménages.....	3,06	—	1,82	2,57	2,85	4	4,68
Groupe C. 14 ménages (2) ..	3,1	—	—	2,33	3,35 (2)	2,85	5,6
Ensemble: 65 ménages.....	2,23	0,85	1,82	2,42	3,1	3,93	4,91

(1) Le tableau II, précédent, indique le nombre de ménages de chaque type, 3 de 1 personne, 13 de 2 personnes, etc.  
(2) L'un des ménages de ce groupe n'a pas indiqué l'âge des enfants, nous l'avons donc éliminé pour ces calculs.

sition en unités moyennes arithmétiques de consommation est légèrement inférieure dans le groupe des ouvriers, où elle est de 2,7, pour 3,8 dans les deux autres groupes, soit un écart de 1,1. En unités moyennes de consommation selon les coefficients de Bigwood, le groupe des ouvriers est de 3,06, celui des employés de 2,24 et celui des cadres ou commerçants de 3,1, ce qui signifie que le nombre des enfants en bas âge est légèrement plus élevé dans le groupe des employés que dans les deux autres.

## B

## L'ÉQUILIBRE RESSOURCES-DÉPENSES

Il n'a pu être étudié évidemment que pour les 47 budgets qui fournissent ces deux éléments.

Le tableau 4 donne les moyennes annuelles, par ménage et par individu moyen, en milliers de francs.

TABLEAU IV

Moyennes annuelles des ressources et des dépenses pour 47 budgets (en milliers de francs).

Grandeur du ménage	Nombre de ménages	Nombre de salaires	Ressources		Dépenses		Différences par ménage
			Globales	Par individu	Globales	Par individu	
A. — Ouvriers. { 15 ménages; 43 personnes; 2,8 individus par ménage.							
1 personne .....	2	2	143	143	98	98	+ 45
2 personnes .....	4	5	298	149	325	163	- 27
3 personnes .....	5	7	659	219	625	208	+ 37
4 personnes .....	2	2	551	138	520	130	+ 31
5 personnes .....	2	2	774	155	659	132	+ 115
Moyenne .....	15		495		465		+ 29
B. — Employés. { 23 ménages; 91 personnes; 3,9 individus par ménage.							
2 personnes .....	4	4	382	191	332	166	+ 50
3 personnes .....	3	5	562	197	557	185	+ 12
4 personnes .....	8	9	644	161	600	150	+ 44
5 personnes .....	6	10	877	175	800	160	+ 177
6 personnes .....	2	4	529	88	556	92	- 27
Moyenne .....			638		596		+ 39
C. — Cadres. { 9 ménages; 33 personnes; 3,6 individus par ménage.							
3 personnes .....	3	4	629	233	590	196	+ 109
4 personnes .....	6	7	890	223	716	179	+ 174
Moyenne .....	9		823		674		+ 153
Moyenne de l'échantillon global par ménage.....			Ressources ... 629.		Dépenses .....		569.
					Différence .....		+ 60.
Moyenne de l'échantillon global par individu (per capita sur l'ensemble).....			Ressources ... 177.		Dépenses .....		160.
					Différence .....		+ 17.

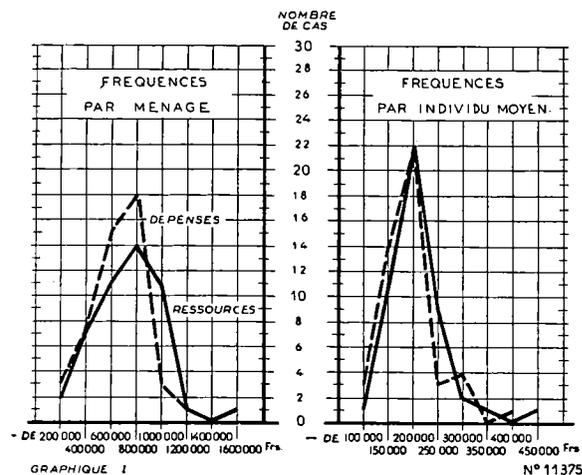
## 1. — Examen global.

a) *Ressources par ménage.* — Leur limite inférieure descend à 138 000 francs : c'est celui d'une ouvrière veuve, vivant seule de sa retraite. La limite supérieure s'élève à 1 658 000 francs gagnés par une famille de 4 personnes, dans laquelle le mari travaille comme chef d'essai dans les téléphones, la femme comme contrôleuse principale des Postes.

Le chiffre moyen de ressources annuelles par ménage se situe au niveau de 629 000 francs. L'écart quadratique est de 265 000 francs, avec un coefficient de variation de 42 %.

A 20 000 francs près, répartis sur deux ménages seulement, *la moyenne se confond avec la médiane* : c'est dire qu'une famille gagne 609 000 francs; 23 gagnent moins et 23 davantage. (1).

Quant au volume total des revenus, *la médiale se place entre les budgets de 728 et de 729 000 francs*. En d'autres termes, sur les 29 millions et demi gagnés par les 47 ménages, la moitié est répartie entre 16 ménages,



Corrélations des ressources et des dépenses annuelles.  
Table des fréquences de 47 budgets.

c'est-à-dire entre 1/3 des familles. Cette distribution du volume des revenus est précisée par *l'interquartail* : celui-ci, en effet, s'étale entre les niveaux 574 et 830 000, zone dans laquelle 20 budgets sur 47 bénéficient de 47 % du revenu total. Les 18 budgets inférieurs se partagent 23 %, tandis que 9 budgets supérieurs bénéficient des 30 % qui restent (2).

Le graphique 1 donne les fréquences et, par conséquent, le mode.

Avec un fractionnement par tranches de 200 000 francs, la dominante se situe à un niveau moyen de 664, entre 600 et 800, pour 14 ménages.

b) *Ressources par unité de consommation* (moyenne arithmétique). — Ramenés à l'individu moyen par ménage, les 47 budgets sont limités par

(1) Interquartail : 425, 609, 809.

(2) L'intermédiaire, ou l'écart entre la médiane et la médiale, couvre une différence de niveau de revenus entre 728 et 609, soit 119 000 francs, répartis sur 7 ménages.

L'écart de la dominante avec la moyenne est de 35 000 francs répartis sur 4 ménages.

les deux cas extrêmes de 70 000 francs à l'échelon inférieur et de 414 000 francs à l'échelon supérieur. Le revenu le plus bas, représenté cette fois par l'individu moyen d'une famille d'employés de 6 personnes, représente 17 % du revenu le plus élevé, le même que dans l'analyse précédente par ménage.

Le chiffre moyen des ressources par personne est de 177 000 francs. L'écart quadratique moyen est de 56 200 francs, avec un coefficient de variation de 32 %. La médiane, représentée par un budget de 168 000 francs, départage 23 ménages qui ont un revenu par personne-unité inférieur à cette somme et 23 qui ont un revenu supérieur.

La médiane s'abaisse au-dessous de la moyenne, d'une somme de 7 000 francs répartie sur les quatre ménages (1).

La médiale place la ligne de partage du volume total des ressources pratiquement au niveau de 182. Sur les 8 444 000 francs distribués entre 47 individus moyens, la moitié est reçue par 57 % ou 27 individus moyens, et l'autre moitié par 43 % ou 20 individus.

Si on prend, non plus l'individu moyen par ménage, mais le nombre de personnes réelles de l'échantillon, 167, qui bénéficie de la somme globale des revenus, soit 29 millions et demi, on s'aperçoit que 88 personnes (53 %) en reçoivent la moitié, et 79 (47 %) l'autre moitié. La concentration donnée par l'interquartail montre que 78 personnes (soit 47 %) reçoivent 47 % du revenu global. A l'échelon inférieur, c'est-à-dire à partir des budgets de 556 000 francs et au-dessous, 47 personnes reçoivent 23 % et, à l'échelon supérieur, à partir de 844 000 francs et au-dessus, 42 personnes partagent les 30 % qui restent (2).

c) *Dépenses annuelles par ménage*. — La dépense inférieure effectuée par l'ouvrière veuve et retraitée, signalée pour les ressources, est de 75 000 francs et la dépense supérieure du même ménage de 4 personnes du groupe C s'élève à 1 182 000 francs.

La *moyenne* annuelle des dépenses par ménage est de 569 000 francs. La différence moyenne entre ressources et dépenses est donc de 60 000 francs, soit 5 000 francs par mois.

L'écart quadratique moyen des dépenses est de 218 290 francs, avec un coefficient de variation de 38 %.

La médiane se place au niveau de dépenses de 590 000 : à l'inverse des ressources et pour une somme équivalente, elle est donc ici supérieure à la moyenne : un ménage dépense 591 000 francs, 23 dépensent entre 75 et 587 000 francs, 23 dépensent davantage, entre 596 et 1 182. L'interquartail couvre la zone des dépenses de 430, 591, 692.

La médiale partage le volume total des dépenses entre les niveaux

(1) Interquartail : 147, 168, 203.

(2) L'intermédiaire couvre une différence de niveau de 14 000 francs répartis sur 5 ménages ramenés à l'individu moyen, calculé sur les chiffres absolus et les personnes réelles, elle couvre une différence de 119 000 francs, comme on l'a vu, répartie sur 27 personnes réelles.

607 et 616 : 27 ménages (57 %) effectuent la moitié des dépenses totales et 20 ménages l'autre moitié. 43 % de la somme globale est dépensée par 19 ménages, 24 % par 18 ménages dont les budgets sont les plus faibles et 32 % par les budgets supérieurs.

L'intermédiaire, de 591 à 607, couvre une différence de niveaux de dépenses de 16 000 francs répartis sur 4 budgets.

d) *Dépenses par unité de consommation.* — Ramenés aux individus moyens par ménage, les 47 budgets vont d'un niveau inférieur de dépenses annuelles de 70 000, à un niveau supérieur de 377 000 francs : c'est-à-dire que le premier budget équivaut à 18 % du second.

La somme moyenne dépensée annuellement par individu moyen est de 160 000 francs. La différence moyenne avec les ressources est donc de 16 000 francs.

L'écart quadratique moyen des dépenses est de 38 530 francs, avec un coefficient de variation de 24 %.

La médiane se situe au niveau d'une dépense moyenne de 158 000 francs : 3 ménages ramenés à l'individu moyen dépensent cette somme, 22 dépensent moins, entre 70 et 157, et 22 dépensent davantage, entre 159 et 377 000 francs. Cette médiane ne s'écarte que de 2 000 francs au-dessous de la moyenne, se répartissant sur 2 individus (1).

Quant au volume des dépenses, sur les 7 809 000 francs représentant la dépense globale moyenne, 29 individus moyens, soit 62 %, dépensent la moitié de cette somme et 18 seulement l'autre moitié. La concentration donnée par l'interquartile révèle que 22 individus moyens dépensent 48 % de la somme totale, 17 individus en dépensent 24 %, et 8, 27 %. En prenant les personnes réelles, par tête, et non plus l'individu moyen, par ménage, 43,5 % de la somme totale est dépensée par 76 personnes sur 167 (45 %), 24 % est dépensée par 48 personnes (29 %) vivant à un niveau inférieur à celui-là et 32 % par 43 personnes (26 %) vivant à un niveau supérieur.

Le graphique 1 indique les fréquences des ressources et des dépenses par ménage et par individu moyen, et, par conséquent, le mode ou dominante.

## 2. — Equilibre budgétaire selon les catégories professionnelles.

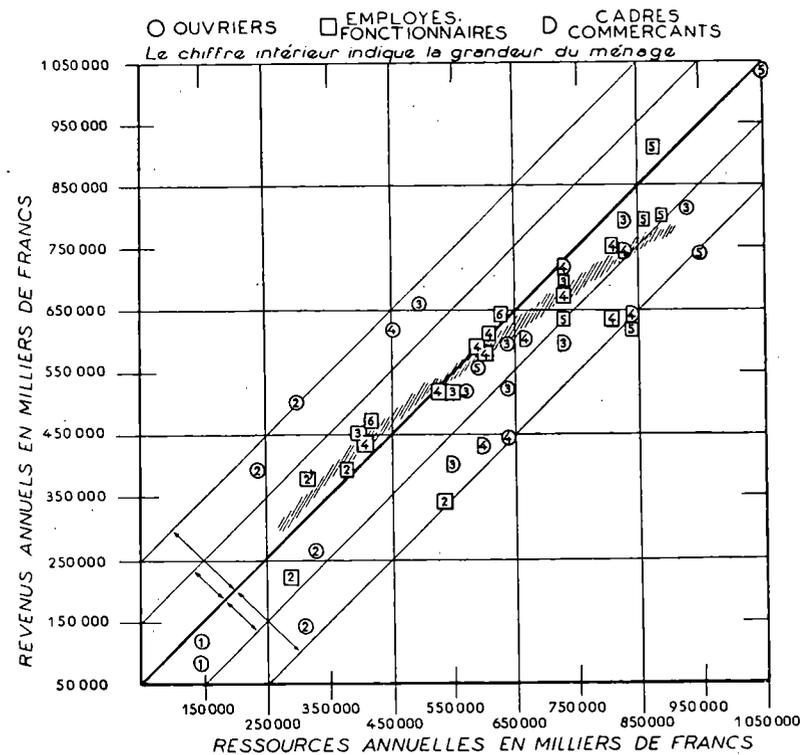
Le graphique 2 donne la répartition des 47 budgets de part et d'autre de la diagonale d'équilibre entre les revenus et les dépenses.

A) On constate que 4 budgets ouvriers sur 15 sont en déficit relatif important : 204, 160, 157, 150, soit respectivement de 67, 62, 34 et

(1) L'interquartile : 124, 158, 195.

32 %. Mais les documents ne permettent pas de diagnostiquer s'il s'agit de déclarations inexactes des ressources ou d'un endettement.

La plus grande concentration des budgets ouvriers, 7 sur 15, se situe dans la zone des ressources comprise entre 450 et 650 000 francs. Si on



GRAPHIQUE II

N° 11 376

Equilibre entre les ressources et les dépenses sur 46 budgets annuels.

élimine les deux budgets en déficit signalés, 5 sur 13 sont entre 550 et 650 pour les ressources, et entre 450 et 590 pour les dépenses. 2 sont inférieurs à 150 000 francs, ceux des ouvrières vivant seules, 4 sont entre 230 et 350 000 francs de revenu et 2 aux environs de 950 (un ouvrier boulanger et un mécanicien).

B) Sur 23 budgets d'employés, 6 sont en déficit de 54, 47 (2), 35, 10 et 7 000 francs, soit respectivement de 14, 10, 3, 2, 1 %. La plus grande densité se concentre dans la même zone que pour les ouvriers, 6 entre 530 et 630 000 francs, mais ils sont beaucoup plus proches de la diagonale d'équilibre. Un septième se trouve dans la même zone de revenus, mais pour une dépense très inférieure. A l'exception de 3 budgets

extrêmes, l'un de 290 en revenus et de 220 en dépenses, l'autre de revenus-dépenses aux environs de 1 050 000 francs, trois autres zones de concentration groupent les 13 budgets qui restent : 4 se serrent sur le versant du déficit entre 370 et 430 000 francs de revenus et entre 390 et 470 de dépenses; 3 sur le versant positif, sur la ligne de 730 000 francs de revenus, entre 630 et 690 000 francs de dépenses : les 6 derniers se situent entre 810 et 890 000 francs de revenus, mais s'étalent entre 610 et 910 000 francs de dépenses.

C) *Aucun des 9 budgets* de cadres, commerçants et instituteurs, n'est en déficit. Ils s'étalent plus largement entre 550 et 850 000 francs de revenus, sauf un cas extrême de revenus de 1 658 000 et de dépenses 1 182 000 francs (2 salaires), qui n'a pu figurer sur les graphiques. Sauf ce cas, ils se répartissent en trois groupes, l'un situé entre un revenu de 550 et 670 (3 budgets), l'autre sur la ligne des revenus de 730 (2 budgets), le troisième sur celle des revenus de 830 000 francs (3 budgets).

En indexant les budgets par catégories professionnelles, pour la somme moyenne des ressources ouvrières,  $495 = 1$ , on obtient les proportions suivantes :

	Ressources	Dépenses
Groupe A (15 ménages) .....	1	0,9
Groupe B (23 ménages) .....	1,2	1,2
Groupe C ( 9 ménages) .....	1,6	1,3

### 3. — Equilibre budgétaire selon la taille et la composition des ménages.

A l'échelon inférieur extrême, deux ouvrières veuves, vivant seules, gagnent environ 150 000 francs, et dépensent respectivement 75 et 120 000 francs. A l'échelon supérieur, une famille d'employés de 5 personnes équilibre avec deux salaires son budget au niveau de 1 050 000 francs, une famille de cadres de 4 personnes, également avec deux salaires, au niveau de revenus de 1 658 000 et de dépenses de 1 182 000 francs. Il est curieux de constater que tous les ménages de 2 personnes se situent autour d'un axe de ressources de 320 000 francs (240 000-390 000), mais s'étalent de part et d'autre de la diagonale d'équilibre, 4 allant dans le sens négatif de 390 à 500 000 francs de dépenses, 3 dans le sens positif de 140 à 260 000 francs. Le reste du graphique révèle une répartition très enchevêtrée des familles, notées selon leur grandeur.

En indexant à 1 personne = 143, c'est-à-dire à la somme moyenne des ressources de cette catégorie, on obtient les proportions suivantes :

	Ressources	Dépenses
1 personne ( 2 ménages) .....	1	0,6
2 personnes ( 8 ménages) .....	2,3	2,3
3 personnes (11 ménages) .....	4,4	4,3
4 personnes (16 ménages) .....	5	4,4
5 personnes ( 8 ménages) .....	5,9	5,3
6 personnes ( 2 ménages) .....	3,6	3,6

En indexant les deux données, à la fois par famille et par catégories professionnelles, on obtient :

TABLEAU V  
Corrélations ressources-dépenses, par catégories professionnelles et par types de ménage, en valeurs indexées  $143\ 000 = 1$ .

	Ouvriers : 15 ménages Individus moyens : 2,8			Employés : 25 ménages Individus moyens : 3,9			Cadres : 9 ménages Individus moyens : 3,6		
	Nb. de mén.	Res-sources	Dé-penses	Nb. de mén.	Res-sources	Dé-penses	Nb. de mén.	Res-sources	Dé-penses
1 personne...	2	1	0,6	—	—	—	—	—	—
2 personnes..	4	2	2,2	4	2,6	2,3	—	—	—
3 personnes..	5	4,6	4,3	3	3,9	3,8	3	4,8	4,1
4 personnes..	2	3,8	3,6	8	4,5	4,1	6	6,2	5
5 personnes..	2	5,4	4,6	6	6,1	5,5	—	—	—
6 personnes..	—	—	—	2	3,6	3,8	—	—	—

Les 2 ménages de 6 personnes, ici enquêtés, ont un budget assez serré. L'un est celui d'un employé de banque, où une jeune fille travaille comme sténo-dactylo, et un jeune homme comme aide-comptable, l'aîné des fils est au séminaire et le plus jeune est à l'école professionnelle. L'autre est celui d'un comptable, où n'entre qu'un seul salaire; 3 enfants de 8 à 14 ans sont à charge, ainsi que la grand-mère, âgée de 77 ans.

\*\*

C

### EXAMEN GLOBAL DES DÉPENSES ANNUELLES ANALYSE DES PRINCIPAUX POSTES

Malgré certaines variantes, il est assez classique, dans les enquêtes internationales, de comparer entre eux quatre postes principaux : l'alimentation, l'habillement, le logement et les autres dépenses. Cette répartition est reprise ici, à titre préliminaire et comme prise de vue panoramique. Mais il est évident que le quatrième poste, en particulier, comporte des dépenses extrêmement hétérogènes et très inégalement contraignantes, telles que les impôts, assurances, cotisations, cadeaux; la santé et les soins du corps, l'éducation, l'argent de poche et les jouets des enfants; l'aide domestique accidentelle ou permanente, le tabac, les loisirs, ceux-ci englobant eux-mêmes des éléments aussi variés que les journaux, les livres, le cinéma, le théâtre, le sport, les congés, etc. Un prochain article s'efforcera de préciser le contenu hétéroclite de ce chapitre budgétaire qui, en moyenne, dans l'échantillon étudié, comporte le 1/4 des dépenses totales (21,9 %). L'habillement comprend : l'entretien, les réparations

et les achats de vêtements, des chaussures et du linge de corps. Le logement couvre deux catégories de dépenses : les dépenses courantes de loyer, de chauffage-éclairage, des produits d'entretien et les dépenses d'investissement, comme l'ameublement, les articles ménagers, le linge de maison, les transformations ou réparations importantes. On a incorporé aux dépenses courantes du logement les transports usuels pour se rendre au travail, les distinguant ainsi des voyages proprement dits. A ce premier stade de l'analyse, propriétaires et locataires n'ont pas été séparés. Pour ces deux postes, habillement et logement, chacun des éléments sera isolé quand viendra le moment de les étudier plus en détail. Comme pour l'alimentation et les dépenses diverses, on se contente ici de les prendre globalement.

1. — Dépenses annuelles comparatives selon les catégories professionnelles.

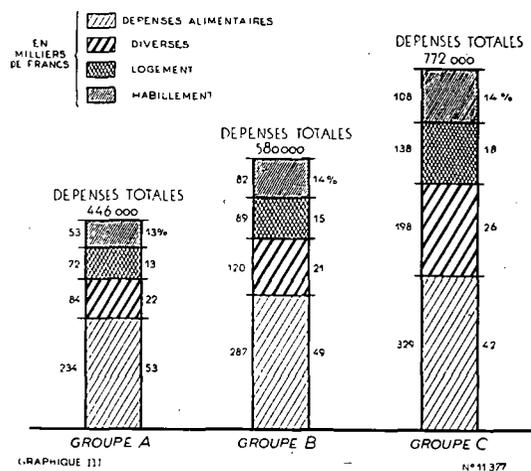
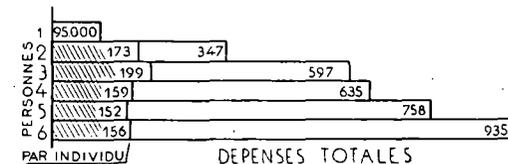


TABLEAU VI

Dépenses annuelles comparatives selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).

Groupes	Nb. de mén.	Nb. de pers.	Moy. par mén.	Dép. totales	Alimentation		Habillement		Logement		Dép. diverses	
					Valeur abs.	En %	Valeur abs.	En %	Valeur abs.	En %	Valeur abs.	En %
A.	19	52	2,7	446	234	52,6	53	12,3	72	16,2	84	18,9
B.	32	123	3,8	580	287	49,4	82	14,3	89	15,3	120	21
C.	15	58	3,8	772	329	42,5	108	13,9	138	17,9	198	25,7
Ensemble.	66	233	3,5	584	281	47,9	80	13,9	95	16,3	127	21,7

2. — Dépenses annuelles comparatives selon la taille des ménages.



Comparaison des principaux postes de dépenses annuelles selon la grandeur des ménages (tableau VII) (à l'intérieur des rectangles : chiffres absolus en milliers de francs ; à l'extérieur : en % des dépenses totales).

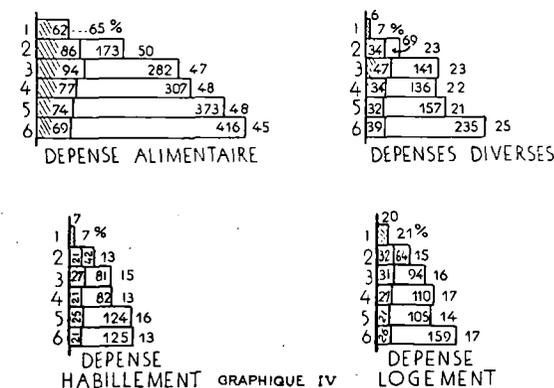


TABLEAU VII

N° 11 378

Variations des dépenses annuelles en fonction de la grandeur du ménage.

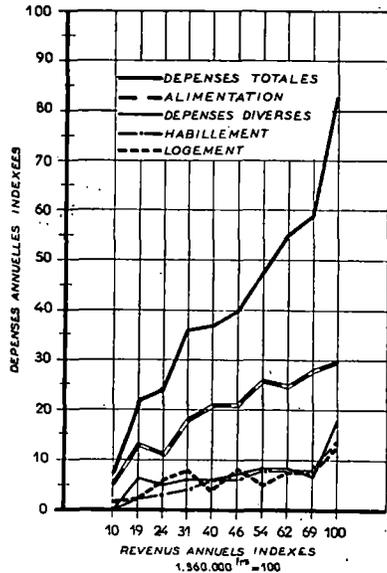
Nombre de personnes par ménage.	1	2	3	4	5	6	Total 233
Nombre de ménages	3	13	15	20	11	4	66
<b>Dépenses totales :</b>							
Par ménage	95	347	597	635	758	935	584
Par individu	95	173	199	159	152	156	165
<b>Alimentation :</b>							
Par ménage	62	173	282	307	373	416	281
Par individu	62	86	94	77	74	69	80
En %	65,3	49,8	46,8	48,1	48,5	44,7	47,9
<b>Habillement :</b>							
Par ménage	7	42	81	82	124	125	80
Par individu	7	21	27	21	25	21	23
En %	7,4	12,1	13,7	12,9	16,1	13,2	13,9
<b>Logement :</b>							
Par ménage	20	64	94	110	105	159	95
Par individu	20	32	31	27	21	26	27
En %	20,7	18,4	15,8	17,2	13,7	16,9	16,3
<b>Diverses :</b>							
Par ménage	6	69	141	136	157	235	27
Par individu	6	34	47	34	32	39	36
En %	6,6	19,7	23,7	21,8	20,4	25,2	21,9

Erratum : les pourcentages du graphique IV ne correspondent plus aux chiffres du tableau VII, corrigés ultérieurement.

3. — Variations des principaux postes de dépenses  
en fonction des variations des niveaux de revenus (47 budgets).

Le tableau VIII montre que les dépenses augmentent parallèlement aux revenus, mais que cette augmentation est loin d'être régulière et proportionnelle. Laissons de côté le premier cas, revenus : 142 000 francs, dépenses: 98 000 francs, qui est celui de deux femmes vivant seules. Jusqu'à 500 000 francs de revenus, la dépense excède les ressources, de 15, 2, 16 % : du moins dans la mesure où celles-ci ont été déclarées avec

Corrélations entre les ressources et les principaux postes de dépenses de 47 ménages (tableau VIII).



GRAPHIQUE V

N° 11 379

exactitude. Cette zone de déséquilibre est remplie par 7 ménages de 2 personnes, ouvriers ou employés, pour les tranches de 200 et 300 000 francs; puis, pour la tranche de 400 000, par 1 ménage ouvrier de 3 personnes; par 2 ménages, l'un ouvrier, l'autre employé de 4 personnes; et, enfin, par 1 ménage d'employé de 6 personnes. Au-dessus de 500 000 francs de ressources, le budget s'équilibre quelles que soient la catégorie professionnelle et la grandeur de la famille, et avec un excédent d'autant plus notable que le revenu est plus élevé. Pour une augmentation, en effet, de 59,4 % du revenu, entre la tranche de 500 et celle de 1 300 000 francs, on peut noter une décroissance relativement régulière de la portion des revenus qui est dépensée au cours de l'année : 90, 88, 89, 88, 84, 81 %. Autrement dit, jusqu'à 500 000 francs environ, les dépenses ont tendance à aller plus vite que les ressources,

TABLEAU VIII

Variations des grands postes des dépenses annuelles en fonction des ressources annuelles, sur 47 budgets.  
Séries effectuées par tranches de revenus de 100 000 francs (chiffres en milliers de francs).

Revenus annuels (sommes moyennes par tranche)	142	265	330	425	551	627	731	841	943	1 359
<i>Dépenses totales</i> .....	98	304	335	494	499	555	657	743	800	1 113
% du revenu .....	69	114,7	101,5	116,2	90,5	88,5	89,8	88,3	84,8	81,4
<i>Dépenses alimentaires :</i>										
Valeur absolue .....	66	176	145	250	282	289	352	341	382	407
% des dépenses totales...	67,3	57,8	43,2	50,6	56,5	52	53,5	45,9	47,7	36,5
% du revenu .....	46,4	66,4	43,9	58,9	51,1	46	48,1	40,5	40,5	29,9
<i>Habillement :</i>										
Valeur absolue .....	5	29	36	51	78	76	113	103	105	184
% des dépenses totales...	5,1	9,5	10,7	10,3	15,6	13,6	17,2	13,8	13,1	16,5
% du revenu .....	3,5	10,9	10,9	12	14,1	12,1	15,4	12,2	11,1	13,5
<i>Logement :</i>										
Valeur absolue .....	19,7	24	86	107	54	103	74	103	105	184
% des dépenses totales...	19,3	7,8	25,6	21,6	10,8	18,5	11,2	13,8	13,1	16,5
% du revenu .....	13,3	9	26,6	25,1	9,8	16,4	10,1	12,2	11,1	13,5
<i>Autres dépenses :</i>										
Valeur absolue .....	6	75	67	84	83	91	116	114	93	229
% des dépenses totales...	6,1	24,6	20	17	16,6	16,3	17,6	15,3	11,6	20,5
% du revenu .....	4,1	28,3	20,3	19,7	15	14,5	15,8	13,5	9,8	16,8

tandis que c'est l'inverse au-dessus. La première des lois d'Engel établissait que « plus le revenu est faible, plus est grande la proportion de la dépense consacrée à la nourriture ». A quelques paliers et ralentissements près, où d'autres facteurs, comme la taille de la famille en particulier, doivent jouer, cette tendance générale se vérifie ici. Pour une augmentation progressive de 89 % tout au long des 47 budgets étudiés, l'augmentation parallèle de la dépense nourriture est elle-même de 83 %. Mais, en retour, la proportion du revenu consacré à la nourriture tend à décroître quand le revenu augmente, et cette proportion décroît notablement plus vite que le pourcentage des dépenses totales.

Les variations corrélatives des revenus et des dépenses par ménage se

TABLEAU IX

*Corrélations revenus-dépenses.*

1 360 000 francs = 100 (en milliers de francs).

Revenus	Dépenses totales		Dépense alimentaire		Habillement		Logement		Diverses	
	Val. abs.	En % + ou -	Val. abs.	En % + ou -	Val. abs.	En % + ou -	Val. abs.	En % + ou -	Val. abs.	En % + ou -
10	7		5		0,3		1		0,4	
19	22	+ 214	13	+ 160	2		2	+ 100	6	
24	24	+ 9	11	- 15	3	+ 50	6	+ 200	5	- 17
31	36	+ 50	18	+ 63	4	+ 33	8	+ 33	6	+ 20
40	37	+ 3	21	+ 17	6	+ 50	4	- 50	6	0
46	40	+ 8	21	0	6	0	8	+ 100	7	+ 17
54	48	+ 20	26	+ 24	8	+ 33	5	- 37	8	+ 14
62	55	+ 15	25	- 4	8	0	8	+ 60	8	0
69	59	+ 7	28	+ 12	8	0	8	0	7	- 12
100	82	+ 39	30	+ 7	14	+ 75	14	+ 75	17	+ 142

perçoivent mieux dans ce tableau (tableau IX), où le revenu supérieur 1 360 000 francs a été ramené à l'indice 100. Ce tableau est illustré par le graphique 6.

La tendance progressive des dépenses du logement, en fonction des revenus, est ici plus irrégulière que celle de l'habillement ou des dépenses diverses. Une des raisons en est sans doute qu'ici propriétaires et locataires sont groupés; cette incidence sera à étudier quand on arrivera à l'examen détaillé de ce poste. En outre, un investissement en logement (ameublement, etc.) représente toujours une somme relativement élevée. Or, dans un échantillon aussi restreint que le nôtre, cette dépense faite dans une catégorie de revenus et non pas dans une autre, au cours de l'année étudiée, a une répercussion assez importante. Ces dépenses d'investissement ne peuvent s'atténuer qu'en se diluant soit dans la moyenne d'un plus grand nombre d'enquêtes, soit dans des budgets de plus longue

TABLEAU X. — *Corrélations revenus-dépenses par personne-unité,  
par tranches de 25 000 francs (en milliers de francs).*

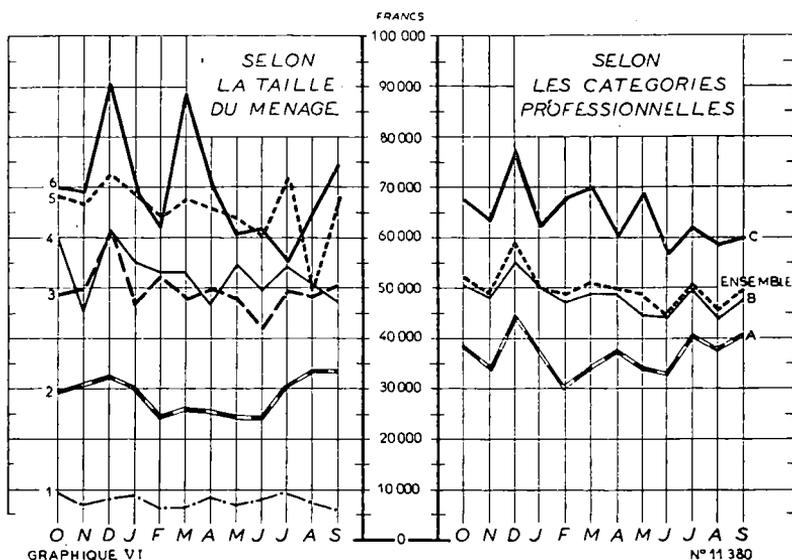
Revenus	Dépenses totales		Alimentation			Habillement			Logement			Autres dépenses		
	Valeur absolue	Valeur absolue	En % des revenus	Valeur absolue	% des dépenses totales	% des revenus	Valeur absolue	% des dépenses totales	% des revenus	Valeur absolue	% des dépenses totales	% des revenus	Valeur absolue	% des dépenses totales
70	78	111,4	43	55,4	61,3	9	11,5	12,8	11	13,9	15,7	15	19,2	21,4
132	134	101,5	75	55,9	56,8	14	10,4	10,6	19	10,3	14,4	26	19,4	19,7
144	139	96,7	76	54,5	52,8	15	10,9	10,4	26	18,8	18,2	22	15,8	15,3
162	143	93,9	72	50,6	50,6	22	15,5	13,7	24	16,9	14,8	24	16,9	14,8
185	166	89,6	86	52	46,9	26	15,9	14,2	27	16,5	14,7	25	15,4	13,2
203	181	87,2	85	47	40,8	21	11,6	10,1	32	17,6	15,5	43	23,8	20,7
243	217	89,4	102	47	41,6	37	17	15,3	28	12,9	11,6	50	23,1	20,8
268	218	81,5	101	46,3	37,4	27	12,6	10,2	22	10,3	8,4	67	30,8	25,5
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
310	272	87,5	112	41,3	36,2	28	10,6	9,1	33	12,4	10,6	97	35,8	31,1
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
414	296	71,5	100	34,1	24,3	48	16,4	11,7	64	21,5	15,6	82	28	19,8

durée, c'est-à-dire en tenant compte de l'amortissement des sommes ainsi investies en biens d'usage très lent. Le graphique 5 montre bien cette croissance des dépenses du logement comme s'enroulant ou s'entrecroisant constamment avec le faisceau à peu près parallèle de l'habillement et des dépenses diverses, mais de même orientation générale que ce faisceau. Les mêmes remarques de corrélations peuvent se faire à partir, non plus du budget par ménage-unité, mais du budget par personne-unité (cf. tableau X).

\*  
\*\*

## D

## VARIATIONS MENSUELLES DES DÉPENSES



Variations mensuelles de l'ensemble des dépenses de 66 ménages.

## 1. — Selon les groupes professionnels.

Le tableau XI donne les éléments de ces variations, et il est illustré par le graphique 7.

La moyenne des dépenses mensuelles totales s'élève à 37 000 francs pour la catégorie A, à 48 200 francs pour la catégorie B, soit à 23 % au-dessus de la première, à 64 700 francs pour la catégorie C, soit à 43 %. Les budgets du groupe B, employés et fonctionnaires, varient mensuellement à proximité de la ligne d'évolution mensuelle de la moyenne de l'échantillon global.

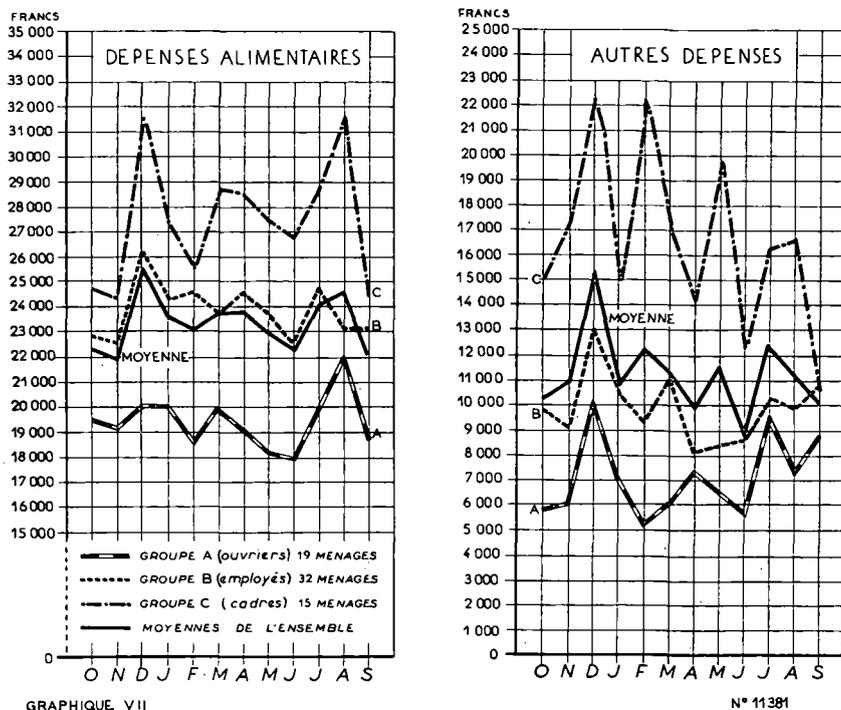
TABLEAU XI. — Variations mensuelles des dépenses par catégories professionnelles (en centaines de francs).

Catégories professionnelles	Nombre de ménages	Compos. du ménage	Postes	O.	N.	D.	J.	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coeff. de variation
A.	19	2,7	A	196	192	201	201	186	201	192	183	181	199	220	188	195	10	%
			H	59	42	93	25	27	49	59	39	34	31	34	44	45	18	5
			L	73	50	48	78	42	36	52	50	60	80	51	83	59	15	40
			D	59	61	103	70	52	61	74	66	57	96	74	89	67	16	25
			Total.	386	345	445	375	307	346	377	344	331	407	379	405	370	27	7,2
B.	32	3,8	A	229	226	263	243	247	238	246	238	227	249	232	232	239	10	4
			H	92	82	101	59	55	74	74	71	55	48	42	76	69	17	24,6
			L	88	85	59	95	77	65	83	56	74	84	62	61	74	12	16,8
			D	99	91	131	105	94	111	81	84	86	113	99	109	100	13	13,8
			Total.	508	484	554	502	473	488	484	449	442	494	435	478	482	31	6,4
C.	15	3,8	A	248	244	317	274	256	288	286	275	268	287	316	240	274	24	8,8
			H	138	139	90	75	51	86	87	92	102	63	50	111	90	28	31,6
			L	139	79	137	125	150	156	91	123	74	108	54	146	115	32	28
			D	151	174	228	150	223	171	142	198	122	164	167	106	166	35	21
			Total.	676	636	772	624	680	701	606	688	566	622	587	603	647	36	5,5
Ensemble.	66	3,5	A	224	220	257	238	231	238	239	230	223	242	247	221	234	10	4,2
			H	96	87	95	53	44	70	86	67	64	47	42	77	69	19	27,5
			L	100	71	81	99	90	86	75	76	69	91	56	97	83	13	15,6
			D	103	109	154	108	123	114	99	116	88	124	113	101	112	16	14
			Total.	523	487	587	498	488	508	499	489	444	504	458	496	498	33	6,7

Catégories professionnelles. — A : ouvriers ; B : employés et fonctionnaires ; C : cadres et commerçants.

Postes. — A : alimentation ; H : habillement ; L : logement ; D : divers.

Le sommet culminant des dépenses annuelles se situe en décembre pour les trois groupes professionnels. Chez les ouvriers, il s'élève de 16,8 % au-dessus de la moyenne mensuelle et domine de 31 % l'effondrement qui se creuse ensuite en février. A la différence des deux autres groupes,



Variations mensuelles dans les dépenses alimentaires et dans les dépenses diverses selon les groupes professionnels de 66 ménages (tableau XI).

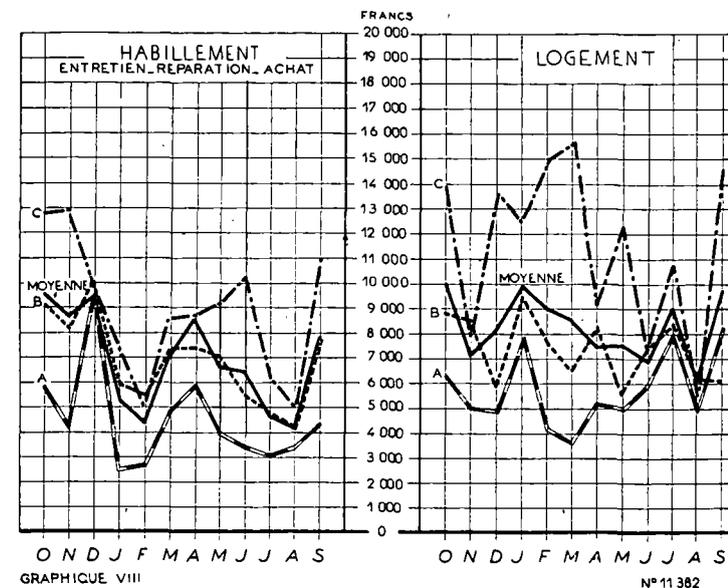
février est ici le plus bas, à 17 % au-dessous de la moyenne, à un point diamétralement opposé à décembre.

Chez les employés et les fonctionnaires, décembre est à 14,9 % au-dessus de la moyenne, mais la dépression de février est moins brutale : elle descend à peine à 2 % au-dessous de la moyenne.

Chez les cadres et les autres professions, décembre s'élève de 16 % au-dessus de la moyenne, mais c'est janvier qui se creuse à 19 % au-dessous de ce sommet, à 3,5 % seulement au-dessous de la moyenne cependant.

Pour les groupes A et B, deux autres sommets se dressent, sans atteindre les hauteurs de décembre : ce sont les pointes de juillet ou des congés. Pour le groupe A, cette pointe est de 10 % au-dessus de la

moyenne et domine de 20 % le mois précédent qui, après février, marque la cote la plus basse de l'année. Le mois d'août ne connaît ensuite qu'un très léger fléchissement de 900 francs au-dessous de la moyenne, pour un nouveau bond en septembre, très proche, à 200 francs près, du sommet de juillet. La courbe amorce alors sa descente en octobre, qu'elle achève en novembre, 6,7 % au-dessous de la moyenne. Pour le groupe B, la pointe d'août n'est qu'à 2,4 de la moyenne, elle se confond avec la moyenne d'août de l'ensemble de l'échantillon et, avec les niveaux



Variations mensuelles dans les dépenses d'habillement et de logement selon les groupes professionnels de 66 ménages (tableau XI).

d'octobre et de janvier, elle se dresse entre deux dépressions, juin à 8,2 % au-dessous de la moyenne, et août qui marque la plus basse de l'année à 9,7 %. Dans le groupe C, l'ensemble de la courbe est nettement descendante après la pointe de décembre, et en juillet elle est à 3,8 % au-dessous de la moyenne. Deux pointes sont plus nettement marquées au contraire, en mars à 8,3 % au-dessus de la moyenne et, en mai, à 6,3 %.

Dans les trois groupes, la dépense alimentaire varie peu autour de sa moyenne, écart quadratique moyen de 1 000 francs pour le groupe A et B, avec des coefficients de variation respectivement de 5 et de 4 %, écart un peu plus important dans le groupe C, avec 2 400 francs et un coefficient de variation de 8,8 %.

Pour le groupe A, les sommets de la dépense alimentaire sont, en décembre-janvier, mars-juillet, à 3 % au-dessus de la moyenne, mais ils

sont nettement dominés par une pointe en août, à 12,8 % au-dessus de cette même moyenne, soit une somme de 2 500 francs. *Dans le groupe B*, la dépense alimentaire la plus élevée se place en décembre, 26 300, soit 2 400 francs de plus que la moyenne (10 %). La tendance au fléchissement est coupée par une montée, en juillet, de 1 000 francs au-dessus de la moyenne. *Dans le groupe C*, les sommets de décembre et d'août sont à peu près équivalents : environ 4 300 francs au-dessus de la moyenne, de 11 600 francs supérieurs aux dépenses de décembre du groupe des ouvriers, et de 9 700 francs aux dépenses d'août, septembre, octobre, novembre, marquent les niveaux les plus bas, autour de 3 000 francs au-dessous de la moyenne, ainsi que février à 1 800 francs.

La courbe des dépenses entretien et achat du vêtement montre deux temps de dépression marquée pour les trois groupes : en janvier-février et en juillet-août.

La courbe des frais de logement serait assez semblable en A et B, avec ses sommets de janvier en juillet, ainsi qu'en avril et octobre, mais de façon moins nettement parallèle. La courbe du groupe C est fortement perturbée en février-mars, par suite de grosses réparations exécutées par des ménages de ce groupe, dont l'étendue est insuffisante pour les amortir dans ses moyennes.

La courbe des dépenses diverses reflète assez bien la courbe des dépenses globales. La pointe inattendue surgissant en février, dans le groupe C, représente des impôts.

## 2. — *Les variations mensuelles des dépenses selon la grandeur du ménage.*

Elles sont fournies par le tableau XII et illustrées par les graphiques IX et X.

Dans l'analyse des courbes des dépenses suivant la taille des ménages, les mêmes tendances générales se révèlent que dans la classification par groupes professionnels : c'est-à-dire sommet en décembre et orientation vers la baisse ensuite, avec le sursaut des vacances. Il faut constater que plus le ménage comporte de membres, plus la courbe des dépenses est sinieuse : les écarts quadratiques par rapport à la moyenne le montrent bien.

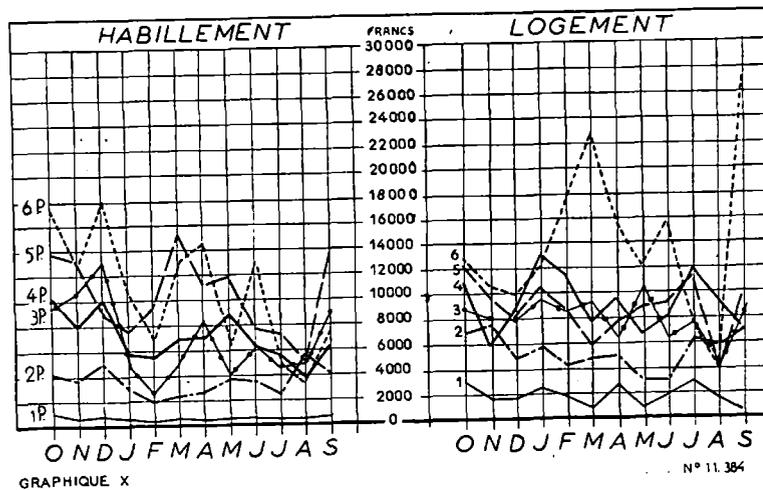
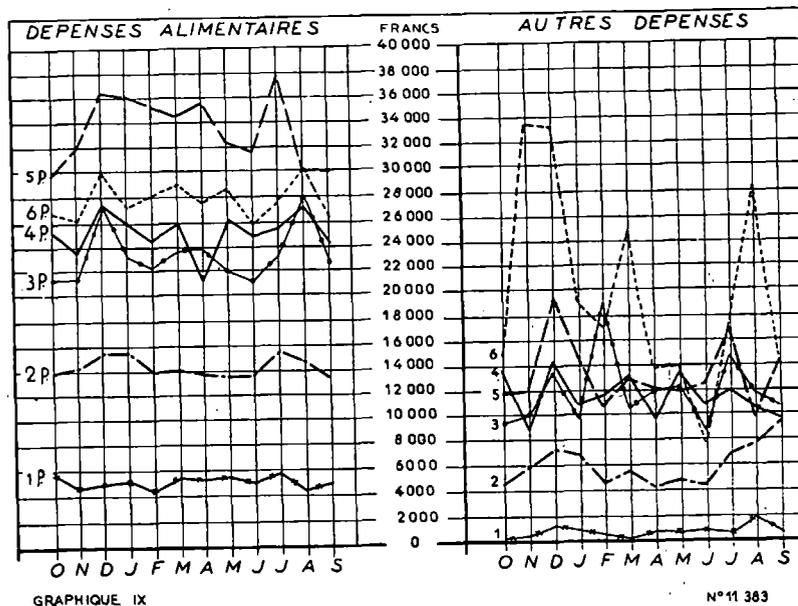
1 personne (femme seule) ..	1 100 fr.	4 personnes .....	5 300 fr.
2 personnes .....	3 400 fr.	5 personnes .....	3 600 fr.
3 personnes .....	4 400 fr.	6 personnes .....	10 300 fr.

Il y a exception cependant, dans notre échantillon, pour les familles de 5 personnes, où les écarts autour d'une courbe, constamment fléchissante de décembre à juin, remonte aussi haut en juillet qu'en décembre,

TABLEAU XII. — Variations mensuelles des dépenses selon la *grandeur du ménage* (en centaines de francs).

Nombre de personnes	Nombre de ménages	Postes	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	Moyenne mensuelle	Ecart type	Coeff. de variation
1	3	A H L D <i>Total.</i>	59 10 28 1	47 7 14 3	51 8 16 11	53 7 23 7	45 3 16 3	54 5 7 1	53 3 25 6	55 5 6 4	51 5 16 6	58 4 28 3	41 4 14 16	49 7 3 2	51 6 16 5	4 2 8 4	% 7,8 33 50 80
2	13	A H L D <i>Total.</i>	140 41 68 45	143 36 74 58	154 51 47 73	154 30 55 69	140 19 41 45	141 22 46 53	138 26 49 42	136 36 29 46	137 34 29 43	154 24 62 67	148 55 56 75	134 40 68 92	143 34 51 59	7 10 13 15	4,8 26 25 25
3	15	A H L D <i>Total.</i>	215 94 87 94	215 107 79 100	273 131 79 135	232 47 93 97	225 25 85 190	237 48 92 104	238 83 63 119	221 38 104 121	212 61 64 85	231 44 75 145	281 39 36 117	227 90 81 106	234 67 78 118	21 35 17 27	9 52 22 23
4	20	A H L D <i>Total.</i>	253 101 108 135	237 79 58 88	275 101 87 144	259 56 130 108	246 54 115 116	260 69 77 132	213 70 95 95	262 89 66 132	249 61 80 107	254 54 116 118	272 37 93 105	243 62 73 94	252 61 91 114	16 21 21 17	6,3 34,4 23 15
5	11	A H L D <i>Total.</i>	308 137 120 119	321 131 97 120	365 88 81 196	362 75 104 148	354 94 86 107	346 152 57 128	356 111 76 121	323 117 87 117	317 76 91 123	376 72 112 166	309 49 42 96	309 137 97 142	337 103 87 132	24 31 21 26	7 30 24 19,6
6	4	A H L D <i>Total.</i>	268 170 127 136	262 97 105 334	301 181 99 332	273 107 121 190	282 69 107 171	290 128 228 247	275 145 155 137	287 64 121 139	259 129 156 76	276 48 68 166	303 32 36 285	261 76 268 137	278 103 132 195	14 44 54 81	5 42,7 40 41,5

Postes. — A : alimentation ; H : habillement ; L : logement ; D : divers.



Variations mensuelles des dépenses de 66 budgets selon la grandeur des ménages (tableau XII).

pour descendre au plus bas en août, à 16 300 francs au-dessous de la moyenne, et à 23 400 francs au-dessous des dépenses de Noël.

Encore une fois, la petitesse de l'échantillon peut expliquer ces anomalies : il suffit que, dans un groupe comme celui-là, un plus grand nombre de ménages puisse se loger dans les familles pendant les vacances ou pour d'autres raisons encore, que l'analyse détaillée des postes pourra peut-être révéler.

Compte tenu de cette remarque sur une sorte de variation proportionnelle du nombre de personnes, l'analyse des différents postes révèle les mêmes caractéristiques que celles des groupes professionnels. Les courbes de logement et de « divers » semblent quelque peu aberrantes pour les familles de six personnes. Celle du logement répercute en mars et septembre les réparations déjà signalées pour le groupe C, et d'autant plus énergiquement que l'échantillon des familles de 6 personnes ne comprend ici que quatre cas. La courbe des dépenses diverses exprime en novembre les impôts d'une de ces quatre familles.

## II

### LES DÉPENSES ALIMENTAIRES

#### 1. — EXAMEN GLOBAL

Les dépenses alimentaires constituent, nous l'avons vu, un bloc massif dans le budget : 52,6 % chez les ouvriers de la catégorie A, 49,4 % chez les employés et fonctionnaires de B, et 42,5 % chez les cadres, commerçants et autres professions de C.

L'analyse de cette portion la plus notable des dépenses se fait ici selon une répartition des aliments par groupes, d'après une classification aussi approchée que possible de celle habituellement utilisée par l'Institut National d'Hygiène.

Cette répartition a l'avantage d'établir une certaine corrélation avec les réalités physiologiques des besoins et avec les habitudes psychiques et sociales du comportement alimentaire. Cependant, comme seules les sommes dépensées sont fournies par les documents, et non pas les quantités correspondantes, il n'est pas possible de passer directement de la dépense alimentaire à la valeur nutritionnelle obtenue, de l'économie de la consommation à ses effets biologiques. L'indice des prix d'octobre 1951 à septembre 1952 permettrait d'établir très grossièrement cette corrélation.

Une inconnue dans la distribution précise des groupes alimentaires est constituée par les repas pris hors du foyer. Ils équivalent globale-

ment à 7,2 % des dépenses alimentaires et, à peu de chose près, à la dépense annuelle soit en épicerie, soit en matières grasses, soit en boissons alcoolisées, mais il est évidemment impossible de chiffrer les différents aliments qui composent ces repas au dehors.

Mise à part cette fraction des dépenses, enveloppant indistinctement l'ensemble des groupes d'aliments, le tableau XIII et le graphique XI

TABLEAU XIII

a) Dépenses comparatives annuelles des groupes alimentaires pour l'ensemble des 66 budgets (en milliers de francs par ordre décroissant).

Groupes alimentaires	Par ménage 66 ménages	Par individu (moy. arithmétique) 233 pers. Moy. par mén. : 3,5	Par personne Coefficient Bigwood Moy. par mén. : 2,23	En % de la dépense alimentaire globale	En % de la dépense totale
				%	%
1. Viande, poisson .....	76	21	27	27,1	12,9
2. Légumes, fruits .....	47	13	16	16,8	8,2
3. Pain, céréales .....	40	11	14	14,5	6,9
4. Lait et fromage .....	29	8	10	10,2	4,9
5. Epicerie (sucre, chocolat, café, thé, épices) .....	22	6	8	7,8	3,8
6. Graisses et huiles .....	22	6	8	7,7	3,7
7. Boissons alcoolisées .....	19	5	7	6,7	3,2
8. Œufs .....	6	2	2	2,1	1
9. Repas pris au dehors...	20	6	7	7,1	3,3

rèvent la distribution de ces groupes d'aliments, non pas selon leur valeur physiologique, mais selon leur importance dans le budget.

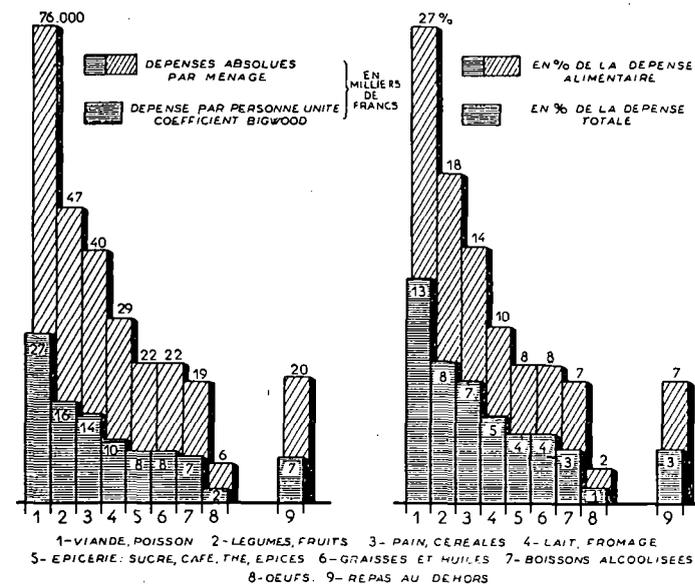
a) Le groupe *viande et poisson* domine nettement : accaparant un peu plus du 1/4 des dépenses alimentaires et près de 13 % des dépenses du budget. Il équivaut presque à la portion du budget consacrée annuellement à l'habillement (cf. tableau VI).

b) Vient ensuite un *sous-groupe* composé de deux séries d'aliments : *légumes-fruits, pain et céréales*, qui, ensemble, constituent 33 % de la dépense alimentaire. Ces deux séries d'aliments, en moyenne éloignées d'environ 43 % du groupe dominant viande-poisson, semblent se compenser mutuellement du point de vue budgétaire.

c) Un *troisième sous-groupe*, entre 19 et 29 000 francs de dépenses moyennes, comporte le lait et le fromage, qui forme comme une sorte de

chaînon ou de palier entre le niveau précédent et les autres, puis très proches les uns des autres, l'épicerie (ce terme englobant le sucre, le chocolat, le café, le thé, le sel et les épices diverses), les graisses et les huiles, et enfin les boissons alcoolisées, c'est-à-dire, pour la plus forte proportion, le vin.

d) Les œufs ne sont pas faciles à classer. Du point de vue nutritionnel,



GRAPHIQUE XI

N° 11.385

Comparaison des dépenses par groupes alimentaires, en valeurs absolues et en % pour 66 budgets (tableau XI).

ils vont avec la viande et le poisson : nous les intégrerons dans ce groupe au moment de l'analyse détaillée. Mais il a paru intéressant de les isoler ici.

\*\*

b. Dépenses comparatives annuelles des groupes alimentaires selon les catégories professionnelles. — Le tableau XIV établit les variations de ces classifications budgétaires des groupes d'aliments selon les catégories professionnelles.

Le tableau XV le fait ensuite selon la taille et la composition des ménages.

TABLEAU XIV

*Dépenses comparatives annuelles des groupes alimentaires  
selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).*

Groupes	Valeur absolue	Par unité Bigwood	En % des dépenses alimentaires	En % de la dépense totale
<b>A. — Ouvriers</b> { 19 ménages, 52 individus, 42,7 unités Bigwood.				
Viande, poisson .....	63	28	27	14,1
Légumes, fruits .....	39	17	16,5	8,8
Pain, céréales .....	36	16	15,4	8,2
Lait, fromage .....	22	10	9,5	4,8
Épicerie (sucre, café, thé, épices)....	19	8	8,3	4,4
Graisses, huiles .....	18	8	7,4	3,9
Boissons alcoolisées .....	19	8	8,2	4,2
Œufs .....	5	2	1,9	1,05
Repas pris au dehors.....	14	6	5,8	3,3
<b>B. — Employés et fonctionnaires</b> { 32 ménages, 123 individus, 97,96 unités B.				
Viande, poisson .....	78	25	27,4	13,4
Légumes, fruits .....	46	15	16,1	8
Pain, céréales .....	42	14	14,7	7,2
Lait, fromage .....	31	10	10,7	5,3
Épicerie (sucre, café, thé, épices)....	24	8	8,4	4,1
Graisses, huiles .....	22	7	7,7	3,8
Boissons alcoolisées .....	18	6	6,3	3,1
Œufs .....	6	2	2,4	1,1
Repas pris au dehors.....	18	6	6,5	3,2
<b>C. — Cadres, commerçants et autres</b> { 15 ménages, 58 individus, 46,9 unités B.				
Viande, poisson .....	88	28	26,8	11,6
Légumes, fruits .....	60	19	18,2	7,7
Pain, céréales .....	42	13	12,9	5,5
Lait, fromage .....	31	11	9,5	4,1
Épicerie (sucre, café, thé, épices)....	23	7	7	2,9
Graisses, huiles .....	25	8	7,7	3,4
Boissons alcoolisées .....	20	6	6,2	2,6
Œufs .....	6	2	1,9	0,7
Repas pris au dehors.....	32	10	9,8	4,2

TABLEAU XV

e) Dépenses comparatives annuelles des groupes alimentaires  
selon la grandeur et la composition des ménages (en milliers de francs).

	Ménage de 1 personne				Ménage de 2 personnes				Ménage de 3 personnes			
	Valeur absolue 3 ménages	Par unité Bigwood 2,55	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Valeur absolue 13 ménages	Par unité Bigwood 23,7	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Valeur absolue 5 ménages	Par unité Bigwood 36,3	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
			%	%			%	%			%	%
Viande, poisson .....	11	13	18,6	12,1	44	24	25,8	12,9	79	33	28	13,1
Légumes, fruits .....	16	18	25,2	16,5	27	15	15,6	7,7	45	19	16,3	7,5
Pain, céréales .....	11	13	18,2	11,8	30	17	17,7	8,8	34	14	12,2	5,8
Lait, fromage .....	7	8	12,1	7,8	17	10	10,1	5	27	11	9	4,4
Épicerie .....	7	8	11,4	7,7	16	9	9,6	4,7	21	8	7,3	3,4
Graisses, huiles .....	5	6	8,1	5,3	16	9	9,3	4,6	19	8	6,7	3,1
Boissons alcoolisées .....	2	3	4,3	2,6	12	7	7,3	3,6	21	9	7,6	3,5
Œufs .....	1	1	1,8	1,2	2	2	1,9	0,9	6	3	2,3	1,1
Repas au dehors .....	0,08	0,09	0,1	—	5	3	2,8	1,3	29	12	10,2	4,8
	Ménage de 4 personnes				Ménage de 5 personnes				Ménage de 6 personnes			
	Valeur absolue 20 ménages	Par unité Bigwood 62,1	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Valeur absolue 11 ménages	Par unité Bigwood 43,2	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Valeur absolue 4 ménages	Par unité Bigwood 19,6	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
			%	%			%	%			%	%
Viande, poisson .....	8,1	26	26,2	13,1	105	27	28,6	13,7	112	23	26,9	12,2
Légumes, fruits .....	56	18	18,3	8,8	55	14	14,6	7,1	77	16	18,7	8,3
Pain, céréales .....	46	15	14,8	7,2	53	14	14,3	7	58	12	13,9	6,3
Lait, fromage .....	31	10	10	4,8	38	10	10,3	5,1	51	10	12,3	5,4
Épicerie .....	23	7	7,5	3,6	31	8	8,2	4,2	33	7	8,1	3,6
Graisses, huiles .....	23	7	7,6	3,6	28	7	7,6	3,8	36	7	8,5	3,9
Boissons alcoolisées .....	22	7	7,2	3,5	26	6	6,8	3,3	33	2	1,9	0,8
Œufs .....	5	2	1,7	0,8	8	2	2,1	1	12	2	2,8	1,4
Repas au dehors .....	21	7	6,7	3,2	28	7	7,5	3,6	27	5	6,4	2,9

## 2. — LE GROUPE VIANDE, POISSON, ŒUFS

Abordons l'examen détaillé de chacun des groupes alimentaires que nous venons de comparer entre eux. Nous intégrons ici les œufs au groupe « viande, poisson », puisque, du point de vue nutritif, ces aliments peuvent se remplacer de manière équivalente. Ce groupe est ainsi constitué par les aliments riches en protéines animales.

a) *Les dépenses annuelles globales en viande, poisson, œufs.* — Le tableau XVI montre que le bœuf se détache nettement en tête; il corres-

TABLEAU XVI

*Répartition des dépenses annuelles du groupe « viande, poisson, œufs » (en milliers de francs et par ordre décroissant).*

Aliments du groupe	Par ménage (66)	Par indiv. 233 pers. Moy. : 3,5 par ménage	Par pers. Unité-coeff. Bigwood 187,56 unités Moy. par mén. 2,23	En % du groupe	En % de la dépense alimentaire globale	En % de la dépense totale
1. Bœuf .....	20,8	5,9	7,4	25,4	7,3 %	3,6 %
2. Charcuterie .....	10,7	3	3,7	13,1	3,9	1,8
3. Poisson frais .....	9,9	2,8	3,5	12,2	3,6	1,7
4. Mouton .....	9,6	2,7	3,3	11,8	3,4	1,6
5. Veau .....	8,4	2,3	2,9	10,4	3	1,4
6. Lapin et volaille .....	6,3	1,8	2,2	7,8	2,3	1,1
7. Œufs .....	5,8	1,6	2	7,1	2,1	1
8. Porc frais .....	3,9	1,1	1,3	4,8	1,4	0,7
9. Poisson de conserve .....	2,4	0,7	0,8	3	0,9	0,4
10. Cheval .....	1,4	0,4	0,5	1,7	0,4	0,2
11. Triperie .....	1,3	0,4	0,4	1,6	0,4	0,2
12. Coquillages .....	0,9	0,2	0,3	1,1	0,3	0,1

pond à lui seul au 1/4 des dépenses du groupe entier. 60 % des dépenses se distribuent ensuite dans une sorte de sous-groupe secondaire, comportant des aliments qui s'équivalent du point de vue des dépenses engagées et se situent dans une zone comprise entre 6 et 11 000 francs en moyenne par ménage (contre 21 000 fr. pour le bœuf); entre 1 600 et 3 000 francs par individu moyen (contre 6 000 fr. pour le bœuf). Ce sont, dans l'ordre des dépenses décroissantes, la charcuterie, le poisson frais, le mouton, le veau, le lapin, gibier et volaille, les œufs. Ils oscillent entre 2,1 et 3,9 % des dépenses alimentaires globales annuelles et entre 1 et 1,8 % du budget total.

Une troisième zone constitue comme une catégorie d'appoint, couvrant seulement 12,2 % des dépenses totales du groupe et comprenant, par

ordre décroissant : le porc frais, le poisson de conserve, le cheval, la triperie, les coquillages. Le porc frais se trouve d'ailleurs à égale distance des œufs et du poisson de conserve, avec 4,8 % sur les 12,2 % de cette zone. Le poisson de conserve vient ensuite avec 3 %. Les 4,4 % qui restent partagent en portions à peu près égales le cheval, la triperie (tous deux 0,4 % de la dépense alimentaire totale) et les coquillages.

b) Le tableau XVII donne la comparaison de ces dépenses du groupe « viande, poisson, œufs » pour les trois catégories professionnelles.

c) Le tableau XVIII les donne suivant la grandeur et la composition des ménages.

## 3. — LES DÉPENSES DU GROUPE « LÉGUMES ET FRUITS »

a) *Variations des dépenses du groupe pour l'ensemble de l'échantillon.*

— Le tableau XIX montre comment les dépenses de ce groupe se distribuent, elles aussi, en trois catégories. La première et la plus massive accapare les 80 % de l'ensemble du groupe, avec les fruits et les légumes frais qui se partagent à peu près la même somme de dépenses. Une catégorie intermédiaire comprend les pommes de terre, équivalant à 11,8 % du groupe. Une troisième catégorie englobe les aliments d'appoint du groupe : légumes et fruits secs ou de conserve.

b) *Variations des dépenses du groupe « légumes et fruits » selon les catégories professionnelles* (voir le tableau XX).

c) *Variations des dépenses du groupe « légumes et fruits » selon la grandeur et la composition du ménage* (voir le tableau XXI).

## 4. — DÉPENSES DU GROUPE « PAIN ET CÉRÉALES »

Les données en sont fournies par le tableau XXII.

a) *Examen global sur 66 budgets.* — Ce groupe se distribue, lui aussi, en trois zones : la première, pour 57,5 % de l'ensemble du groupe, ne comporte que le pain.

Une seconde zone se partage les 33,5 % du groupe et comprend, en premier lieu, la pâtisserie, avec 19,2 %, puis les pâtes alimentaires avec 14,3 %; les 9 % qui restent fournissent l'appoint avec les farines diverses et le riz.

b) *Dépenses en pain et céréales, selon les groupes professionnels* (tableau XXIII).

c) *Dépenses en pain et céréales selon la grandeur et la composition du ménage* (tableau XXIV).

TABLEAU XVII. — Dépenses annuelles du groupe « viande, poisson, œufs » selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).

A. — OUVRIERS					
Aliments du groupe	Par ménage 19	Par individu 52	Par unité coefficient Bigwood 42,7	% de la dépense alimentaire	% de la dépense totale
1. Bœuf .....	13,8	5	5,9	5,9	3,1
2. Charcuterie .....	8,4	3	3,7	3,6	1,9
3. Poisson frais .....	8,1	2,9	3,6	3,7	1,9
4. Mouton .....	6,7	2,5	3	2,8	1,5
5. Veau .....	7,9	2,8	3,5	3,4	1,8
6. Lapin et volaille .....	7,8	2,8	3,4	3,3	1,8
7. Œufs .....	5,5	1,6	2	1,9	1
8. Porc frais .....	2,6	0,9	1,1	1,1	0,6
9. Poisson de conserve ...	2,1	0,7	0,9	0,9	0,4
10. Cheval .....	2,6	0,9	1,1	0,1	0,5
11. Triperie .....	1,6	0,5	0,7	0,7	0,4
12. Coquillages .....	0,9	0,3	0,4	0,4	0,2

B. — EMPLOYÉS ET FONCTIONNAIRES					
Aliments du groupe	Par ménage 32	Par individu 123	Par unité coefficient Bigwood 97,9	% de la dépense alimentaire	% de la dépense totale
1. Bœuf .....	20,3	5,3	6,6	7,2	3,5
2. Charcuterie .....	11,5	3	3,7	4,1	2,1
3. Poisson frais .....	9,5	2,4	3,1	3,2	1,6
4. Mouton .....	10,9	2,8	3,5	3,8	1,9
5. Veau .....	8,9	2,3	2,9	3,1	1,5
6. Lapin et volaille .....	6,5	1,6	2,1	2,3	1,2
7. Œufs .....	6,3	1,6	2	2,4	1,1
8. Porc frais .....	2,6	0,9	1,1	1,1	0,6
9. Poisson de conserve ...	2,1	0,5	0,7	0,7	0,3
10. Cheval .....	1,2	0,3	0,4	0,4	0,2
11. Triperie .....	1,1	0,2	0,3	0,4	0,1
12. Coquillages .....	1,1	0,3	0,3	0,4	0,2

C. — CADRES ET COMMERÇANTS					
Aliments du groupe	Par ménage 15	Par individu 58	Par unité coefficient Bigwood 46,9	% de la dépense alimentaire	% de la dépense totale
1. Bœuf .....	30,6	7,9	9,7	9,4	3,9
2. Charcuterie .....	11,9	3	3,8	3,6	1,5
3. Poisson frais .....	13,2	3,4	4,2	4,1	1,7
4. Mouton .....	10,2	2,6	3,2	3,1	1,4
5. Veau .....	7,8	2	2,5	2,4	1,1
6. Lapin et volaille .....	4,4	1,1	1,4	1,3	0,6
7. Œufs .....	6,2	1,6	1,9	1,9	0,7
8. Porc frais .....	4,4	1,1	1,4	1,3	0,6
9. Poisson de conserve ...	3,2	0,8	1	0,9	0,4
10. Cheval .....	0,2	0,06	0,07	0,07	0,03
11. Triperie .....	1,7	0,4	0,5	0,5	0,2
12. Coquillages .....	0,3	0,09	0,1	0,1	0,05

TABLEAU XVIII. — Variation des dépenses annuelles du groupe « viande, poisson, œufs »  
selon la grandeur et la composition du ménage (en milliers de francs).

Par aliments du groupe	1 personne				2 personnes				3 personnes			
	Par ménage 3 mén.	Par pers. unité-coeff. Bigwood 2,55	En % de la dépense aliment.	En % de la dépense totale	Par ménage 13 mén. 26 ind.	Par pers. unité-coeff. Bigwood 23,7	En % de la dépense aliment.	En % de la dépense totale	Par ménage 15 mén. 45 ind.	Par pers. unité-coeff. Bigwood 36,31	En % de la dépense aliment.	En % de la dépense totale
1. Bœuf .....	2,5	2,5	4,1	2,7	10	5,5	5,9	3	20	8,3	7,2	3,4
2. Charcuterie .....	1,3	1,5	2,1	1,4	5,4	2,9	3,2	1,6	11,1	4,6	3,9	1,9
3. Poisson frais .....	1,6	1,9	2,6	1,7	5,8	3,1	3,3	1,6	11,2	4,6	4	1,9
4. Mouton .....	1,5	1,7	2,4	1,6	6,5	3,5	3,7	1,8	10,1	4,2	3,6	1,6
5. Veau .....	1,7	2	2,8	1,9	5,7	3,1	3,5	1,3	7,9	3,3	2,8	1,4
6. Lapin et volaille ...	1,8	2,1	3	1,9	4,2	2,3	2,4	1,2	6,9	2,8	2,4	1,2
7. Œufs .....	1,1	1,3	1,8	1,2	3,3	1,8	1,9	0,9	6,3	2,6	2,3	1,1
8. Porc frais .....	0,5	0,6	0,8	0,5	2	1,1	1,3	0,6	3,7	1,5	1,3	0,3
9. Poisson de conserve	0,2	0,2	0,3	0,2	1,4	0,7	0,8	0,4	2,2	0,9	0,7	0,4
10. Cheval .....	0,04	0,04	0,06	0,03	1,2	0,7	0,7	0,3	2	1,1	0,7	0,3
11. Triperie .....	0,04	0,05	0,07	0,05	1,1	0,6	0,6	0,3	1,8	0,7	0,4	0,3
12. Coquillages .....	—	—	—	—	0,8	0,4	0,5	0,2	0,8	0,3	0,3	0,1

Par aliments du groupe	4 personnes				5 personnes				6 personnes			
	Par ménage 20 mén. 80 ind.	Par pers. unité-coeff. Bigwood 62,1	En % de la dépense aliment.	En % de la dépense totale	Par ménage 11 mén. 55 ind.	Par pers. unité-coeff. Bigwood 43,25	En % de la dépense aliment.	En % de la dépense totale	Par ménage 4 mén. 24 ind.	Par pers. unité-coeff. Bigwood 19,65	En % de la dépense aliment.	En % de la dépense totale
1. Bœuf .....	25,6	8,2	8,3	4	24,6	6,2	6,8	3,2	37	7,5	7,5	3,9
2. Charcuterie .....	12,7	4	4,2	2,1	12,8	3,5	3,6	1,7	17,9	3,6	4,4	1,9
3. Poisson frais .....	11	3,5	3,6	1,8	13,7	3,5	3,8	1,8	9,6	1,9	2,3	1
4. Mouton .....	9,7	3,1	3,2	1,5	14,4	3,6	4	1,9	9,6	1,9	2,3	1
5. Veau .....	7,2	2,3	2,3	1,2	14,5	3,7	4	1,9	12,6	2,5	3,1	1,3
6. Lapin et volaille ...	5,2	1,6	1,8	0,8	10,9	2,7	3,1	1,4	7,9	1,6	1,9	0,9
7. Œufs .....	5,3	1,7	1,7	0,8	7,8	2	2,1	1	12	2,5	2,8	1,4
8. Porc frais .....	3,3	1	1,2	0,5	6,3	1,6	1,4	0,8	9,2	1,8	2,2	1
9. Poisson de conserve	2,7	0,8	0,8	0,4	2,8	0,7	0,7	0,3	5,8	1,2	1,4	0,6
10. Cheval .....	0,8	0,3	0,2	0,1	1,4	0,3	0,3	0,2	0,7	0,1	0,1	0,07
11. Triperie .....	1,3	0,4	0,5	0,2	1,5	0,3	0,4	0,2	1,2	0,2	0,2	0,1
12. Coquillages .....	0,4	0,1	0,1	0,07	0,8	0,5	0,5	0,3	0,8	0,1	0,2	0,08

TABLEAU XIX. — Variations des dépenses du groupe « légumes et fruits » pour l'ensemble des 66 budgets (en milliers de francs).

Aliments du groupe	Par ménage 66	Par individu moyen 233 individus	Par unité Bigwood 187,56	En % du groupe	En % de la dépense alimentaire	En % des dépenses totales
1. Fruits frais .....	17,7	5	6,2	41,8 %	6,3 %	3,3 %
2. Légumes frais .....	16,9	4,8	5,2	40	6,1	2,9
3. Pommes de terre .....	4,8	1,3	1,7	11,8	1,8	0,8
4. Légumes de conserve .....	1,2	0,3	0,4	3,6	0,4	0,2
5. Légumes secs .....	0,7	0,2	0,2	1,3	0,3	0,1
6. Fruits secs .....	0,7	0,2	0,2	1,3	0,3	0,1
7. Fruits de conserve .....	0,2	0,05	0,07	0,3	0,08	0,03

TABLEAU XX. — Variations du groupe « légumes et fruits » selon les catégories professionnelles.

	A. — OUVRIERS				B. — EMPLOYÉS, FONCTIONNAIRES				C. — CADRES, COMMERÇANTS, ETC.			
	Par ménage 19 m. 52 ind.	Par unité Bigwood 42,7	En % de la dépense aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 32 m. 123 ind.	Par unité Bigwood 97,96	En % de la dépense aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 15 m. 58 ind.	Par unité Bigwood 46,9	En % de la dépense aliment.	En % des dépenses totales
			%	%			%	%			%	%
1. Fruits frais .....	16,4	7,3	7,1	3,5	18,7	6,1	6,5	3,2	26	8,3	7,9	3,5
2. Légumes frais .....	15,6	6,9	6,7	3,4	17,7	5,7	6,1	3,1	23,7	7,6	7,2	3,1
3. Pommes de terre .....	4,2	1,9	1,8	0,8	5,9	1,9	2,2	1,2	5,8	1,8	2,9	0,6
4. Légumes de conserve .....	1	0,4	0,3	0,1	1,5	0,5	0,6	0,3	1,7	0,5	0,5	0,2
5. Légumes secs .....	0,8	0,3	0,3	0,1	0,8	0,2	0,2	0,1	0,7	0,2	0,1	0,07
6. Fruits secs .....	0,5	0,2	0,2	0,08	0,9	0,3	0,4	0,2	1,2	0,4	0,3	0,1
7. Fruits de conserve .....	0,1	0,07	0,07	0,02	0,2	0,1	0,1	0,05	0,5	0,1	0,1	0,07

TABLEAU XXI. — Variations des dépenses du groupe « légumes et fruits » selon la grandeur et la composition des ménages (en milliers de francs).

	1 personne				2 personnes				3 personnes			
	Par ménage 3 mén. 3 ind.	Par unité Bigwood 2,55	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 13 mén. 26 ind.	Par unité Bigwood 23,7	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 15 mén. 45 ind.	Par unité Bigwood 36,31	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
		%	%			%	%			%	%	
1. Fruits frais .....	5,2	6,1	8,5	5,5	9,6	5,3	3,5	1,6	18,4	7,6	6,5	3,1
2. Légumes frais .....	7,5	8,9	12,3	8	11,3	6,3	4,1	1,9	18,4	7,6	6,5	3,1
3. Pommes de terre .....	2,1	2,5	3,5	2,2	3,6	2	1,3	0,6	4,6	1,9	1,8	0,9
4. Légumes de conserve .....	0,01	0,01	—	—	0,6	0,3	0,2	0,1	1,7	0,7	0,6	0,2
5. Légumes secs .....	0,2	0,3	0,4	0,3	0,5	0,2	0,2	0,08	1,1	0,4	0,4	0,2
6. Fruits secs .....	0,3	0,4	0,7	0,3	0,6	0,3	0,2	0,1	0,9	0,3	0,3	0,1
7. Fruits de conserve .....	—	—	—	—	0,08	0,04	0,02	0,08	0,2	0,1	0,08	0,04
	4 personnes				5 personnes				6 personnes			
	Par ménage 20 mén. 80 ind.	Par unité Bigwood 62,1	En % D. A.	En % D. T.	Par ménage 11 mén. 55 ind.	Par unité Bigwood 43,25	En % D. A.	En % D. T.	Par ménage 4 mén. 24 ind.	Par unité Bigwood 19,65	En % D. A.	En % D. T.
		%	%			%	%			%	%	
1. Fruits frais .....	25	8,2	9,1	4,3	22	5,6	7,8	3,8	31,8	6,4	11,3	5,4
2. Légumes frais .....	21,6	6,9	7,2	3,7	21,4	5,4	7,5	3,6	25,7	5,2	9,1	4,4
3. Pommes de terre .....	6	1,9	2,1	1,1	7	1,8	2,5	1,2	9,7	1,9	3,3	1,6
4. Légumes de conserve .....	1,4	0,4	0,4	0,2	1,5	0,4	0,5	0,3	3,7	0,7	1,3	0,7
5. Légumes secs .....	0,7	0,2	0,3	0,1	0,8	0,2	0,3	0,1	1,6	0,3	0,5	0,3
6. Fruits secs .....	0,5	0,1	0,2	0,1	1,1	0,2	0,4	0,4	3	0,6	1	0,5
7. Fruits de conserve .....	0,1	0,03	0,04	—	0,5	0,1	0,2	0,08	2	0,4	0,7	0,3

TABLEAU XXII. — Variations des dépenses du groupe « pain et céréales » pour l'ensemble des 66 ménages (en milliers de francs).

Aliments du groupe	Par ménage 66	Par individu moyen 233 individus	Par unité Bigwood 187,56	En % du groupe	En % de la dépense alimentaire	En % des dépenses totales
				%	%	%
1. Pain .....	23,4	6,7	8,2	57,5	8,4	3,9
2. Pâtisserie .....	7,7	2,2	2,7	19,2	2,7	1,3
3. Pâtes .....	5,8	1,6	2	14,3	2,3	0,9
4. Farines .....	2	0,6	0,7	5,1	0,7	0,3
5. Riz .....	1,5	0,4	0,5	3,9	0,5	0,2

TABLEAU XXIII. — Variations des dépenses du groupe « pain et céréales » selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).

Aliments du groupe	A. — OUVRIERS				B. — EMPLOYÉS ET FONCTIONNAIRES				C. — CADRES, COMMERCANTS ET DIVERS			
	Par ménage 19 mén. 52 ind.	Par unité Bigwood 42,7	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 32 mén. 123 ind.	Par unité Bigwood 97,96	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 15 mén. 58 ind.	Par unité Bigwood 46,9	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
			%	%			%	%			%	%
1. Pain .....	22	9,8	9,4	5,1	23,6	7,7	8,3	4,2	24,5	7,8	7,4	3,2
2. Pâtisserie .....	5,4	2,4	2,3	1,2	8,1	2,6	2,8	1,3	9,9	3,1	3,1	1,3
3. Pâtes .....	6,2	2,7	2,6	1,4	6	1,9	2,1	1	4,6	1,4	1,4	0,6
4. Farines .....	1,2	0,5	0,5	0,2	2,7	0,8	0,9	0,4	1,7	0,5	0,5	0,2
5. Riz .....	1,3	0,6	0,6	0,3	1,7	0,5	0,6	0,3	1,4	0,4	0,4	0,2

TABLEAU XXIV

Variations des dépenses du groupe « pain et céréales » selon la grandeur et la composition des ménages (en milliers de francs).

	1 personne				2 personnes				3 personnes			
	Par ménage 3 mén. 3 ind.	Par unité Bigwood 2,55	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 13 mén. 26 ind.	Par unité Bigwood 23,7	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 15 mén. 45 ind.	Par unité Bigwood 36,31	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
			%	%			%	%			%	%
1. Pain .....	7,3	8,6	11,9	7,7	18,7	10,2	10,6	5,4	18,7	7,7	6,6	3,4
2. Pâtisserie .....	1,5	1,7	2,6	1,7	3,8	2	2,5	1,2	7,8	3,2	2,7	1,2
3. Pâtes .....	1,4	1,7	2,3	1,5	5,2	2,9	3,2	1,5	4,9	2	1,7	0,8
4. Farines .....	0,3	0,3	0,5	0,3	1,1	0,6	0,6	0,3	1,6	0,7	0,6	0,3
5. Riz .....	0,5	0,6	0,9	0,6	1,4	0,8	0,8	0,4	1	0,4	0,3	0,1
	4 personnes				5 personnes				6 personnes			
	Par ménage 20 mén. 80 ind.	Par unité Bigwood 62,1	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 11 mén. 55 ind.	Par unité Bigwood 43,25	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales	Par ménage 4 mén. 24 ind.	Par unité Bigwood 19,65	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
			%	%			%	%			%	%
1. Pain .....	26,3	8,4	8,7	4,1	29,5	7,5	7,8	3,8	36,6	7,4	8,8	3,9
2. Pâtisserie .....	9,7	3,1	3,2	1,4	10,2	2,6	2,7	1,4	8,2	1,6	1,9	0,9
3. Pâtes .....	5,6	1,8	1,8	0,9	8,4	2,1	2,4	1,2	6,9	1,4	1,7	0,8
4. Farines .....	2,3	0,7	0,7	0,3	3,1	0,8	0,8	0,5	3,3	0,6	0,8	0,2
5. Riz .....	1,4	0,4	0,4	0,2	2,2	0,5	0,6	0,1	2,8	0,5	0,7	0,4

## 5. — DÉPENSES DU GROUPE « LAIT ET FROMAGE »

Ce groupe correspond au groupe II de la classification adoptée habituellement par l'Institut National d'Hygiène et comporte les aliments riches en protides animaux, dont l'apport annexe est fourni surtout par le calcium. Il ne comprend d'ailleurs en fait qu'un élément, le lait, et ses multiples dérivés rassemblés sous la rubrique « fromage ».

a) Variations pour les 66 ménages (tableau XXV).

b) Variations selon les catégories professionnelles (tableau XXVI).

c) Variations selon la grandeur et la composition du ménage (tableau XXVII).

TABLEAU XXV

a) Variations des dépenses du groupe « lait et fromage » pour l'ensemble des 66 ménages (en milliers de francs).

Aliments du groupe	Par ménage 66	Par indiv. 233 individus	Par unité Bigwood 187,56	En % des dépenses alimentaires	En % des dépenses totales
Lait .....	14,7	4,1	5,2	5,3	2,5
Fromage .....	13,9	3,9	4,9	4,9	2,4

TABLEAU XXVI

b) Variations par catégories professionnelles. Groupe « lait et fromage ».

Catégories professionnelles	Aliments	Par ménage	Par unité Bigwood	En % des dépenses alimentaires	En % des dépenses totales
A.		19 ménages. 52 individus.	42,7	%	%
	Lait .....	10,7	4,7	4,6	2,3
	Fromage ...	11,2	5	4,9	2,7
B.		32 ménages. 123 individus.	97,96		
	Lait .....	17	5,5	5,9	2,9
	Fromage ...	14	4,6	4,8	2,3
C.		15 ménages. 58 individus.	46,9		
	Lait .....	14,9	4,7	4,5	1,9
	Fromage ...	16,4	5,2	5	2,2

TABLEAU XXVII

c) Variations des dépenses en « lait et fromage » selon la grandeur et la composition des ménages (en milliers de francs).

Nombre de personnes	Aliments	Par ménage	Par unité Bigwood	En % des dépenses alimentaires	En % des dépenses totales
1.		3 ménages.	2,55	%	%
	Lait .....	3,4	4	5,5	3,6
	Fromage ...	4	4,7	6,5	4,2
2.		13 ménages.	23,7		
	Lait .....	8,5	4,7	4,9	2,4
	Fromage ...	9	4,9	5,2	2,6
3.		15 ménages.	36,31		
	Lait .....	12,7	5,2	4,6	2,1
	Fromage ...	13,9	5,7	4,9	2,3
4.		20 ménages.	62,1		
	Lait .....	15,7	5	5,2	2,5
	Fromage ...	14,8	4,7	4,8	2,3
5.		11 ménages.	43,25		
	Lait .....	21,8	5,5	5,8	2,9
	Fromage ...	16,6	4,2	4,5	2,8
6.		4 ménages.	19,65		
	Lait .....	26,2	5,3	6,4	2,8
	Fromage ...	24,6	5	5,9	2,6

## 6. — LES DÉPENSES DU GROUPE « ÉPICERIE »

Ce groupe comporte les dépenses en café et thé, ces deux denrées n'étant pas distinguées dans les documents de l'enquête; puis en chocolat ou déjeuners cacaotés, en sucre, en confiture, et enfin, en sel, poivre, vinaigre et épices diverses.

Le tableau XXVIII donne les dépenses de ce groupe pour l'ensemble des 66 budgets.

Le tableau XXIX en fournit les variations selon les trois catégories professionnelles et le tableau XXX selon la grandeur et la composition des familles.

TABLEAU XXVIII

a) Variations des dépenses du groupe « épicerie et divers » pour l'ensemble des 66 ménages (en milliers de francs).

Aliments	Par ménage 66	Par individu 233 ind.	Par unité Bigwood 187,56	En % du groupe	En % des dépenses alimentaires	En % des dépenses totales
				%	%	%
Café, thé .....	7,2	2	2,5	32,5	2,6	1,3
Chocolat .....	5,5	1,5	1,9	25	2	0,9
Sucre .....	5,2	1,5	1,8	23,5	1,9	0,9
Confiture .....	2,5	0,7	0,9	11,4	0,9	0,4
Sel et épices ....	1,7	0,4	0,6	7,6	0,6	0,3

TABLEAU XXIX

b) Variations des dépenses d'épicerie selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).

Catégories professionnelles	Aliments	Par ménage	Par unité Bigwood	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
A.		<i>19 ménages. 52 individus.</i>	<i>42,7</i>	%	%
	Café, thé .....	6,1	2,7	2,6	1,4
	Chocolat .....	5,3	2,3	2,4	1,2
	Sucre .....	4,5	2	1,9	1
	Confiture .....	1,6	0,7	0,8	0,4
	Sel, épices .....	1,5	0,6	0,5	0,3
B.		<i>32 ménages. 123 individus.</i>	<i>97,96</i>		
	Café, thé .....	7,6	2,5	2,9	1,4
	Chocolat .....	5,8	1,9	2	1
	Sucre .....	5,9	1,9	2	1
	Confiture .....	2,8	0,9	0,8	0,4
	Sel, épices .....	1,6	0,5	0,6	0,3
C.		<i>15 ménages. 58 individus.</i>	<i>46,9</i>		
	Café, thé .....	7,8	2,5	2,4	1
	Chocolat .....	5,2	1,6	1,6	0,7
	Sucre .....	4,9	1,5	1,3	0,5
	Confiture .....	3	0,9	0,9	0,3
	Sel, épices .....	2	0,6	0,7	0,3

TABLEAU XXX

c) Variations des dépenses d'épicerie selon la grandeur et la composition des ménages (en milliers de francs).

Nombre de personnes	Aliments	Par ménage	Par unité Bigwood	En % des dépenses alimentaires	En % des dépenses totales
1		<i>3 ménages.</i>	<i>2,55</i>	%	%
	Café, thé .....	2,3	2,7	3,8	2,5
	Chocolat .....	1,6	1,9	2,6	1,6
	Sucre .....	1,5	1,8	2,5	1,6
	Confiture .....	1,6	1,9	2,6	1,7
	Sel, épices ....	0,1	0,2	0,3	0,2
2		<i>13 ménages.</i>	<i>23,7</i>		
	Café, thé .....	6,4	3,5	3,7	1,8
	Chocolat .....	4	2,2	2,4	1,2
	Sucre .....	3,7	2	2,2	1,1
	Confiture .....	1,1	0,6	0,7	0,3
	Sel, épices ....	1	0,5	0,6	0,3
3		<i>15 ménages.</i>	<i>36,31</i>		
	Café, thé .....	7,8	3,2	2,8	1,3
	Chocolat .....	5	2	1,8	0,8
	Sucre .....	4,5	1,8	1,6	0,8
	Confiture .....	1,5	0,6	0,5	0,2
	Sel, épices ....	1,6	0,6	0,6	0,3
4		<i>20 ménages.</i>	<i>62,1</i>		
	Café, thé .....	7,1	2,3	2,3	1,1
	Chocolat .....	5,5	1,7	1,8	0,8
	Sucre .....	5,5	1,8	1,8	0,9
	Confiture .....	2,9	0,9	1	0,4
	Sel, épices ....	1,8	0,6	0,6	0,3
5		<i>11 ménages.</i>	<i>43,25</i>		
	Café, thé .....	8,4	2,1	2,2	1,1
	Chocolat .....	7,9	2	2,1	1
	Sucre .....	7,4	1,9	2	1
	Confiture .....	4,1	1	1,1	0,6
	Sel, épices ....	2,6	0,6	0,7	0,3
6		<i>4 ménages.</i>	<i>19,65</i>		
	Café, thé .....	8,5	1,7	2	0,9
	Chocolat .....	9	1,8	2,2	1
	Sucre .....	8,1	1,6	1,9	0,9
	Confiture .....	5	1	1,2	0,5
	Sel, épices ....	2,6	0,5	0,7	0,3

## 7. — DÉPENSES DU GROUPE « GRAISSES ET HUILES »

Ce groupe se départage en deux zones très inégales. La première comprenant les 90 % des dépenses du groupe avec, par portions à peu près équivalentes, l'huile et le beurre. La seconde distribue le reste, proportions équivalentes aussi entre le lard et la margarine. Il est curieux de

TABLEAU XXXI

a) Variations des dépenses du groupe « graisses et huiles » pour l'ensemble des 66 ménages (en milliers de francs).

Aliments du groupe	Par ménage 66	Par individu 233	Par unité Bigwood 187,56	En % des dépenses du groupe	En % des dépenses alimen- taires	En % des dépenses totales
				%	%	%
1. Huiles .....	10	2,8	3,5	46,4	3,6	1,7
2. Beurre .....	9,4	2,6	3,3	43,6	3,4	1,6
3. Saindoux, lard.	1,1	0,3	0,4	5,5	0,4	0,2
4. Margarine .....	0,9	0,2	0,3	4,5	0,3	0,1

TABLEAU XXXII

b) Variations des dépenses « graisses et huiles » selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).

Catégories professionnelles	Aliments	Par ménage	Par unité Bigwood	En % des dépenses aliment.	En % des dépenses totales
A.		19 ménages. 52 individus.	42,7	%	%
	Huile .....	8,8	3,9	3,7	1,9
	Beurre .....	6,9	3,1	3	1,6
	Saindoux, lard ...	1,6	0,7	0,7	0,3
	Margarine .....	0,2	0,09	0,09	0,04
B.		32 ménages. 123 individus.	97,96		
	Huile .....	10,4	3,3	3,7	1,8
	Beurre .....	9,5	3,1	3,3	1,7
	Saindoux, lard ...	0,9	0,3	0,3	0,1
	Margarine .....	1,2	0,4	0,4	0,2
C.		15 ménages. 58 individus.	46,9		
	Huile .....	10,7	3,4	3,2	1,4
	Beurre .....	12,4	3,9	3,8	1,7
	Saindoux, lard ...	0,9	0,3	0,3	0,1
	Margarine .....	1,4	0,4	0,4	0,2

TABLEAU XXXIII

c) Variations des dépenses « graisses et huiles » selon la grandeur et la composition de la famille (en milliers de francs).

Nombre de personnes	Aliments	Par ménage	Par unité Bigwood	En % des dépenses alimentaires	En % des dépenses totales
1		3 ménages.	2,55	%	%
	Huile .....	2,7	3,2	4,4	2,9
	Beurre .....	2,2	2,6	3,6	2,3
	Saindoux, lard	0,04	0,05	0,06	0,03
	Margarine .....	0,02	0,03	0,04	0,02
2		13 ménages.	23,7		
	Huile .....	8,7	4,7	5,1	2,5
	Beurre .....	5,7	3,1	3,4	1,7
	Saindoux, lard	1,1	0,6	0,6	0,3
	Margarine .....	0,5	0,3	0,3	0,1
3		15 ménages.	36,31		
	Huile .....	9,2	3,8	3,2	1,5
	Beurre .....	7,6	3,1	2,7	1,3
	Saindoux, lard	1	0,4	0,3	0,2
	Margarine .....	1	0,4	0,5	0,1
4		20 ménages.	62,1		
	Huile .....	10,6	3,4	3,2	1,6
	Beurre .....	10,6	3,4	3,5	1,6
	Saindoux, lard	1	0,3	0,3	0,2
	Margarine .....	1	0,3	0,5	0,1
5		11 ménages.	43,25		
	Huile .....	12,2	3,1	3,3	1,6
	Beurre .....	12,9	3,3	3,4	1,7
	Saindoux, lard	1,7	0,4	0,5	0,3
	Margarine .....	1,5	0,3	0,4	0,2
6		4 ménages.	19,65		
	Huile .....	10	2,9	3,5	1,9
	Beurre .....	9,4	3,7	4,4	2,4
	Saindoux, lard	1,1	0,2	0,3	0,1
	Margarine .....	0,9	0,3	0,4	0,2

constater en passant que dans cet échantillon exclusivement marseillais, le beurre accapare 3,4 % des dépenses alimentaires contre 3,6 % consacrés à l'huile.

Le tableau XXXI donne les dépenses de ces derniers pour l'ensemble des 66 budgets. Le tableau XXXII en fournit les variations selon les catégories professionnelles et le tableau XXXIII selon la grandeur et la composition de la famille.

## 8. — LES DÉPENSES FAMILIALES EN BOISSONS ALCOOLISÉES

Les tableaux XXXIV et XXXV donnent les dépenses consacrées principalement au vin; celles qui sont consacrées aux apéritifs, à l'alcool, à la bière ou au cidre, sont relativement faibles et n'ont pas été dissociées ici, pour le moment. Pour plus d'exactitude, il eut fallu aussi y ajouter les consommations prises au café, dans la mesure où elles ont pu être comptabilisées par la ménagère. Mais nous ne les avons pas encore isolées des dépenses diverses. C'est pourquoi le titre de ce chapitre indique bien qu'il s'agit de boissons alcoolisées ou achetées par la ménagère comme telles.

TABLEAU XXXIV

Variation des dépenses « boissons alcoolisées »  
selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).

Catégories professionnelles	Par ménage	Par unité Bigwood	En % de la dépense alimentaire	En % de la dépense totale
<i>Total</i> . . . . .	66 ménages. 233 individus. 19	187,56 7	% 6,7	% 3,2
A.	19 ménages. 52 individus. 19	42,7 8,4	8,2	4,2
B.	32 ménages. 123 individus. 18	97,96 6	6,3	3,1
C.	15 ménages. 58 individus. 20	6,4	6,2	2,6

TABLEAU XXXV

Variation des dépenses annuelles du groupe « boissons alcoolisées »  
selon la grandeur et la composition du ménage (en milliers de francs).

	Par ménage	Par personne unité-coefficient Bigwood	En % de la dépense alimentaire	En % de la dépense totale
1 personne . . .	Nombre de ménages : 3 Coefficient Bigwood : 2,55 2	3	% 4,3	% 2,6
2 personnes . . .	Nombre de ménages : 13 Coefficient Bigwood : 23,7 12	7	7,3	3,6
3 personnes . . .	Nombre de ménages : 15 Coefficient Bigwood : 36,31 21	9	7,6	3,5
4 personnes . . .	Nombre de ménages : 20 Coefficient Bigwood : 62,1 22	7	7,2	3,5
5 personnes . . .	Nombre de ménages : 11 Coefficient Bigwood : 43,25 26	6	6,8	3,3
6 personnes . . .	Nombre de ménages : 4 Coefficient Bigwood : 19,65 8	2	1,9	0,8

## 9. — LE POSTE DES « REPAS PRIS HORS DU FOYER »

Les tableaux XXXVI et XXXVII en donnent les éléments.

TABLEAU XXXVI

Variation des dépenses « repas au dehors »  
selon les catégories professionnelles (en milliers de francs).

Catégories professionnelles	Par ménage	Par unité Bigwood	En % de la dépense alimentaire	En % de la dépense totale
<i>Total</i> .....	66 ménages. 233 individus. 20	187,56	%	%
A.	19 ménages. 52 individus. 13,6	42,7	7,2	3,3
B.	32 ménages. 123 individus. 18,3	97,96	6,5	3,2
C.	15 ménages. 58 individus. 32	46,9	9,8	4,2

TABLEAU XXXVII

Variation des dépenses du groupe « repas au dehors »  
selon la grandeur et la composition du ménage (en milliers de francs).

	Par ménage.	Par personne unité-coefficient Bigwood	En % de la dépense alimentaire	En % de la dépense totale
1 personne....	3 ménages. 6	2,55 —	% —	% —
2 personnes...	13 ménages. 5	23,7 2,7	2,8	1,3
3 personnes...	15 ménages. 28,8	36,31 11,9	10,2	4,8
4 personnes...	20 ménages. 20,6	62,1 7	6,7	3,2
5 personnes...	11 ménages. 28	43,25 6,6	7,5	3,6
6 personnes...	4 ménages. 26,8	19,65 5,4	6,4	2,9

Il a paru intéressant, en conclusion de cette exploration des dépenses alimentaires par groupes d'aliments, d'en faire une nomenclature, non plus par groupes, mais par denrées. C'est cette classification que donne ci-après le tableau XXXVIII.

TABLEAU XXXVIII

Classification de 36 denrées par ordre décroissant des dépenses  
(en milliers de francs).

Denrées	Par ménage	Par personne unité-coeff. Bigwood 187,56 unités	En % de la dépense alimentaire	En % de la dépense totale
			%	%
1. Pain .....	23,4	8,2	8,4	3,9
2. Bœuf .....	20,8	7,4	7,3	3,6
3. Vin et boissons alcoolisées.	19	6,6	6,7	3,2
4. Fruits frais .....	17,7	6,2	6,3	3,3
5. Légumes frais .....	16,9	5,2	6,1	2,9
6. Lait .....	14,7	5,2	5,3	2,5
7. Fromage .....	13,9	4,9	4,9	2,4
8. Charcuterie .....	10,7	3,7	3,9	1,8
9. Huile .....	10	3,5	3,6	1,7
10. Poisson frais .....	9,9	3,5	3,6	1,7
11. Mouton .....	9,6	3,3	3,4	1,6
12. Beurre .....	9,4	3,3	3,4	1,6
13. Veau .....	8,4	2,9	3	1,4
14. Pâtisserie .....	7,7	2,7	2,7	1,3
15. Café, thé .....	7,2	2,5	2,6	1,3
16. Lapin, volaille .....	6,3	2,2	2,3	1,1
17. Œufs .....	5,8	2	2,1	1
18. Pâtes .....	5,8	2	2,3	0,9
19. Chocolat .....	5,5	1,9	2	0,9
20. Sucre .....	5,2	1,8	1,9	0,9
21. Pommes de terre .....	4,8	1,7	1,8	0,8
22. Porc frais .....	3,9	1,3	1,4	0,7
23. Confiture .....	2,5	0,9	0,9	0,4
24. Poisson de conserve .....	2,4	0,8	0,9	0,4
25. Farines .....	2	0,7	0,7	0,3
26. Sel, épices .....	1,7	0,6	0,6	0,3
27. Riz .....	1,5	0,5	0,5	0,2
28. Cheval .....	1,4	0,5	0,4	0,2
29. Triperie .....	1,3	0,4	0,4	0,2
30. Légumes de conserve .....	1,2	0,4	0,4	0,2
31. Saindoux, lard .....	1,1	0,4	0,4	0,2
32. Margarine .....	0,9	0,3	0,3	0,1
33. Légumes secs .....	0,7	0,2	0,3	0,1
34. Fruits secs .....	0,7	0,2	0,3	0,1
35. Coquillages .....	0,9	0,3	0,3	0,1
36. Fruits de conserve .....	0,2	0,07	0,08	0,03

De prochaines publications donneront les résultats des carnets de compte pour les autres postes budgétaires.

Enquête exécutée par la Section de Nutrition de l'I. N. H. de Marseille.

Dépuillée par la Section de Nutrition de l'I. N. H. de Paris.

Présentée par

**ALBERT BOUCHE,**  
attaché de recherches à l'I. N. H.

## STOMATOLOGIE

### ÉTUDE DE LA CARIE DENTAIRE DANS UN GROUPE D'ENFANTS D'ÂGE SCOLAIRE DE LA RÉGION PARISIENNE

Poursuivant son enquête régulière portant sur les centres de prophylaxie dentaire infantile de la région parisienne, l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE a pu recueillir et dépouiller les données concernant l'inspection effectuée au cours de l'année scolaire 1951-1952.

Si certains centres, tels Meudon et Pavillon-sous-Bois, ont pu inspecter les enfants de tous les âges comme par le passé; d'autres, comme Clamart et Vanves, par suite de difficultés matérielles délicates à résoudre, ne nous ont fourni que des renseignements concernant les enfants de 4 à 6 ans.

Tout en regrettant ces faits, nous tenons à souligner, une fois de plus, le dévouement des confrères de ces centres de prophylaxie dentaire infantile, dont l'œuvre de la plus grande utilité se poursuit depuis déjà de nombreuses années.

#### PRÉSENTATION ANALYTIQUE DES RÉSULTATS

Le dépouillement des fiches provenant de l'inspection effectuée au cours de l'année scolaire 1951-1952 a porté sur 4 019 fiches, correspondant à 2 016 garçons et 2 003 filles, âgés de 4 à 12 ans inclus (nés entre 1939 et 1947).

Les diverses données de cette enquête seront présentées sur le même type que nos enquêtes précédentes (1).

(1) Pour les années antérieures, voir *Bulletins de l'I. N. H.* : tome 3, n° 2, avril-juin 1948, pp. 291-307; tome 4, n° 2, avril-juin 1949, pp. 183-192; tome 6, n° 1, janvier-mars 1951, pp. 99-110; tome 7, n° 4, octobre-décembre 1952, pp. 826-836; tome 8, n° 1, janvier-mars 1953, pp. 126-136.

FRÉQUENCE ET GRAVITÉ DE LA CARIE DENTAIRE CHEZ  
(ANNÉE SCOLAIRE

LES ENFANTS D'AGE SCOLAIRE (RÉGION PARISIENNE)  
1951-1952).

Année de naissance	Garçons							Filles											
	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	1947	1946	1945	1944	1943	1942	1941	1940	1939	
Age (ans).....	4	5	6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
Total des enfants examinés.....	273	492	390	180	165	178	146	136	56	217	457	429	188	175	152	135	128	122	
Enfants ayant reçu des soins antérieurs.....	Total 36 % 13,3	128 26	112 28,7	62 34,5	70 42,4	86 48,3	74 50,7	59 43,4	22 39,3	29 13,4	107 23,4	159 37,1	85 45,2	76 43,5	75 49,3	57 42,2	61 47,6	62 50,8	
Enfants n'ayant jamais été soignés.....	Total 237 % 86,7	364 74	278 71,3	118 65,5	95 57,6	92 57,7	72 49,3	77 56,6	34 60,7	188 86,6	350 76,6	270 62,9	103 54,8	99 56,5	77 50,7	78 57,8	67 52,4	60 49,2	
Sans carie.....	Total 94 % 39,7	109 30	92 33,1	32 27,1	17 17,9	34 36,9	25 34,7	32 41,6	16 47	83 44,1	131 37,4	75 27,5	20 19,4	28 28,3	37 48,1	26 33,3	20 29,9	22 36,6	
AVEC CARIES.....	Total 143 % 60,3	255 70	186 66,9	86 72,9	78 82,1	58 63,1	47 65,3	45 58,4	18 53	105 55,9	219 62,6	195 72,5	83 80,6	71 71,7	40 51,9	52 66,7	47 70,1	38 63,4	
Uniquement des D. T. ....	Total 143 % 60,3	246 67,6	167 60,1	68 57,7	42 44,2	41 44,6	14 19,4	12 15,5	2 5,9	105 55,9	212 60,6	154 57	37 36	20 20,2	12 15,6	12 15,4	6 8,9	5 8,4	
Uniquement des D. P. ....	Total — % —	3 0,8	4 1,4	4 3,4	11 11,6	9 9,8	20 27,8	28 36,4	11 32,4	— —	1 0,3	11 0,4	10 9,7	17 17,2	12 15,6	27 34,6	32 47,7	27 45	
Des dents temporaires et permanentes.....	Total — % —	6 1,6	15 5,4	14 11,8	25 26,3	8 8,7	13 18,1	5 6,5	5 14,7	— —	6 1,7	40 14,8	36 34,9	34 34,3	16 20,7	13 16,7	9 13,5	6 10	
DENTS TEMPORAIRES :																			
Total des caries.....	538	1048	697	295	221	133	66	33	11	463	893	720	235	199	86	67	38	19	
Nombre moyen de caries.....	3,7	4,1	3,7	3,5	2,8	2,3	1,4	0,7	0,6	4,4	4	3,7	2,8	2,8	2,2	1,3	0,8	0,5	
Dentinites.....	Total 121 % 22,9	272 27,4	112 15,3	29 8,7	11 3,8	3 1,8	—	—	—	91 19,7	194 21,6	119 15	64 18,9	28 8,9	3 2,4	—	1 0,6	—	
Pulpites.....	Total 385 % 71,5	641 60	472 64,4	186 55,9	116 40	62 36,5	29 21,8	8 6,5	3 4,9	336 72,5	624 69,2	486 61,2	87 25,8	38 12,1	17 13,4	15 8,9	—	3 2,5	
Gangrènes pulpaire.....	Total 30 % 5,6	135 12,6	113 15,4	80 24	94 32,4	68 40	37 27,8	25 20,5	8 13,1	36 7,8	75 8,3	115 14,5	84 24,8	133 42,3	66 51,9	52 30,8	37 23,7	16 13,4	
DENTS PERMANENTES :																			
Total des caries.....	—	22	36	38	69	37	67	89	50	—	8	74	103	115	41	102	118	100	
Nombre moyen de caries.....	—	0,1	0,2	0,4	0,9	0,6	1,4	2	2,8	—	0,1	0,4	1,2	1,6	1	1,9	2,5	2,6	
Dentinites.....	Total — % —	—	29 3,9	29 8,7	48 16,6	28 16,4	44 33,1	64 52,5	26 42,6	—	8 0,9	67 8,4	86 25,5	91 29	30 23,6	80 47,3	86 55,2	84 70,6	
Pulpites.....	Total — % —	—	7 1	9 2,7	20 6,9	9 5,3	18 13,5	19 15,6	20 32,8	—	—	7 0,9	14 4,1	15 4,8	6 4,7	14 8,3	21 13,4	11 9,3	
Gangrènes pulpaire.....	Total — % —	—	—	—	1 0,3	—	5 3,8	6 4,9	4 6,6	—	—	—	3 0,9	9 2,9	5 4,7	8 4,7	11 7,1	5 4,2	
DENTS TEMPOR. ET PERMANENTES :																			
Total des caries.....	538	1070	733	333	290	170	133	122	61	463	901	794	338	314	127	169	156	119	
Nombre moyen de caries.....	3,7	4,2	3,9	3,9	3,7	2,9	2,8	2,7	3,4	4,4	4,1	4,1	4	4,4	3,2	3,2	3,3	3,1	
Dentinites.....	Total 123 % 22,9	294 27,4	141 19,2	58 17,4	59 20,4	31 18,2	44 33,1	64 52,5	26 42,6	91 19,7	202 22,5	186 23,4	150 44,4	119 37,9	33 26	80 47,3	87 55,8	84 70,6	
Pulpites.....	Total 385 % 71,5	641 60	479 65,4	195 58,6	136 46,9	71 41,8	47 35,3	27 22,1	23 37,7	336 72,5	624 69,2	493 62,1	101 29,9	53 16,9	23 18,1	29 17,2	21 13,4	14 11,8	
Gangrènes pulpaire.....	Total 30 % 5,6	135 12,6	113 15,4	80 24	95 32,7	68 40	42 31,6	31 25,4	12 19,7	36 7,8	75 8,3	115 14,5	87 25,7	142 45,2	71 55,9	60 35,5	48 30,8	21 17,6	

Les diverses données sont mentionnées séparément pour chaque sexe, les enfants étant classés par année de naissance, donc par âge; de même que précédemment, nous considérerons l'enfant né en 1947 comme étant âgé de 4 ans au cours de l'année scolaire 1951-1952.

On trouvera ainsi, pour chaque tranche d'âge :

- le nombre d'enfants examinés;
- le nombre d'enfants ayant reçu des soins dentaires avant l'inspection de 1951-1952 et le pourcentage;
- le nombre d'enfants n'ayant jamais été soignés et le pourcentage; et pour ces derniers, une étude complète des divers aspects de la carie dentaire avec la part correspondante à la denture temporaire et à la denture permanente.

Nous rappellerons que le nombre moyen de caries et les divers pourcentages sont calculés par rapport au total des lésions pour les deux dentures, les chiffres correspondant aux dents temporaires et aux dents permanentes n'étant destinés qu'à mettre en évidence l'importance relative des lésions de chaque denture dans les chiffres totaux.

#### COMMENTAIRES

Le dépouillement complet a porté sur 4 019 enfants, avec un nombre pratiquement égal de garçons (2 016) et de filles (2 003).

Pour chaque tranche d'âge et pour chaque sexe, les chiffres sont compris entre 217 et 492 pour les enfants de 4, 5 et 6 ans et entre 140 et 180 pour les enfants de 7 à 12 ans, hormis le chiffre de 56 (garçons de 12 ans).

Le chiffre maximum d'enfants examinés pour une même tranche a été de 492 (garçons de 5 ans).

Notons que, d'une année à l'autre, les chiffres des divers échantillons sont très voisins, ce qui donne une plus grande valeur aux comparaisons que nous pouvons faire de nos divers résultats.

Une représentation graphique des divers résultats a été établie sur le type habituel de nos précédents rapports afin de mieux mettre en valeur les diverses données.

#### 1. — FRÉQUENCE DE LA CARIE SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE

En abscisse, sont portés les années de naissance et l'âge correspondant au cours de l'année scolaire 1951-1952.

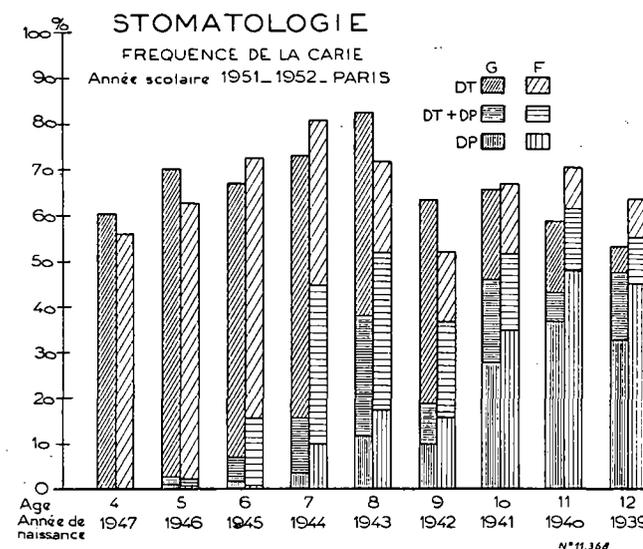
En ordonnée, les pourcentages d'enfants porteurs de caries.

Pour chaque âge, la première colonne correspond aux garçons, la deuxième colonne correspond aux filles. A l'intérieur de chaque colonne figurent les proportions respectives de porteurs de caries des dents tem-

poraires, des dents temporaires et des dents permanentes et uniquement des dents permanentes.

Si la représentation graphique présente toujours la même allure générale, les chiffres sont les plus élevés que nous ayons obtenus jusqu'ici. Dès 4 ans, 60,3 % de garçons et 55,9 % de filles sont porteurs de caries; cette fréquence augmente progressivement pour atteindre son maximum à 7 ans (enfants nés en 1944) pour les filles (80,6) et à 8 ans (enfants nés en 1943) pour les garçons (82,1 %).

Pour les âges suivants, les chiffres diminuent à 9 ans, avec un minimum



GRAPHIQUE 1.

de 51,9 % (filles nées en 1942), remontant légèrement à 10 ans, pour se maintenir ensuite entre 53 et 65 %.

La part revenant aux dents permanentes apparaît nettement dès 6 ans pour augmenter rapidement et progressivement et prédomine dès 7 ans pour les filles, dès 8 ans pour les garçons.

Malgré quelques oscillations, les chiffres restent très voisins pour les deux sexes. Cependant, comme nous l'avons déjà indiqué antérieurement, la fréquence de la carie augmente un peu plus vite pour les filles que pour les garçons ainsi que la part correspondante aux dents permanentes.

#### 2. — NOMBRE MOYEN DE CARIES PAR ENFANT PORTEUR DE CARIES

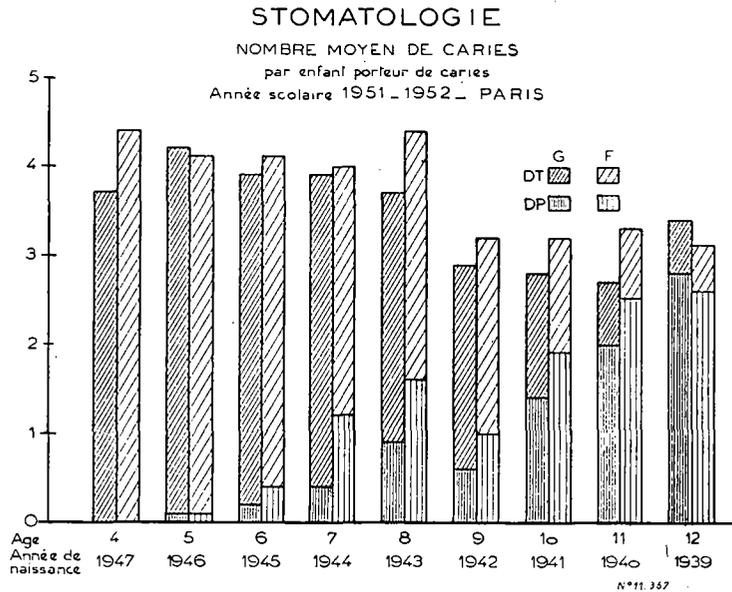
En abscisse, figurent les années de naissance et les âges correspondants; en ordonnée, les chiffres moyens de caries.

La première colonne correspond aux garçons, la deuxième colonne aux

filles. A l'intérieur de chaque colonne sont figurées les parts respectives des dents temporaires et des dents permanentes.

Le nombre moyen de caries par enfant porteur de caries est encore ici d'emblée élevé (garçons 3,7, filles 4,4) dès 4 ans; le maximum n'est atteint que par les filles 4,4 (4 ans et 8 ans).

Si le nombre moyen reste élevé jusqu'à 8 ans, oscillant autour de 4, il s'infléchit ensuite, sans descendre au-dessous de 2,7. L'atteinte des dents permanentes apparaît dès 6 ans, pour prédominer à partir de 10 ans.



Ainsi, le nombre moyen de caries se montre à un taux assez élevé, tant pour les garçons que pour les filles, celles-ci présentant, dans l'ensemble, des chiffres légèrement plus forts.

### 3. — GRAVITÉ DE LA CARIE SUIVANT L'ÂGE ET LE SEXE

Sur chaque graphique, on trouvera :

- en abscisse, les années de naissance et l'âge correspondant;
- en ordonnée, les pourcentages des divers degrés des lésions par rapport à la totalité des caries.

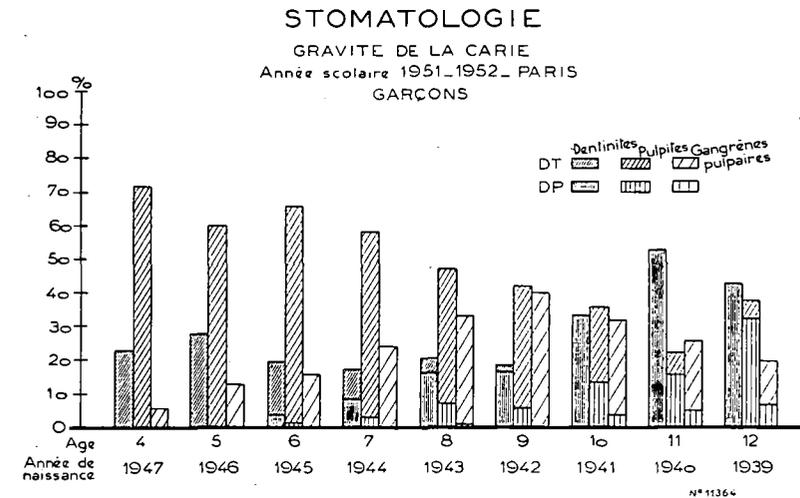
Pour chaque âge :

- la première colonne correspond aux dentinites;
- la deuxième colonne correspond aux pulpites;
- la troisième colonne correspond aux gangrènes pulpaires (les colonnes sont complémentaires pour obtenir 100 %).

Les résultats sont légèrement différents pour les deux sexes et seront envisagés séparément.

Pour les garçons :

- les dentinites représentent 22,9 % à 4 ans, atteignant 27,4 % à 5 ans, puis diminuent aux environs de 17,4 % à 7 ans, pour augmenter par la suite, atteignant un maximum de 52,5 % à 11 ans; la part des dents permanentes prédomine dès 7 ans;
- les pulpites présentent leur maximum dès 4 ans (71,5 %), puis diminuent progressivement à partir de 6 ans, sans descendre au-dessous de 21,1 % (11 ans).
- les gangrènes pulpaires, peu élevées à 4 ans, augmentent régulièrement, pour atteindre un maximum de 40 % à 9 ans.



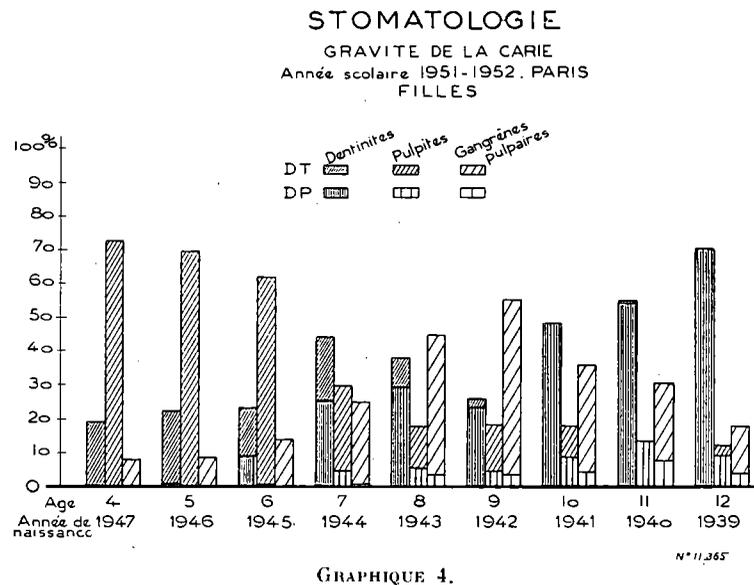
Les lésions profondes, pulpites et gangrènes pulpaires, appartiennent presque exclusivement aux dents temporaires jusqu'à 8-9 ans pour les pulpites et 10 ans pour les gangrènes pulpaires.

Ces chiffres, par comparaison avec ceux des années précédentes, montrent une persistance de l'augmentation des pulpites aux dépens des dentinites.

Pour les filles :

- les dentinites représentent 19,7 % des lésions à 4 ans, augmentent légèrement jusqu'à 7 ans (44,4 %), diminuent ensuite jusqu'à 9 ans, puis reprennent de l'importance ensuite, pour atteindre un maximum de 70,6 % à 12 ans (filles nées en 1939); la part des dents permanentes est prépondérante dès 7 ans;

- les pulpites sont, d'emblée, à leur pourcentage maximum (72,5 %) à 4 ans, puis diminuent régulièrement et progressivement, pour atteindre 11,5 % à 12 ans. Elles siègent, avant tout, sur les dents temporaires et ne prédominent sur les dents permanentes qu'après 10 ans;
- enfin, les gangrènes pulpaires présentent un minimum (7,8 %) à 4 ans, augmentent progressivement jusqu'à un maximum de 55,9 % pour l'âge de 9 ans et diminuent ensuite, sans redescendre en-dessous de 17,6 %.



Elles intéressent presque exclusivement la denture temporaire.

Pour les filles, comme pour les garçons, on note encore cette fois une nette augmentation des pulpites aux dépens des dentinites.

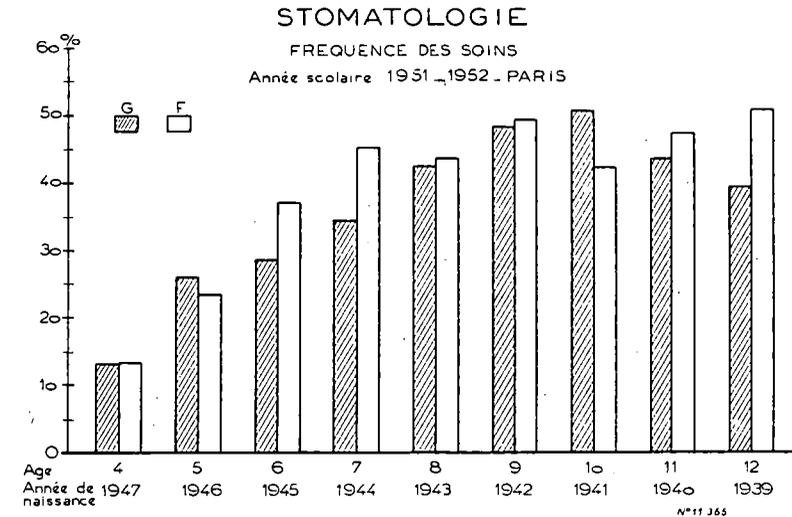
#### 4. — FRÉQUENCE DES SOINS

En abscisse, figurent les âges et années de naissance correspondantes. En ordonnée, les pourcentages d'enfants soignés.

Malgré les difficultés rencontrées, l'effort s'est poursuivi et les chiffres sont légèrement supérieurs à l'année 1950-1951, pour avoisiner ceux de l'année 1949-1950 : 13,3-13,4 % des enfants de 4 ans, seulement, ont reçu des soins avant l'inspection. Le pourcentage augmente progressivement,

avec un maximum de 50,7 % (enfants nés en 1941), puis s'abaisse légèrement, sans descendre au-dessous de 39,3 %.

Rappelons que le pourcentage d'enfants soignés porte sur la totalité des enfants examinés.



#### CONCLUSIONS

Il a été possible de dépouiller 4 019 fiches provenant de l'inspection dentaire systématique réalisée dans les centres de prophylaxie dentaire infantile de Meudon, Clamart, Vanves et Pavillon-sous-Bois au cours de l'année scolaire 1951-1952.

Les renseignements concernaient 2 016 garçons et 2 003 filles âgés de 4 à 12 ans.

1° *Fréquence de la carie.* — Les chiffres obtenus sont nettement supérieurs à nos enquêtes précédentes :

- dès 4 ans, 60,3 % des garçons, 55,9 % des filles, n'ayant jamais reçu de soins dentaires, sont porteurs de caries;
- le maximum de fréquence, 82,9 %, est atteint par les garçons de 8 ans (enfants nés en 1943);
- le minimum est de 51,9 %, correspondant aux filles de 9 ans (nées en 1942).

2° *Nombre moyen de caries par enfant porteur de caries.* — Bien que restant élevés, les chiffres sont un peu inférieurs à ceux obtenus en

1950-1951, oscillant autour de 4; ils présentent un maximum de 4,4 et un minimum de 2,7.

L'atteinte des dents permanentes prédomine à partir de 10 ans.

3° *La fréquence de la carie et le nombre moyen de caries* ne présentent que de légères variations d'un sexe à l'autre.

4° *Gravité des lésions.* — Si les résultats sont un peu différents pour les garçons et pour les filles, les pulpites conservent une fréquence marquée que nous avons déjà mentionnée dans notre précédent rapport.

Les dents permanentes ne sont que peu intéressées par les lésions profondes, pulpites et gangrènes pulpaires, aux âges inspectés.

Ainsi, au cours de l'année scolaire 1951-1952, il semble que la carie dentaire ait été un peu plus fréquente que les années précédentes : le nombre moyen de caries par enfant porteur de caries est resté élevé. Les pulpites conservent un pourcentage plus élevé aux dépens des dentinites.

5° *Fréquence de soins.* — Malgré les efforts des centres, la fréquence de soins, tout en s'étant améliorée, n'a pas dépassé un maximum de 50,7 %.

Plus de la moitié des enfants examinés n'ont donc jamais été soignés.

*Travail de la Section de Stomatologie présenté par*

**M. PALFER-SOLLIER.**

## PÉDIATRIE

### LA MORTALITÉ INFANTILE DANS CERTAINES VILLES IMPORTANTES

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques publie, depuis 1951, des données concernant les naissances et les décès d'enfants de moins d'un an dans 93 villes. Grâce à ces relevés, nous avons pu présenter, antérieurement (*Bull. Inst. Nat. Hyg.*, t. 8, n° 1, janv.-mars 1953, p. 155), les taux de mortalité infantile dans 52 villes pour l'année 1951. On trouvera ci-dessous (tableau I), pour l'année 1952, les taux de mortalité infantile pour 47 villes de plus de 40 000 habitants, calculés à partir des chiffres publiés par l'I. N. S. E. E. (*Bulletin Mensuel de la Statistique*, Presses Universitaires de France, n° 1, 4<sup>e</sup> année, janv. 1953, p. 56), auxquels nous avons ajouté le taux de mortalité infantile de la ville de Paris et ceux des communes de banlieue dont la population dépasse 40 000 habitants, tels qu'ils ont été publiés dans un travail de M. Moine (*Bull. Inst. Nat. Hyg.*, t. 8, n° 3, juil.-sept. 1953, pp. 496-97).

Ces chiffres ne concernent que les naissances et les décès d'enfants dont la mère est domiciliée dans la ville. Le nombre de décès est un peu inférieur à la réalité, car un petit nombre d'enfants, nés dans la ville d'une mère qui y est domiciliée, sont morts avant l'âge d'un an dans une autre commune, et leurs décès n'ont pas compté dans la mortalité de la commune où ils sont nés. Le décès dans une autre commune peut se produire dans deux circonstances :

- 1° A l'occasion d'un déplacement de la mère et de l'enfant,
- 2° Si l'enfant était placé en nourrice à la campagne.

TABLEAU I

Mortalité infantile (population domiciliée)  
dans les villes de plus de 40 000 habitants en 1951 et en 1952.

	1951	1952		1951	1952
Aix-en-Provence .....	45	37	Roanne .....	46	72
Amiens .....	57	44	Roubaix .....	67	68
Angers .....	19	40	Rouen .....	45	38
Angoulême .....	23	25	Saint-Etienne .....	34	35
Avignon .....	53	53	Saint-Quentin .....	77	44
Belfort .....	54	35	Strasbourg .....	39	34
Besançon .....	32	34	Tarbes .....	28	24
Béziers .....	42	38	Tourcoing .....	62	50
Bordeaux .....	47	35	Toulon .....	46	38
Bourges .....	33	40	Toulouse .....	45	39
Cannes .....	30	30	Tours .....	44	36
Clermont-Ferrand .....	29	37	Troyes .....	38	35
Colmar .....	37	46	Valence .....	19	35
Dijon .....	27	18	Versailles .....	24	22
Grenoble .....	29	28	Paris .....	31	25
Lille .....	55	44	Asnières .....	32	18
Limoges .....	14	17	Aubervilliers .....	46	33
Lyon .....	41	34	Boulogne-Billancourt .....	30	29
Le Mans .....	49	38	Clichy .....	35	25
Marseille .....	42	31	Courbevoie .....	35	11
Metz .....	42	48	Colombes .....	33	20
Montluçon .....	19	23	Drancy .....	52	24
Montpellier .....	34	27	Issy-les-Moulineaux .....	25	33
Mulhouse .....	34	35	Ivry-sur-Seine .....	34	33
Nancy .....	34	37	Levallois-Perret .....	37	20
Nantes .....	30	36	Montreuil .....	35	32
Nice .....	51	35	Nanterre .....	26	27
Nîmes .....	44	38	Neuilly-sur-Seine .....	28	12
Orléans .....	37	24	Saint-Denis .....	45	40
Périgueux .....	66	71	Saint-Maur-des-Fossés .....	27	24
Perpignan .....	68	43	Saint-Ouen .....	27	24
Poitiers .....	35	36	Vincennes .....	24	16
Reims .....	41	40	Vitry-sur-Seine .....	38	23
Rennes .....	43	32			

En revanche, la mortalité infantile d'une ville donnée n'est pas augmentée indûment par les décès d'enfants nés ailleurs et décédés dans les centres hospitaliers de cette ville.

Les tableaux II et II bis indiquent les taux de mortalité infantile (population domiciliée seulement) pour des villes moins importantes. Afin de conserver aux taux leur signification, il ne s'agit plus, comme dans le tableau I, d'un taux annuel, mais d'une moyenne portant sur deux ans (ou trois ans).

Les taux récents (1951 et 1952) de certaines communes sont remarquablement bas. C'est le cas, par exemple, pour Limoges, Dijon, Versailles, Brive-la-Gaillarde, Neuilly-sur-Seine, Vincennes. Ces taux sont inférieurs aux taux observés dans le département où sont situées ces villes. C'est l'inverse pour la ville de Tours dont le taux est de 36 ‰, alors que celui de l'Indre-et-Loire est seulement de 25 ‰ (1952).

Certains taux sont élevés, même en valeur absolue : ceci peut être noté pour certaines villes du Nord, comme Denain, Lens, Liévin, Roubaix, Maubeuge. Cependant, dans la même zone, les taux d'Armentières, d'Arras,

TABLEAU II

Mortalité infantile (population domiciliée)  
dans les villes de 15 000 à 40 000 habitants.

Moyenne des années 1951-1952.

Agen .....	33	Rochefort .....	66
Albi .....	41	Rueil-Malmaison .....	51
Alès .....	40	Saint-Brieuc .....	28
Ancey .....	33	Le Seyne-sur-Mer .....	30
Antibes .....	19	Sotheville-lès-Rouen .....	79
Arles .....	43	Vannes .....	36
Armentières .....	51	Vienne .....	28
Auxerre .....	50	Vichy .....	57
Bayonne .....	32	Alfortville .....	20
Blois .....	29	Antony .....	29
Bourg-en-Bresse .....	29	Bagnole .....	30
Brive-la-Gaillarde .....	18	Bois-Colombes .....	26
Cambrai .....	54	Champigny .....	24
Carcassonne .....	36	Charenton .....	23
Castres .....	45	Choisy-le-Roi .....	29
Chalon-sur-Saône .....	44	Clamart .....	31
Chambéry .....	27	Fontenay-sous-Bois .....	26
Chartres .....	34	Garenne-Colombe .....	24
Châteauroux .....	30	Gennevilliers .....	33
Cholet .....	25	Maisons-Alfort .....	29
Douai .....	59	Malakoff .....	21
Epinal .....	42	Montrouge .....	29
Haguenau .....	46	Nogent-sur-Marne .....	31
Hyères .....	30	Pantin .....	36
Laval .....	37	Le Perreux .....	30
Maubeuge .....	74	Puteaux .....	34
Montauban .....	39	Saint-Mandé .....	22
Narbonne .....	34	Suresnes .....	20
Nevers .....	38	Vanves .....	19
Niort .....	36	Villejuif .....	33

TABLEAU II bis.

Mortalité infantile dans les villes de 15 000 à 40 000 habitants.

Moyenne des années 1950-1951-1952.

Arras .....	58	Liévin .....	95
Denain .....	75	Montceau-les-Mines .....	78
Lens .....	83	Valenciennes .....	57

de Douai, de Cambrai, de Valenciennes, sont relativement modérés. Le taux de Lille (44 ‰) est inférieur à celui du département du Nord (53 ‰ en 1952). Il en est de même pour Amiens (44 ‰), et le département de la Somme (53 ‰).

Dans les autres régions, on peut relever aussi quelques taux atypiques, soit par leur élévation (Montceau-les-Mines, Rochefort, Sotheville-lès-Rouen, Périgueux, Avignon), soit par leur modération (Angoulême, Saint-Brieuc, Bourg-en-Bresse, etc.).

Dans l'ensemble, le niveau de la mortalité infantile apparaît, dans les villes importantes, inférieur à celui de la mortalité infantile de la France entière.

Le tableau III montre en effet que, pour 189 villes en 1950, la mortalité infantile moyenne était de 42 ‰, alors que le taux pour la France

TABLEAU III

*Mortalité infantile (1950).*

(Décès de 0 à 1 an pour 1 000 naissances vivantes; population domiciliée seulement).

France entière .....	47	‰
7 villes de plus de 200 000 habitants (1).....	39,3	‰
44 villes de 50 à 200 000 habitants (2).....	42,5	‰
138 villes de moins de 50 000 habitants (3).....	45	‰
Total des 189 villes précédentes .....	42	‰

entière était de 47 ‰. De même en 1952 le taux pour les 93 villes qui font l'objet de l'enquête mensuelle de l'I. N. S. E. E. (cf. *Bulletin mensuel de la Statistique*, n° 1, janv. 1953, p. 46) s'établit comme suit :

$$\frac{4\ 502 \times 1\ 000}{118\ 560} = 38 \text{ ‰.}$$

On se rappellera également que le taux de mortalité infantile à Paris en 1952 s'établit à 25,9 ‰, et que pour l'ensemble des 80 communes suburbaines du département de la Seine, il est de 24,9 ‰ (*Bull. Inst. Nat. Hyg.*, t. 8, n° 3, pp. 488-508). Pour la France entière, le taux de 1952 est nettement supérieur, puisqu'il est de 41 ‰.

En résumé, la mortalité infantile urbaine, dans l'ensemble, apparaît comme légèrement inférieure à la mortalité infantile de la totalité du pays. Mais elle est évidemment très variable selon les localités; par exemple, on enregistre dans plusieurs villes des taux inférieurs à 20 ‰ et, à l'inverse, notamment dans les cités minières, des taux très élevés, supérieurs à 65 ‰.

*Travail de la Section Pédiatrie présenté par*F. ALISON et M<sup>me</sup> CORONE.

(1) Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Nice, Paris, Toulouse.

(2) Amiens, Angers, Argenteuil, Avignon, Besançon, Béziers, Bourges, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Le Mans, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nîmes, Orléans, Perpignan, Reims, Rennes, Roubaix, Rouen, Saint-Etienne, Strasbourg, Toulon, Tours, Troyes, Versailles, Villeurbanne; plus 11 communes du département de la Seine : Asnières, Aubervilliers, Boulogne-Billancourt, Clichy, Colombes, Courbevoie, Levallois-Perret, Montreuil, Neuilly, Saint-Denis, Saint-Maur.

(3) Agen, Aix-en-Provence, Albi, Alençon, Alès, Angoulême, Annecy, Antibes, Arles, Armentières, Arras, Auch, Aurillac, Auxerre, Bayonne, Belfort, Blois, Bourg-en-Bresse, Brive-la-Gaillarde, Cambrai, Cannes, Carcassonne, Castres, Chalon-sur-Saône, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Chartres, Châteauroux, Cholet, Colmar, Denain, Dieppe, Douai, Dunkerque, Épinal, Gap, Haguenau, Hyères, Laon, Laval, Lens, Liévin, Lunéville, Maubeuge, Montauban, Montceau-les-Mines, Montluçon, Moulins, Narbonne, Nevers, Niort, Pau, Périgueux, Poitiers, Privas, Roanne, Rochefort, Rueil-Malmaison, Saint-Brieuc, Saint-Quentin, Seyne-sur-Mer (La), Sotteville-lès-Rouen, Tarbes, Saint-Germain-en-Laye, Valence, Valenciennes, Vannes, Vichy, Vienne (plus 69 communes du département de la Seine).

## MORTALITÉ DES ENFANTS ENTRE 1 ET 15 ANS

La mortalité infantile (0 à 1 an) est un sujet qui préoccupe à juste titre les pédiatres, les hygiénistes et les démographes. La mortalité des enfants plus âgés mérite elle aussi de retenir l'attention. Sans doute, son importance est moins considérable puisque les taux de mortalité entre 1 et 15 ans sont de 20 à 40 fois plus faibles que le taux de mortalité infantile. Ce qui objective bien cette différence, c'est que les taux de mortalité infantile sont calculés par rapport à 1 000 sujets nés dans l'année, alors que les taux de mortalité après 1 an sont, en général, rapportés à 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée. Cependant, cette mortalité ne peut être négligée; en valeur absolue elle se chiffre par une perte annuelle d'enfants de 1 à 15 ans qui dépasse encore le chiffre de 10 000 pour l'ensemble de la France. Et parmi ces décès, comme pour la mortalité infantile, une partie notable est constituée par des décès évitables. Notre but est d'apporter ici quelques taux, montrant l'évolution de la mortalité des enfants de plus d'un an depuis 1935, et d'étudier succinctement l'importance relative des causes de cette mortalité.

Le tableau I indique l'évolution des taux depuis 1935. On constatera au premier coup d'œil que cette évolution est favorable et qu'une forte diminution est enregistrée. Entre 1935 et 1951, elle se chiffre à :

54 % pour la mortalité de 1 à 4 ans.

53 % pour la mortalité de 5 à 9 ans.

55 % pour la mortalité de 10 à 14 ans.

La diminution des taux de mortalité infantile (0 à 1 an) n'a été que de 32 % pour la même période. Celle de la mortalité générale, passée de 15,7 à 13,3, est de 15 %.

Cette diminution a commencé en 1946. Elle fait suite à l'augmentation survenue pendant la période 1940-1945.

Comme pour la mortalité infantile, la comparaison avec les pays étrangers indique que la situation de la France est moyenne. Si nos taux sont nettement inférieurs à ceux de l'Italie par exemple, ils sont au-dessus

de ceux de la Suède et des Pays-Bas, surtout pour la mortalité de 1 à 4 ans. Voici quelques exemples, extraits de l'Annuaire Démographique des Nations-Unies (1949-1950) :

## MORTALITÉ

Taux pour 1 000 enfants de la tranche d'âge considérée.

	1 à 4	5 à 9	10-14
France (1936) .....	5,1	1,7	1,3
Italie (1936) .....	13,9	2,3	1,7
Suède (1936) .....	3,5	1,5	1,4
Pays-Bas (1936) .....	3,0	1,1	0,8
France (1947) .....	3,7	1,0	0,8
Italie (1947) .....	8,0	1,7	1,4
Suède (1947) .....	1,5	0,8	0,6
Pays-Bas (1949) .....	1,9	0,7	0,5
France (1949) .....	3,1	0,8	0,6

TABLEAU I

Mortalité de 1 à 15 ans. — France entière.

T. = Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge considérée.

Années	Nombre de départements	1 à 4 ans		5 à 9 ans		10 à 14 ans	
		N.	T.	N.	T.	N.	T.
1935.....	90	14 374	519	6 430	186	5 098	143
1936.....	90	14 311	517	6 050	175	4 743	133
1937.....	90	13 364	502	5 892	175	4 571	131
1938.....	90	12 455	527	5 665	172	4 437	131
1939.....	87	10 411	544	4 902	160	3 872	121
1940.....	87	14 420	761	6 320	213	5 301	167
1941.....	87	10 765	586	5 221	181	4 308	137
1942.....	87	9 947	577	4 998	179	4 227	135
1943.....	86	10 144	611	5 424	198	4 405	144
1944.....	86	11 711	711	6 503	243	6 623	220
1945.....	87	13 689	805	5 159	198	4 331	148
1946.....	90	9 788	516	3 787	138	3 122	101
1947.....	90	8 180	376	2 763	105	2 481	82
1948.....	90	7 205	293	2 255	87	1 877	64
1949.....	90	8 618	318	2 214	85	1 966	68
1950.....	90	7 241	244	1 676	64	1 667	59
1951.....	90	7 882	244	1 673	63	1 469	55

## II. — MORTALITÉ PAR CAUSES

Les tableaux II, III, IV et V apportent des renseignements sur la mortalité par causes pour 4 groupes d'années (1935 et 1936, 1941 et 1942, 1948 et 1949, 1950 et 1951).

Ils ne sont pas rigoureusement comparables entre eux, en raison des changements de nomenclature et de classement intervenus en 1938 et

TABLEAU II. — Mortalité de 1 à 15 ans, par causes, en 1935 et 1936. France entière. — Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.

Maladies	Décès de 1 à 4 ans				Décès de 5 à 9 ans				Décès de 10 à 14 ans			
	1935		1936		1935		1936		1935		1936	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvre typhoïde et paratyphoïde.....	43	1,6	34	1,2	67	1,9	76	2,2	90	2,5	100	2,8
Rougeole.....	312	11,3	460	16,6	55	1,6	78	2,7	21	0,6	21	0,6
Scarlatine.....	77	2,8	72	2,6	78	2,8	68	2	29	0,8	22	0,6
Coqueluche.....	237	8,5	323	11,6	22	0,6	32	0,9	4	0,1	3	0,08
Diphthérie.....	531	19,2	455	16,4	613	17,7	468	13,5	155	4,4	149	4,2
Grippe.....	273	9,8	165	5,9	99	2,9	38	1,1	70	1,9	45	1,3
Tuberculose toutes formes.....	954	34,4	892	32,2	793	22,9	729	21,1	1 037	29	927	26,1
Syphilis.....	18	0,7	22	0,8	5	0,1	2	0,06	1	0,03	0	0
Cancer et autres tumeurs malignes y compris leucémie.....	39	1,4	45	1,6	33	0,9	33	0,9	28	0,8	29	0,8
Broncho-pneumonie et pneumonie.....	2 929	105	3 148	113	437	12,6	457	13,2	215	6	182	5,1
Diarrhée.....	687	24,8	652	23,5	40	1,2	47	1,4	22	0,6	26	0,7
Appendicite.....	72	2,6	84	3,1	164	4,7	160	4,5	184	5,2	195	5,5
Néphrites.....	71	2,6	80	2,9	88	2,5	94	2,7	97	2,7	75	2,1
Mort violente ou accidentelle.....	1 032	37,3	915	33	561	16,2	583	16,8	489	13,7	416	11,7
Toutes causes.....	14 374	519	14 311	517	6 430	186	6 050	175	5 098	143	4 743	133
Population (recensement 1936).....	2 770 000		2 770 000		3 460 000		3 460 000		3 560 000		3 560 000	

TABLEAU III. — Mortalité de 1 à 15 ans, par causes, en 1941 et 1942.

87 départements (France entière, sauf Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle).

Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.

Maladies	Décès de 1 à 4 ans				Décès de 5 à 9 ans				Décès de 10 à 14 ans			
	1941		1942		1941		1942		1941		1942	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvre typhoïde et paratyphoïde.	35	1,9	30	1,7	62	2,1	81	2,9	104	3,3	139	4,5
Rougeole .....	252	13,7	145	8,4	57	2	44	1,6	16	0,5	18	0,6
Scarlatine .....	22	1,2	21	1,2	22	0,8	29	1	7	0,2	13	0,4
Coqueluche .....	363	19,7	202	11,7	37	1,3	28	1	3	0,09	3	0,09
Diphtérie .....	516	28,1	690	40,1	568	19,6	745	26,5	153	4,9	217	6,9
Grippe .....	61	3,3	54	3,1	10	0,3	7	0,2	9	0,3	9	0,3
Tuberculose toutes formes....	1 100	59,9	1 122	65	963	33,3	902	32,1	1 172	35,2	1 108	34,4
Syphilis .....	48	2,6	39	2,3	9	0,3	7	0,2	0	0	7	0,2
Cancer et autres tumeurs malignes y compris leucémie...	54	2,9	55	3,2	54	1,9	58	2,7	42	1,3	36	1,1
Broncho-pneumonie et pneumonie .....	2 328	127	1 893	110	321	11,1	278	9,9	154	4,9	157	5
Diarrhée .....	618	33,7	726	42,3	57	2	72	2,6	34	1,1	30	1
Appendicite .....	53	2,9	58	3,4	112	3,9	111	4	127	4,1	116	3,7
Néphrites .....	96	5,2	104	6	102	3,5	132	4,7	86	2,7	98	3,1
Mort violente ou accidentelle..	978	53,2	991	57	656	22,7	606	21,7	596	18,9	604	19,3
<i>Toutes causes</i> .....	10 765	585	9 947	577	5 221	181	4 998	178	4 308	137	4 227	135
<i>Population</i> (estimation)...	1 836 581		1 722 302		2 886 000		2 799 000		3 137 000		3 124 000	

PÉDIATRIE

TABLEAU IV. — Mortalité de 1 à 15 ans, par causes, en 1948 et 1949.

France entière. — Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.

Maladies	Décès de 1 à 4 ans				Décès de 5 à 9 ans				Décès de 10 à 14 ans			
	1948		1949		1948		1949		1948		1949	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvre typhoïde et paratyphoïde.	46	1,9	95	3,5	27	1	31	1,2	44	1,5	46	1,6
Méningite cérébro-spinale.....	40	1,6	36	1,3	8	0,3	12	0,5	7	0,2	4	0,1
Scarlatine .....	12	0,5	13	0,5	6	0,2	8	0,3	2	0,1	5	0,2
Coqueluche .....	141	5,7	218	8,1	7	0,3	4	0,2	0	0	0	0
Rougeole .....	178	7,2	251	9,3	30	1,1	43	1,6	5	0,1	21	0,7
Diphtérie .....	209	8,5	144	5,3	73	2,8	30	1,1	8	0,3	7	0,2
Tuberculose méningée .....	559	24,4	677	25	259	10	273	10,4	187	6,4	134	4,7
Tuberculose (autres formes)...	183	7,5	202	7,5	93	3,6	64	2,4	142	4,8	107	3,7
Syphilis .....	25	1	29	1	7	0,3	4	0,2	5	0,2	3	0,1
Grippe .....	23	0,9	180	6,7	5	0,2	20	0,8	3	0,1	18	0,6
Poliomyélite aiguë .....	12	0,5	49	1,8	9	0,3	19	0,7	11	0,4	24	0,8
Encéphalite aiguë .....	3	0,1	4	0,1	1	0,04	7	0,3	1	0,03	0	0
Cancer et tumeurs malignes....	66	2,7	82	3	58	2,2	66	2,5	34	1,2	45	1,6
Leucémie .....	85	3,5	112	4,1	70	2,7	68	2,6	37	1,3	53	1,8
Rhumatisme articulaire aigu...	9	0,4	12	0,4	42	1,6	45	1,7	56	1,9	55	1,9
Diabète sucré .....	11	0,4	21	0,8	10	0,4	9	0,3	20	0,7	36	1,2
Otite, mastoïdite .....	50	2	75	2,8	6	0,2	7	0,3	3	0,1	3	0,1
Gastrite, entérite .....	534	21,7	811	30	8	0,3	21	0,8	9	0,3	3	0,1
Appendicite .....	35	1,4	54	2	46	1,8	43	1,6	48	1,6	61	2,1
Pneumonie et broncho-pneumonie .....	1 207	49,2	1 332	49,3	97	3,7	114	4,4	60	2	64	2,2
Ostéomyélite .....	2	0,1	5	0,2	10	0,4	2	0,1	3	0,1	5	0,2
Néphrites (toutes formes)....	52	2,1	51	1,9	37	1,4	36	1,4	51	1,7	45	1,5
Malformations congénitales....	126	5,1	181	6,9	33	1,3	38	1,4	15	0,5	40	1,4
Accidents .....	1 011	41,2	957	35,4	469	18	429	16,4	362	12,4	330	11,5
<i>Toutes causes</i> .....	7 205	293	8 618	318	2 255	87	2 214	85	1 966	68	1 667	59
<i>Population</i> (estimation)...	2 456 437		2 708 416		2 601 079		2 616 141		2 927 223		2 876 332	

MORTALITÉ DES ENFANTS ENTRE 1 ET 15 ANS

TABLEAU V. — Mortalité de 1 à 15 ans, par causes, en 1950 et 1951.  
Taux pour 100 000 enfants de la tranche d'âge étudiée.

Maladies	Décès de 1 à 4 ans				Décès de 5 à 9 ans				Décès de 10 à 14 ans			
	1950		1951		1950		1951		1950		1951	
	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.	N.	T.
Fièvre typhoïde et paratyphoïde.	32	1,1	19	0,6	8	0,3	6	0,2	6	0,2	6	0,2
Méningococcie .....	51	1,7	70	2,2	13	0,5	11	0,4	10	0,4	6	0,2
Scarlatine .....	13	0,4	4	0,1	3	0,1	9	0,3	6	0,2	1	0,04
Coqueluche .....	131	4,4	104	3,2	8	0,3	5	0,2	0	0	1	0,04
Rougeole .....	105	3,5	268	8,3	7	0,3	30	1,1	4	0,1	14	0,5
Diphthérie .....	90	3	64	1,9	24	0,9	23	0,9	7	0,2	5	0,2
Tuberculose méningée .....	643	21,7	645	19,9	213	8,1	186	7,1	176	1,2	125	4,7
Tuberculose (autres formes)...	102	3,4	143	4,4	48	1,8	48	1,8	63	2,2	73	2,8
Syphilis .....	13	0,4	17	0,5	1	0,04	5	0,2	1	0,04	1	0,04
Grippe .....	88	3	151	4,7	8	0,3	13	0,5	7	0,2	24	0,9
Poliomyélite aiguë .....	41	1,4	42	1,3	20	0,8	12	0,5	27	0,9	17	0,6
Encéphalite aiguë .....	40	1,3	55	1,7	10	0,4	12	0,5	4	0,1	6	0,2
Cancer et tumeurs malignes...	142	4,8	164	5,1	63	2,4	65	2,5	59	2,1	62	2,3
Leucémie .....	142	4,8	184	5,7	78	3	66	2,5	53	1,9	59	2,2
Rhumatisme articulaire aigu...	8	0,3	12	0,4	60	2,3	38	1,4	79	2,8	59	2,2
Diabète sucré .....	15	0,5	5	0,2	21	0,8	22	0,8	20	0,7	11	0,4
Otite, mastoïdite .....	47	1,6	58	1,8	2	0,1	2	0,1	1	0,04	3	0,1
Gastrite, entérite .....	396	13,3	333	10,3	9	0,3	5	0,2	4	0,1	2	0,1
Appendicite .....	62	2,1	74	2,3	57	2,2	38	1,4	48	1,7	35	1,3
Pneumonie et broncho-pneu- monie .....	954	32,1	1 066	33	57	2,2	84	3,2	48	1,7	46	1,7
Ostéomyélite .....	6	0,2	6	0,2	9	0,3	4	0,2	6	0,2	3	0,1
Néphrites (toutes formes)....	46	1,5	68	2,1	40	1,5	35	1,3	57	2	28	1,1
Malformations congénitales...	145	4,9	177	5,5	23	0,9	33	1,2	27	0,9	22	0,8
Accidents .....	1 015	34,2	919	28,4	339	12,9	377	14,3	308	10,9	311	11,7
<i>Toutes causes</i> .....	7 241	244	7 882	244	1 676	64	1 673	63,6	1 667	59	1 469	55,2
<i>Population (estimation)...</i>	2 968 338		3 238 000		2 630 998		2 630 000		2 818 858		2 645 000	

en 1948. C'est la nomenclature de 1929 qui est utilisée pour 1935 et 1936; celle de 1938 pour 1941, 1942, 1948 et 1949; celle de 1948 pour 1950 et 1951. Cependant, beaucoup de rubriques sont exactement les mêmes, notamment celles qui concernent les maladies infectieuses, la syphilis, l'appendicite, les pneumonies et broncho-pneumonies.

On peut suivre ainsi l'évolution de certains taux : parmi les maladies infectieuses, la fièvre typhoïde, la diphtérie et la coqueluche ont très nettement diminué d'importance ces dernières années, après une certaine recrudescence en 1941-1942. La rougeole, la grippe, ont une évolution plus irrégulière avec les clochers correspondant aux épidémies, par exemple en 1935 et en 1949 pour la grippe, en 1936, 1942, 1949 et 1951 pour la rougeole. La rubrique syphilis, déjà peu importante en 1935-1936, est actuellement très faible, après avoir subi un léger gonflement en 1941 et 1942 (pour la tranche 1-4 ans). On note un dégonflement très important des rubriques broncho-pneumonie et gastro-entérite. On sait que la même évolution a été notée pour la mortalité infantile (0 à 1 an). C'est d'ailleurs pour la tranche d'âge la plus voisine, c'est-à-dire pour celle de 1 à 4 ans, que ces rubriques ont le plus d'importance. En 1936, la broncho-pneumonie était invoquée 22 fois, sur 100 décès de 1 à 4 ans. En 1951, le chiffre correspondant est de 13. Son importance relative a donc diminué de 40 %. La gastro-entérite représentait 4,5 % des causes incriminées, en 1936. Le pourcentage est à peu près le même en 1951, ce qui signifie que la diminution de cette rubrique (passée de 23,5 pour 100 000 à 10,3) a été proportionnelle à la chute de la mortalité globale des enfants de 1 à 4 ans.

Les cancers et les leucémies, qui préoccupent à juste titre l'opinion, voient leurs taux augmenter. Mais il faut savoir que les moyens de dépistage en sont perfectionnés et que des cas, ignorés il y a quelques années, sont aujourd'hui reconnus et étiquetés. D'autre part, leur importance numérique reste encore relativement modeste : en 1951, les pourcentages des décès attribués au cancer étaient de 2 % (1 à 4 ans), de 3,9 % (5 à 9 ans), de 4 % (10 à 14 ans). Les pourcentages des décès dus aux leucémies sont du même ordre.

La poliomyélite, autre fléau d'actualité, joue un rôle encore plus modeste, au moins dans la mortalité.

Au contraire, on ne peut manquer d'être frappé par l'importance des morts accidentelles. Sans doute, la valeur absolue de cette rubrique a diminué, grâce aux progrès de la thérapeutique chirurgicale et des techniques parachirurgicales (anesthésie, réanimation). Mais actuellement, en valeur relative, elle tient le premier rang parmi les causes de décès d'enfants entre 1 et 15 ans; cette rubrique représente en effet 21 % des décès (pour la tranche de 10 à 14 ans) en 1951, alors que le chiffre correspondant était de 9,7 % seulement en 1935. Elle compte à elle seule plus de décès que la méningite tuberculeuse, la poliomyélite, le cancer et la leucémie réunis.

La tuberculose tenait le premier rang en 1935 et 1936 parmi les causes de décès. On sait que son incidence sur la mortalité a nettement diminué. Mais, en dépit de l'action des antibiotiques, les taux restent encore élevés, surtout pour la localisation méningée du bacille de Koch. Ceci objective bien l'importance de la prophylaxie antituberculeuse chez l'enfant.

### III. — MORTALITÉ SELON LE SEXE

Le tableau VI indique la répartition, selon le sexe, pour les principales rubriques (chiffres de décès supérieurs à 50). On a rassemblé les données de deux années pour obtenir des chiffres plus importants. Comme il est

TABLEAU VI

Mortalité par sexe (Années 1950 et 1951).

T. = Taux pour 100 000.

	Masculin		Féminin		Rapport $\frac{T}{T'}$
	N.	T.	N.	T.	
Méningocoécémie .....	83	0,97	68	0,8	1,21
Coqueluche .....	94	1,1	155	1,9	0,58
Diphthérie .....	105	1,2	108	1,3	0,92
Rougeole .....	191	2,2	237	2,8	0,78
Tuberculose méningée .....	1 008	11,6	980	11,7	0,99
Autres tuberculoses .....	239	2,8	238	2,8	1
Grippe .....	166	1,9	125	1,5	1,27
Poliomyélite .....	97	1,1	62	0,7	1,57
Encéphalite aiguë .....	76	0,9	51	0,6	1,50
Cancer et tumeurs malignes .....	332	3,9	223	2,7	1,44
Rhumatisme articulaire aigu .....	132	1,5	124	1,5	1
Leucémies .....	338	3,9	249	3	1,30
Diabète sucré .....	56	0,6	50	0,6	1
Otite, mastoïdite .....	52	0,6	61	0,7	0,85
Gastrite, entérite .....	451	5,3	292	3,5	1,51
Appendicite .....	179	2,1	120	1,4	1,5
Pneumonie et broncho-pneumonie .....	1 166	13,6	1 052	12,6	1,08
Malformations congénitales .....	236	2,75	191	2,3	1,2
Néphrites .....	150	1,7	124	1,5	1,13
Accidents .....	2 124	24,7	1 144	13,7	1,8
<i>Toutes causes</i> .....	11 943	139	9 645	115	1,21
<i>Population 1950 (estimation)</i>	4 264 431		4 153 857		
<i>Population 1951 (estimation)</i>	4 153 857		4 194 000		

classique, la mortalité totale est nettement plus élevée pour le sexe masculin. Cette surmortalité existe pour la plupart des rubriques. Elle est particulièrement nette pour la poliomyélite et pour les morts accidentelles. Deux maladies infectieuses font exception : il s'agit de la rougeole et de

la coqueluche. Pour cette dernière, le fait est connu et constant. Pour la rougeole, il s'agit vraisemblablement d'un phénomène accidentel, car d'autres statistiques étrangères ne le confirment pas.

En résumé, la mortalité des enfants de 1 à 15 ans a diminué de manière très importante depuis 1946. La répartition par causes s'est modifiée. Certaines rubriques, comme la diphtérie, la tuberculose, la broncho-pneumonie, ont perdu de leur importance; les taux de mortalité par cancer et par leucémie sont, au contraire, en augmentation. La rubrique « morts accidentelles » a diminué en valeur absolue, mais augmente en valeur relative, et passe ainsi au premier rang des causes de décès survenant entre la première et la quinzième année.

Travail de la Section Pédiatrie, présenté par

F. ALISON et M<sup>me</sup> CORONE.

N. B. — Les chiffres de base proviennent des publications de P. N. S. E. E. (chiffres définitifs pour 1935, 1936, 1941 et 1942; chiffres provisoires rectifiés pour 1948, 1949, 1950, 1951). Ils peuvent être un peu différents des chiffres publiés antérieurement dans les bulletins de P. N. H. et qui représentaient les premières données connues à ce moment, chiffres provisoires non encore rectifiés.

# ÉPIDÉMIOLOGIE

## STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES

(INFECTIONS TYPHIQUES, DIPHTÉRIE, ROUGEOLE, SCARLATINE, POLIOMYÉLITE, MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE, FIÈVRE ONDULANTE, COQUELUCHE, TÉTANOS)

### QUATRIÈME TRIMESTRE 1953

#### Infections typhiques.

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1952	1953	1952	1953
Octobre .....	456	378	12,6	10,4
Novembre .....	354	272	10,1	7,7
Décembre .....	384	255	10,6	7

#### Diphtérie.

	1952	1953	1952	1953
Octobre .....	168	275	4,6	7,5
Novembre .....	255	294	7,3	8,3
Décembre .....	306	359	8,5	9,8

#### Rougeole.

	1952	1953	1952	1953
Octobre .....	260	1 160	7,2	31,9
Novembre .....	707	2 488	20,3	70,7
Décembre .....	667	3 175	18,5	87,4

#### Scarlatine.

	1952	1953	1952	1953
Octobre .....	673	1 151	18,7	31,7
Novembre .....	1 245	1 692	35,8	48,1
Décembre .....	1 290	1 519	35,9	41,8

	Nombre de cas		Indice de morbidité	
	1952	1953	1952	1953

#### Poliomyélite.

Octobre .....	198	302	5,5	8,3
Novembre .....	82	219	2,3	6,2
Décembre .....	73	105	2	2,8

#### Méningite cérébro-spinale.

Octobre .....	49	27	1,3	0,7
Novembre .....	35	50	1	1,4
Décembre .....	49	59	1,3	1,6

#### Fièvre ondulante.

Octobre .....	36	34	1	0,9
Novembre .....	38	27	1	0,7
Décembre .....	37	32	1	0,8

#### Coqueluche.

Octobre .....	308	294	8,5	8
Novembre .....	489	337	14	9,5
Décembre .....	779	460	21,6	12,6

#### Tétanos.

Octobre .....	29	36	0,8	0,9
Novembre .....	29	28	0,8	0,7
Décembre .....	37	36	1	0,9

### TABLEAU RÉCAPITULATIF

#### Quatrième trimestre 1953.

	1952	1953
Typhoïde .....	1 194	905
Diphtérie .....	729	928
Rougeole .....	1 634	6 823
Scarlatine .....	3 208	4 362
Poliomyélite .....	353	626
Méningite cérébro-spinale .....	133	136
Fièvre ondulante .....	111	93
Coqueluche .....	1 576	1 091
Tétanos .....	95	100

### ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE LA MORBIDITÉ

L'évolution de l'endémie typhique se caractérise, après la période d'amélioration constatée au mois d'août, par une certaine recrudescence en septembre, l'indice passant de 9,4 à 13,1. Il s'agit de cas disséminés dans un grand nombre de départements, sans importante épidémie véritable. En octobre-novembre, l'évolution reste stationnaire et, dans l'ensemble, le nombre des cas est inférieur à celui constaté pendant la

même période de 1952. L'indice de morbidité, qui était de 13,1 en septembre, revient à 10,4 en octobre. Les indices correspondants de 1952 étaient, respectivement, 16,5 et 12,6. Le Bas-Rhin, la Moselle et le Nord sont les 3 départements où se manifestent quelques cas groupés. Une certaine endémie persiste dans les départements de l'Ouest. En novembre, l'indice continue à décroître et atteint 7,7. En décembre, la situation évolue toujours favorablement. L'indice est de 7.

La morbidité de la poliomyélite, qui avait présenté une tendance régressive en septembre, accuse une nouvelle poussée en octobre. L'indice de morbidité atteint 8; en octobre 1952, il était de 5,5. La prolongation des épidémies de poliomyélite, en dehors de la période classique, a déjà été notée et semble d'ailleurs devenir de plus en plus fréquente. Toutefois, l'indice de novembre s'abaisse à 6,2. Enfin, en décembre, le nombre des cas diminue nettement (indice moyen : 2,8), mais reste supérieur à celui de 1952. Pendant le trimestre, la maladie a marqué une assez nette prédominance dans la région parisienne (Seine et Seine-et-Oise). Il y a lieu de noter encore quelques cas dans les Landes, déjà très touchées en juillet, et dans l'Indre.

L'évolution de la diphtérie est remarquable par l'apparition de plusieurs épidémies dont une, assez importante, dans la Loire-Inférieure. Il s'agit de cas disséminés parmi les enfants d'âge scolaire de la ville de Nantes. D'autres cas ont été signalés dans le Finistère et dans les Pyrénées-Orientales. En décembre, de nouveaux cas étaient signalés à Saint-Nazaire, dans la Manche, les Bouches-du-Rhône et le Haut-Rhin. Des mesures prophylactiques, sous forme de vaccinations massives, ont été décidées dans les départements atteints. L'indice s'est élevé à 9,8 en décembre (en 1952 : 8,5).

La rougeole a présenté en novembre et en décembre une poussée saisonnière importante. L'indice de 31,9 en octobre est passé à 70,7 en novembre et 87,4 en décembre.

Les autres affections appellent peu de commentaires : les variations de la morbidité de la scarlatine, de la méningite cérébro-spinale, de la coqueluche, sont peu importantes.

Signalons, enfin, des affections plus rares observées sous forme de cas sporadiques : 2 cas de typhus murin, l'un à Marseille, l'autre dans la Seine, un cas de tularémie dans le Gers, un cas de fièvre boutonnière par piqûre de tique dans le Var.

## Typhoïde.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Quatrième trimestre 1953.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	6	22,2	0	0	1	3,7
Aisne	4	9,6	3	7,4	2	4,8
Allier	2	6,1	0	0	11	33,8
Alpes (Basses-)	1	13,8	1	14,3	0	0
Alpes (Hautes-)	13	17,4	2	27,6	2	26,7
Alpes-Maritimes	3	7,2	2	4,9	1	2,4
Ardèche	5	22,5	4	18,6	1	4,5
Ardennes	0	0	2	8,8	0	0
Ariège	1	8	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	1	4,7
Aude	2	8,4	0	0	1	4,2
Aveyron	0	0	2	7,7	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	9	9,9	12	13,7	12	13,2
Calvados	2	5,3	4	11,1	3	8
Cantal	1	6	0	0	1	6
Charente	1	3,6	0	0	0	0
Charente-Maritime	4	10,5	6	16,3	3	7,9
Cher	0	0	0	0	0	0
Corrèze	0	0	1	4,6	1	4,5
Corse	2	8,5	2	8,8	6	25,7
Côte-d'Or	3	9,9	1	3,4	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	4	8,8	3	6,3
Creuse	2	12,5	0	0	0	0
Dordogne	1	2,9	4	12,2	1	2,9
Doubs	1	3,6	0	0	1	3,6
Drôme	1	4,2	1	4,3	2	8,5
Eure	2	7	1	3,6	4	13,9
Eure-et-Loir	0	0	0	0	5	21,4
Finistère	3	4,6	1	1,5	7	10,7
Gard	9	25,9	4	11,9	2	5,7
Garonne (Haute-)	2	4,4	0	0	1	2,2
Gers	3	18,1	2	12,4	0	0
Gironde	0	0	1	1,3	0	0
Hérault	7	17,2	3	7,6	2	4,9
Ille-et-Vilaine	10	19,1	1	1,9	11	21
Indre	2	9	2	9,3	2	9
Indre-et-Loire	2	6,3	2	6,5	3	9,5
Isère	6	11,7	13	26,3	3	5,8
Jura	2	10,3	2	10,7	0	0
Landes	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	9	15,7	8	14,4	3	5,2
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Loire-Inférieure	7	11,5	5	8,4	4	6,5
Loiret	2	6,4	2	6,6	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	2	8,5
Lozère	0	0	2	26,1	1	12,6
Maine-et-Loire	14	31	8	18,3	2	4,4

## STATISTIQUES CONCERNANT LA TYPHOÏDE (suite).

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	3	7,4	2	5,1	3	7,4
Marne	0	0	4	11,6	3	8,4
Marne (Haute-)	3	18,1	4	24,9	2	12
Mayenne	0	0	0	0	1	4,2
Meurthe-et-Moselle	9	18,1	2	4,1	5	10
Meuse	2	11,5	1	5,9	1	5,7
Morbihan	6	13,1	6	13,5	12	26,2
Moselle	25	40,4	11	38,3	16	25,9
Nièvre	2	9,2	1	4,7	1	4,6
Nord	29	16,4	10	5,8	9	5
Oise	3	8,2	3	8,5	1	2,7
Orne	0	0	0	0	1	4
Pas-de-Calais	1	0,9	3	2,8	2	1,8
Puy-de-Dôme	3	7,1	6	14,8	3	7,1
Pyrénées (Basses-)	3	8,1	1	2,8	0	0
Pyrénées (Hautes-)	2	11,3	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	8	39,5	3	15,3	4	19,7
Rhin (Bas-)	8	13,2	13	22,3	2	3,3
Rhin (Haut-)	8	19,1	1	2,4	0	0
Rhône	3	3,6	8	10	9	10,8
Saône (Haute-)	3	16,5	2	11,3	0	0
Saône-et-Loire	3	6,6	2	4,6	1	2,2
Sarthe	2	5,3	3	8,2	3	7,9
Savoie	4	18,8	0	0	4	18,8
Savoie (Haute-)	4	16	4	16,6	2	8
Seine	40	9,3	42	10,1	25	5,8
Seine-Inférieure	12	15,2	5	6,5	3	3,8
Seine-et-Marne	2	5,4	0	0	2	5,4
Seine-et-Oise	8	6,2	7	5,6	7	5,4
Sèvres (Deux-)	5	17,8	3	11	5	17,8
Somme	5	12,4	3	7,7	5	12,4
Tarn	2	7,5	1	3,8	0	0
Tarn-et-Garonne	2	13,5	0	0	0	0
Var	6	17,8	3	9,2	4	11,8
Vaucluse	2	8,8	4	18,2	0	0
Vendée	7	19,5	1	2,8	9	25,2
Vienne	3	10,8	0	0	2	7,2
Vienne (Haute-)	2	6,8	0	0	0	0
Vosges	1	3,1	2	6,5	2	6,3
Yonne	3	12,9	3	13,3	1	4,3

## Diphthérie.

## STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

## Quatrième trimestre 1953.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	3	11,1	0	0	0	0
Aisne	0	0	0	0	0	0
Allier	0	0	3	9,5	2	6,1
Alpes (Basses-)	4	55,5	0	0	3	41,5
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	5	12	12	29,7	6	14,4
Ardèche	3	13,5	7	32,6	3	13,4
Ardennes	0	0	1	4,4	2	8,5
Ariège	0	0	6	49,5	0	0
Aube	2	9,4	0	0	1	4,7
Aude	7	29,6	1	4,3	0	0
Aveyron	0	0	0	0	1	3,7
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	12	13,2	32	36,5	24	26,5
Calvados	1	2,6	2	5,5	1	2,6
Cantal	0	0	0	0	1	6
Charente	0	0	1	3,7	0	0
Charente-Maritime	1	2,6	0	0	0	0
Cher	1	4	3	12,4	2	8
Corrèze	0	0	0	0	1	4,5
Corse	1	4,2	0	0	0	0
Côte-d'Or	0	0	4	13,7	2	6,6
Côtes-du-Nord	1	2,1	1	2,2	1	2,1
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	1	2,9	0	0	3	8,8
Doubs	2	7,3	0	0	1	3,6
Drôme	6	25,4	0	0	4	16,9
Eure	1	3,5	1	3,6	1	3,5
Eure-et-Loir	2	8,5	1	4,4	2	8,5
Finistère	7	10,7	6	9,5	3	4,6
Gard	0	0	3	8,9	3	8,6
Garonne (Haute-)	1	2,2	3	6,8	0	0
Gers	1	6	1	6,2	0	0
Gironde	4	5,2	1	1,3	4	5,2
Hérault	2	4,9	1	2,5	2	4,9
Ille-et-Vilaine	13	24,8	9	17,7	6	11,4
Indre	1	4,5	0	0	0	0
Indre-et-Loire	3	9,5	1	3,2	2	6,3
Isère	1	1,9	1	2	5	9,8
Jura	1	5,2	1	5,3	9	46,8
Landes	0	0	2	9,6	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	1	1,7	3	5,4	9	15,7
Loire (Haute-)	1	5	0	0	0	0
Loire-Inférieure	43	70,6	50	84,9	99	163
Loiret	1	3,1	0	0	2	6,4
Lot	1	7,4	0	0	2	14,9
Lot-et-Garonne	0	0	1	4,4	0	0
Lozère	0	0	3	39,2	3	37,9
Maine-et-Loire	12	26,5	2	4,5	4	8,8

## STATISTIQUES CONCERNANT LA DIPHTÉRIE (suite).

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	2	4,9	3	7,7	10	24,9
Marne	1	2,8	1	2,9	3	8,4
Marne (Haute-)	0	0	1	6,2	0	0
Mayenne	0	0	0	0	1	4,2
Meurthe-et-Moselle	3	6	2	4,1	1	2
Meuse	5	28,9	2	11,9	1	5,7
Morbihan	3	6,5	5	11,3	3	6,5
Moselle	0	0	1	1,6	1	1,6
Nièvre	1	4,6	0	0	1	4,6
Nord	8	4,5	5	2,9	5	2,8
Oise	1	2,7	2	5,7	3	8,2
Orne	0	0	2	8,3	1	4
Pas-de-Calais	4	3,6	2	1,8	4	3,6
Puy-de-Dôme	3	7,1	1	2,4	5	11,9
Pyrénées (Basses-)	2	5,4	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	1	5,6	1	5,8	0	0
Pyrénées-Orientales	6	29,6	9	45,9	6	29,6
Rhin (Bas-)	7	11,6	5	8,5	4	6,6
Rhin (Haut-)	4	9,5	1	2,4	20	47,8
Rhône	6	7,2	11	13,7	12	14,5
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	2	4,4	2	4,6	1	2,2
Sarthe	8	21,3	4	11	4	10,6
Savoie	2	9,4	5	24,3	0	0
Savoie (Haute-)	2	8	1	4,1	2	8
Seine	16	3,7	29	6,9	19	4,4
Seine-Inférieure	4	5	4	5,2	9	11,4
Seine-et-Marne	8	21,8	10	28,2	0	0
Seine-et-Oise	12	9,3	5	4	10	7,7
Sèvres (Deux-)	1	3,5	0	0	2	7,1
Somme	5	12,4	2	5,1	7	17,4
Tarn	1	3,7	1	3,8	1	3,7
Tarn-et-Garonne	0	0	7	48,9	0	0
Var	4	11,8	1	3	4	11,8
Vaucluse	1	4,4	0	0	2	8,8
Vendée	2	5,6	3	8,6	1	2,8
Vienne	1	3,5	0	0	0	0
Vienne (Haute-)	2	6,8	0	0	0	0
Vosges	1	3,1	2	6,5	2	6,3
Yonne	0	0	1	4,4	0	0

## Rougeole.

## STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES

## Quatrième trimestre 1953.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.  
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	1	3,7	3	11,5	27	100
Aisne	91	218	167	414	290	696
Allier	14	43,1	34	108	48	148
Alpes (Basses-)	3	41,5	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	3	41,4	9	120
Alpes-Maritimes	0	0	7	17,3	7	16,8
Ardèche	0	0	0	0	0	0
Ardennes	59	252	39	172	152	648
Ariège	0	0	7	57,8	3	24
Aube	18	84,7	252	1226	66	311
Aude	1	4,2	6	26,2	14	59,2
Aveyron	6	22,4	9	34,7	5	18,6
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	2	2,2	7	8	10	11
Calvados	16	43	32	89	43	116
Cantal	33	201	28	176	2	12,1
Charente	0	0	1	3,7	6	21,7
Charente-Maritime	0	0	0	0	1	2,6
Cher	7	28,2	7	29,1	15	60,4
Corrèze	6	27,1	18	84,1	22	99,5
Corse	1	4,2	0	0	0	0
Côte-d'Or	13	43,1	32	110	40	133
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	1	2,1
Creuse	38	239	106	689	13	81,8
Dordogne	0	0	19	58	7	20,7
Doubs	43	158	26	98,4	13	47,6
Drôme	0	0	3	13,1	1	4,2
Eure	0	0	4	20,6	10	49,8
Eure-et-Loir	1	4,2	9	39,9	1	4,2
Finistère	0	0	0	0	0	0
Gard	21	60,5	4	11,9	10	28,8
Garonne (Haute-)	0	0	5	11,4	138	306
Gers	0	0	2	12,4	11	66,3
Gironde	11	14,4	10	13,5	21	27,4
Hérault	3	7,3	7	17,8	10	24,6
Ille-et-Vilaine	3	5,7	1	1,9	5	9,5
Indre	53	241	33	155	60	273
Indre-et-Loire	4	12,7	11	36,1	9	28,6
Isère	4	7,8	2	4	8	15,6
Jura	5	26	2	10,7	5	26
Landes	1	4,6	2	9,6	0	0
Loir-et-Cher	0	0	1	4,7	0	0
Loire	0	0	0	0	1	1,7
Loire (Haute-)	0	0	0	0	1	5
Loire-Inférieure	0	0	0	0	4	6,5
Loiret	59	189	43	142	11	35,2
Lot	38	285	49	380	32	240
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	1	12,6
Maine-et-Loire	0	0	2	4,5	2	4,4

## STATISTIQUES CONCERNANT LA ROUGEOLE (suite).

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	15	37,4	27	69,7	9	22,4
Marne	6	16,9	2	5,8	19	53,6
Marne (Haute-)	0	0	39	243	9	54,3
Mayenne	0	0	1	4,4	0	0
Meurthe-et-Moselle	14	28,1	122	253	85	171
Meuse	0	0	0	0	4	23,1
Morbihan	0	0	0	0	0	0
Moselle	3	4,8	2	3,3	64	104
Nièvre	4	18,5	51	244	68	315
Nord	60	33,9	254	149	358	202
Oise	10	27,6	38	108	70	193
Orne	0	0	16	66,8	1	4
Pas-de-Calais	75	68,6	47	44,4	66	60,4
Puy-de-Dôme	10	23,8	1	2,4	0	0
Pyrénées (Basses-)	1	2,7	0	0	1	2,7
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	113	577	27	133
Rhin (Bas-)	19	31,5	21	36	5	8,3
Rhin (Haut-)	3	7,1	3	7,4	11	26,3
Rhône	20	24,2	69	86,3	135	163
Saône (Haute-)	0	0	2	11,3	1	5,5
Saône-et-Loire	0	0	0	0	1	2,2
Sarthe	2	5,3	15	41,2	7	18,6
Savoie	1	4,7	2	9,7	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	5	20
Seine	220	51,2	456	110	808	188
Seine-Inférieure	3	3,8	16	20,9	35	44,4
Seine-et-Marne	48	131	65	183	10	27,3
Seine-et-Oise	45	35	39	31,3	105	81,8
Sèvres (Deux-)	0	0	3	11	3	10,7
Somme	8	19,9	16	41,3	37	92,4
Tarn	7	26,4	43	167	65	245
Tarn-et-Garonne	15	101	17	119	0	0
Var	1	2,9	1	3	7	20,8
Vaucluse	3	13,2	0	0	1	4,4
Vendée	0	0	1	2,8	0	0
Vienne	4	14,4	0	0	1	3,6
Vienne (Haute-)	5	17,1	8	28,2	11	37,6
Vosges	2	6,3	3	9,8	5	15,9
Yonne	1	4,3	2	8,9	6	25,8

## Scarlatine.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Quatrième trimestre 1953.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.  
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	16	59,4	8	30,6	11	40,8
Aisne	24	57,6	28	69,4	23	55,2
Allier	2	6,1	3	9,5	12	36,9
Alpes (Basses-)	4	55,3	2	28,6	1	13,8
Alpes (Hautes-)	1	13,3	1	13,8	4	53,5
Alpes-Maritimes	26	62,4	57	141	51	122
Ardèche	3	13,5	2	9,3	2	9
Ardennes	0	0	4	17,6	4	17
Ariège	0	0	0	0	4	32
Aube	17	80	29	141	29	136
Aude	5	21,1	7	30,6	3	12,7
Aveyron	0	0	5	19,3	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	1	12,6	0	0
Bouches-du-Rhône	33	36,5	66	75,4	61	67,4
Calvados	15	40,4	13	36,1	24	64,6
Chantal	4	24,3	0	0	1	6
Charente	3	10,8	3	11,2	7	25,4
Charente-Maritime	3	7,9	4	10,9	7	18,5
Cher	12	48,3	15	62,4	15	60,4
Corrèze	9	40,7	17	79,5	16	72,4
Corse	2	8,5	1	4,4	0	0
Côte-d'Or	17	56,3	13	44,5	7	23,2
Côtes-du-Nord	0	0	3	6,6	3	6,3
Creuse	2	12,5	4	26	3	18,8
Dordogne	6	17,7	4	12,2	4	11,8
Doubs	6	22	2	7,5	5	18,3
Drôme	18	76,4	19	83,4	16	67,9
Eure	11	54,8	18	92,7	3	14,9
Eure-et-Loir	7	30	12	53,2	6	25,7
Finistère	0	0	6	9,5	6	9,2
Gard	11	31,7	20	59,5	14	40,3
Garonne (Haute-)	5	11	35	80,1	18	33,8
Gers	5	30,1	19	118	0	0
Gironde	10	13	13	17,5	13	17
Hérault	25	61,5	30	76,3	14	34,4
Ille-et-Vilaine	11	21	29	57,3	5	9,5
Indre	7	31,8	9	42,2	11	49,9
Indre-et-Loire	7	22	9	29,5	3	9,5
Isère	24	47	39	79	36	70,6
Jura	10	52	11	59,1	2	10,4
Landes	3	13,9	7	33,6	7	32,5
Loir-et-Cher	23	106	20	95,7	9	41,7
Loire	43	75,4	53	96	37	64,9
Loire (Haute-)	0	0	2	10,5	7	35,6
Loire-Inférieure	11	18	26	44,1	13	21,3
Loiret	10	32	13	43	13	41,6
Lot	6	44,9	16	124	12	89,9
Lot-et-Garonne	2	8,5	2	8,8	2	8,5
Lozère	1	12,6	1	13	0	0
Maine-et-Loire	16	35,4	8	18,3	14	31

## STATISTIQUES CONCERNANT LA SCARLATINE (suite).

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche .....	15	37,4	9	23,2	19	47,4
Marne .....	17	47,9	2	5,8	11	31
Marne (Haute-) .....	4	24,1	7	43,6	10	60,3
Mayenne .....	0	0	3	13,3	5	21,4
Meurthe-et-Moselle .....	20	40,2	13	27	22	44,2
Meuse .....	3	17,3	7	41,9	1	5,7
Morbihan .....	1	2,1	3	6,7	1	2,1
Moselle .....	11	17,8	11	18,3	13	21
Nièvre .....	3	13,9	4	19,1	13	60,2
Nord .....	10	5,6	29	16,9	32	18,1
Oise .....	15	41,4	10	28,5	20	55,2
Orne .....	0	0	6	25	2	8
Pas-de-Calais .....	9	8,2	14	13,2	11	10
Puy-de-Dôme .....	5	11,9	2	4,9	24	57,4
Pyrénées (Basses-) .....	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-) .....	2	11,3	10	58,7	11	62,5
Pyrénées-Orientales .....	4	19,7	3	15,3	9	44,5
Rhin (Bas-) .....	25	41,5	19	32,6	22	36,5
Rhin (Haut-) .....	20	47,8	17	42	12	28,7
Rhône .....	102	123	194	243	152	184
Saône (Haute-) .....	0	0	1	5,6	0	0
Saône-et-Loire .....	11	24,5	26	59,9	19	42,4
Sarthe .....	6	15,9	9	24,7	25	66,5
Savoie .....	10	47	15	72,9	9	42,3
Savoie (Haute-) .....	5	20	18	74,7	16	64,2
Seine .....	241	56,1	321	77,2	340	79,2
Seine-Inférieure .....	13	16,5	17	22,2	8	10,1
Seine-et-Marne .....	11	30	14	39,4	5	13,6
Seine-et-Oise .....	60	46,7	127	102	82	63,9
Sèvres (Deux-) .....	11	39,3	4	14,7	2	7,1
Somme .....	1	2,4	3	7,7	6	14,9
Tarn .....	9	33,9	4	15,5	4	15
Tarn-et-Garonne .....	7	47,3	8	55,9	3	20,2
Var .....	11	32,6	17	52	19	56,4
Vaucluse .....	1	4,4	3	13,6	1	4,4
Vendée .....	4	11,2	12	34,7	3	8,4
Vienne .....	0	0	4	14,8	4	14,4
Vienne (Haute-) .....	1	3,4	1	3,5	5	17,1
Vosges .....	4	12,7	11	36,1	6	19
Yonne .....	3	12,9	5	22,2	14	60,3

## Poliomyélite.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Quatrième trimestre 1953.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.  
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain .....	2	7,4	0	0	0	0
Aisne .....	3	7,2	1	2,4	1	2,4
Allier .....	7	21,5	1	3,1	0	0
Alpes (Basses-) .....	0	0	1	14,3	0	0
Alpes (Hautes-) .....	2	26,7	0	0	0	0
Alpes-Maritimes .....	4	9,6	4	3,9	0	0
Ardèche .....	0	0	0	0	0	0
Ardennes .....	1	4,2	0	0	0	0
Ariège .....	1	8	2	16,5	1	8
Aube .....	2	9,4	1	4,8	3	14,1
Aude .....	0	0	0	0	0	0
Aveyron .....	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de) .....	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône .....	3	5,5	5	5,7	4	4,4
Calvados .....	4	10,7	0	0	1	2,6
Cantal .....	0	0	0	0	0	0
Charente .....	1	3,6	0	0	1	3,6
Charente-Maritime .....	6	15,8	2	5,4	0	0
Cher .....	6	24,1	3	12,4	2	8
Corrèze .....	0	0	1	4,6	0	0
Corse .....	0	0	2	8,8	0	0
Côte-d'Or .....	1	3,3	0	0	1	3,3
Côtes-du-Nord .....	4	8,5	1	2,2	1	2,1
Creuse .....	3	18,8	3	19,5	1	6,2
Dordogne .....	2	5,9	1	3	4	11,8
Doubs .....	4	14,6	3	11,3	2	7,3
Drôme .....	0	0	1	4,3	0	0
Eure .....	4	14	2	7,2	0	0
Eure-et-Loir .....	5	21,4	4	17,7	0	0
Finistère .....	1	1,5	3	4,7	0	0
Gard .....	2	5,7	1	2,9	0	0
Garonne (Haute-) .....	3	6,6	2	4,5	1	2,2
Gers .....	1	6	0	0	1	6
Gironde .....	7	9,1	4	5,4	0	0
Hérault .....	6	14,7	10	25,4	1	2,4
Ille-et-Vilaine .....	2	3,8	1	1,9	2	3,8
Indre .....	1	4,5	6	28,1	7	31,8
Indre-et-Loire .....	9	28,6	4	13,1	1	3,1
Isère .....	2	3,9	1	2	2	3,9
Jura .....	3	15,6	0	0	0	0
Landes .....	13	60,5	11	52,8	1	4,6
Loir-et-Cher .....	3	13,9	2	9,5	1	4,6
Loire .....	1	1,7	2	3,6	3	5,2
Loire (Haute-) .....	2	10,1	0	0	0	0
Loire-Inférieure .....	2	3,2	7	11,8	1	1,6
Loiret .....	3	9,6	1	3,3	2	6,4
Lot .....	2	14,9	0	0	0	0
Lot-et-Garonne .....	0	0	0	0	0	0
Lozère .....	0	0	0	0	0	0
Maine-et-Loire .....	4	8,8	0	0	3	6,6

STATISTIQUES CONCERNANT LA **POLIOMYÉLITE** (suite).

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	3	7,4	4	10,3	0	0
Marne	0	0	2	5,8	0	0
Marne (Haute-)	1	6	0	0	1	6
Mayenne	0	0	1	4,4	4	17,1
Meurthe-et-Moselle	2	4	0	0	0	0
Meuse	0	0	0	0	0	0
Morbihan	1	2,1	2	4,5	1	2,1
Moselle	1	1,6	0	0	0	0
Nièvre	1	4,6	1	4,7	0	0
Nord	7	3,9	5	2,9	4	2,2
Oise	3	8,2	0	0	4	11
Orne	4	16,1	2	8,3	1	4
Pas-de-Calais	6	5,4	3	2,8	4	3,6
Puy-de-Dôme	7	16,7	3	7,4	0	0
Pyrénées (Basses-)	4	10,9	1	2,8	0	0
Pyrénées (Hautes-)	3	17	1	5,8	1	5,6
Pyrénées-Orientales	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	2	3,3	1	1,7	0	0
Rhin (Haut-)	1	2,3	1	2,4	0	0
Rhône	2	2,4	0	0	1	1,2
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	2	4,4	2	4,6	0	0
Sarthe	6	15,9	2	15,5	3	7,9
Savoie	1	4,7	1	4,3	0	0
Savoie (Haute-)	3	12	1	4,1	0	0
Seine	54	12,5	33	7,9	13	3
Seine-Inférieure	5	6,3	1	1,3	1	1,2
Seine-et-Marne	5	13,6	3	8,4	2	5,4
Seine-et-Oise	20	15,5	33	26,5	7	5,4
Sèvres (Deux-)	0	0	4	14,7	0	0
Somme	2	4,9	0	0	1	2,4
Tarn	1	3,7	2	7,7	2	7,5
Tarn-et-Garonne	2	13,5	0	0	1	6,7
Var	2	5,9	4	12,2	1	2,9
Vaucluse	0	0	1	4,5	0	0
Vendée	3	8,4	1	2,8	0	0
Vienne	4	14,4	6	22,3	4	14,4
Vienne (Haute-)	3	10,2	3	10,6	1	3,4
Vosges	4	12,7	1	3,2	0	0
Yonne	3	12,9	1	4,4	0	0

**Méningite cérébro-spinale.**STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Quatrième trimestre 1953.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.  
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Aisne	0	0	0	0	0	0
Allier	0	0	0	0	0	0
Alpes (Basses-)	0	0	0	0	0	0
Alpes (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Alpes-Maritimes	0	0	1	2,4	2	4,8
Ardèche	0	0	1	4,6	0	0
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	0	0
Aube	0	0	0	0	0	0
Aude	0	0	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	1	12,2
Bouches-du-Rhône	1	1,1	1	1,1	2	2,2
Calvados	2	5,3	1	2,7	2	5,3
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	1	3,6	1	3,7	0	0
Charente-Maritime	0	0	0	0	1	2,6
Cher	0	0	0	0	0	0
Corrèze	0	0	1	4,6	0	0
Corse	0	0	0	0	0	0
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	1	2,1	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	1	3	0	0
Doubs	1	3,6	1	3,7	0	0
Drôme	0	0	0	0	1	4,2
Eure	1	4,9	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	1	4,2
Finistère	0	0	0	0	0	0
Gard	0	0	0	0	0	0
Garonne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	1	1,3	1	1,3	3	3,9
Hérault	0	0	1	2,5	0	0
Ille-et-Vilaine	0	0	1	1,9	1	1,9
Indre	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Isère	1	1,9	1	2	5	9,8
Jura	0	0	0	0	0	0
Landes	0	0	1	4,8	1	4,6
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	1	1,7	0	0	3	5,2
Loire (Haute-)	0	0	1	5,2	0	0
Loire-Inférieure	0	0	0	0	0	0
Loiret	0	0	1	3,3	0	0
Lot	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Lozère	0	0	0	0	1	12,6
Maine-et-Loire	2	4,4	2	4,5	1	2,2

## STATISTIQUES CONCERNANT LA MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE (suite).

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	0	0	0	0	2	4,9
Marne	1	2,8	0	0	0	0
Marne (Haute-)	0	0	1	6,2	0	0
Mayenne	1	4,2	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	1	2	2	4,1	1	2
Meuse	0	0	0	0	0	0
Morbihan	0	0	0	0	0	0
Moselle	0	0	0	0	0	0
Nièvre	1	4,6	0	0	0	0
Nord	1	0,5	1	0,5	4	2,2
Oise	0	0	2	5,7	1	2,7
Orne	0	0	0	0	2	8
Pas-de-Calais	1	0,9	3	2,8	4	3,6
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	1	2,7	0	0	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	1	5,1	0	0
Rhin (Bas-)	0	0	0	0	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	1	2,4	0	0
Rhône	0	0	0	0	1	1,2
Saône (Haute-)	0	0	1	5,6	0	0
Saône-et-Loire	1	2,2	1	2,3	0	0
Sarthe	0	0	0	0	0	0
Savoie	1	4,7	1	4,8	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Seine	2	0,4	6	1,4	10	2,3
Seine-Inférieure	0	0	1	1,3	4	5
Seine-et-Marne	0	0	1	2,8	1	2,7
Seine-et-Oise	1	0,7	5	4	2	1,5
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0
Somme	2	4,9	0	0	0	0
Tarn	0	0	1	3,8	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Var	1	2,9	4	12,2	0	0
Vaucluse	0	0	0	0	0	0
Vendée	0	0	0	0	1	2,8
Vienne	0	0	1	3,7	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Vosges	0	0	0	0	1	3,1
Yonne	0	0	0	0	0	0

## Fièvre ondulante.

STATISTIQUES MENSUELLES DÉPARTEMENTALES  
Quatrième trimestre 1953.

R. M. = Nombre de cas indiqué sur le relevé mensuel.  
I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Ain	0	0	0	0	0	0
Aisne	2	4,8	1	2,4	0	0
Allier	0	0	9	0	1	3
Alpes (Basses-)	1	13,8	0	0	4	55,3
Alpes (Hautes-)	0	0	1	13,8	2	26,7
Alpes-Maritimes	0	0	0	0	1	2,4
Ardèche	1	4,5	0	0	0	0
Ardennes	0	0	0	0	0	0
Ariège	0	0	0	0	1	8
Aube	0	0	0	0	0	0
Aude	0	0	0	0	0	0
Aveyron	0	0	0	0	0	0
Belfort (Terr. de)	0	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	2	2,2	3	3,4	0	0
Calvados	0	0	1	2,7	0	0
Cantal	0	0	0	0	0	0
Charente	0	0	0	0	0	0
Charente-Maritime	0	0	0	0	0	0
Cher	0	0	0	0	1	4
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Corse	9	38,6	6	26,6	3	12,8
Côte-d'Or	0	0	0	0	0	0
Côtes-du-Nord	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	1	6,5	0	0
Dordogne	0	0	0	0	0	0
Doubs	0	0	0	0	0	0
Drôme	0	0	1	4,3	3	12,7
Eure	0	0	0	0	0	0
Eure-et-Loir	0	0	0	0	0	0
Finistère	0	0	0	0	0	0
Gard	1	2,8	1	2,9	2	5,7
Garonne (Haute-)	1	2,2	2	4,5	0	0
Gers	0	0	0	0	0	0
Gironde	0	0	0	0	0	0
Hérault	0	0	1	2,5	0	0
Ille-et-Vilaine	0	0	0	0	0	0
Indre	0	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	1	3,1	0	0	1	3,1
Isère	0	0	0	0	0	0
Jura	1	5,2	0	0	0	0
Landes	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	0	0	0	0	0	0
Loire	0	0	0	0	0	0
Loire (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Loire-Inférieure	0	0	0	0	0	0
Loiret	0	0	0	0	1	3,2
Lot	2	14,9	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	1	4,2
Lozère	0	0	1	13	0	0
Maine-et-Loire	0	0	0	0	0	0

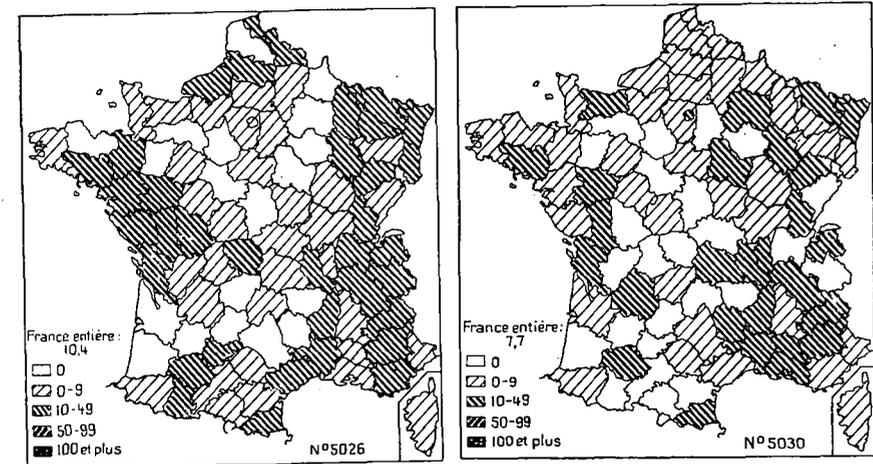
## STATISTIQUES CONCERNANT LA FIÈVRE ONDULANTE (suite).

Départements	Octobre		Novembre		Décembre	
	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.	R. M.	I. M.
Manche	1	2,4	0	0	1	2,4
Marne	0	0	0	0	0	0
Marne (Haute-)	2	12	0	0	0	0
Mayenne	0	0	0	0	0	0
Meurthe-et-Moselle	0	0	2	4,1	1	2
Meuse	1	5,7	0	0	1	5,7
Morbihan	0	0	0	0	0	0
Moselle	0	0	0	0	0	0
Nièvre	0	0	0	0	0	0
Nord	1	0,5	0	0	0	0
Oise	2	5,5	0	0	0	0
Orne	0	0	0	0	0	0
Pas-de-Calais	0	0	1	0,9	0	0
Puy-de-Dôme	0	0	0	0	0	0
Pyrénées (Basses-)	0	0	1	2,8	0	0
Pyrénées (Hautes-)	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Orientales	0	0	0	0	0	0
Rhin (Bas-)	1	1,6	1	1,7	0	0
Rhin (Haut-)	0	0	0	0	1	2,3
Rhône	0	0	0	0	0	0
Saône (Haute-)	0	0	0	0	0	0
Saône-et-Loire	0	0	0	0	0	0
Sarthe	0	0	0	0	0	0
Savoie	1	4,7	0	0	0	0
Savoie (Haute-)	0	0	1	4,1	1	4
Seine	0	0	0	0	0	0
Seine-Inférieure	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Marne	0	0	0	0	0	0
Seine-et-Oise	0	0	1	0,8	0	0
Sèvres (Deux-)	0	0	0	0	0	0
Somme	0	0	0	0	0	0
Tarn	1	3,7	0	0	0	0
Tarn-et-Garonne	0	0	0	0	2	13,5
Var	0	0	0	0	1	2,9
Vaucluse	1	4,4	0	0	1	4,4
Vendée	1	2,8	0	0	0	0
Vienne	0	0	1	3,7	0	0
Vienne (Haute-)	0	0	0	0	1	3,4
Vosges	1	3,1	0	0	0	0
Yonne	0	0	0	0	1	4,3

## Typhoïde

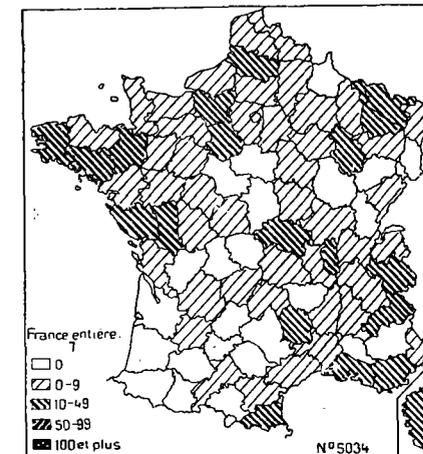
## MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ À LA BASE ANNUELLE



Octobre 1953.

Novembre 1953.

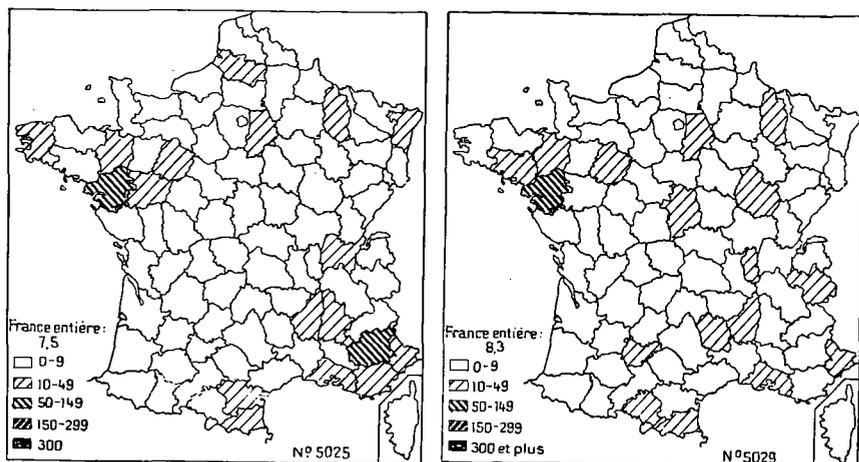


Décembre 1953.

## Diptérie.

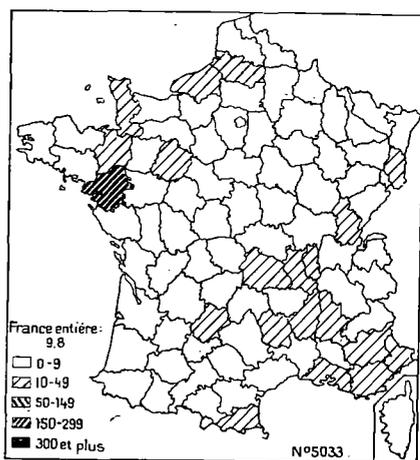
## MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Octobre 1953.

Novembre 1953.

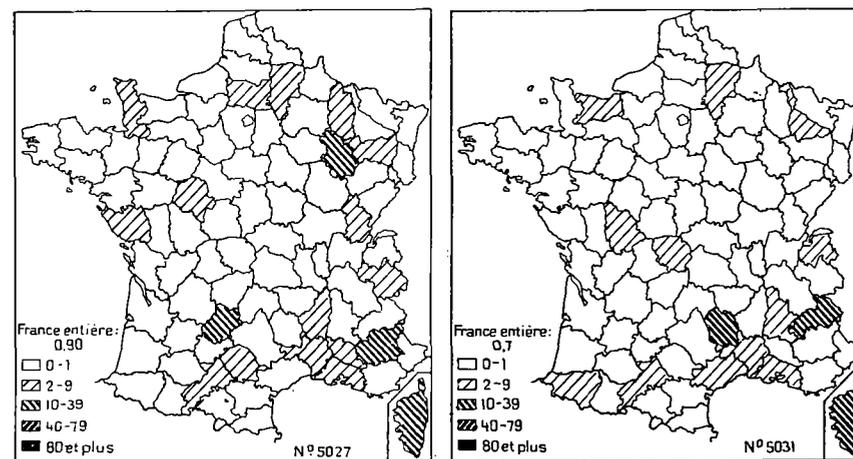


Décembre 1953.

## Fièvre ondulante.

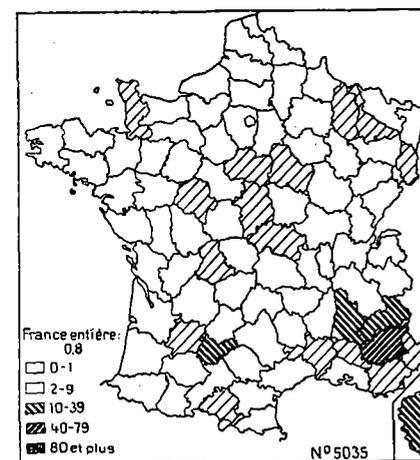
## MORBIDITÉ

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Octobre 1953.

Novembre 1953.

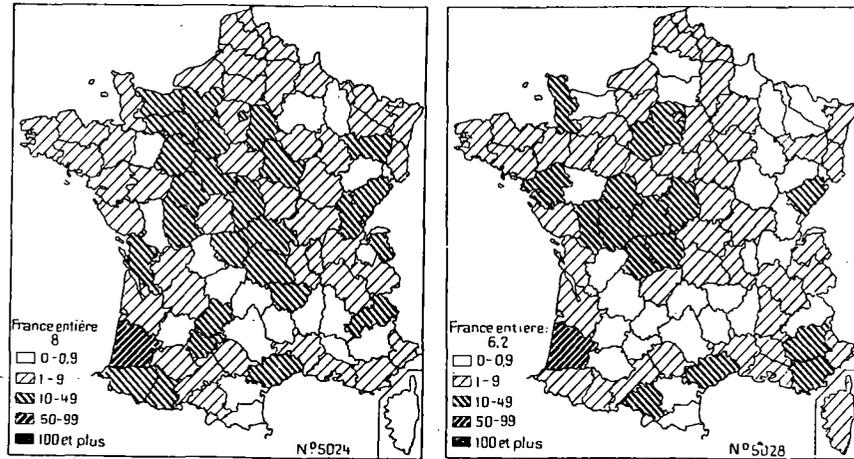


Décembre 1953.

**Poliomyélite.**

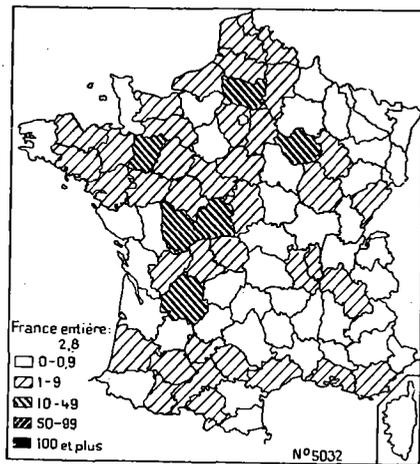
**MORBIDITÉ**

INDICE CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS ET RAPPORTÉ A LA BASE ANNUELLE



Octobre 1953.

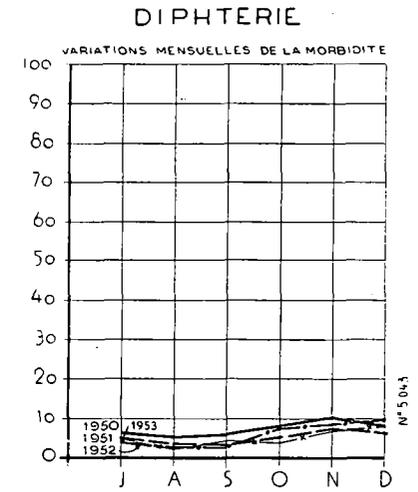
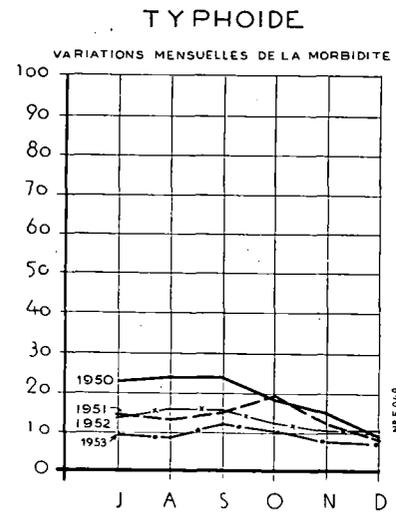
Novembre 1953.



Décembre 1953.

**Graphiques épidémiologiques.**

Deuxièmes semestres 1950, 1951, 1952 et 1953.

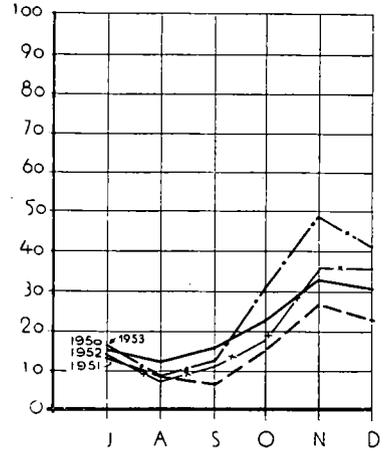


**Graphiques épidémiologiques (suite).**

Deuxièmes semestres 1950, 1951, 1952 et 1953.

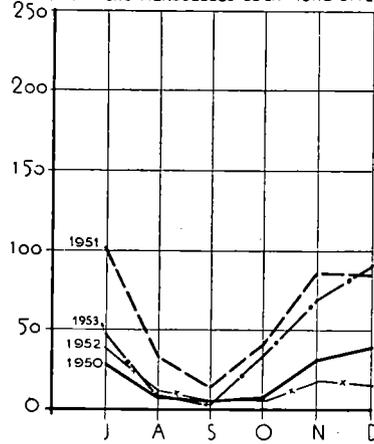
**SCARLATINE**

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



**ROUGEOLE**

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE

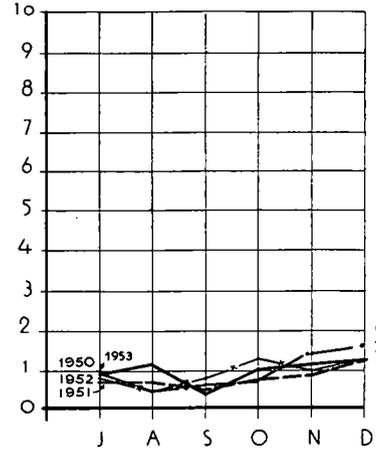


**Graphiques épidémiologiques (suite).**

Deuxièmes semestres 1950, 1951, 1952 et 1953.

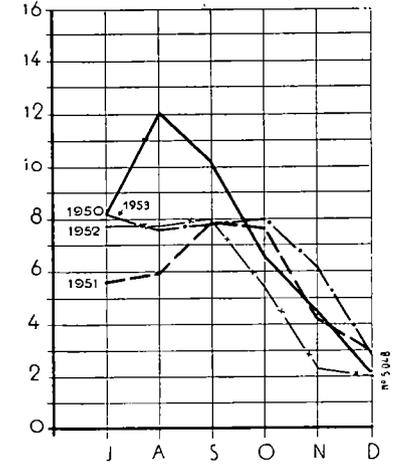
**MENINGITE CEREBRO-SPINALE**

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



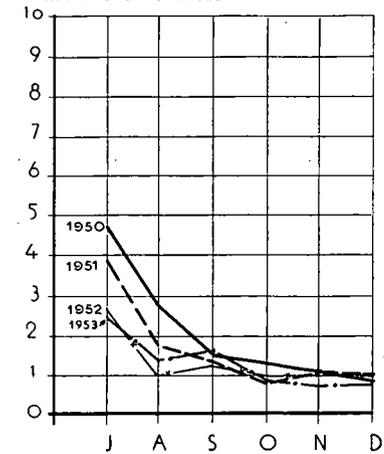
**POLIOMYELITE**

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



**FIÈVRE ONDULANTE**

VARIATIONS MENSUELLES DE LA MORBIDITE



STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES ANNUELLES

**POUR LA FRANCE ENTIÈRE**

NOMBRE DE CAS ET INDICE DE MORBIDITÉ 1952-1953

I. M. = Indice de morbidité calculée sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants

TYPHOÏDE				SCARLATINE			
1952		1953		1952		1953	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
5 944	14	3 954	9	8 693	20,5	11 383	26,6
ROUGEOLE				DIPHTÉRIE			
1952		1953		1952		1953	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
26 479	62,4	18 094	42,3	2 547	6	2 514	5,8
MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE				POLIOMYÉLITE			
1952		1953		1952		1953	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
579	1,3	771	1,8	1 665	3,9	1 834	4,2
FIÈVRE ONDULANTE				COQUELUCHE			
1952		1953		1952		1953	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
1 077	2,5	997	2,3	7 492	17,6	4 859	11,3
TÉTANOS				TULARÉMIE			
1952		1953		1952		1953	
N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
411	0,9	449	1	49	0,1	9	0,02

**ÉVOLUTION GÉNÉRALE  
DES MALADIES ÉPIDÉMIQUES EN FRANCE**

au cours de l'année 1953.

1° *Infections typhiques.* — Dès le début de 1953, une épidémie s'est manifestée en Meurthe-et-Moselle (région de Toul et de Nancy). Ayant débuté dès la fin de l'année 1952, elle s'est poursuivie jusqu'en février 1953 et se solde par 160 cas environ. Par ailleurs, une endémie typhique persistante continue à être notée dans les départements de l'Ouest : Loire-Inférieure, Morbihan, Vendée, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine. Deux petites épidémies ont été observées en mai et juin : l'une au Puy (18 cas à bacille d'Eberth) et l'autre à Angers. La période estivo-automnale n'a entraîné qu'une recrudescence modérée. Outre les départements de l'Ouest, signalons, comme particulièrement atteints, les Bouches-du-Rhône, le Nord, le Bas-Rhin, la Moselle. Comme l'année dernière, les examens lysotypiques, effectués au centre de bactériophage de l'Institut Pasteur, montrent que le germe le plus souvent en cause est *Salmonella* para-typhi B. Mais le type du germe a évolué depuis l'année dernière. Dans les départements de l'Est, où le type Taunton prédominait en 1952, le type Dundee est actuellement plus souvent rencontré. Au total, les infections typhiques accusent, par rapport à 1952, une réduction importante d'environ 2 000 cas (3 954 cas en 1953, 5 944 cas en 1952).

2° *L'évolution de la poliomyélite* a ébauché sa poussée saisonnière à partir du mois de mai. Dès le 20 mai, plusieurs cas étaient signalés dans l'Hérault, dont un mortel, survenu chez une femme enceinte dont on put sauver l'enfant. Mais, c'est surtout à partir du début de juin qu'une épidémie assez importante s'est développée dans les Basses- puis les Hautes-Pyrénées. Dans les Basses-Pyrénées, la région de Pau et surtout les cantons situés au nord et à l'ouest de cette ville ont été atteints. Il a été nécessaire d'interdire l'installation de colonies de vacances, de même que les départs en colonie des enfants habitant la région. Dans les Hautes-Pyrénées, plusieurs cas ont été signalés dans l'arrondissement de Tarbes. Cette épidémie était terminée vers le 15 juillet. En liaison

directe avec l'épidémie des Basses-Pyrénées, s'est développée, dans les Landes, une épidémie moins importante qui, après une poussée assez courte, présenta une atténuation rapide, mais une nouvelle recrudescence, aux environs du 10 septembre, dans la région de Dax. Enfin, il faut signaler une recrudescence assez notable en automne, dans la région parisienne (Seine, Seine-et-Oise). Pour le reste du territoire, la poliomyélite s'est présentée sous la forme de cas isolés, mais parfois d'évolution sévère, tels les quatre constatés dans une petite commune de la Sarthe, dont 3 furent mortels. Au total, la morbidité de la poliomyélite a présenté, en 1953, une certaine aggravation, 170 cas environ de plus qu'en 1952 (1 834 cas en 1953, 1 665 en 1952).

3° *L'évolution de la diphtérie* est caractérisée par l'apparition de plusieurs épidémies, presque toutes limitées, mais qui n'en témoignent pas moins du réel danger que présente cette affection malgré sa diminution régulière d'année en année. Un premier foyer s'est manifesté dans les Pyrénées-Orientales, en particulier à Perpignan. Quelques cas furent ensuite notés dans la Moselle, le Rhône, les Bouches-du-Rhône, la Lozère, la Gironde. Dans ce dernier département, les cas de diphtérie concernaient uniquement des sujets incomplètement ou non vaccinés. A la fin de l'été, une petite épidémie était signalée en Charente-Maritime, et quelques nouveaux cas apparaissaient dans les Pyrénées-Orientales. Mais l'automne devait être marquée par une épidémie plus importante survenue dans la Loire-Inférieure (région de Nantes et de Saint-Nazaire). L'indice du mois d'octobre apparaissait ainsi très supérieur à celui d'octobre 1952 (7,5 au lieu de 4,6). Aussi, le nombre des cas de diphtérie signalés en 1953 est-il très voisin de celui de 1952, et la régression de la morbidité diphtérique habituellement constatée chaque année est à peine notable en 1953. On doit mettre en parallèle cette constatation et l'insuffisance avec laquelle la vaccination antidiphtérique, bien qu'obligatoire, est pratiquée en France. Une statistique établie pour 1952, ne portant, il est vrai, que sur les enfants assujettis à la vaccination dans les communes où des séances collectives ont pu être organisées, montre que 50 % d'entre eux, en moyenne, échappent à l'obligation vaccinale. Une surveillance plus stricte, en particulier lors de l'entrée de l'enfant à l'école, s'impose si l'on veut éviter la réapparition de plus en plus fréquente de la maladie (2 514 cas en 1953, 2 547 en 1952).

4° En 1953, la morbidité de la *rougeole* a continué à décroître : 18 094 cas au lieu de 26 479. L'indice passe de 62,4 à 42,3.

5° On note une légère recrudescence de la *méningite cérébro-spinale* : 771 cas au lieu de 579; l'indice passe de 1,3 à 1,8. La *scarlatine* marque également une légère accentuation : 11 383 cas contre 8 693; l'indice de 20,5 s'élève à 26,6.

6° Les déclarations de *fièvre ondulante* et de *coqueluche* ont été moins nombreuses : respectivement, 997 au lieu de 1 077 et 4 859 au lieu de 7 492.

7° Il y a lieu de noter une certaine augmentation du nombre des cas de *tétanos* : 449 au lieu de 411.

8° Par contre, le nombre des cas déclarés de *tularémie* est seulement de 9, alors qu'il était de 49 en 1952.

9° Signalons encore un certain nombre de cas de *trachome*, d'origine nord-africaine, déclaré dans les départements du Sud-Est (Hérault en particulier).

TABLEAU RÉCAPITULATIF

Année 1952-1953.

	1952	1953	Médian
Typhoïde .....	5 944	3 954	10 142
Diphtérie .....	2 547	2 514	3 950
Rougeole .....	26 479	18 094	31 840
Scarlatine .....	8 693	11 383	8 693
Méningite cérébro-spinale .....	579	771	586
Poliomyélite .....	1 665	1 834	1 665
Fièvre ondulante .....	1 077	997	1 349
Coqueluche .....	7 492	4 859	5 051
Tétanos .....	411	449	425
Tularémie .....	49	9	
Variole .....	75	0	
Spirochétose .....		46	

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES (ANNÉES 1952-1953)

Mois	TYPHOÏDE				DIPHTÉRIE				MÉNINGITE C.-SPINALE			
	Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Janvier	395	347	10,9	9,5	326	328	9	9	74	88	2	2,4
Février	332	224	9,8	6,3	193	179	5,7	5	65	177	1,9	5
Mars	441	286	12,2	7,8	247	206	6,8	5,6	95	115	2,6	3,1
Avril	516	308	14,8	8,7	207	147	5,9	4,1	60	76	1,7	2,1
Mai	729	377	20,2	10,3	175	149	4,8	4,1	48	56	1,3	1,5
Juin	641	353	18,4	10	189	168	5,4	4,7	22	45	0,6	1,2
Juillet	515	349	14,3	9,6	183	150	5	4,1	31	34	0,8	0,9
Août	606	342	16,8	9,4	127	132	3,5	3,6	20	20	0,5	0,5
Septembre	575	463	16,5	13,1	171	127	4,9	3,6	31	24	0,8	0,6
Octobre	456	378	12,6	10,4	168	275	4,6	7,5	49	27	1,3	0,7
Novembre	354	272	10,1	7,7	255	294	7,3	8,3	35	50	1	1,4
Décembre	384	255	10,6	7	306	359	8,5	9,8	49	59	1,3	1,6

Mois	FIÈVRE ONDULANTE				ROUGEOLE				SCARLATINE			
	Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Janvier	61	56	1,6	1,5	5 308	785	148	21,6	903	995	25,1	27,4
Février	73	64	2,1	1,8	4 911	804	146	22,8	745	793	22,1	22,5
Mars	92	110	2,5	3	3 553	1 230	98,9	33,8	759	1 054	21,1	29
Avril	191	129	5,4	3,6	2 866	1 460	82,5	41,5	562	796	16,1	22,6
Mai	228	171	6,3	4,7	3 559	2 241	99	61,7	606	966	16,8	26,6
Juin	142	169	4,2	4,8	2 691	2 329	77,4	66,2	770	1 081	22,1	30,7
Juillet	98	94	2,7	2,5	1 373	1 742	38,1	47,9	464	593	12,8	16,3
Août	38	53	1	1,4	401	424	11,1	11,6	301	308	8,3	8,4
Septembre	43	58	1,2	1,6	183	256	5,2	7,2	359	435	10,3	12,3
Octobre	36	34	1	0,9	260	1 160	7,2	31,9	673	1 151	18,7	31,7
Novembre	38	27	1	0,7	707	2 488	20,3	70,7	1 245	1 692	35,8	48,1
Décembre	37	32	1	0,8	667	3 175	18,5	87,4	1 290	1 519	35,9	41,8

STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES (ANNÉES 1952-1953) (suite).

Mois	POLIOMYÉLITE				COQUELUCHE				TÉTANOS			
	Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.		Nb. de cas		I. M.	
	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953	1952	1953
Janvier	99	46	2,7	1,2	775	661	21,5	18,2	17	32	0,4	0,8
Février	46	22	1,3	0,6	693	384	20,6	10,9	18	28	0,5	0,7
Mars	45	32	1,2	0,8	741	460	20,6	12,6	22	28	0,6	0,7
Avril	48	34	1,3	0,9	826	375	23,7	10,6	27	31	0,7	0,8
Mai	68	48	1,8	1,3	960	368	26,7	10,1	42	53	1,1	1,4
Juin	162	166	4,6	4,7	739	498	21,2	14,1	44	41	1,2	1,1
Juillet	282	299	7,8	8,2	630	426	17,4	11,7	59	44	1,6	1,2
Août	283	280	7,8	7,7	324	298	9	8,2	37	40	1	1
Septembre	278	281	8	7,9	234	298	6,7	8,4	51	52	1,4	1,4
Octobre	198	302	5,5	8,3	308	294	8,5	8	29	36	0,8	0,9
Novembre	82	219	2,3	6,2	489	337	14	9,5	29	28	0,8	0,7
Décembre	73	105	2	2,8	779	460	21,6	12,6	37	36	1	0,9

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES

NOMBRE DE CAS ET INDICE DE MORBIDITÉ 1952-1953

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	TYPHOÏDE					DIPHTÉRIE				
	Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953	
		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
Ain	37	37	11,7	40	12,6	25	23	7,3	12	3,7
Aisne	29	201	41,3	28	5,7	33	15	3	14	2,8
Allier	92	45	11,8	46	12	36	27	7,1	12	3,1
Alpes (Basses-)	11	0	0	7	8,2	23	23	27	27	31,7
Alpes (Hautes-)	34	28	31,8	49	55,6	4	1	1,1	0	0
Alpes-Maritimes	112	62	13,6	54	11	131	89	19,5	76	15,5
Ardèche	55	31	11,9	30	11,4	33	33	12,6	35	13,4
Ardennes	38	35	13,3	16	5,7	26	22	8,3	8	2,8
Ariège	18	18	12,2	1	0,6	14	4	2,7	13	8,8
Aube	18	18	7,2	6	2,4	57	31	12,4	21	8,4
Aude	43	15	5,4	23	8,2	20	16	5,7	18	6,4
Aveyron	29	8	2,5	8	2,5	14	4	1,2	5	1,5
Belfort (Terr. de)	24	10	10,7	5	5,2	8	2	2,1	1	1
Bouches-du-Rhône	315	101	9,9	110	10,3	159	94	9,2	139	13
Calvados	71	67	15,5	50	11,4	48	14	3,2	12	2,7
Cantal	19	13	6,7	4	2	8	4	2	4	2
Charente	35	10	3,1	5	1,5	39	11	3,4	4	1,2
Charente-Maritime	71	71	16,2	47	10,5	21	21	4,8	19	4,2
Cher	30	22	7,5	8	2,7	12	6	2	13	4,4
Corrèze	25	20	7,7	26	10	8	3	1,1	3	1,1
Corse	96	55	20,2	45	16,4	7	7	2,5	7	2,5
Côte-d'Or	57	42	11,8	24	6,7	35	24	6,7	14	3,9
Côtes-du-Nord	81	53	9,6	42	7,6	35	12	2,1	14	2,5
Creuse	32	16	8,4	7	3,7	6	3	1,5	2	1
Dordogne	40	29	7,3	16	4	19	19	4,7	9	2,2
Doubs	89	31	9,7	16	4,9	65	34	10,6	30	9,3
Drôme	44	18	6,5	29	10,4	39	32	11,5	25	9
Eure	45	31	9,2	21	6,2	33	8	2,3	20	5,9
Eure-et-Loir	66	29	10,6	12	4,3	18	24	8,8	17	6,2
Finistère	92	59	7,7	56	7,3	27	16	2,1	30	3,9
Gard	80	47	11,5	44	10,7	28	25	6,1	18	4,4
Garonne (Haute-)	75	44	8,3	25	4,7	39	20	3,7	25	4,7
Gers	18	11	5,6	12	6,1	13	13	6,6	11	5,6
Gironde	118	84	9,3	19	2,1	92	49	5,4	55	6,1
Hérault	121	52	10,9	53	11,0	31	13	2,7	24	5
Ille-et-Vilaine	221	153	24,9	87	14,1	65	51	8,3	47	7,6
Indre	38	38	14,6	24	9,2	18	11	4,2	4	1,5
Indre-et-Loire	40	30	8,1	19	5,1	19	19	5,1	13	3,5
Isère	105	80	13,4	58	9,6	79	60	10,1	24	4
Jura	37	43	19,1	29	12,8	20	9	4	13	5,7
Landes	19	14	5,5	8	3,1	14	8	3,1	11	4,3
Loir-et-Cher	15	12	4,7	9	3,5	13	3	1,1	10	3,9
Loire	255	279	42,1	122	18,1	123	43	6,4	51	7,6
Loire (Haute-)	50	19	8,2	31	13,4	16	16	6,8	6	2,5
Loire-Inférieure	274	347	48,9	160	22,3	156	160	22,5	234	32,6
Loiret	33	41	11,2	31	8,4	31	44	12	16	4,3
Lot	16	11	7	9	5,7	8	6	3,8	9	5
Lot-et-Garonne	59	108	39,5	6	2,1	20	19	6,9	7	2,5
Lozère	11	5	5,3	5	5,3	4	3	3,2	9	9,6
Maine-et-Loire	324	388	73,4	183	34,4	44	27	5,1	26	4,8
Manche	91	66	14,1	30	6,3	43	43	9,2	32	6,7
Marne	37	77	18,5	16	3,8	26	25	6	24	5,7
Marne (Haute-)	43	54	27,9	28	14,3	27	11	5,6	7	3,5
Mayenne	29	33	12,1	10	3,6	42	21	7,7	16	5,8
Meurthe-et-Moselle	252	145	25,3	160	27,3	64	68	11,9	38	6,4
Meuse	67	28	13,8	37	18,2	20	19	9,4	26	12,8
Morbihan	112	158	29,4	87	16,1	38	15	2,7	21	3,9
Moselle	254	130	19,4	177	24,3	88	28	4,1	21	2,8
Nièvre	20	20	7,8	17	6,6	23	11	4,3	11	4,3
Nord	186	114	5,5	109	5,2	147	88	4,3	97	4,6
Oise	74	62	14,6	25	5,8	18	12	2,8	10	2,3
Orne	55	17	5,8	16	5,4	38	15	5,1	12	4,1
Pas-de-Calais	91	33	2,5	21	1,6	131	77	6	52	4
Puy-de-Dôme	54	46	9,3	42	8,5	32	16	3,2	24	4,8
Pyrénées (Basses-)	45	16	3,7	15	3,4	33	9	2	15	3,4
Pyrénées (Hautes-)	28	12	5,8	4	1,9	26	15	7,2	8	3,8
Pyrénées-Orientales	69	37	15,7	30	12,6	13	50	21,2	113	47,4
Rhin (Bas-)	220	75	10,6	97	13,7	78	46	6,5	50	7
Rhin (Haut-)	61	20	4	30	6	77	35	7,1	59	11,9
Rhône	226	115	11,9	92	9,4	127	108	11,2	90	9,2
Saône (Haute-)	25	15	7	12	5,5	6	2	0,9	3	1,4
Saône-et-Loire	53	42	8	28	5,3	19	11	2	12	2,2

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES (suite).

Départements	TYPHOÏDE					DIPHTÉRIE				
	Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953	
		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
Sarthe .....	62	33	7,5	45	10,1	25	23	5,2	34	7,6
Savoie .....	31	21	8,5	41	16,4	36	9	3,6	23	9,2
Savoie (Haute-) .....	57	64	22,5	57	19,4	26	23	8	17	5,8
Seine .....	863	562	11,1	351	6,9	309	176	3,5	157	3,1
Seine-Inférieure .....	159	130	14,2	45	4,8	95	70	7,6	41	4,4
Seine-et-Marne .....	51	51	12	19	4,4	14	12	2,8	23	5,3
Seine-et-Oise .....	361	175	11,8	126	8,3	156	90	6	85	5,6
Sèvres (Deux-) .....	55	49	14,8	33	10	14	3	0,9	5	1,5
Somme .....	113	107	22,8	86	18,2	42	46	9,8	29	6,1
Tarn .....	42	19	6,1	17	5,4	43	18	5,8	24	7,6
Tarn-et-Garonne .....	23	8	4,6	9	5,1	14	14	8	13	7,4
Var .....	208	74	19,2	73	18,4	44	31	8	35	8,8
Vaucluse .....	30	26	9,9	20	7,4	12	8	3	14	5,2
Vendée .....	187	187	44,8	101	24	43	25	5,9	21	5
Vienne .....	93	30	12,5	19	5,8	31	23	9,5	8	2,4
Vienne (Haute-) .....	53	53	15,4	25	7,2	15	15	4,3	7	2
Vosges .....	176	24	6,5	18	4,8	28	7	1,9	14	3,7
Yonne .....	35	35	12,8	24	8,7	16	8	2,9	7	2,5

(1) N.-B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

## STATISTIQUES ÉPIDÉMIOLOGIQUES (ANNÉES 1952-1953)

NOMBRE DE CAS ET INDICE DE MORBIDITÉ 1952-1953

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	ROUGEOLE					SCARLATINE				
	Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953	
		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
Ain .....	379	399	127	45	14,1	101	101	32	113	35,6
Aisne .....	445	264	54,3	814	166	129	137	28,1	155	31,6
Allier .....	198	347	93,9	180	47,1	92	43	11,3	60	15,7
Alpes (Basses-) .....	173	184	216	15	17,6	18	9	10,5	19	22,3
Alpes (Hautes-) .....	48	37	42	31	35,2	43	29	32,9	53	60,2
Alpes-Maritimes .....	528	568	125	76	15,5	120	80	17,5	257	52,4
Ardèche .....	49	72	27,6	2	0,7	16	30	11,5	20	7,6
Ardennes .....	200	107	40,6	290	105	47	24	9,1	30	10,8
Ariège .....	6	6	4	16	10,8	3	3	2	10	6,7
Aube .....	226	180	72,2	553	221	103	103	41,3	153	61,1
Aude .....	175	120	43,4	37	13,3	20	81	29,3	105	37,7
Aveyron .....	123	17	18,2	27	8,5	22	17	5,3	18	5,7
Belfort (Terr. de) .....	33	82	26	5	5,2	14	25	26,8	7	7,2
Bouches-du-Rhône .....	227	528	52,2	40	3,7	227	187	18,4	326	30,6

Départements	ROUGEOLE					SCARLATINE				
	Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953	
		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
Calvados .....	209	209	48,3	132	30,2	77	69	15,9	119	27,2
Cantal .....	123	775	402	112	58	19	10	5,1	7	3,6
Charente .....	273	1 003	312	35	10,8	33	33	10,2	41	12,6
Charente-Maritime .....	222	393	90,1	15	3,3	37	38	8,7	29	6,5
Cher .....	132	239	82,1	114	39	90	47	16,1	90	30,8
Corrèze .....	115	115	44,4	53	20,3	21	21	8,1	54	20,7
Corse .....	2	28	10,2	1	0,3	4	8	2,9	4	1,4
Côte-d'Or .....	382	382	108	128	36	81	60	16,9	94	26,4
Côtes-du-Nord .....	70	70	12,7	56	10,1	34	7	1,2	15	2,7
Creuse .....	49	81	42,8	272	145	25	28	14,8	43	22,9
Dordogne .....	220	262	65,9	111	27,8	43	50	12,5	24	6
Doubs .....	178	184	57,6	127	39,5	57	45	14,1	36	11,2
Drôme .....	114	140	50,7	12	4,3	46	35	12,6	112	40,4
Eure .....	243	125	37,4	176	74,5	67	46	13,7	83	35,1
Eure-et-Loir .....	235	310	114	102	37,2	89	64	23,5	66	24
Finistère .....	55	152	19,9	11	1,4	29	13	1,7	14	1,8
Gard .....	164	195	48	52	12,7	27	26	6,4	133	32,6
Garonne (Haute-) .....	93	39	7,3	183	34,4	98	40	7,5	149	28
Gers .....	78	118	60,8	17	8,7	27	27	13,9	41	21
Gironde .....	228	188	21	54	60	88	65	7,2	74	8,2
Hérault .....	196	90	18,8	108	22,5	49	47	9,8	149	31,1
Ille-et-Vilaine .....	228	228	37,1	30	4,8	176	66	10,7	106	17,2
Indre .....	111	113	43,6	256	98,8	75	63	24,3	52	20
Indre-et-Loire .....	46	38	10,3	41	11	90	33	8,9	40	10,8
Isère .....	345	170	28,6	369	61,5	218	123	20,7	412	68,6
Jura .....	99	99	44	13	5,7	20	20	8,8	42	18,5
Landes .....	119	383	152	21	8,3	13	11	4,3	26	10,2
Loir-et-Cher .....	43	236	93,6	36	14,1	37	38	15	87	34,2
Loire .....	421	284	42,9	26	3,8	197	202	30,5	364	54,2
Loire (Haute-) .....	105	30	12,9	14	6	20	20	8,6	34	14,7
Loire-Inférieure .....	282	479	67,5	11	1,5	177	149	21	129	18
Loiret .....	256	56	15,3	291	79,2	161	138	37,8	106	28,8
Lot .....	129	129	82,6	245	156	10	3	1,9	51	32,4
Lot-et-Garonne .....	112	112	41	22	8	45	14	5,1	17	6,2
Lozère .....	69	118	127	26	27,9	7	27	29	5	5,3
Maine-et-Loire .....	682	881	167	18	3,3	124	111	21	95	17,8
Manche .....	441	700	150	98	20,8	53	53	11,3	77	16,3
Marne .....	314	269	64,9	110	26,3	110	164	39,6	104	24,9
Marne (Haute-) .....	122	102	52,8	134	68,7	35	35	18,1	42	21,5
Mayenne .....	134	54	49,2	40	14,5	50	37	13,6	37	13,5
Meurthe-et-Moselle .....	682	682	119	300	51,2	223	96	16,8	138	23,5
Meuse .....	124	124	61,3	21	10,3	70	99	49	22	10,8
Morbihan .....	101	330	61,5	227	42,1	44	44	8,2	18	3,3
Moselle .....	619	729	109	341	46,9	121	69	10,3	196	26,9
Nièvre .....	190	190	75	161	63,3	40	40	15,8	61	24
Nord .....	1 635	1 111	54,4	1 010	48,5	577	413	20,2	335	16,1
Oise .....	256	99	23,4	189	44,3	111	111	26,3	119	27,9
Orne .....	92	107	37	105	360	49	36	12,4	41	14
Pas-de-Calais .....	945	779	61,2	271	21	179	99	7,7	67	5,2
Puy-de-Dôme .....	105	83	16,9	63	12,8	38	42	8,5	62	12,6
Pyrénées (Basses-) .....	105	99	23	10	2,3	18	24	5,5	14	3,2
Pyrénées (Hautes-) .....	97	35	16,9	8	3,8	24	24	11,6	48	23,1
Pyrénées-Orientales .....	110	31	13,1	159	66,8	8	7	2,9	32	13,4
Rhin (Bas-) .....	547	489	69,6	652	92	261	192	27,3	217	30,6
Rhin (Haut-) .....	293	255	52,2	94	19,1	149	131	26,8	148	30
Rhône .....	608	608	63	318	32,7	522	649	67,3	1 134	117
Saône (Haute-) .....	47	85	39,9	8	3,7	16	11	5,1	26	12,1
Saône-et-Loire .....	298	354	67,5	9	1,7	76	76	14,5	101	19,1
Sarthe .....	142	235	53,5	38	8,5	86	77	17,5	66	14,9
Savoie .....	145	145	58,7	32	12,8	64	34	13,7	80	32
Savoie (Haute-) .....	170	251	88,3	72	24,5	225	103	36,2	235	80,2
Seine .....	5 093	4 060	80,7	6 375	126	2 476	1 879	37,3	2 300	45,5
Seine-Inférieure .....	299	97	10,6	186	20	220	164	17,9	112	12
Seine-et-Marne .....	417	211	49,6	334	77,4	97	107	25,1	72	16,7
Seine-et-Oise .....	930	724	49	630	41,7	706	706	47,8	674	44,6
Sèvres (Deux-) .....	99	99	30	8	2,4	23	23	6,9	37	11,2
Somme .....	181	73	15,5	122	25,9	69	52	11,1	39	8,2
Tarn .....	366	124	40,3	134	42,9	46	63	20,5	91	29,1
Tarn-et-Garonne .....	66	45	26	33	18,9	39	14	8	31	17,8
Var .....	350	704	183	96	24,2	86	107	27,8	118	29,7
Vaucluse .....	103	103	39,4	5	1,8	14	14	5,3	13	4,8
Vendée .....	144	203	48,6	27	6,4	64	28	6,7	47	11,1
Vienne .....	49	10	4,1	66	20,2	41	28	11,7	24	7,3
Vienne (Haute-) .....	115	128	37,2	37	10,7	31	31	9	31	9
Vosges .....	187	286	77,9	32	8,6	86	1 131	35,6	44	11,8
Yonne .....	221	221	81,2	118	43,2	32	14	5,1	61	22,3

(1) N.-B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES

## NOMBRE DE CAS ET INDICE DE MORBIDITÉ 1952-1953

I. M. = Indice de morbidité calculé sur la base annuelle, rapporté à 100 000 habitants.

Départements	POLIOMYÉLITE					MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE					FIÈVRE ONDULANTE				
	Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953	
		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
Ain	11	13	4,1	17	5,3	6	3	0,9	0	0	2	4	1,2	2	0,6
Aisne	16	16	3,2	9	1,8	3	5	1	2	0,4	1	6	1,2	4	0,8
Allier	11	5	1,3	21	5,4	3	4	1	3	0,7	4	4	1	3	0,7
Alpes (Basses-)	1	1	1,1	3	3,5	1	0	0	1	1,1	26	44	51,7	26	30,5
Alpes (Hautes-)	2	11	12,5	2	2,2	1	1	1,1	3	3,4	13	13	14,7	38	43,1
Alpes-Maritimes	15	31	6,8	12	2,4	8	10	2,1	5	1	50	36	7,9	27	5,5
Ardèche	6	15	5,7	2	0,7	3	1	0,3	3	1,1	18	10	3,8	31	11,8
Ardennes	15	5	1,8	9	3,2	2	2	0,7	4	1,4	2	0	0	5	1,8
Ariège	6	6	4	4	2,7	0	0	0	1	0,6	13	2	1,3	13	8,8
Aube	6	11	4,4	25	10	3	0	0	0	0	1	1	0,4	1	0,4
Aude	5	10	3,6	2	0,7	4	3	1	3	1	36	24	8,6	15	5,3
Aveyron	8	11	3,4	8	2,5	3	0	0	0	0	4	6	1,9	5	1,5
Belfort (Terr. de)	2	5	5,3	2	2	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0
Bouches-du-Rhône	43	105	10,3	34	3,1	16	16	1,5	33	3,1	29	27	2,6	41	3,8
Calvados	18	16	3,7	18	4,1	19	10	2,3	16	3,6	8	10	2,3	17	3,8
Cantal	10	8	4,1	5	2,5	1	1	0,5	1	0,5	0	0	0	0	0
Charente	3	8	2,4	11	3,3	5	3	0,9	14	4,3	2	0	0	1	0,3
Charente-Maritime	11	11	2,5	14	3,1	8	6	1,3	16	3,5	2	3	0,6	0	0
Cher	6	7	2,4	25	8,5	4	0	0	5	1,7	3	3	1	3	1
Corrèze	12	13	5	7	2,6	2	2	0,7	5	1,9	1	2	0,7	0	0
Corse	3	2	0,7	4	1,4	3	3	1,1	3	1	369	369	136	228	83,2
Côte-d'Or	16	16	4,5	28	7,8	2	2	0,5	5	1,4	8	6	1,6	5	1,4
Côtes-du-Nord	22	6	1	24	4,3	6	6	1	6	1	0	0	0	0	0
Creuse	11	11	5,8	11	5,8	0	0	0	1	0,5	0	0	0	1	0,5
Dordogne	11	21	5,2	14	3,5	6	2	0,5	7	1,7	3	5	1,2	2	0,5
Doubs	9	9	2,8	15	4,6	3	4	1,2	11	3,4	2	2	0,6	3	0,9
Drôme	13	14	5	3	1	4	3	1	4	1,4	12	12	4,3	26	9,3
Eure	16	24	7,1	23	6,8	5	5	1,4	8	3,3	4	0	0	2	0,5
Eure-et-Loir	5	8	2,9	16	5,8	2	1	0,3	6	2,1	1	3	1,1	2	0,7
Finistère	11	7	0,9	10	1,3	6	7	0,9	11	1,4	1	0	0	0	0
Gard	7	5	1,2	14	3,4	3	3	0,7	7	1,7	78	78	19,2	95	23,2
Garonne (Haute-)	8	19	3,5	19	3,5	6	4	0,7	0	0	10	21	3,9	5	0,9
Gers	6	6	3	4	2	3	4	2	5	2,5	5	5	2,5	3	1,5
Gironde	24	38	4,2	24	2,6	20	14	1,5	18	2	8	5	0,5	7	0,7
Hérault	26	26	5,4	27	5,6	5	4	0,8	8	1,6	90	63	13,2	27	5,6
Ille-et-Vilaine	24	24	3,9	33	5,3	18	13	2,1	24	3,9	0	0	0	0	0
Indre	8	8	3	30	11,5	2	1	0,3	3	1,1	3	1	0,3	4	1,5
Indre-et-Loire	6	8	2,1	23	6,2	2	2	0,5	4	1	0	0	0	4	1
Isère	28	62	10,4	26	4,5	13	21	3,5	16	2,6	27	27	4,5	10	1,6
Jura	7	7	3,1	13	5,7	2	2	0,8	3	1,3	1	1	0,4	5	2,2
Landes	8	8	3,1	57	22,5	3	0	0	7	2,7	1	2	0,7	0	0
Loir-et-Cher	6	26	10,3	16	6,2	4	6	2,3	1	0,3	1	1	0,3	2	0,7
Loire	15	28	4,2	30	4,4	21	21	3,1	20	2,9	2	13	1,9	6	0,8
Loire (Haute-)	5	7	3	9	3,8	2	2	0,8	3	1,2	2	4	1,7	3	1,2
Loire-Inférieure	18	29	4	13	1,8	4	1	0,1	0	0	1	1	0,1	4	0,5
Loiret	11	11	3	18	4,9	11	6	1,6	11	2,9	1	1	0,2	9	2,4
Lot	3	11	7	3	1,9	1	0	0	0	0	1	0	0	4	2,5
Lot-et-Garonne	8	8	2,9	0	0	2	1	0,3	5	1,8	16	16	5,8	6	2,1
Lozère	1	1	1	0	0	0	0	0	1	1	3	1	1	11	11,8
Maine-et-Loire	28	37	7	23	4,3	10	10	1,8	15	2,8	6	11	2	4	0,7
Manche	20	21	4,4	22	4,6	8	6	1,2	10	2,1	5	5	1	6	1,2
Marne	14	31	7,4	9	2,1	6	6	1,4	6	1,4	3	3	0,7	3	0,7
Marne (Haute-)	3	3	1,5	16	8,2	3	4	2	3	1,5	3	6	3,1	9	4,6
Mayenne	11	6	2,2	11	4	4	5	1,8	5	1,8	1	1	0,3	0	0
Meurthe-et-Moselle	17	17	2,9	17	2,9	11	9	1,5	28	4,7	24	10	1,7	20	3,4
Meuse	4	9	4,4	8	3,9	1	0	0	2	0,9	16	15	7,4	27	13,2
Morbihan	13	13	2,4	11	2	6	15	2,7	5	0,9	0	0	0	0	0
Moselle	38	46	6,8	31	4,2	17	13	1,9	9	1,2	8	8	1,1	6	0,8
Nièvre	7	7	2,7	5	1,9	2	0	0	6	2,3	3	3	1,1	2	0,7
Nord	42	42	2	80	3,8	24	27	1,3	33	1,5	2	6	0,2	4	0,1
Oise	14	15	3,5	15	3,5	5	7	1,6	7	1,6	1	4	0,9	4	0,9
Orne	14	16	5,5	16	5,4	5	8	2,7	4	1,3	3	1	0,3	4	1,3
Pas-de-Calais	40	28	2,2	43	3,3	29	17	1,3	25	1,9	1	2	0,1	1	0,07
Puy-de-Dôme	11	25	5,1	27	5,4	2	0	0	5	1	2	3	0,6	3	0,6
Pyrénées (Basses-)	7	11	2,5	80	18,5	7	5	1,1	7	1,6	10	3	0,6	10	2,3
Pyrénées (Hautes-)	7	7	3,5	23	11,1	4	1	0,4	7	3,3	8	1	0,4	8	3,8
Pyrénées-Orientales	6	6	2,5	0	0	2	1	0,4	4	1,6	23	23	9,7	10	4,1
Rhin (Bas-)	21	26	3,7	38	5,3	10	11	10,7	4	0,5	23	9	1,2	22	3,1
Rhin (Haut-)	10	23	4,7	16	3,2	8	3	0,6	11	2,2	2	1	0,2	4	0,8
Rhône	30	24	2,4	30	3	13	13	1,3	14	1,4	2	3	0,3	3	0,3
Saône (Haute-)	6	4	1,8	6	2,8	2	0	0	2	0,9	2	2	0,9	2	0,9
Saône-et-Loire	17	17	3,2	21	3,9	6	12	2,2	3	0,5	7	4	0,7	8	1,5

## STATISTIQUES ANNUELLES DÉPARTEMENTALES (suite).

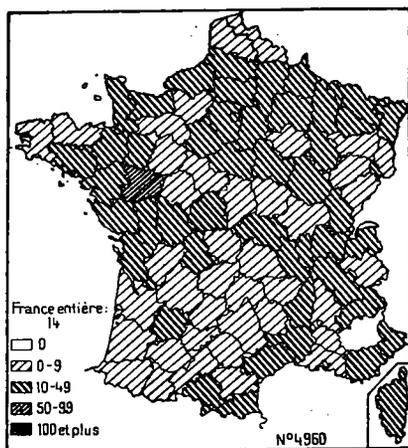
Départements	POLIOMYÉLITE				MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE				FIÈVRE ONDULANTE						
	Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953		Médian (1)	1952		1953	
		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.		N. cas	I. M.	N. cas	I. M.
Sarthe .....	18	30	6,8	37	8,3	4	5	1,1	8	1,8	3	4	0,9	1	0,2
Savoie .....	14	31	12,5	9	3,6	4	2	0,8	2	0,8	26	16	6,4	17	6,8
Savoie (Haute-) .....	11	19	6,6	11	3,7	5	5	1,7	2	0,6	12	16	5,6	5	1,7
Seine .....	143	143	2,8	202	3,9	78	103	2	112	2,2	8	9	0,1	6	0,1
Seine-Inférieure .....	33	36	3,9	21	2,2	10	10	1	19	2	0	0	0	0	0
Seine-et-Marne .....	24	27	6,3	19	4,4	5	5	1,1	6	1,3	5	7	1,6	5	1,1
Seine-et-Oise .....	43	43	2,9	101	6,6	24	40	2,7	32	2,1	3	1	0,06	4	0,2
Sèvres (Deux-) .....	6	17	5,1	9	2,7	0	0	0	1	0,3	1	1	0,3	3	0,9
Somme .....	9	9	1,9	26	5,5	4	4	0,8	9	1,9	2	8	1,7	5	1
Tarn .....	8	7	2,2	23	7,3	4	2	0,6	7	2,2	6	8	2,6	2	0,6
Tarn-et-Garonne .....	4	4	2,3	4	2,2	2	1	0,5	6	3,4	5	4	2,3	4	2,2
Var .....	4	15	3,9	11	2,7	8	3	0,7	11	2,7	27	15	3,9	33	8,3
Vaucluse .....	4	19	7,2	3	1,1	2	3	1,1	1	0,3	20	15	5,7	18	6,7
Vendée .....	9	19	4,5	7	1,6	4	7	1,6	5	1,1	2	13	3,1	15	3,5
Vienne .....	11	11	4,6	17	5,2	3	6	2,5	8	2,4	1	0	0	2	0,6
Vienne (Haute-) .....	8	20	5,8	17	4,9	2	1	0,2	6	1,7	1	0	0	2	0,5
Vosges .....	14	13	3,5	25	6,7	1	1	0,2	7	1,8	3	3	0,8	5	1,3
Yonne .....	10	10	3,6	7	2,5	2	2	0,7	0	0	1	1	0,3	4	1,4

(1) N.-B. — La moyenne arithmétique du nombre des cas déclarés au cours des cinq dernières années risquant de donner un chiffre trop influencé par les chiffres élevés des années épidémiques, nous publions, comme élément comparatif, un chiffre dit « médian », qui correspond à celui situé à égale distance du plus élevé et du plus bas dans la série statistique considérée.

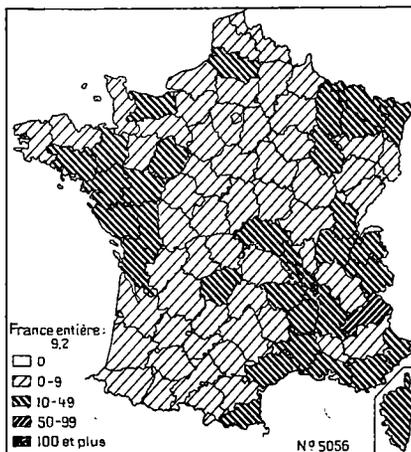
ANNÉES 1952-1953

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

Typhoïde

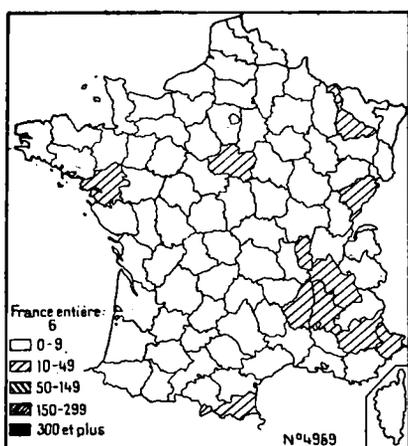


1952.

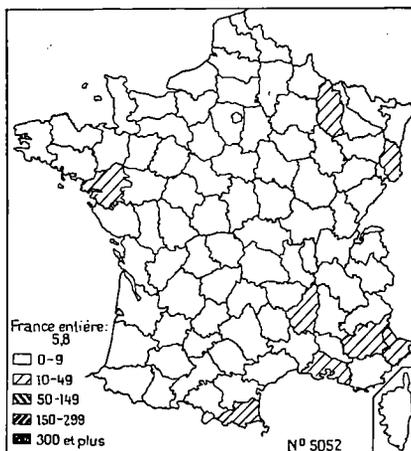


1953.

Diptérie.



1952.

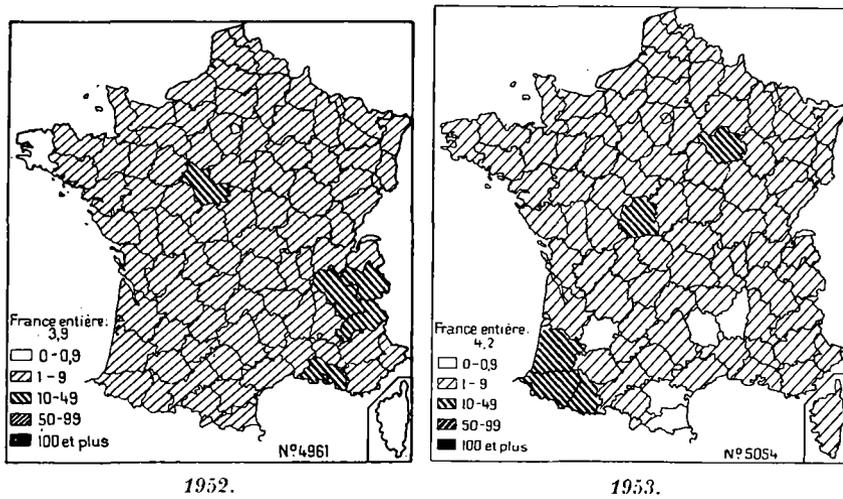


1953.

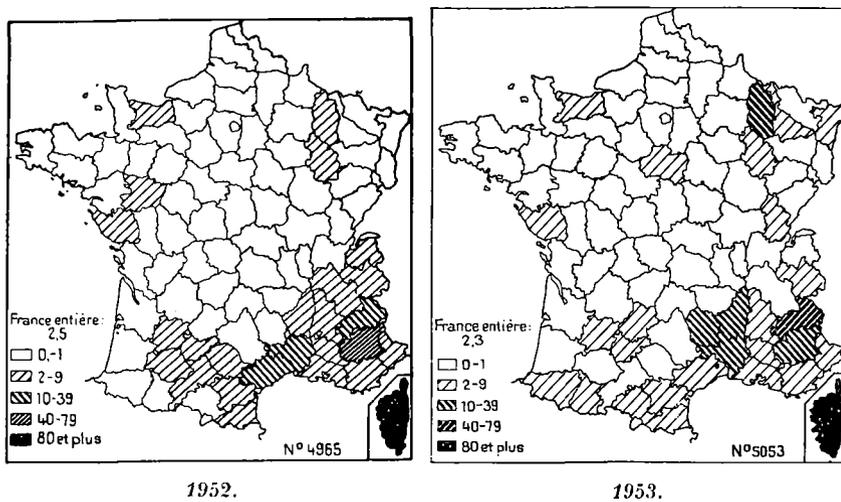
ANNÉES 1952-1953

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

Poliomyélite.



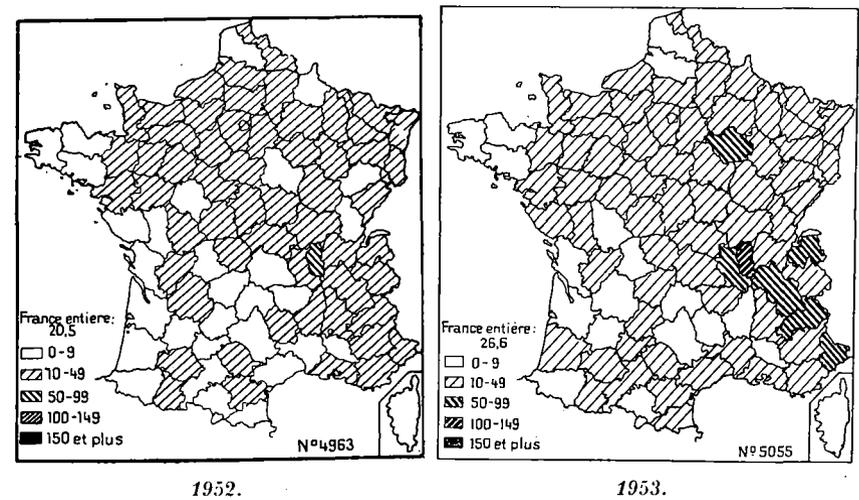
Fièvre ondulante.



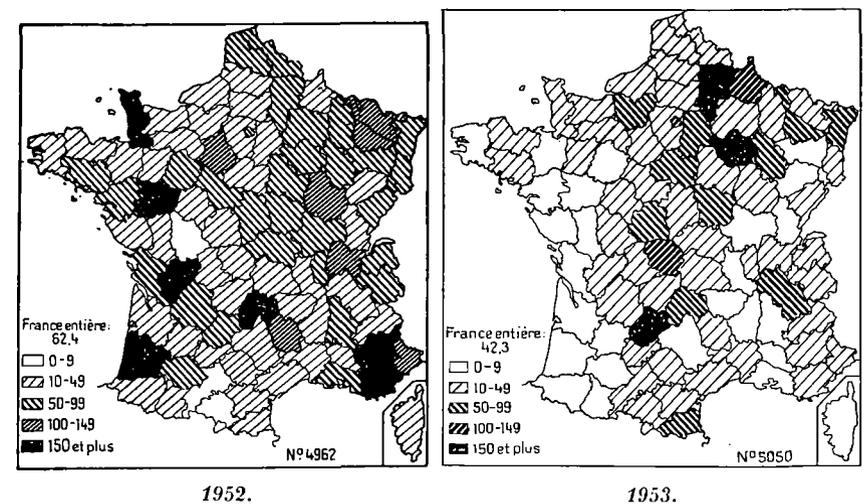
ANNÉES 1952-1953

INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

Scarlatine.



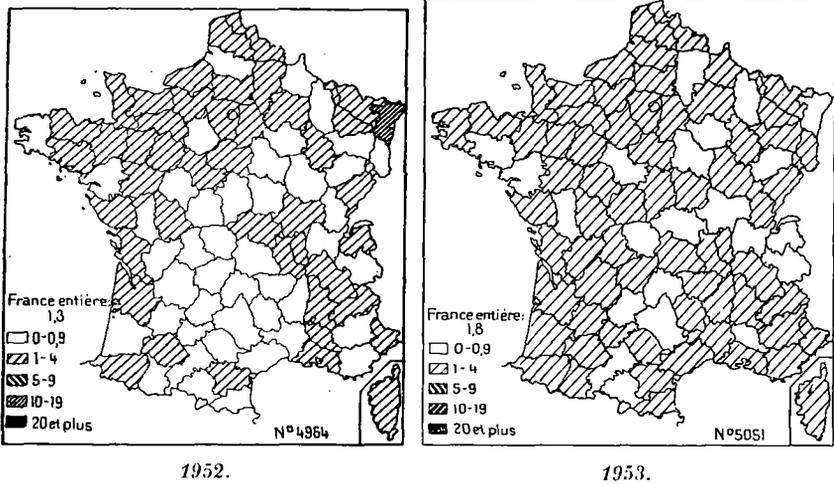
Rougeole.

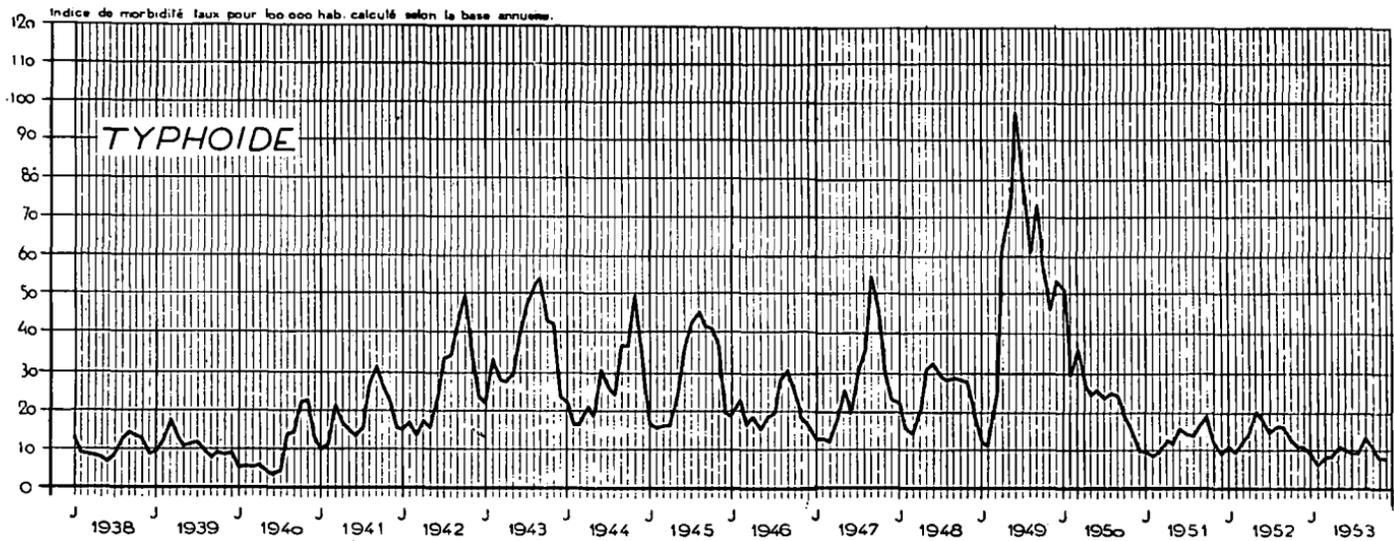


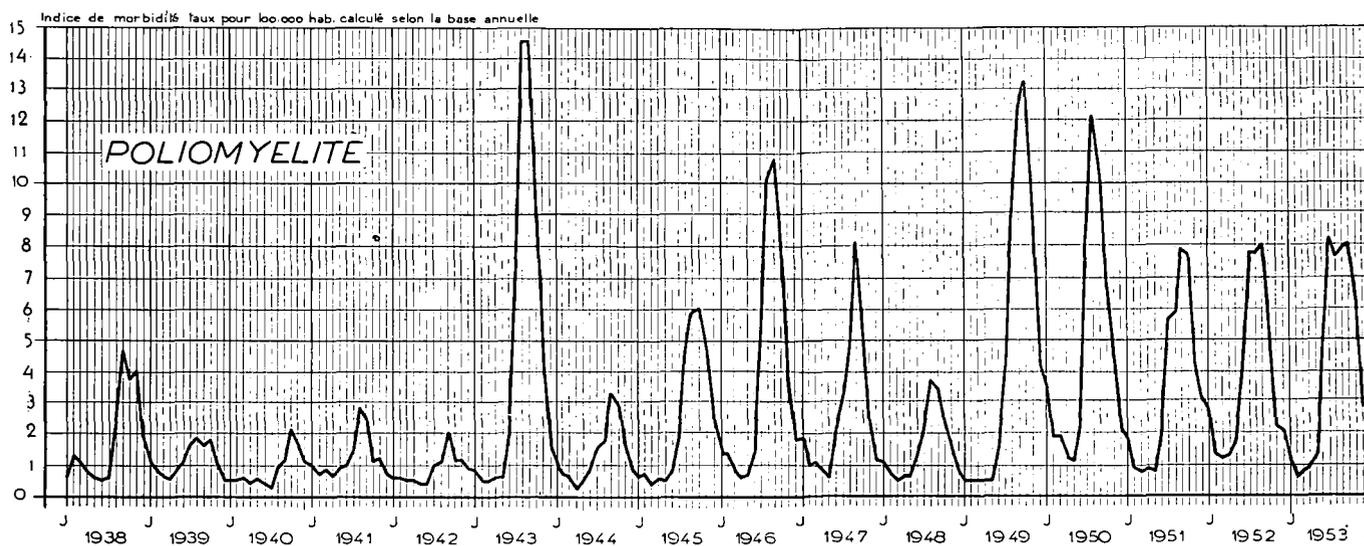
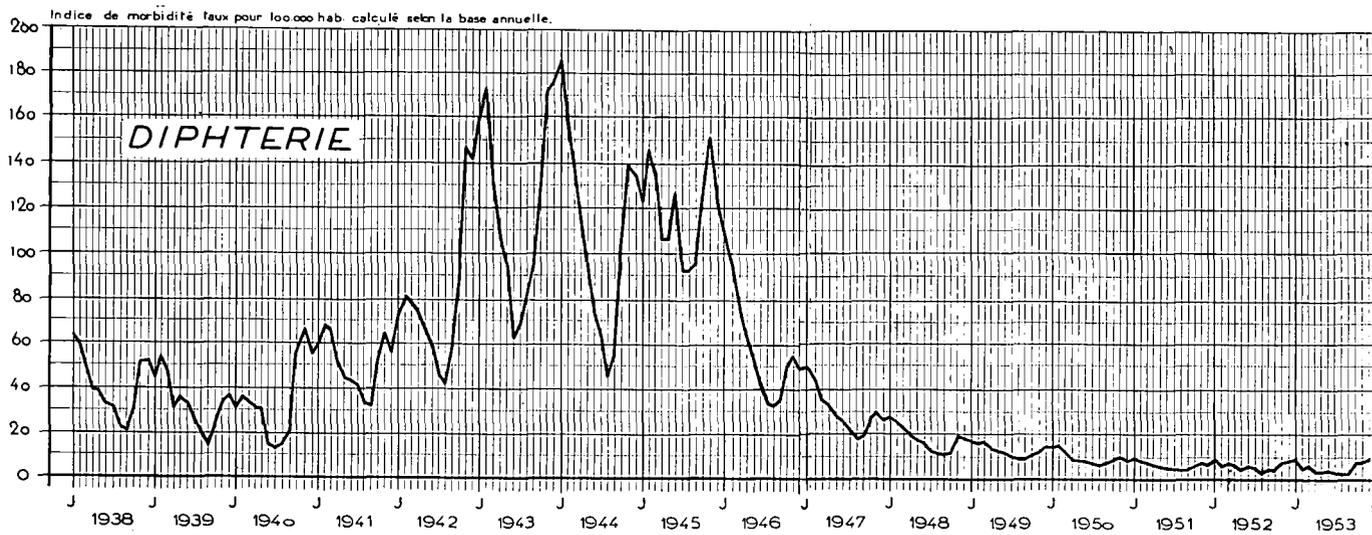
## ANNÉES 1952-1953

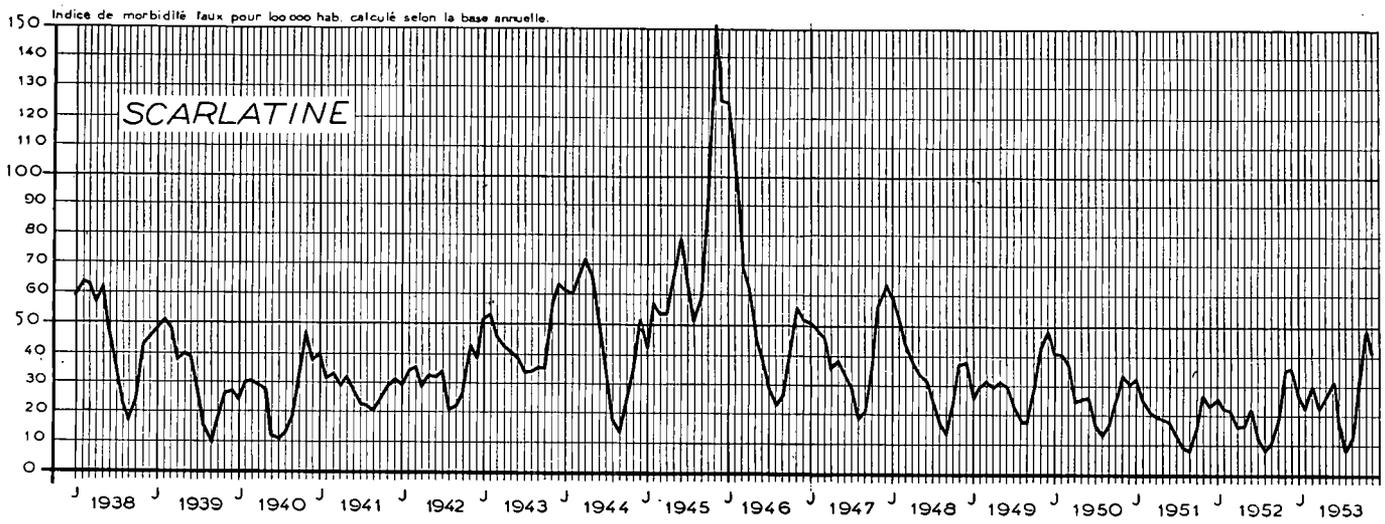
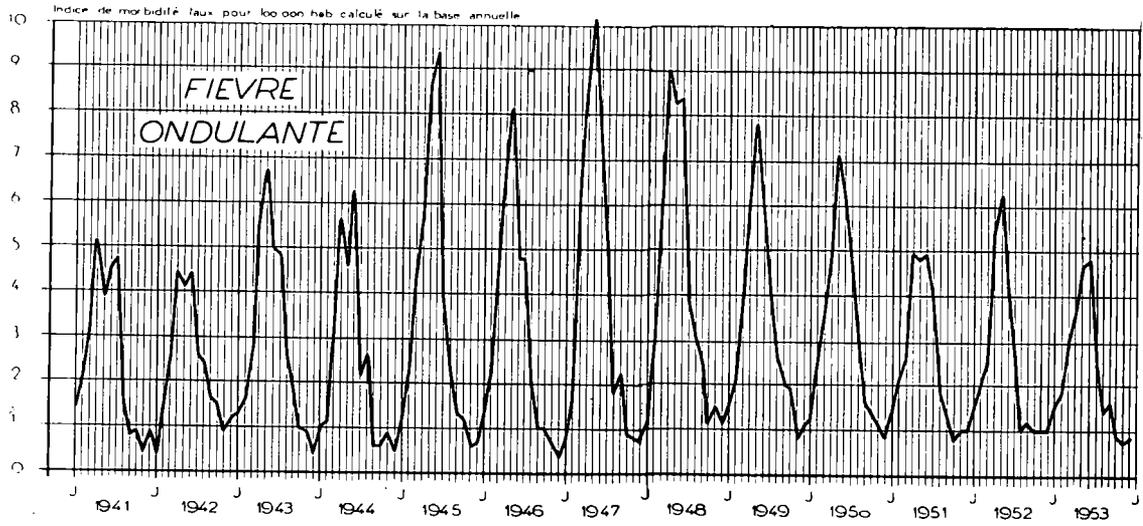
INDICE ANNUEL DE MORBIDITÉ CALCULÉ POUR 100 000 HABITANTS

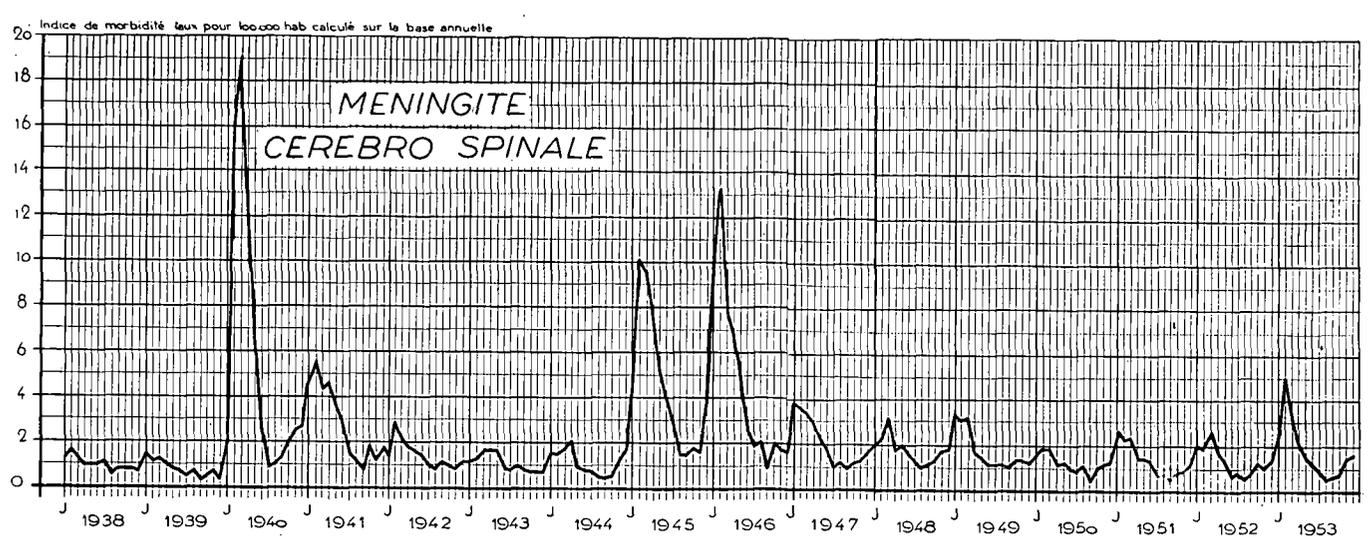
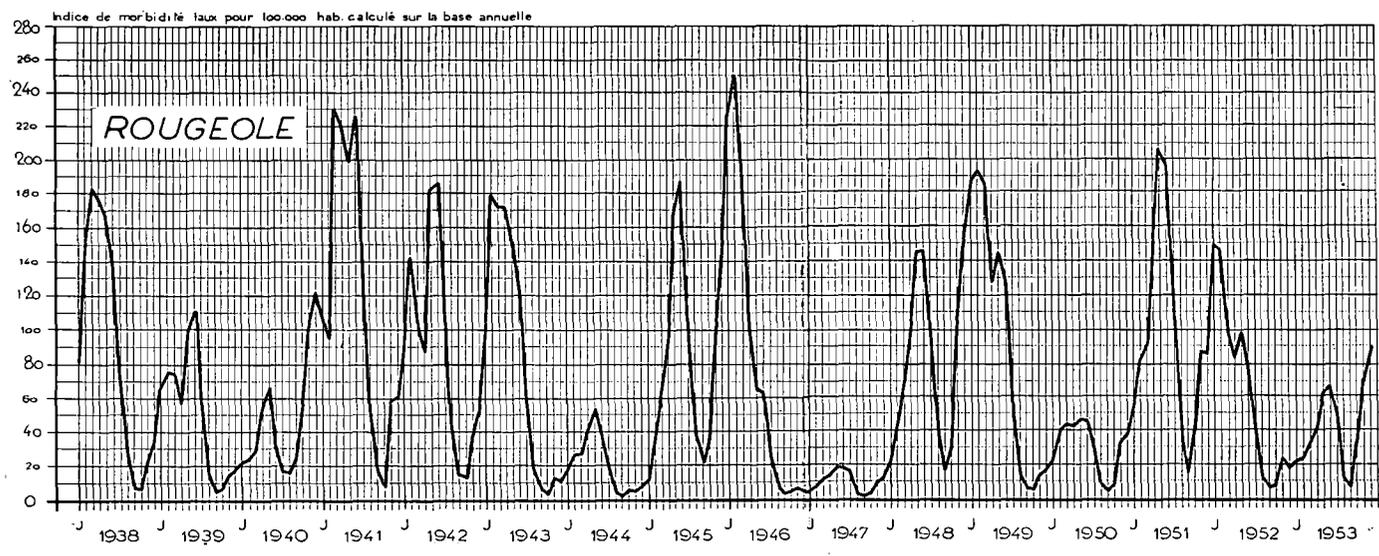
## Méningite cérébro-spinale.











## STATISTIQUES VACCINALES POUR L'ANNÉE 1952

(Vaccins D. T. et D. T. T. A. B.)

Les résultats statistiques exposés ci-dessous ont été obtenus grâce aux rapports adressés au Ministère de la Santé par les Directions départementales. Un certain nombre de départements n'ont pas adressé de rapports, ou seulement un document trop succinct et imprécis pour être utilisable. Ce sont : l'Aisne, l'Ariège, le Territoire de Belfort, la Charente, la Corrèze, la Dordogne, le Finistère, la Haute-Garonne, l'Hérault, la Seine, la Seine-Inférieure, la Somme, la Haute-Vienne et l'Yonne. Les rapports fournis par les 76 autres départements ont pu être utilisés.

## I

Il y a lieu de remarquer qu'une statistique vaccinale n'est possible que pour les vaccinations pratiquées dans les communes où des séances collectives ont pu être organisées. 57 départements ont indiqué le nombre des communes où des séances collectives avaient eu lieu; parmi eux on peut distinguer :

- a) Ceux où des séances ont eu lieu dans toutes les communes : Alpes-Maritimes, Hautes-Alpes, Cher, Gard, Isère, Haut-Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Tarn-et-Garonne, Var, Vaucluse; 12 départements au total.
- b) Ceux dont le pourcentage des communes avoisine 90 % : Ain, Allier, Ardennes, Aube, Cantal, Côtes-du-Nord, Doubs, Eure-et-Loir, Ille-et-Vilaine, Loiret, Lot, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire, Meurthe-et-Moselle, Bas-Rhin, Haute-Saône, Haute-Savoie, Vienne, Vosges; 19 départements au total.
- c) Ceux dont le pourcentage est supérieur à 50 % : Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Creuse, Drôme, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meuse, Morbihan, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Sarthe, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Tarn; 19 départements au total.
- d) Ceux dont le pourcentage s'échelonne entre 20 et 50 % : Charente-Maritime, Indre-et-Loire, Landes, Loir-et-Cher, Manche; 5 départements au total.
- e) Ceux enfin dont le pourcentage est inférieur à 20 % : Corse et Deux-Sèvres; 2 départements au total.

## II. — PRIMO-VACCINATION

## A. — POURCENTAGE DES SUJETS VACCINÉS

Le nombre des assujettis pour les départements considérés s'élevait à 916 599. Le nombre des vaccinés a été de 456 404, soit une proportion de 50 %. Suivant les régions, la proportion des sujets vaccinés apparaît assez variable.

- a) Dans 24 départements, elle est supérieure à 70 % : Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Ardennes, Corse, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Gard, Gers, Jura, Lozère, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Oise, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Haute-Savoie, Seine-et-Marne, Tarn-et-Garonne.
- b) Dans 34 départements le pourcentage des vaccinés s'échelonne entre 20 et 60 % : Aude, Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Drôme, Indre-et-Loire, Gironde, Isère, Landes, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Haute-Loire, Mayenne, Maine-et-Loire, Nord, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Rhône, Deux-Sèvres, Vaucluse, Vienne et Vosges.
- d) Dans 2 départements le pourcentage des vaccinés est inférieur à 20 % : Alpes-Maritimes, Ille-et-Vilaine.

## B. — RÉPARTITION DES VACCINATIONS D. T. ET D. T. T. A. B.

Elle a pu être établie pour 65 départements. On dénombre, au total, 359 546 enfants de 0 à 14 ans, vaccinés par le vaccin D. T., et 46 084 seulement, vaccinés par le D. T. T. A. B. Un petit nombre de vaccinations concerne des sujets de plus de 14 ans, ou des sujets ayant reçu seulement l'anatoxine diphtérique ou tétanique, ou le vaccin T. A. B. isolé. Dans certains départements, des raisons épidémiques locales ont fait préférer le vaccin D. T. T. A. B. dont l'utilisation apparaît alors d'importance égale ou même supérieure à celle du vaccin D. T. Ce sont les départements suivants : Bouches-du-Rhône, Charente-Maritime, Gard, Lot-et-Garonne, Meuse, Seine-et-Marne, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var.

En moyenne, la proportion des vaccinations D. T. T. A. B. par rapport au total des primo-infections est de 13 % environ.

## C. — RÉPARTITION DES PRIMO-VACCINATIONS SUIVANT L'ÂGE

La proportion des vaccinés par rapport aux assujettis est assez voisine de 0 à 2 ans, de 2 à 3 ans et de 3 à 6 ans, soit, respectivement, 46,9 %; 49,6 %; 47,6 %. Elle est plus faible de 6 à 10 ans : 36,5 %, et s'abaisse encore de 10 à 14 ans : 24 %.

Une répartition par groupe d'âge des sujets vaccinés a pu être établie pour 240 221 vaccinations D. T. et 36 336 vaccinations D. T. T. A. B. Les résultats sont consignés dans le tableau ci-dessous, où est indiquée également la répartition par âge de l'ensemble des primo-vaccinés.

Ages	Primo-vaccination	D. T.	D. T. T. A. B.
	%	%	%
0- 2 ans.....	29,6	31,9	14,5
2- 3 ».....	24,2	25,1	19
3- 6 ».....	27,5	36,7	28,5
6-10 ».....	12,1	11,1	19,1
10-14 ».....	5,5	4,8	10,6

Enfin, si l'on considère la répartition, dans chaque groupe d'âge, du nombre des vaccinations D. T. et D. T. T. A. B., par rapport à 100 enfants vaccinés, on obtient les résultats ci-dessous :

Ages	D. T.	D. T. T. A. B.	% de D. T. T. A. B.
0- 2 ans.....	76 554	5 293	6,4
2- 3 ».....	60 014	6 908	10,3
3- 6 ».....	65 460	13 362	16,9
6-10 ».....	26 589	6 928	20,7
10-14 ».....	11 604	3 845	24,9

Comme on pouvait logiquement s'y attendre, la vaccination D. T. T. A. B. a surtout été pratiquée à partir de l'âge de 3 ans.

#### D. — LIEU DE LA PRIMO-VACCINATION

Il apparaît que 69 % des sujets vaccinés l'ont été en séance collective. Toutefois, 20 % d'entre eux ont été vaccinés au dispensaire et 11 % chez un médecin privé, malgré l'organisation des séances collectives gratuites.

#### E. — CAUSES D'ABSTENTION A LA PREMIÈRE INJECTION

Ce renseignement n'a été fourni que par un nombre de départements plus restreint, groupant 554 656 assujettis; 42,5 % n'ont pas reçu la première injection vaccinale. Les réfractaires représentent la très grande majorité : 84 %; les contre-indications médicales définitives interviennent pour 1,1 %, les contre-indications temporaires pour 14,9 %. Entrent également en ligne de compte les sujets ayant reçu la première injection, mais absents pour la deuxième ou la troisième : 7 à 8 % environ. La répartition par âge des contre-indications médicales temporaires ou définitives et des réfractaires donnent les résultats suivants :

Ages	Contre-indications temporaires	Contre-indications définitives	Réfractaires
	%	%	%
0- 2 ans.....	39,6	43,2	29,9
2- 3 ».....	25,7	18,2	20,1
3- 6 ».....	24	20	24,3
6-10 ».....	8,3	12,2	13,5
10-14 ».....	2,7	5,6	12

Enfin, si l'on envisage la répartition dans chaque tranche d'âge, des contre-indications et des réfractaires, on obtient les pourcentages suivants :

Ages	Contre-indications temporaires	Contre-indications définitives	Réfractaires
	%	%	%
0- 2 ans.....	18,8	1,6	79,8
2- 3 ».....	18,3	0,9	80,8
3- 6 ».....	14,8	0,9	84,2
6-10 ».....	9,7	1,1	89,2
10-14 ».....	3,8	0,6	95,2

Il apparaît ainsi que :

a) Les contre-indications définitives s'observent surtout avant 2 ans. Elles sont donc constatées lors de l'examen médical qui précède la primo-vaccination envisagée à l'âge légal. De toutes façons, elles ne concernent qu'une très faible proportion des assujettis, quel que soit leur âge.

b) Le nombre des contre-indications temporaires diminue avec l'âge.

c) Par contre, le nombre des réfractaires augmente, et l'on peut dire que plus l'enfant avance en âge, plus il y a de chances pour qu'il échappe à la vaccination.

### III. — INJECTION DE RAPPEL

a) Le pourcentage des sujets assujettis ayant reçu l'injection de rappel a pu être établi pour 65 départements. Le nombre des assujettis s'élevait à 526 728, le nombre des assujettis vaccinés s'élève à 393 437, soit un pourcentage de : 74,5 %.

Ainsi, la proportion de sujets ayant reçu la primo-vaccination précédemment, et l'injection de rappel ultérieurement, apparaît nettement supérieure à celle des primo-vaccinés par rapport aux assujettis.

Une répartition par âge n'a pu être établie que pour 367 818 assujettis comportant 270 736 vaccinés. La proportion est la suivante :

0 à 2 ans : 67,8 %; 2 à 3 ans, 73,2 %; 3 à 6 ans, 74,8 %; 6 à 10 ans, 72,3 %; 10 à 14 ans, 74,6 %. L'âge a donc peu d'influence sur la pratique de l'injection de rappel.

Sur un total de 406 690 assujettis, une contre-indication médicale, temporaire ou définitive, a été constatée dans 8 247 cas, soit 2,2 %, pourcentage nettement plus faible que celui constaté pour la primo-vaccination. Le nombre des réfractaires était de 89 978, soit 22,1 %. Ainsi, 24,3 % des assujettis à l'injection de rappel y ont échappé, alors que près de 50 % échappent à la primo-vaccination. La répartition par âge des contre-indications et des réfractaires s'établit comme suit :

Ages	Contre-indications	Réfractaires
	%	%
0- 2 ans.....	2,3	35,5
2- 3 ».....	2,4	22,1
3- 6 ».....	1,8	22,7
6-10 ».....	1,6	23,6
10-14 ».....	1,6	22,4

Le pourcentage le plus élevé des réfractaires se situe chez les enfants les plus jeunes, et le maximum de contre-indications a été constaté en dessous de 3 ans.

#### IV. — INCIDENTS A L'OCCASION DES VACCINATIONS

Nous retiendrons seulement les réactions locales intenses et les réactions générales importantes ayant suivi une injection vaccinale, primo-vaccination ou injection de rappel. Une statistique n'a pu être établie que pour un nombre limité de départements groupant 511 435 vaccinations (262 877 primo-vaccinations et 248 558 injections de rappel). Ce total comporte une proportion de vaccination D. T. T. A. B. de 15 %.

Des réactions locales intenses ont été notées 140 fois, soit une proportion très faible, inférieure à 3 pour 10 000 vaccinations. Dans 36 % des cas, il s'agissait de D. T. T. A. B. C'est dire que la fréquence des réactions locales est 2 fois plus élevée avec le D. T. T. A. B. qu'avec le D. T. Pour la vaccination D. T., les 4/5 des cas se groupent avant 3 ans. Avec le D. T. T. A. B., une réaction locale importante paraît plus fréquente de 2 à 6 ans, mais il faut tenir compte du fait que la proportion des enfants de moins de 2 ans, vaccinés par le D. T. T. A. B., est faible.

Une forte réaction thermique a été constatée 582 fois, soit une proportion de 11 pour 10 000 environ. Ici le D. T. T. A. B. est en cause dans 47 % des cas. La même opposition que précédemment se retrouve, en ce qui concerne l'âge, entre le D. T. pour lequel la réaction fébrile est surtout notée avant 3 ans, et le D. T. T. A. B. où elle apparaît surtout après cet âge. Ce fait appelle d'ailleurs les mêmes réserves que ci-dessus.

Rapport présenté par

P. CHASSAGNE.

## HYGIÈNE GÉNÉRALE

### LE CASIER SANITAIRE COMMUNAL. QUELQUES RÉSULTATS PARMIS LES MEILLEURS

Par contraste avec nos précédentes publications qui donnent, en quelque sorte, une vue synthétique de l'équipement rural sur le plan hygiénique et médico-social, nous nous proposons ici de faire une analyse méthodique du « Casier sanitaire communal ». En d'autres termes, alors que nous avons présenté précédemment les résultats de l'E. H. S. à l'échelle départementale, nous envisageons aujourd'hui de faire le même travail à l'échelle communale.

On sait (1) que la commune représente l'unité de base de nos investigations, chaque commune française devant faire l'objet d'une étude détaillée des services du Génie Rural. Cette étude aboutit à l'établissement de dossiers communaux complets dont l'Institut National d'Hygiène est chargé de la centralisation.

Les campagnes françaises ne sont malheureusement pas des mieux équipées et il suffit de jeter un coup d'œil sur certains dossiers pour se convaincre rapidement que tout ou presque tout reste à faire. Que ce soit sur le problème de l'eau potable, sur celui des W.-C. ou des nuisances, sur ceux des maisons insalubres, des tueries particulières ou de l'évacuation des ordures, certains paysans français en sont, là-dessus, au même point ou peu s'en faut, que leurs ancêtres des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

Il existe, nous le savons, de belles réalisations, et les villages propres, coquets et bien équipés ne manquent pas, mais il persiste encore, dans certaines régions, de trop pénibles contrastes. Aussi bien, ne ferons-nous pas le tirage mécanographique des communes les plus mal équipées ou les plus arriérées; chacun sait qu'elles existent et point n'est besoin de les monter en épingle.

(1) Bull. de l'I. N. H., t. 8, n° 2.

Nous préférons essayer de tracer un tableau de ce que nous croyons être la commune idéale pour lui comparer ensuite quelques communes réelles que le tri mécanographique aura fait ressortir comme étant parmi les mieux équipées.

### LE CASIER SANITAIRE COMMUNAL : Sa présentation.

Le dossier communal d'enquête, document qui, à notre connaissance, n'a pas d'équivalent à l'étranger, est présenté sous la forme d'un questionnaire dont les différentes rubriques doivent être remplies par les spécialistes du Génie Rural.

Nous en reproduisons ci-dessous un fac-similé qui, mieux que toute autre description, fixera les idées sur sa présentation.

Dès réception par nos services, l'ensemble de ces données est transcrit, en code, sur une fiche spéciale dite document de base. Celui-ci, après passage à la mécanographie, est transformé en une « carte perforée ». L'ensemble de ces cartes est classé par département et peut, à tout moment, être passé à la trieuse pour l'exploitation mécanographique immédiate de toutes les données contenues, à l'origine, dans le dossier communal d'enquête.

Il serait souhaitable que cette enquête put devenir permanente, c'est-à-dire qu'il fut possible de la maintenir sans cesse à jour par l'adjonction d'une fiche annuelle complémentaire précisant soit les modifications récentes intervenues dans l'équipement hygiénique, sanitaire et médico-social, soit la création, l'extension ou la réfection des réseaux d'alimentation en eau potable de chaque commune. La création de cette fiche, d'un modèle standard, permettrait ainsi de suivre les efforts réalisés pour favoriser le développement de l'hygiène dans chaque département.

### NATURE DES RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR L'ENQUÊTE

#### A. — EQUIPEMENT RURAL

1° RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX. — Ici sont groupés les renseignements relatifs aux variations du nombre des habitants pendant ces dernières années, la répartition de la population, en population agglomérée au chef-lieu et population de chaque hameau; y figure également le nombre de foyers et de maisons.

2° GÉOGRAPHIE COMMUNALE. — Sous cette rubrique, nous trouvons la superficie communale totale en hectares, la superficie bâtie et non bâtie, l'altitude minima et maxima de la commune, ainsi que celle des lieux habités, les cours d'eau et étangs. Le développement de la voirie nationale et rurale; les sablières et marnières sont mentionnées.

3° AGRICULTURE. — La superficie du territoire communal non bâtie est répartie en : surface de terre labourable, prairies et herbages, bois et forêts, vergers, vignes, marécages, landes et friches, jardins et cultures maraichères, territoires non agricoles.

Sous cette mention figure également le cheptel vif réparti en Equidés, Ovidés, Capridés, Bovidés et Porcins.

Le nombre d'exploitations agricoles est précisé, ainsi que la répartition de celles-ci suivant leur superficie; le nombre de parcelles et la superficie moyenne de celles-ci indiquent la dispersion de la propriété.

4° AUTRES ACTIVITÉS COMMUNALES. — Les commerçants (boulangers, bouchers, etc.) sont mentionnés. Il en est de même des artisans ruraux et des industries agricoles.

5° SITUATION FINANCIÈRE. — La situation financière comprend le bilan du dernier exercice financier, la valeur du centime et le nombre de centimes pour insuffisance de revenus.

6° SITUATION DE L'ÉQUIPEMENT RURAL. — a) *L'alimentation en eau* : sont dénombrés les puits, sources, citernes, mares, lavoirs, bains-douches. Il est indiqué, et ceci est très important, si la commune possède une adduction d'eau potable, et si elle possède également des amenées d'eau pour usages agricoles.

b) *Les moyens de défense contre l'incendie* : le matériel, son état et son entretien sont spécifiés.

c) *Distribution d'énergie électrique* : Cette rubrique précise : la tension de distribution, le nombre de postes de transformation et leur puissance totale, le nombre d'abonnés à l'éclairage et tous usages.

d) *La distribution de gaz de ville*, ainsi que le nombre d'abonnés sont indiqués.

e) *L'évacuation des eaux usées* : elle s'effectue soit par écoulement (ruisseaux et déversement sur la voie publique), soit par un système de tout-à-l'égout.

f) *L'évacuation des matières usées et des ordures ménagères* : le mode d'évacuation est spécifié, ainsi que le pourcentage approximatif des foyers utilisant les fosses fixes, les fosses septiques, les W.-C. à chasse d'eau, les tinettes mobiles et les puits perdus.

g) *Terrains de jeux* : sous cette rubrique, l'enquête demande s'il existe un terrain de jeux pour les écoliers et les sportifs, en faisant connaître son état d'entretien, ainsi que son équipement.

h) *Foires et marchés* : les jours en sont généralement précisés.

i) *Abattage des viandes* : l'enquête indique s'il existe un abattoir communal ou des tueries particulières.

7° OBSERVATIONS GÉNÉRALES. — C'est un résumé et une conclusion sur la situation de l'équipement de la commune, sur ses besoins et les possibilités de les satisfaire.

## FICHES INTERCALAIRES

## B. — INVENTAIRE DES SOURCES

Sur cette fiche figurent la désignation de la source, le nom du propriétaire, le cours d'eau alimenté ou le bassin, l'altitude de la source, l'aspect de l'émergence, des renseignements d'ordre géologique, la nature de la zone de protection, les caractéristiques de la source, soit : le débit en litres/minute, la température de l'air et celle de l'eau.

## C. — INVENTAIRE DES PUIITS

Il comprend : la désignation du puits, la qualité du propriétaire, la cote du sol, la date d'exécution, la nature des parois et le diamètre de l'ouvrage, l'utilisation du puits, le mode d'élévation des eaux et divers renseignements d'ordre géologique; les caractéristiques du puits sont détaillées : niveau statique de l'eau, niveau après pompage, débit en litres/minute et observations en rapport avec l'emplacement (causes de contamination, etc.).

D. — LES CARACTÉRISTIQUES DU RÉSEAU D'ALIMENTATION  
EN EAU POTABLE

Cette fiche comprend : 1° la mise en service du réseau; 2° la désignation des quartiers ou hameaux desservis; 3° la densité d'alimentation (nombre de foyers et d'habitants desservis); 4° l'origine de l'eau; 5° le traitement des eaux; 6° l'amenée des eaux; 7° les réservoirs de distribution; 8° les canalisations de distribution; 9° les appareils de distribution et branchements; 10° l'exploitation, etc.

## E. — ENQUÊTE SANITAIRE

1° EQUIPEMENT DE LA COMMUNE. — Cette fiche nous renseigne :

- sur les établissements de bains-douches, avec le nombre des cabines;
- sur les abattoirs, leur orientation par rapport au village et le nombre de têtes de bétail abattues par semaine;
- sur les tueries particulières.

Les établissements dangereux ou insalubres sont dénombrés et classés en 3 catégories. Les lavoirs sont également étudiés (alimentation en eau, nombre de places et débit de l'étiage).

Les cimetières sont inventoriés avec des précisions sur leur distance de l'agglomération, l'orientation par rapport à celle-ci, leur surface en m<sup>2</sup>, le nombre de concessions, le nombre d'inhumations pendant ces 5 dernières années.

2° LES CAUSES D'INSALUBRITÉ. — Les eaux stagnantes, dépôts permanents d'ordures, de fumier, les habitations malsaines sont dénombrés, ainsi que les autres causes d'insalubrité (climatiques, etc). A juste titre, croyons-nous, on a inclus ici le nombre des débits de boisson.

3° SERVICES MÉDICO-SOCIAUX. — Sur cette fiche sont signalés les médecins, chirurgiens, spécialistes, dentistes, sages-femmes, vétérinaires, pharmaciens; les hospices, hôpitaux, dispensaires, consultations de nourrissons, crèches, sanatorium, préventorium, colonies de vacances, assistantes sociales fonctionnant sur le territoire communal.

4° ETAT SANITAIRE DE LA POPULATION. — Il comprend : l'âge moyen au décès, le taux de mortalité pour 1 000 habitants, la morbidité et la mortalité par typhoïde.

## ANALYSE DES EAUX

Les eaux font l'objet d'une analyse physique, chimique et bactériologique.

Au point de vue physique, la température, la turbidité, la résistivité, ainsi que le pH, sont notés. Chimiquement, l'alcalinité et le degré hydrochimétrique total et permanent sont précisés, de même les dosages de Ca, Mg et Fe; les sulfates sont exprimés en SO<sub>4</sub>, les chlorures en Cl, les nitrates en NO<sub>3</sub>. Enfin, on recherche la teneur en matières organiques de l'eau. Bactériologiquement, sont connus le nombre total de germes par cm<sup>3</sup>, celui des liquéfiantes et les diverses variétés de coli au litre.

## LA COMMUNE RURALE IDÉALE : Sa définition.

L'I. N. S. E. E. définit comme commune rurale toute commune comprenant moins de 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu; ce critère, pour commode qu'il soit, est loin de différencier avec exactitude les communes rurales des autres communes.

Quelle pourrait être alors la définition de la commune rurale ? Le mot rural venant du latin « Rus » qui signifie campagne, les communes qui devraient être groupées sous ce vocable seraient, en principe, celles dont l'activité se rattache à la vie aux champs.

Nous voyons tout de suite que la délimitation effectuée par l'I. N. S. E. E. est très arbitraire. Certaines communes de moins de 2 000 habitants relèvent d'une activité industrielle (mines de potasse, charbon, fer, etc.), alors qu'il existe certaines grosses communes rurales rangées par ce mode de classement dans l'autre groupe.

Nous ne nous serions pas étendu sur cet aspect de la question si l'enquête hydrogéologique et sanitaire n'avait adopté ce même critère limite. C'est, en effet, pour cette raison qu'un certain nombre d'agglomérations ont échappé aux investigations des Services du Génie Rural, puisqu'elles ne relèvent pas de leur compétence.

Ceci mis à part, l'enquête entreprise en France n'en garde pas moins toute sa valeur. Nous avons, d'ailleurs, reçu un certain nombre de dossiers communaux se rapportant à des communes de plus de 2 000 habitants.

Il vient tout naturellement à l'esprit, lorsqu'on s'occupe des caractéristiques sanitaires et sociales des communes, d'envisager l'existence d'une commune en quelque sorte idéale, qui présenterait le maximum de qualités quant à son confort et à son équipement hygiénique et domestique.

Cette commune, où il ferait bon vivre, existe peut-être en France. Le développement encore restreint de notre enquête qui n'a porté que sur 10 départements n'a pas permis de la « tirer » à la mécanographie.

Ceci nous a conduit à un essai sans doute arbitraire de définition de la « commune idéale », la difficulté étant évidemment d'en donner les caractéristiques, d'en établir les critères.

Si l'on s'adresse à de petites communes rurales (300 à 500 habitants), on ne peut prétendre y trouver les mêmes avantages (tout-à-l'égout, W.-C. à chasse d'eau, branchements d'eau, gaz et électricité, ramassage des ordures ménagères) que ceux d'usage courant dans des communes plus importantes (3 000 habitants et plus). Il nous est donc apparu que, pour trouver un équipement convenable, en harmonie avec les conditions de vie moderne, il fallait s'adresser à des communes d'environ 3 000 habitants agglomérés au chef-lieu.

Un second critère s'est présenté à notre choix, critère déjà adopté par quelques auteurs : le taux annuel de mortalité. Il suffirait, en somme, de considérer que le village le mieux agencé, celui où les conditions de vie sont optima, est celui où on meurt le moins... Ce point de vue, s'il est défendable, nous paraît entaché de certaines faiblesses :

1° La mortalité selon l'âge, par commune, n'est pas connue.

2° La composition, par âge, de la population communale n'est pas connue.

3° Même si ces données étaient connues, une commune est une agglomération trop petite, dans laquelle des fluctuations importantes peuvent se produire, d'une année sur l'autre, et fausser tout calcul :

a) départ de jeunes pour la ville;

b) séjour de retraités qui, après avoir vécu leur période d'activité à la ville, se retirent dans leur pays d'origine;

c) existence, sur le territoire communal, d'un asile de vieillards, d'une maison de retraite.

4° Quelques autres facteurs entrent également en ligne de compte pour faire diminuer le taux de mortalité : l'altitude, le climat, les habitudes de

travail de la population, facteurs qui n'ont rien à voir avec la qualité de l'équipement sanitaire et médico-social d'une commune.

Tout ceci nous a amené à abandonner le critère mortalité comme notoirement insuffisant pour chercher, dans les données de l'hygiène classique, des bases plus solides pour établir les caractéristiques de la « commune idéale ».

*Quel devrait-êtré l'équipement optimum au point de vue hygiénique et sanitaire d'une commune française en 1954 ?*

Nous prendrons, comme base de notre étude, une commune fictive dont la population s'établirait autour de 3 000 habitants. Il nous semble rationnel de faire reposer son équipement sur les éléments suivants :

1° L'EAU. — C'est l'élément majeur sur lequel repose toute l'hygiène rurale. Nous avons dit ailleurs son importance. Il est, pour le moment, chimérique de souhaiter la disparition des puits médiocres, des citernes et autres procédés d'un autre âge qui ne peuvent distribuer qu'une eau généralement impure.

L'avenir est aux adductions d'eau potable, et nous ne pouvons concevoir notre commune-type sans une A. E. P. solidement conçue, distribuant une eau fraîche et agréable, présentant toutes les garanties quant à sa pureté chimique ou bactériologique.

L'établissement de son débit maximum n'est pas toujours aisé, de nombreux facteurs entrant en ligne de compte. De toute façon, il doit être calculé largement en fonction des variations séculaires de la population; de sorte que pour une commune dont la population est en augmentation, il sera nécessaire de prévoir une marge de sécurité très grande, peu ou pas de marge pour une commune dont la population est stationnaire, et le minimum acceptable pour une commune dont la population est en décroissance. Ceci vaut pour les besoins domestiques, mais il est bien entendu qu'il faudra tenir compte, dans le calcul du débit de l'A. E. P., de la nature des activités communales.

Il est également nécessaire de prévoir une réserve d'eau pour le service de défense contre l'incendie; cette réserve sera calculée en fonction de l'importance de l'agglomération et des activités communales particulières (industries, pailles et grains, etc.).

L'origine de l'eau de l'A. E. P. n'est pas indifférente. Pratiquement, il y a intérêt à exploiter au maximum la ou les sources dont dispose la commune. L'eau de source jouit, en effet, d'une faveur incontestée auprès des populations qui lui attribuent des qualités de pureté qu'elle n'a malheureusement pas toujours. Mais il est facile, actuellement, de rendre une eau potable et la protection des sources ne pose plus de problèmes que l'on ne sache résoudre en utilisant les moyens que la technique moderne met à notre disposition.

2° EQUIPEMENT GÉNÉRAL DE LA COMMUNE. — Chaque maison, ou plutôt chaque foyer, doit être pourvu d'un branchement particulier. La vie à la ferme s'en trouvera, sans aucun doute, grandement simplifiée et les règles élémentaires de l'hygiène seront beaucoup plus faciles à observer.

L'A. E. P. par branchement particulier n'exclut évidemment pas l'utilisation des bornes-fontaines dont il serait vain de souligner l'utilité. Elles sont, en particulier, nécessaires pour l'abreuvement des bestiaux. Dans un même ordre d'idées, l'existence de 2 ou 3 lavoirs, construits de façon rationnelle (toiture, eau courante, etc.), nous paraît fort utile sur le territoire communal.

L'établissement de bains-douches devrait apparaître, aux populations rurales, comme un instrument de première nécessité. L'ouvrier agricole devrait pouvoir passer à la douche après son travail; nous n'en sommes malheureusement pas encore là et s'il existe des bains-douches dans certaines communes, il en est beaucoup trop qui en sont dépourvues. C'est à l'école que doivent être inculqués les principes élémentaires de l'hygiène corporelle. Certains pays d'Europe sont, à ce point de vue, bien plus avancés que le nôtre.

La commune-type ne peut se concevoir sans une distribution d'énergie électrique (lumière et force); nous n'insisterons pas pour qu'elle bénéficie d'une installation de gaz de ville, mais il sera nécessaire, par contre, que des appareils ménagers utilisant l'électricité, le butane ou le propane soient d'un usage courant.

Faut-il souligner l'importance du terrain de jeux communal ou intercommunal, dont nous ne concevons pas qu'une commune de 3 000 habitants puisse se passer. Son agencement n'est pas très onéreux (terrains de football, de basket, salle de déshabillage, voire quelques agrès) et, sous la direction d'un moniteur qualifié, la jeunesse y trouverait à utiliser ses loisirs beaucoup plus sagement qu'au bal ou au café.

Il est également à prévoir, pour les foires et marchés, un emplacement couvert assez vaste et bien aéré.

Les tueries particulières, où ne sont trop souvent observées aucune des règles élémentaires d'hygiène, sont à proscrire. Il est indispensable de prévoir un abattoir communal ou même intercommunal, où les bouchers pourront abattre leur bétail selon les règles de la corporation.

3° ACTIVITÉS COMMUNALES. — Nous passerons rapidement sur ce chapitre. Il est bien évident qu'une commune de 3 000 habitants doit être pourvue de plusieurs boulangeries, boucheries et épiceries; on y trouvera les artisans habituels : maréchal-ferrant, bourrelier, maçons, peintres, vitriers, mécaniciens, etc.

4° SERVICES MÉDICO-SOCIAUX. — Il ne peut être question de doter notre commune-type d'un équipement médico-social complet. Il serait pratiquement inutilisé. On peut raisonnablement le réduire aux éléments

suivants : médecin, pharmacien, vétérinaire, infirmières, sage-femme, consultation de nourrissons et assistante sociale au moins un jour par semaine.

5° RÉSEAU ROUTIER. — On ne peut concevoir, de nos jours, une commune sans voies de communication pratiques, aussi demanderons-nous que les routes soient en bon état et suffisamment nombreuses et larges pour permettre le transport des personnes et des marchandises aux fermes ou hameaux les plus éloignés.

6° EVACUATION DES EAUX USÉES ET ORDURES MÉNAGÈRES. — Ce problème est l'un des plus difficiles à résoudre à la campagne. Un village, même important, ne peut, nous l'avons dit, installer un système de tout-à-l'égout. Nous préconiserons simplement que les eaux usées circulent dans les caniveaux des rues ou, mieux, sous buses, jusqu'à un émissaire final.

Les ordures ménagères sont, dans de nombreuses fermes, jetées sur le tas de fumier, d'ailleurs voisin de l'habitation. Cette pratique est peu recommandable, la ménagère y jetant aussi bien les reliefs des repas, les épluchures de légumes que les assiettes, verres ou bouteilles cassées, etc. Le seul procédé acceptable est, sans aucun doute, la collecte des ordures ménagères trois ou quatre fois par semaine, suivie de leur incinération.

7° CAUSES D'INSALUBRITÉ. — On ne devrait pratiquement pas en rencontrer sur le territoire communal. La suppression des eaux stagnantes est indispensable; non seulement elles constituent une réserve de larves de moustiques, mais l'eau qu'elles fournissent éventuellement au bétail est malsaine et très impure.

Les ordures ménagères sont, en principe, incinérées, nous l'avons déjà vu. Les dépôts de fumier restent un mal nécessaire des campagnes. Il ne peut être question d'envisager leur suppression, même pour la commune « idéale ». Il suffit, en fait, qu'ils soient suffisamment éloignés des habitations, établis sur des plates-formes de béton et munis de fosses à purin.

8° EVACUATION DES EXCRETA. — Tous les procédés vétustes et anti-hygiéniques que l'on rencontre habituellement dans les campagnes ne peuvent être tolérés pour notre commune-type. On ne peut que souhaiter la disparition des tinettes mobiles, puits perdus, feuillées et autres cabanes délabrées qui font couramment office de W.-C. dans la plupart des communes rurales. Le touriste étranger a plus d'une fois marqué sa stupeur devant le caractère plus que rudimentaire — pour ne pas dire répugnant — de cet élément de notre équipement sanitaire.

Une commune avec A. E. P. devrait automatiquement comporter des W.-C. à chasse d'eau dans chaque maison. Le « tout-à-l'égout » n'étant pas toujours réalisable, on adoptera le système des fosses septiques qui, bien conçu, a fait largement ses preuves.

9° CIMETIÈRES. — Selon les règles classiquement admises, le cimetière communal sera, non seulement vaste et bien entretenu, mais surtout situé à plus de 400 m. de l'agglomération.

10° TYPHOÏDE. — Il est bien évident que la fièvre typhoïde, comme toutes les maladies d'origine hydrique, doit disparaître complètement du territoire communal.

Telles nous paraissent devoir être fixées les caractéristiques de la « commune idéale ».

Ce tableau n'est sans doute pas complet et il serait possible d'y ajouter quelques éléments se rapportant directement ou indirectement à l'hygiène rurale. En particulier, le problème de l'habitat n'a pas été envisagé. Il reste cependant un des plus importants de l'hygiène générale, mais il déborde largement le cadre de notre enquête. Si la santé publique a son mot à dire, ce n'est évidemment qu'après le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme et en collaboration avec le Génie Rural. Il y a là un grave problème d'avenir qui n'est pas plus facile à résoudre que celui des adductions. Son financement est sensiblement du même ordre de grandeur, mais on s'alarme plus volontiers des taudis des grandes villes que des masures délabrées de nos campagnes. On a sans doute raison : le soleil et l'air pur compensent pour une part la misère et l'insalubrité de l'habitation rurale la plus rudimentaire.

Notre enquête a essayé de dénombrer ces maisons dites insalubres. Soyons assurés que les chiffres qu'elle nous apporte sont marqués de la plus large tolérance.

#### QUELQUES COMMUNES PARMI LES MIEUX ÉQUIPÉES

C'est un des avantages du système de codification mécanographique que de permettre l'extraction « à la trieuse » des meilleurs éléments d'une enquête.

Il devenait donc très intéressant, après avoir étudié les caractéristiques optimum de la commune-type, de faire un tirage méthodique des communes les mieux équipées sur le plan hygiénique, sanitaire et médico-social.

Pour cela, nous avons adopté les règles suivantes :

a) Éliminer systématiquement toute commune présentant :

- 1° des établissements dangereux ou insalubres;
- 2° un cimetière dans l'agglomération;
- 3° une morbidité par typhoïde.

b) N'admettre que les communes pourvues d'une A. E. P. de bonne qualité, avec branchements particuliers dans la presque totalité des maisons.

Parmi les quelques dizaines de communes ainsi sélectionnées, nous en

avons choisi 5 — ce chiffre n'a rien d'exclusif — dont les caractéristiques sont les plus voisines de celles de notre commune-type.

Nous croyons utile de rappeler que ce tirage n'a pas porté sur la France entière, mais seulement sur les 10 départements publiés dans le *Bulletin de l'I. N. H.* au cours de l'année 1953.

Ces 5 communes sont :

*Bromeilles*, commune du Loiret, située à environ 4 km de Puiseaux. Elle fait partie de l'arrondissement de Pithiviers et du canton de Puiseaux.

*Ville-Dommange*, commune de la Marne, arrondissement de Reims, canton de Ville-en-Tardenois.

*Witry-lès-Reims*, commune de la Marne, arrondissement de Reims, canton de Bourgogne.

*Jouy-lès-Reims*, commune de la Marne, près de Ville-Dommange, arrondissement de Reims, canton de Ville-en-Tardenois.

*Montmirail*, commune de la Marne, arrondissement d'Épernay, chef-lieu de canton.

L'altitude minima et maxima des communes ne joue ici aucun rôle, les variations s'échelonnant de 100 à 210 m.

Deux de ces communes sont sensiblement de même importance : il s'agit de *Bromeilles* et *Ville-Dommange*. Elles comptent respectivement 399 et 439 habitants. *Jouy-lès-Reims* est plus petite, elle ne compte que 154 habitations.

Par contre, *Witry-lès-Reims* et *Montmirail* sont plus importantes. Elles ont 1 264 et 2 240 habitants; ces deux communes ont une légère augmentation du nombre de leurs habitants depuis le dénombrement de 1936. Dans les trois autres, par contre, on a enregistré une légère décroissance.

Le tableau suivant donne, pour ces communes, la répartition moyenne des habitants par maison, le nombre moyen de personnes par foyer, le nombre moyen de foyers par maison, le % de la surface par rapport à la surface totale.

Communes	Nombre d'habitants par maison	Nombre de personnes par foyer	Nombre de foyers par maison	Proportion de la surface bâtie à la surface totale
Bromeilles .....	3,0	2,7	1,1	1,09 %
Ville-Dommange .....	3,2	2,9	1,1	2,94 %
Witry-lès-Reims .....	3,4	—	—	0,77 %
Jouy-lès-Reims .....	2,9	2,7	1,1	2,77 %
Montmirail .....	3,6	3,1	1,2	0,36 %

A l'aide des principaux chiffres fournis par le dossier communal d'enquête nous avons établi le tableau suivant qui groupe les caractéristiques essentielles des 5 communes.

	Bromeilles 56	Ville-Dommange 622	Witry-lès-Reims 662	Jouy-lès-Reims 310	Montmirail 380
Nombre de maisons .....	135	136	372	53	622
Nombre de foyers .....	147	151		57	726
Nombre d'habitants .....	399	439	1 264	154	2 240
Superficie totale (en ha) .....	1 432	340	2 584	176	1 668
Superficie bâtie (en ha) .....	13,10	10	20	4	6
Altitude minimum (en m) .....	100	100	118	105	140
Altitude maximum (en m) .....	132	251		180	210
Cours d'eau .....					Petit Morin.
Etangs (en ares) .....	0,42				
Voirie nationale (en km) .....			3,5	1,5	5,25
» vicinale .....			13,5	0,75	
» rurale .....				3,75	
Grandes communications .....		4,6		1,5	6,25
Carrières.					
<i>Superficie (en ha) :</i>					
Terres labourables .....	1 327	107	2 010	70	961
Prairies et herbages .....		34	392	29	265
Bois et forêts .....	72,35	17	39	17	419
Vergers .....	6,62				
Vignes .....	8,28	115			
Marécages .....	0,42			40	
Landes et friches .....		57	106,58		2
Jardins et cultures .....			2,67	10	9
Territoire non agricole.			8	6	6
<i>Cheptel vif en 1941 :</i>					
équidés .....	129	28	205	8	99
bovidés .....	305	16	317	4	452
ovidés et capridés .....	87	0	116		54
porcins .....	44	0	142	11	56

		22 de 1 à 30 ha	27 de 7 à 35 16 de 35 à 50 8 de 50 à 100 2 au-des. 100	29 — de 1 ha 22 de 1 à 8 ha 1 de 50 ha	4 — de 1 ha 22 de 1 à 35 7 de 35 à 60 4 de 60 à 100
Exploitations agricoles .....					
Total .....		22	53	52	37
Parcelles .....		0,7 à 0,75	0,3	0,25 à 0,3	0,6
Nombre de parcelles .....	6 113	4 586	8 404	821	2 710
Superficie moyenne propriété (en ha).		25	25 à 30	1	50
Commerçants .....			Boucher. Charcutier.	1 boucher.	6 bouchers. 2 charcutiers. 5 boulangers. 1 menuisier.
Artisans .....		2 électriciens. 2 peintres- maçons. 3 menuisiers. 1 cordonnier. 2 couturières. 1 coiffeur.	Electricien. Charpentier. 2 maçons. 1 plombier. 1 charron. 2 cordonniers. 2 bourrelliers. 2 garagistes. 2 maréchaux- ferrants. 1 serrurier. 3 coiffeurs. 1 couturier.	1 coiffeur.	62 artisans. 7 couturiers. 3 coiffeurs. 4 plombiers. 2 cuivreurs. 1 marbrier. 3 maçons. 3 peintres. 1 électricien. 1 terrassier. 2 charpentiers. 2 charrons. 3 menuisiers. 2 vanniers. 1 tonnelier. 3 bourrelliers. 3 cordonniers. 1 imprimeur. 2 maroquiniers. 1 photographe. 2 horlogers. 5 réparateurs auto. 1 serrurier.
<i>Equipement rural :</i>					
Nombre de puits .....	45	22		4	82
» sources .....		2		1	3
» citernes .....		0			
» mares .....		1	3	1	2
» lavoirs .....		2		1	4
» bains-douches .....					
Défense contre l'incendie .....					

	Bromeilles 56	Ville-Dommange 622	Witry-lès-Reims 662	Jouy-lès-Reims 310	Montmirail 380
<i>Distribution :</i>					
Electricité .....	Oui.	Oui.	Oui.	Oui.	Oui.
Gaz .....	Non.	Non.	Non.	Non.	Non.
<i>Evacuation des eaux usées</i> .....	Collecteurs souterrains.	Par ruisseaux et par infiltra- tion.	Voie publique.	Voie publique.	Voie publique abou- tit au Petit Morin.
<i>Evacuation des matières usées</i> ...	Fumiers et champs.	Compagnie ré- moise ordures ménagères.	Champs et fumiers.	Sur les fumiers.	Entreprise décharge publique à 500 m.
Fosses fixes .....	90 %	4 %	1 %		80 %
Fosses septiques .....		2 %	4 %	2 %	30 %
W.-C. à chasse d'eau .....			50 %		
Tinettes mobiles .....		94 %	45 %	98 %	
Puits perdus .....	10 %		1 %		
Terrain de jeux .....			1	1 plateau d'édu- cation phy- sique.	1
Foires et marchés .....					1
Halles .....			1		
Pont bascule .....					
<i>Abattage de viandes :</i>					
Abattoir .....					1
Tueries .....					
<i>Puits :</i>					
Profondeur maximum .....	34	31			15
Profondeur minimum .....	8	4,5			7
Profondeur moyenne .....	30	17,75	120		9
<i>Sources</i> .....					
		Calcaire grossier.		Argile plastique sable.	Sable calcaire.

<i>Causes d'insalubrité :</i>					
Eaux stagnantes .....	Mares.		Mares.	1 dépôt.	Décharge commu- nale à 500 m.
Ordures .....					27
Fumiers chez les particuliers ..			2		
Habitations malsaines .....			8		23
Autres causes .....					
Débit de boissons .....					
<i>Services médico-sociaux</i> .....					
		1 médecin. 2 sages-femmes. 1 assistante so- ciale.	1 médecin. 1 sage-femme. 1 consultation nourrissons.		2 médecins. 2 dentistes. 2 vétérinaires. 2 pharmaciens. 1 hospice-hôpital. 1 maison de re- traite. 1 consultation de nourrissons.
A. E. P. — Date .....	1908-1930	1894	1910	1895	1929
Origine .....	Forage.	Source.	Forage.	Source.	Source.
Débit horaire .....		12 l à 4 l.	17 m <sup>3</sup>	20 l à 12 l.	24 m <sup>3</sup> 600 l
Etat .....			Bon.	Bon.	Très bon.
Géologie .....	Calcaire.	Calcaire grossier.	Craie.	Argile plastique.	Sables, calcaires marneux.
<i>Traitement des eaux :</i>					
Amenée des eaux .....	Elévation.	Gravité.	Elévation.	Gravité.	Elévation.
Réservoir .....	180 m <sup>3</sup>	Réservoir enterré 200 m <sup>3</sup> .	2 réservoirs 900 m <sup>3</sup>	Réservoir enterré 80 m <sup>3</sup> .	2 réservoirs enterrés 700 m <sup>3</sup>
Canalisations .....	Fonte.	Fonte.	Fonte.	Fonte.	Fonte.
Bornes-fontaines .....	8	7	12	5	26
Bouches d'incendie .....	8		21		22
Branchements particuliers ....	128	130 Régie municipale.	1 151 Régie municipale.	47 Régie municipale.	315

## SUPERFICIE EN HECTARES DES TERRES

Répartition des principales catégories du territoire en % du territoire non bâti total.

	Bromeilles	Ville-Dommange	Witry-lès-Reims	Jouy-lès-Reims	Montmirail
	%	%	%	%	%
Terres labourables .....	92,0	31,6	78,0	40,0	57,5
Prairies et herbages .....	—	10,0	15,1	17,0	15,8
Bois et forêts .....	5,0	5,0	1,5	10,0	25,0
Vergers .....	0,5	—	—	—	—
Vignes .....	0,6	34,0	—	—	—
Marécages .....	—	—	—	23,5	—
Landes et friches .....	—	16,7	4,1	—	—
Jardins et cultures maraîchères .....	—	—	—	6,0	0,5

EQUIPEMENT COMMUNAL. — Toutes ces communes possèdent des puits, exception faite de *Witry-lès-Reims*; mais comme, par ailleurs, elles bénéficient d'une adduction d'eau potable desservant la totalité des foyers, ceux-ci perdent, de ce fait, tout intérêt.

Nous signalerons que sur ces 5 communes, 3 ont des sources, 4 ont des mares, 3 ont des lavoirs, que toutes ont une distribution d'électricité, mais qu'elles ne possèdent pas d'installation de bains-douches, ni de distribution de gaz de ville.

TERRAINS DE JEU. — Seule la commune de *Montmirail* en bénéficie.

EVACUATION DES EAUX USÉES. — L'évacuation des eaux usées s'effectue d'une manière générale, par ruisseaux et directement sur la voie publique; seule la commune de *Bromeilles* est dotée d'une installation de collecteurs souterrains.

EVACUATION DES ORDURES MÉNAGÈRES. — En majorité, les ordures ménagères sont jetées sur les fumiers. Les communes de *Ville-Dommange* et de *Montmirail* ont un service de ramassage des ordures ménagères.

EVACUATION DES EXCRÉTA. — Les W.-C. à chasse d'eau ne sont utilisés que dans la commune de *Witry-lès-Reims*. Avec les tinettes mobiles, ils constituent les deux appareils d'évacuation employés couramment dans cette agglomération.

Les fosses fixes sont le mode le plus fréquemment utilisé dans les communes de *Bromeilles* et de *Montmirail*; par contre, les tinettes mobiles prédominent dans celles de *Ville-Dommange* et de *Jouy-lès-Reims*.

SERVICES MÉDICO-SOCIAUX. — La commune de *Bromeilles* et celle de *Jouy-lès-Reims* n'ont pas de service médico-social.

## FICHES D'ANALYSE DES EAUX

Renseignements	Loiret	Marne			
	Bromailles	Ville-Dommange	Witry-lès-Reims	Jouy-lès-Reims	Montmirail
Lieux de prélèvement .....	Château d'eau.	A l'arrivée du bassin.	B. F. route nationale.	B. F. près de l'église.	Adduction 1 <sup>re</sup> borne.
<i>Analyse physique :</i>					
Température .....	1 <sup>o</sup>				
Turbidité (unité) .....	Limpide.				Limpide.
PH .....	7,5	7,7.	7,5	6,75	7,5
<i>Analyse chimique :</i>					
Alcalinité .....	132	6,7	3,4	6,5	157
Degré hydrotimétrique total .....	30,5	30,5	24	33	21,3
Degré hydrotimétrique permanent .....		5,5			
Ca .....		88,4			
Mg .....		35,7			
Fe .....		Traces.			
Sulfates en SO <sub>4</sub> .....		8,8	19,4	19,4	
Cl des chlorures .....	20	10,6	16,3	14,9	17,8
Nitrates en NO <sub>3</sub> .....	0,5	Traces.	20,4	Traces.	17
NH <sub>3</sub> .....	0	Faibles traces.	Faibles traces.		
Matières organiques en O .....	0,65	1,3	0,6	2,1	0,3
<i>Analyse bactériologique :</i>					
Nombre total de germes/cm <sup>3</sup> .....					
Nombre total de liquéfiantes .....					
Coli au litre .....	0				— de 20
Rouge neutre .....					
Pathogènes .....					
<i>Conclusion.</i>	Eau bonne.	Eau potable.	Eau potable.	Eau potable.	Eau pure et bonne.

Celle de *Ville-Dommange* a, par contre, un médecin, deux sages-femmes et une assistante sociale, la commune de *Witry-lès-Reims* a un médecin, une sage-femme et une consultation de nourrissons, la commune de *Montmirail* a deux médecins, deux vétérinaires, deux pharmaciens, un hospice-hôpital, une maison de retraite et une consultation de nourrissons.

ADDUCTION D'EAU POTABLE. — Si toutes ces communes possèdent une A. E. P. avec branchements particuliers et bornes-fontaines, nous notons que la date d'exécution de ces travaux est très variable. La plus ancienne, qui date de 1894, est celle de *Ville-Dommange*; viennent ensuite celle de *Jouy-lès-Reims* dont l'A. E. P. date de 1895, celle de *Bromeilles*, de 1908, avec réfection en 1930, celle de *Witry-lès-Reims*, de 1910, et enfin celle de *Montmirail*, la plus récente; puisqu'elle ne date que de 1929.

L'eau distribuée a généralement pour origine une source, exception faite de *Bromeilles* dont l'eau provient d'un forage. L'origine géologique de la nappe aquifère est variable : le calcaire pour *Bromeilles*, le calcaire grossier pour *Ville-Dommange*, la craie pour *Witry-lès-Reims*, l'argile plastique pour *Jouy-lès-Reims*, les sables et calcaires marneux pour *Montmirail*.

Nous remarquerons que les eaux distribuées ne reçoivent aucun traitement. Toutefois, ces eaux sont de bonne qualité, comme en font foi les analyses reproduites ci-dessous.

De plus, aucune maladie d'origine hydrique n'est à signaler dans ces communes.

### CONCLUSIONS

Bien que ces 5 communes soient parmi les meilleures inventoriées à ce jour, elles présentent, par rapport à la commune-type, de nombreuses lacunes.

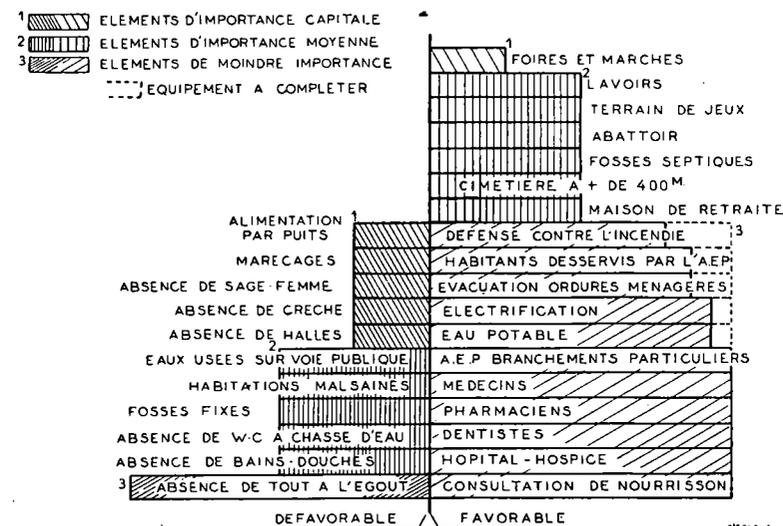
Au point de vue de l'équipement, si toutes les communes ont l'électricité, nous remarquerons qu'aucune ne bénéficie d'une distribution de gaz de ville. Le fait n'est pas surprenant : une distribution de gaz ne peut se concevoir que dans une ville relativement importante ou dans sa banlieue immédiate.

Les communes de *Witry-lès-Reims* et de *Montmirail* possèdent, seules, un terrain de jeu; celle de *Jouy-lès-Reims* a un plateau d'éducation physique; les deux autres n'ont rien prévu.

D'autre part, si la commune de *Bromeilles* possède des collecteurs souterrains pour l'évacuation des eaux usées, toutes les autres les évacuent par ruisseaux sur la voie publique. Nous insisterons également sur le fait que les W.-C. à chasse d'eau sont trop peu nombreux pour des communes convenablement adductionnées. Cela tient évidemment aux habitudes de la population, mais aussi au prix de revient relativement

élevé d'une installation de W.-C. à chasse d'eau. Quant à l'équipement médico-social, nous noterons que les communes de *Bromeilles* et de *Jouy-lès-Reims* en sont totalement dépourvues.

Malgré ces points faibles, l'équipement est dans l'ensemble assez satisfaisant et c'est probablement *Montmirail* qui est la mieux dotée. La raison majeure de cette supériorité réside simplement dans le fait que la population de *Montmirail* est plus nombreuse — 2 240 habitants — ce qui lui permet d'avoir un équipement socio-sanitaire plus développé et assez proche de la commune-type.



Il y aurait lieu pourtant de proposer certaines améliorations qui feraient de *Montmirail* une commune très confortable :

- la création d'un établissement de bains-douches;
- la suppression des maisons insalubres;
- l'installation de collecteurs souterrains pour l'évacuation des eaux usées (comme on en rencontre à *Bromeilles*, commune beaucoup moins importante);
- la généralisation des W.-C. à chasse d'eau remplaçant progressivement les fosses fixes trop répandues dans cette commune.

Le reste est, par ailleurs, satisfaisant et il y a lieu d'accorder une mention spéciale à l'équipement socio-sanitaire : il est presque idéal.

Nous avons cru utile d'exprimer ces résultats en un graphique (graphique I) à la fois analytique et synthétique, qui groupe les éléments de l'enquête selon un axe vertical délimitant à gauche, ce qui reste à améliorer, à droite, les réalisations heureuses. Nous avons arbitrairement attribué une valeur intrinsèque à tous les éléments de l'enquête en les



2. — Géographie communale.

Superficie totale (ha) : ....., bâtie (ha) : ....., non bâtie (ha) : .....  
 Altitude de la commune, minimum : ....., maximum : .....  
 Altitude des lieux habités, minimum : ....., maximum : .....  
 Cote N. G. F., repère : ....., lieux : ..... H = : .....  
 Altitude approximative de l'église : .....  
 Cours d'eau : ..... Etangs : .....  
 Dévelop<sup>t</sup> de la voirie nationale (km) : ..... Vicinale (km) : ..... Rurale (km) : .....  
 Carrières (sablères, marnières, etc.) : .....

3. — Agriculture.

Superficie en ha. { en terres labourables : ..... Marécages : .....  
 en prairies et herbages : ..... Landes et friches : .....  
 en bois et forêts : ..... Jardins et cultures maraîch. : .....  
 en vergers : ..... Territoire non agricole : .....  
 en vignes : .....

Cheptel vif existant en 194 :

Equidés : ....., bovidés : .....  
 Ovidés et capridés : ....., porcins : .....

Nombre d'exploitations agricoles :

..... de ..... ha à ..... ha  
 ..... de ..... ha à ..... ha  
 ..... de ..... ha à ..... ha  
 ..... au-dessus de ..... ha

TOTAL : .....

Dispersion de la propriété, nombre de parcelles : ..... Superficie moyenne (ha) .....

Observations : .....

4. — Autres activités communales.

Commerçants (boulangers, bouchers, etc.) : .....

Artisans ruraux : .....

Industries { non coopératives : .....  
 agricoles { coopératives : .....

Observations (notamment autres industries, avec si possible l'indication des besoins en eau) : .....

5. — Situation financière.

Bilan du dernier exercice financier 194 . Recettes : ..... Dépenses : .....

Montant des fonds libres au 31 décembre 194 : .....

Valeur du centime pour les exercices 194 : ....., 194 : ....., 194 : ....., 194 : .....

Nombre de centimes pour insuffisance de revenus (194 ) : .....

6. — Situation de l'équipement rural.

a) Alimentation en eau :

La commune possède-t-elle une distribution d'eau potable ? .....

Possède-t-elle une ou plusieurs amenées d'eau pour usages agricoles ? .....

(Dans l'affirmative, remplir fiche spéciale.)

La commune est-elle seulement alimentée par eau de pluie ? .....

eaux de ruissellement ? .....

Nombre de puits particuliers : ..... Utilisation : .....

— sources particulières : ..... — .....

— citernes communales : ..... — .....

— citernes particulières : ..... — .....

— mares communales : ..... — .....

— mares particulières : ..... — .....

— lavoirs : ..... — Nombre de places : .....

— bains-douches : ..... — Nombre de cabines : .....

Observations : .....

b) Moyens de défense contre l'incendie :

c) Distribution d'énergie électrique :

194 : ....., 194 : ....., 194 : .....

Tension de distribution : .....

Linéaire du réseau de distribution : .....

Nombre de postes de transformation : .....

Puissance totale des postes : .....

Poids moyen de cuivre au km de ligne : .....

Nombre d'abonnés : éclairage : .....

— tous usages : .....

Observations : .....

d) Distribution de gaz.

Existe-t-il une distribution de gaz ? .....

(si oui, nature du gaz distribué et mode de distribution) : .....

Nombre d'abonnés : .....

e) Evacuation des eaux usées (écoulement par ruisseaux, écoulements directs par la voie publique) : .....

f) Evacuations des matières usées et ordures ménagères :

Nombre approximatif (% des foyers) { Fosses fixes : ..... Tinettes mobiles : .....  
 Fosses septiques : ..... Puits perdus : .....  
 W. C. à chasse d'eau : .....

g) Existe-t-il un terrain de jeux pour les écoliers ?

.....  
 .....

h) Foires et marchés.

Jours de marchés et foires : .....

.....  
 .....

Installations existantes (halles, emplacement couvert, etc.) : .....

.....  
 .....

Existe-t-il un pont de bascule ? ..... force : .....

.....  
 .....

i) Abattage des viandes.

Existe-t-il un abattoir ? .....

.....  
 .....

Existe-t-il des tueries particulières ? .....

#### 7. — OBSERVATIONS GÉNÉRALES

(Résumé de l'enquête et conclusions sur la situation de l'équipement de la commune,  
 sur ses besoins et les possibilités de les satisfaire.)

**B. — INVENTAIRE DES SOURCES**

NUMÉRO d'ordre de la source (à reporter sur le plan 1/10 000)	DÉSIGNATION de la source	NOM du propriétaire	COURS D'EAG alimenté ou bassin	ALTI- TUDE de la source	ASPECT de l'émergence	RENSEI- GNEMENTS géologiques	ZONE de protection (Rayon, état des cultures)	CARACTÉRISTIQUES de la source				OBSERVATIONS particulières	
								Date des obser- vations	Débit en l/m	Température			
										Air	Eau		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	

*Observations générales :*

## C. — INVENTAIRE DES PUIITS

NUMÉRO d'ordre du puits (à reporter sur le plan 1/10 000)	DÉSIGNATION du puits	QUALITÉ du propriétaire	COTE du sol	DATE d'exé- cution	NATURE des parois Diamètre	UTILI- SATION du puits	MODE d'élévation des eaux	PRO- FON- DEUR totale du puits	RENSEI- GNEMENTS géologiques	CARACTÉRISTIQUES DU PUIITS				OBSERVATIONS particulières (emplacement, causes de contamination, etc.)
										DATE des obser- vations	Niveau statiq. de l'eau	Niveau de l'eau après pom- page	Débit en l/m	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

*Observations générales :*

Nombre de puits : communaux .....

                                  scolaires .....

                                  privés .....

COMMUNE DE ..... N° .....

**D. — CARACTÉRISTIQUES  
DU RÉSEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

1. — Date de mise en service du réseau :

2. — Désignation des quartiers ou hameaux desservis :

.....  
.....

3. — Densité d'alimentation :

Nombre de foyers desservis ..... Nombre d'habitants desservis ..... soit ... % ...  
(Les foyers et les habitants desservis sont ceux placés en bordure d'une canalisation.)

Débit quotidien distribuable maximum ..... soit par habitant desservi maximum .....

Débit quotidien distribuable minimum ..... soit par habitant desservi minimum .....

4. — Origine de l'eau. — Source, galerie, drainage, puits, forage, rivière, étang, barrage.

NATURE	EMPLACEMENTS		MODE de captage	PÉRI-MÈTRE de protection	DÉBIT		ÉTAT d'entretien	RENSEIGNEMENTS géologiques
	Lieu-dit	Dist. de l'agglom.			maxi-mum	mini-mum		
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Observations : .....

5. — Traitement des eaux. — Néant — filtration — aération — dégazage — endureissement — déferrisation — stérilisation par hypochlorite ..... chlore gazeux ..... ozone ..... autres procédés .....

Observations : .....

6. — Amenée des eaux

par gravité — canalisation, nature ..... diamètre .....  
longueur ..... débit max. .... c/m

par élévation — pompe, type ..... nombre ..... débit horaire .....

Installation : Salle des machines ou tour du réservoir .....  
moteur type ..... nombre ..... puissance .....

mise en marche et arrêt par commande à distance, à main ou automatique .....

Observations (état d'entretien, modification, etc.) .....

7. — Réservoir de distribution. — (Type, hauteur, capacité, emplacement — nombre de cuves — état d'entretien calorifuge.)

.....

8. — Canalisations de distribution.

Nature ..... type des joints .....  
 Hauteur piézométrique en service normal : maximum ..... minimum .....  
 Débit, en service normal : maximum ..... minimum .....  
 — en service incendie : maximum ..... minimum .....  
 Température de l'eau aux points extrêmes : été ..... hiver .....

DIAMÈTRE	LONGUEUR			DATE DE MISE EN SERVICE des nouveaux réseaux
	Réseau primitif	1 <sup>re</sup> extension	2 <sup>e</sup> extension	
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....

Observations : .....

9. — Appareils de distribution et branchements.

Nombre de bornes-fontaines sur la voie publique .....  
 A écoulement continu ..... type .....  
 A écoulement discontinu ..... type .....  
 Nombre de bouches d'incendie ..... type ..... diamètre .....  
 Nombre de bouches de lavage .....  
 Nombre de branchements particuliers .....  
 Nature ..... diamètre moyen ..... longueur moyenne .....  
 Nombre de compteurs .....  
 Type ..... marque ..... calibre moyen .....

10. — Exploitation. — Régie municipale — Régie syndicale — Régie départementale — Régie intéressée — Concession.

Conditions d'abonnement : Robinet, libre jauge, compteur .....  
 Mode de tarification et tarifs .....

Consommation :

ANNÉES	QUANTITÉS D'EAU EN M <sup>3</sup>				OBSERVATIONS
	Pompées	Distribuées gratuitement	Abonnements privés	Abonnements industriels	
1936	.....	.....	.....	.....	.....
1937	.....	.....	.....	.....	.....
1938	.....	.....	.....	.....	.....
1939	.....	.....	.....	.....	.....
194	.....	.....	.....	.....	.....
194	.....	.....	.....	.....	.....
194	.....	.....	.....	.....	.....

Bilan d'exploitation :

Recettes .....  
 Dépenses .....  
 Personnel .....  
 Energie, Elévation .....  
 Epuration .....  
 Entretien .....  
 Réserve pour amortissement .....

Observations : .....

N° .....

COMMUNE DE .....

E. — ENQUÊTE SANITAIRE

Date de l'enquête : .....

Nom de l'enquêteur : .....

1. — La commune possède-t-elle :

des baignoires ..... Nombre de baignoires .....

un abattoir } orientation par rapport au village .....  
 condition d'évacuation des eaux usées .....  
 nombre de têtes de bétail abattues par semaine .....

des tueries particulières .....

des établissements dangereux ou insalubres classés en .....  
 1<sup>re</sup> catégorie ..... 2<sup>e</sup> catégorie ..... 3<sup>e</sup> catégorie .....

des établissements insalubres non déclarés .....

des lavoirs :	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4
alimentés par .....	.....	.....	.....	.....
nombre de places .....	.....	.....	.....	.....
débit à l'étiage .....	.....	.....	.....	.....

Observations : .....

un ou des cimetières .....

Distance de l'agglomération la plus proche	.....	.....	.....	.....
Orientation par rapport à celle-ci	.....	.....	.....	.....
Surface m <sup>2</sup>	.....	.....	.....	.....
Nombre de concessions	.....	.....	.....	.....
Nombre d'inhumations pendant les cinq dernières années	.....	.....	.....	.....

Observations générales (extension, translation ou création envisagée) : .....

2. — Causes d'insalubrité.

Eaux stagnantes .....  
 Dépôts permanents d'ordures .....  
 Dépôts permanents de fumier .....  
 Habitations malsaines ou réputées telles .....  
 .....  
 .....  
 Autres causes (climatiques, moustiques) .....  
 Nombre de débits de boissons .....

3. — Services médicaux et médicaux-sociaux.

Médecins ..... Chirurgiens ..... Spécialistes .....  
 Dentistes ..... Sages-femmes ..... Vétérinaires .....  
 Pharmaciens .....  
 .....  
 Hospices ..... Lits .....  
 Hôpital ..... Lits .....  
 Dispensaire .....  
 Consultations nourrissons ..... crèches .....  
 Préventorium ..... Sanatorium .....  
 Colonies de vacances .....  
 Assistante sociale .....

4. — Etat sanitaire. (Voir état détaillé des décès 1929-1942).

Total de l'âge des décédés = âge moyen = .....  
 Nombre total des décès de 1929 à 1938 .....  
 Mortalité pour 1 000 habitants de 1929 à 1938 .....  
 Morbidité par typhoïde .....  
 Mortalité par typhoïde (taux pour 100 000 habitants) .....  
 Autres maladies d'origine hydrique signalées .....  
 .....  
 .....  
 .....

5. — Naissances et décès de 1929 à 1942.

ANNÉE	NOMBRE de naissances	NOMBRE DE DÉCÈS		AGE DES DÉCÉDÉS	TOTAL des âges	OBSERVATIONS
		brut	rectifié			
1929						Ne compter dans les décès rectifiés que ceux des domiciliés dans la commune depuis plus de trois ans.
1930						
1931						
1932						
1933						
1934						
1935						
1936						
1937						
1938						
1939						
1940						
1941						
1942						

## DOCUMENTATION GÉNÉRALE

MORTALITÉ GÉNÉRALE  
DANS UN CERTAIN NOMBRE DE VILLES DE FRANCE

(QUATRIÈME TRIMESTRE ET ANNÉE 1953)

Nous publions les renseignements sur la mortalité générale dans un certain nombre de villes de France. Ces renseignements nous sont adressés directement par les bureaux d'hygiène de ces différentes villes, à l'exception de Paris. Ce tableau ne contient que les villes qui font la discrimination nécessaire entre les domiciliés et les non domiciliés; seule une statistique ne comprenant que les domiciliés a une valeur réelle.

TABLEAU I

QUATRIÈME TRIMESTRE 1953

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.  
T. = Taux pour 10 000 habitants calculés sur la base annuelle.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris .....	2 725 374	6 898	102
Marseille .....	636 264	1 898	119
Lyon .....	460 748	1 286	111
Toulouse .....	260 411	714	110
Bordeaux .....	253 751	743	118
Nice .....	240 034	706	118
Nantes .....	192 770	574	119
Lille .....	188 871	552	117
Saint-Etienne .....	177 966	526	118
Strasbourg .....	175 515	552	126
Toulon .....	125 742	332	105
Rouen .....	118 623	322	109
Rennes .....	113 781	296	104
Nancy .....	113 477	362	128

TABLEAU I (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Reims .....	110 749	310	112
Clermont-Ferrand .....	108 090	256	95
Limoges .....	107 857	287	107
Nîmes .....	104 109	272	105
Grenoble .....	102 161	277	109
Roubaix .....	100 978	407	163
Dijon .....	100 664	288	116
Le Mans .....	100 455	291	117
Brest .....	100 000	262	105
Mulhouse .....	99 631	279	112
Angers .....	94 408	266	113
Amiens .....	84 774	252	119
Villeurbanne .....	83 399	241	115
Perpignan .....	74 984	168	89,7
Orléans .....	70 240	201	115
Versailles .....	70 141	143	81,5
Metz .....	70 105	162	92,5
Besançon .....	63 508	161	101
Argenteuil .....	62 000	142	91,6
Avignon .....	60 056	150	100
Troyes .....	58 805	162	110
Lorient .....	53 843	116	86,7
Bourges .....	51 040	150	118
Aix-en-Provence .....	50 000	121	96,7
La Rochelle .....	48 923	140	115
Saint-Quentin .....	48 556	163	134
Poitiers .....	48 546	111	91,6
Pau .....	46 158	138	120
Colmar .....	46 124	163	142
Tarbes .....	44 854	122	109
Belfort .....	40 900	110	108
Cherbourg .....	40 042	83	83
Valence .....	40 020	103	103
Montauban .....	36 281	105	116
Albi .....	34 342	81	94,4
Lens .....	34 342	79	92
Brive-la-Gaillarde .....	33 501	112	134
Agen .....	33 397	91	109
Niort .....	32 752	76	92,8
Bayonne .....	32 620	105	129
Châlons-sur-Marne .....	31 120	48	61,8
Narbonne .....	29 975	80	107
Chambéry .....	29 975	75	100
Vannes .....	28 189	68	96,6
Rueil-Malmaison .....	27 016	67	99,3
Ancey .....	26 722	83	124
Chartres .....	26 422	85	129
Dieppe .....	26 365	80	122
Bourg .....	25 944	62	95,8
Auxerre .....	24 052	63	105
Moulins .....	23 254	76	131
Saint-Germain .....	22 013	58	106
Lunéville .....	20 377	46	90,3
Alençon .....	19 691	64	130
La Roche-sur-Yon .....	18 107	38	83,9
Laon .....	17 401	34	78,1
Chaumont .....	16 851	52	124
Gap .....	16 371	31	75,7
Bar-le-Duc .....	15 460	36	93,2
Auch .....	15 253	45	118
Vesoul .....	11 825	22	74,2
Privas .....	5 787	15	104

TABLEAU II

ANNÉE 1953

N. = Nombre de décès de personnes domiciliées dans la ville.

T. = Taux pour 10 000 habitants.

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Paris	2 725 374	27 358	100
Marseille	636 264	7 260	114
Lyon	460 748	5 037	109
Toulouse	260 411	3 022	116
Bordeaux	253 751	3 035	120
Nice	240 034	2 940	123
Nantes	192 770	2 215	115
Lille	188 871	2 348	124
Saint-Etienne	177 966	2 098	118
Strasbourg	175 515	2 153	123
Toulon	125 742	1 419	113
Rouen	118 623	1 305	110
Rennes	113 781	1 287	113
Nancy	113 477	1 406	124
Reims	110 749	1 333	121
Clermont-Ferrand	108 090	1 100	102
Limoges	107 857	1 246	116
Nîmes	104 109	1 066	103
Grenoble	102 161	1 011	99
Roubaix	100 978	1 694	169
Dijon	100 664	1 132	113
Le Mans	100 455	1 199	120
Brest	100 000	1 085	109
Mulhouse	99 631	1 263	127
Angers	94 408	1 189	126
Amiens	84 774	1 186	140
Villeurbanne	83 399	740	89,9
Perpignan	74 984	781	104
Orléans	70 240	845	121
Versailles	70 141	672	96
Metz	70 105	794	113
Besançon	63 508	723	114
Argenteuil	62 000	569	91,7
Avignon	60 056	611	102
Troyes	58 805	693	118
Lorient	53 843	483	89,6
Bourges	51 040	734	144
Aix-en-Provence	50 000	519	104
La Rochelle	48 923	568	116
Saint-Quentin	48 556	644	133
Poitiers	48 546	545	113
Pau	46 158	563	122
Colmar	46 124	646	140
Tarbes	44 854	502	112
Belfort	40 900	409	100
Cherbourg	40 042	387	97
Valence	40 020	331	82,7
Montauban	36 281	428	118
Albi	34 342	417	122
Lens	34 342	351	102
Brive-la-Gaillarde	33 501	377	113
Agen	33 397	370	111
Niort	32 752	372	114

TABLEAU II (suite).

Villes	Population	Nb. de décès	Taux
Bayonne	32 620	438	134
Châlons-sur-Marne	31 120	213	68,5
Narbonne	29 975	316	105
Chambéry	29 975	336	112
Vannes	28 189	313	111
Rueil-Malmaison	27 016	232	86
Anancy	26 722	312	117
Chartres	26 422	414	157
Dieppe	26 365	311	118
Bourg	25 944	228	88,2
Moulins	23 254	306	132
Saint-Germain	22 013	255	116
Alençon	19 691	278	141
La Roche-sur-Yon	18 107	161	88,9
Laon	17 401	147	84,3
Chaumont	16 851	199	118
Gap	16 371	163	100
Bar-le-Duc	15 460	170	110
Auch	15 253	210	138
Vesoul	11 825	97	82,1
Privas	5 787	60	104

Le Gérant : G. MASSON.

Imprimé par Soullisse et Cassegrain, à Niort (France), 1954.

Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trim. 1954. N<sup>o</sup> d'ordre : 257.Masson et C<sup>ie</sup>, Edit., Paris. Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trim. 1954. N<sup>o</sup> d'ordre : 1917.

**LES MONOGRAPHIES**  
DE  
**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**

---

*Le Directeur de l'Institut National d'Hygiène avise les lecteurs du Bulletin qu'il a décidé, à partir de 1952, la suppression du RECUEIL DES TRAVAUX et son remplacement par une nouvelle publication intitulée MONOGRAPHIE DE L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE.*

---

MONOGRAPHIES DÉJÀ PARUES

- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 1.*  
**Documents statistiques sur la morbidité par cancer dans le monde**, par P. F. Denoix, 1953..... 1 500 fr.
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 2.*  
**L'économie de l'alcoolisme**, par L. Dérobert, 1953. 1 500 fr.
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 3.*  
**Mortalité urbaine et rurale en France en 1928, 1933 et 1947**, par Ch. Candiotti et M. Moine, 1953 ..... 900 fr.
- Monographie de l'Institut National d'Hygiène, n° 4.*  
**Contribution à l'étude de l'anophélisme en Corse**, par C. Toumanoff..... 1 200 fr.
- 

*Vente des Publications*  
à **L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**  
3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (16<sup>e</sup>) — AUTEUIL 32-84  
N° de chèque postal : Institut National d'Hygiène, **9062-32 Paris**

**BULLETIN**  
DE  
**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**

---

**CONDITIONS DE PUBLICATION**

(4 numéros par an)

---

**PRIX DE L'ABONNEMENT (1954) :**

France et Union française .....	Fr. 2 500
Règlement par Mandat, Chèques postaux (Compte 599, Paris) ou Chèque bancaire.	
<b>ÉTRANGER :</b>	
Belgique et Luxembourg .....	Fr. B. 400
Autres pays .....	\$ U. S. A. 8
Prix également payables dans les autres monnaies, au cours des règlements commerciaux, le jour du paiement. Règle- ment par Banque Nationale.	

Le Numéro : 650 francs.

Changement d'adresse : 50 fr.

**MASSON & C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS**  
120, Boulevard Saint-Germain, PARIS (VI<sup>e</sup>)  
— Téléphone : DANTON 56-11 (lignes groupées) —

Ce *Bulletin* assure la publication des informations sanitaires recueillies par l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE dans le semestre ou le trimestre précédent.

Les lecteurs qui voudraient obtenir des documents peuvent s'adresser à

**L'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE**  
3, RUE LÉON-BONNAT, PARIS (XVI<sup>e</sup>)

\*\*

Le *Recueil des Travaux de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE* a été remplacé, depuis 1953, par la collection *Monographie de l'INSTITUT NATIONAL D'HYGIÈNE* (voir page 506).



PUBLICATION PÉRIODIQUE TRIMESTRIELLE